

Reddition de comptes financière

Résultats financiers
pour l'exercice terminé
le 31 décembre 2020



Préparé par
le Service des finances

NOTES

- Pour les sections « Analyse des revenus par objets », « Analyse des charges par secteurs d'activités », « Autres charges corporatives » et « État des activités d'immobilisations », les données de 2018 et de 2019 ont été redressées de manière, notamment, à tenir compte des modifications de structure effectuées en 2020 et de les rendre comparables, dans la mesure du possible, à celles de 2020.

Pour les autres sections, les données réelles sont comparées avec le budget original afin d'avoir une similitude avec les données à des fins fiscales figurant aux rapports financiers annuels.

- L'année financière s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre.
- À moins d'indications contraires, toutes les données de ce document sont en milliers de dollars.
- L'arrondissement au millier de dollars peut faire en sorte que certaines données présentées dans la Reddition de comptes diffèrent de celles présentées aux états financiers.
- Les données sont non consolidées.

TABLE DES MATIÈRES

Messages

Mot de la mairesse	9
Mot du président du comité exécutif	11
Mot du directeur général.....	13
Mot du trésorier	15

Objectifs de la reddition de comptes financière

Activités de fonctionnement – Faits saillants

Activités de fonctionnement – Analyse des résultats de 2020.....

Analyse des revenus par objets	29
Taxes	29
Compensations tenant lieu de taxes	30
Quotes-parts.....	31
Transferts.....	35
Services rendus.....	37
Imposition de droits.....	39
Amendes et pénalités	40
Intérêts	41
Autres revenus.....	42
Affectation de revenus	43
Analyse des charges par secteurs d'activités.....	45
Services administratifs.....	47
Sécurité publique.....	62
Services institutionnels.....	70
Mobilité et attractivité - Global	84
Qualité de vie.....	98
Service aux citoyens.....	117
Arrondissements.....	126
Autres charges corporatives – Financement et autres charges	181
Service de la dette brute corporative.....	181
Affectations – Activités d'investissement en immobilisations et en prêts, réserves financières et fonds réservés.....	183
Dépenses communes	184

Dépenses de contributions corporatives.....	186
Analyses complémentaires.....	187
Charges de fonctionnement par objets.....	187
Analyse de certaines activités.....	203
Excédents accumulés et réserves.....	207
Activités d'immobilisations – Analyse des résultats de 2020	
État des activités d'immobilisations.....	209
Portrait des investissements.....	210
Analyse des investissements par catégories d'actifs.....	213
Environnement et infrastructures souterraines.....	213
Infrastructures routières.....	215
Bâtiments.....	216
Parcs, espaces verts et terrains de jeux.....	217
Autres catégories d'actifs.....	218
Impact des investissements en immobilisations.....	220
Analyse des principales réalisations.....	221
Services centraux.....	222
Arrondissements.....	232
Dette et financement	
Encadrement financier et stratégies de financement.....	241
Encadrement financier.....	241
Stratégies de financement des investissements.....	242
Évolution de la dette directe.....	246
Évolution de la dette consolidée directe et indirecte.....	247
Évolution des ratios énoncés dans la politique de gestion de la dette.....	249
Contributions volontaires énoncées dans la politique de gestion de la dette.....	252
Annexes	
1. Données historiques (revenus et charges).....	1.1
2. Répartition des compétences d'agglomération et locales.....	2.1
3. Glossaire.....	3.1
4. Index des sigles, des acronymes et des autres abréviations.....	4.1

INDEX DES TABLEAUX

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

FAITS SAILLANTS

Tableau 1	Résultats 2020.....	19
Tableau 2	Excédent (déficit) non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales, par compétences.....	24
Tableau 3	Excédent non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales.....	25

ANALYSE DES RÉSULTATS DE 2020

Tableau 4	Excédent non consolidé des activités de fonctionnement par secteurs d'activités	26

Analyse des revenus par objets

Tableau 5	Sommaire des revenus.....	29
Tableau 6	Taxes.....	29
Tableau 7	Compensations tenant lieu de taxes.....	30
Tableau 8	Quotes-parts des villes reconstituées	31
Tableau 9	Transferts	35
Tableau 10	Services rendus	37
Tableau 11	Imposition de droits	39
Tableau 12	Amendes et pénalités.....	40
Tableau 13	Intérêts.....	41
Tableau 14	Autres revenus	42
Tableau 15	Affectation de revenus.....	43

Analyse des charges par secteurs d'activités

Tableau 16	Charges par secteurs d'activités	45
Tableau 17	Services administratifs	47
Tableau 18	Direction générale.....	48
Tableau 19	Affaires juridiques	51
Tableau 20	Finances.....	53
Tableau 21	Ressources humaines.....	56
Tableau 22	Bureau de l'inspecteur général.....	58
Tableau 23	Commission de la fonction publique.....	60
Tableau 24	Secrétariat de liaison.....	61
Tableau 25	Sécurité publique	62

Analyse des charges par secteurs d'activités (suite)

Tableau 26	Police	63
Tableau 27	Sécurité incendie	66
Tableau 28	Services institutionnels	70
Tableau 29	Approvisionnement.....	71
Tableau 30	Évaluation foncière	73
Tableau 31	Gestion et planification immobilière	75
Tableau 32	Greffe	78
Tableau 33	Matériel roulant et ateliers.....	80
Tableau 34	Performance organisationnelle.....	82
Tableau 35	Mobilité et attractivité - Global.....	84
Tableau 36	Commission des services électriques.....	85
Tableau 37	Eau.....	87
Tableau 38	Grands parcs, mont Royal et sports.....	90
Tableau 39	Infrastructures du réseau routier	93
Tableau 40	Urbanisme et mobilité	95
Tableau 41	Qualité de vie	98
Tableau 42	Culture.....	99
Tableau 43	Développement économique	102
Tableau 44	Diversité et inclusion sociale.....	105
Tableau 45	Environnement.....	108
Tableau 46	Espace pour la vie – Charges de fonctionnement.....	112
Tableau 47	Espace pour la vie – Revenus	114
Tableau 48	Habitation.....	115
Tableau 49	Service aux citoyens.....	117
Tableau 50	Concertation des arrondissements.....	118
Tableau 51	Expérience citoyenne et communications.....	121
Tableau 52	Technologies de l'information	123
Tableau 53	Sommaire des arrondissements.....	126
Tableau 54	Arrondissement d'Achimsic-Cartierville.....	128
Tableau 55	Arrondissement d'Anjou	131
Tableau 56	Arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	133
Tableau 57	Arrondissement de Lachine	136
Tableau 58	Arrondissement de LaSalle.....	139

Analyse des charges par secteurs d'activités (suite)

Tableau 59	Arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève	142
Tableau 60	Arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.....	144
Tableau 61	Arrondissement de Montréal-Nord	147
Tableau 62	Arrondissement d'Outremont.....	150
Tableau 63	Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro	153
Tableau 64	Arrondissement du Plateau-Mont-Royal	155
Tableau 65	Arrondissement de Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles	158
Tableau 66	Arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie	161
Tableau 67	Arrondissement de Saint-Laurent	164
Tableau 68	Arrondissement de Saint-Léonard	167
Tableau 69	Arrondissement du Sud-Ouest.....	170
Tableau 70	Arrondissement de Verdun.....	173
Tableau 71	Arrondissement de Ville-Marie	176
Tableau 72	Arrondissement de Villeray-Saint-Michel - -Parc-Extension.....	178

Autres charges corporatives – Financement et autres charges

Tableau 73	Autres charges corporatives – Financement et autres charges.....	181
Tableau 74	Service de la dette brute corporative	182
Tableau 75	Affectations – Activités d'investissement en immobilisations et en prêts, réserves financières et fonds réservés	183
Tableau 76	Dépenses communes	184
Tableau 77	Dépenses de contributions corporatives	186

Analyses complémentaires

Tableau 78	Charges de fonctionnement par objets	187
Tableau 79	Rémunération et cotisations de l'employeur	188
Tableau 80	Transport et communications.....	191
Tableau 81	Services professionnels, techniques et autres	192
Tableau 82	Location, entretien et réparation.....	195
Tableau 83	Biens non durables.....	197
Tableau 84	Biens durables	198
Tableau 85	Frais de financement.....	199
Tableau 86	Principales contributions à des organismes.....	200
Tableau 87	Autres objets	201
Tableau 88	Sommaire des excédents accumulés et des réserves	207

ACTIVITÉS D'IMMOBILISATIONS

État des activités d'immobilisations

Tableau 89	Excédent (déficit) non consolidé des activités d'investissement en immobilisations et en prêts à des fins fiscales.....	209

Analyse des principales réalisations

Tableau 90	Dépenses d'immobilisations par unités d'affaires	221

DETTE ET FINANCEMENT

Encadrement financier et stratégies de financement

Tableau 91	Encadrement financier	241
Tableau 92	Sources de financement et répartition des dépenses	242
Tableau 93	Évolution du solde à financer	244
Tableau 94	Évolution du coût réel de la dette.....	245

ANNEXES

Données historiques (revenus et charges)

Tableau 95	Historique des revenus et des charges de fonctionnement à des fins fiscales	1.1

INDEX DES FIGURES

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

FAITS SAILLANTS

Figure 1	Répartition de l'excédent non consolidé à des fins fiscales.....	20

ANALYSE DES RÉSULTATS DE 2020

Figure 2	Conciliation des données financières à des fins fiscales du rapport financier annuel et du budget de 2020	25

INDEX DES GRAPHIQUES

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

FAITS SAILLANTS

Graphique 1	Provenance des revenus, des charges de fonctionnement à des fins fiscales, du financement et des affectations	23

ANALYSE DES RÉSULTATS DE 2020

Graphique 2	Sommaire des revenus et des charges.....	27

Analyses complémentaires

Graphique 3	Droits sur les mutations immobilières	203
Graphique 4	Coût de l'enlèvement de la neige en fonction des précipitations, de 2016 à 2020.....	204
Graphique 5	Coût de la gestion des matières résiduelles.....	205

ACTIVITÉS D'IMMOBILISATIONS

Portrait des investissements

Graphique 6	Réalisations annuelles des activités d'investissement en immobilisations à des fins fiscales	211
Graphique 7	Engagements cumulatifs annuels – Ville de Montréal, de 2018 à 2020	212

Analyse des investissements par catégories d'actifs

Graphique 8	Réalisations de 2018 à 2020 par catégories d'actifs	213

DETTE ET FINANCEMENT

Encadrement financier et stratégies de financement

Graphique 9	Évolution de la dette directe brute et nette	246
Graphique 10	Évolution de la dette consolidée brute et nette	247
Graphique 11	Dette directe et indirecte nette (excluant la dette actuarielle initiale), en pourcentage des revenus de la Ville	248

Encadrement financier et stratégies de financement (suite)

Graphique 12	Coût net du service de la dette, en pourcentage des charges de fonctionnement.....	249
Graphique 13	Dette directe nette et dette actuarielle initiale, en pourcentage de l'évaluation imposable équivalente uniformisée.....	250
Graphique 14	Dette directe nette par citoyen.....	251

Reddition
de comptes
financière

2020



MOT DE LA MAIRESSE



À pareille date, il y a un an, alors que nous présentions le bilan de l'exercice financier 2019, la crise sanitaire que nous traversons n'en était encore qu'à ses débuts.

Notre administration était toutefois fin prête à faire face aux impacts économiques et aux défis budgétaires majeurs que cette crise entraînerait assurément.

Notre lecture lucide des événements, dès les débuts de la pandémie, nous a permis de répondre à l'urgence et de franchir 2020 en bonne posture. Elle nous a aussi permis de rapidement nous engager en faveur d'une relance verte et inclusive. Ainsi, les gestes concrets et porteurs que nous avons posés au cours de l'année répondaient non seulement à la crise que nous devions affronter, mais ils s'inscrivaient aussi dans une vision à long terme, en cohérence avec les priorités de notre administration : le développement économique, la transition écologique, la mobilité durable et l'habitation.

Alors que la formidable croissance de l'économie montréalaise a été interrompue en raison de la lutte contre la COVID-19 que nous avons dû mener, notre administration, en collaboration avec ses partenaires, a mis en place de nombreuses mesures, dont le *Plan de relance 2020*, pour soutenir les efforts des secteurs durement frappés et favoriser une relance solide, plus verte et inclusive.

Incontournable pour l'avenir et la résilience de la métropole, la transition écologique est demeurée au cœur des priorités de la Ville, même lorsque celle-ci était occupée à gérer les impacts de la pandémie. Notre administration a poursuivi ses efforts en vue de la transition écologique afin de répondre à l'urgence environnementale et d'atteindre des cibles aussi précises qu'ambitieuses. Le *Plan climat 2020-2030*, présenté en décembre, de même que l'adoption du *Plan directeur de gestion des matières résiduelles (PDGMR) 2020-2025* en sont des exemples éloquentes. Nous publions d'ailleurs dans le rapport financier annuel, pour une deuxième année, un volet dédié à l'information financière relative aux changements climatiques.

Enfin, les actions de la Ville de Montréal en matière d'habitation se sont accélérées en 2020, la crise sanitaire ayant accru l'insécurité financière de nombreux ménages. La Ville a maintenu ses efforts pour améliorer l'offre en logements adéquats et abordables ainsi que la création de milieux de vie plus équitables. Ainsi, à sa troisième année de mise en œuvre, la *Stratégie 12 000 logements sociaux et abordables 2018-2021* a atteint 79 % de son objectif global.

Malgré cette année difficile et les circonstances exceptionnelles qui l'ont teintée, je suis heureuse d'annoncer que l'exercice financier 2020 de la Ville de Montréal se solde par un excédent qui nous permettra de traverser les prochains mois, qui devraient être marqués par une sortie de crise.

Ces résultats encourageants sont le fruit d'efforts importants, de la détermination de notre administration, de l'impressionnante collaboration de nos partenaires et du travail quotidien réalisé par les services municipaux et les arrondissements, qui demeurent résolus à servir la population montréalaise. Je les en remercie grandement.

Valérie Plante
Mairesse de Montréal

MOT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ EXÉCUTIF



L'exercice financier 2020 est le quatrième bilan financier présenté par notre administration. Il s'agit du portrait d'une année marquée par une crise sanitaire sans précédent, qui s'est évidemment fait ressentir sur les finances publiques.

Heureusement, notre saine gestion des dernières années avait placé la Ville de Montréal dans une situation enviable avant la crise, qui s'était traduite par un développement économique florissant et des finances publiques solides. Grâce à nos décisions passées, nous avons été en mesure non seulement de traverser la crise, mais également d'être au rendez-vous pour soutenir la population montréalaise.

Que ce soit grâce à nos nombreuses mesures pour nous assurer de ne laisser personne pour compte pendant la crise, ou par la bouffée d'air frais offerte aux contribuables montréalais avec le gel des taxes en 2021 et le report des dates de paiement, notre administration a insisté pour venir en aide à l'ensemble de la population en cette période difficile.

Nos décisions ont également assuré un avenir sain aux finances publiques montréalaises.

C'est ainsi que, dès le printemps 2020, la Ville a mis en place un plan financier de réduction des dépenses de 123,3 M\$ pour compenser les coûts supplémentaires et la diminution des revenus engendrés par la pandémie, et ainsi diminuer les impacts négatifs de la crise.

Nous avons également implanté le programme décennal d'immobilisations 2021-2030 (PDI), une nouveauté qui nous permet désormais de planifier nos immobilisations sur un horizon de dix ans, et ainsi mieux arrimer nos grands projets à la transition écologique, à notre volonté d'inclusion et à la prospérité de la métropole.

En parallèle, nous sensibilisons le gouvernement du Québec à l'impact majeur qu'a la pandémie sur les finances de la Ville, ainsi qu'au rôle clé que joue Montréal en tant que métropole, locomotive économique du Québec et partenaire de premier plan de la lutte contre la COVID-19.

À l'automne, la Ville a pu bénéficier d'une aide financière de 263,5 M\$ de la part du gouvernement du Québec. Il est important de noter que, sans la mise en place de notre plan financier de réduction des dépenses et l'obtention de l'aide gouvernementale, les résultats financiers de l'année 2020 se seraient soldés par un déficit non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales de 139,8 M\$.

Grâce à nos efforts, l'exercice financier 2020 de la Ville de Montréal se solde par un excédent des activités de fonctionnement à des fins fiscales de 247,0 M\$, dont un excédent de 442,6 M\$ de compétences de nature locale, auquel il faut soustraire le déficit de 195,6 M\$ de compétences d'agglomération. Il faut toutefois noter que cet excédent, étonnant dans un contexte de pandémie, inclut, pour des raisons comptables, les sommes versées par le gouvernement du Québec, qui serviront aussi à amoindrir les impacts de la pandémie sur le budget 2021.

Ce document fait la démonstration du bon état des finances publiques montréalaises, du contrôle des dépenses exercé par notre administration et des efforts d'optimisation réalisés en vue de la réalisation des investissements.

Benoît Dorais

Président du comité exécutif

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



L'exercice financier 2020 de la Ville de Montréal, en excluant les organismes de son périmètre comptable, s'est soldé par un excédent des activités de fonctionnement à des fins fiscales de 247,0 M\$. Cela s'explique entre autres par les sommes versées par le gouvernement du Québec afin d'amoindrir les impacts de la pandémie sur les finances de la métropole pour les années 2020 et 2021. Ces bons résultats surviennent alors que la Ville de Montréal a dû affronter les impacts de la pandémie dans tous ses secteurs d'activités.

Ces impacts ont été multiples. Ils se sont fait sentir tant sur le plan des finances municipales, que sur nos employées et employés. Heureusement, nous avons su nous ajuster rapidement, avec rigueur et pragmatisme.

Toutes les équipes municipales ont su intervenir rapidement et efficacement pour répondre à l'urgence et maintenir les services essentiels, soutenir les personnes et les secteurs les plus touchés, ou encore s'adapter à la nouvelle réalité imposée par la COVID-19. Dans le même esprit, les efforts des services centraux et des arrondissements auront permis de mettre en œuvre un plan financier de réduction des dépenses de 123,3 M\$ pour compenser les coûts supplémentaires et la diminution des revenus engendrés par la pandémie.

La Ville a ainsi continué à servir au quotidien la population montréalaise, en accord avec les consignes sanitaires, tout en s'appliquant à gérer de manière rigoureuse et responsable les finances publiques. Les résultats de ce bilan financier le démontrent d'éloquente façon.

Malgré le contexte sanitaire difficile, nous avons continué à bâtir une vision pour l'avenir de Montréal, de manière à rendre les actions municipales encore plus cohérentes et percutantes, tant à l'échelle de l'être humain, des quartiers, que de la métropole.

Je pense notamment au lancement, en novembre 2020, du premier budget participatif de la Ville de Montréal. Toute la population était invitée à proposer des idées pour accélérer la transition écologique et sociale de la métropole.

À cet égard, le premier plan stratégique de la Ville, *Montréal 2030*, présenté à l'automne, constitue notre ambitieuse feuille de route. Cette démarche s'articule autour de quatre orientations audacieuses : la transition écologique; la solidarité, l'équité et l'inclusion; la démocratie et la participation; ainsi que l'innovation et la créativité. Cette démarche permet d'amorcer une relance verte et inclusive, qui s'appuie sur une vision d'avenir pour assurer la résilience économique, sociale et écologique de la métropole.

Cette vision est plus que jamais pertinente et demeure réalisable à la lumière des résultats encourageants obtenus en 2020, malgré un contexte des plus périlleux.

Je profite donc de cette occasion pour remercier et féliciter les employées et les employés de la Ville de Montréal qui ont, grâce à leur créativité, à leurs efforts et à leur remarquable résilience, contribué à l'atteinte de ces résultats.

Serge Lamontagne
Directeur général

MOT DU TRÉSORIER

Mesdames,
Messieurs,

Aujourd'hui, la Ville de Montréal dévoile son rapport financier pour l'année 2020. Ce rapport est maintenant constitué de trois sections : la première concerne les données financières consolidées de la Ville; la seconde présente l'analyse des informations financières de l'administration municipale, en excluant les organismes de son périmètre comptable; enfin, la troisième section met en valeur l'information financière climatique, telle qu'elle est promulguée par le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques.

L'année 2020 a eu un impact important sur beaucoup d'organisations à travers le monde et Montréal n'a pas été épargnée, que ce soit opérationnellement ou financièrement. N'eussent été la mise en place d'un plan de redressement de 123,3 M\$ dès les premiers impacts de la pandémie de COVID-19, au printemps 2020, ainsi que l'aide et compensation financière de 263,5 M\$ reçue du gouvernement du Québec à l'automne 2020, les résultats financiers de la Ville se seraient soldés par un déficit non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales de 139,8 M\$, et non d'un excédent de 247,0 M\$, tel que l'indique le rapport financier.

En effet, l'exercice financier de 2020 s'est soldé par un excédent non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales de 247,0 M\$, ou 4,0 % des revenus non consolidés de la Ville. Ces résultats, malgré le contexte de la pandémie, sont le fruit d'une saine gestion et du respect des perspectives financières pour l'année 2020.

Cet excédent est attribuable à des revenus supérieurs au budget de fonctionnement préalablement déposé. Il se ventile de la façon suivante : un excédent de 442,6 M\$ pour les compétences de nature locale (191,0 M\$ en 2019) et un déficit de 195,6 M\$ pour les compétences d'agglomération (excédent de 59,8 M\$ en 2019). Ce déficit de 195,6 M\$ provient en partie des coûts de 80,0 M\$ occasionnés par la sécurité publique, plus précisément par la mise en place des mesures sanitaires imposées par le gouvernement provincial dans le but de contrer la pandémie. En ce qui concerne le surplus de gestion des arrondissements (inclus dans l'excédent des compétences de nature locale), il s'élève à 92,5 M\$ (72,6 M\$ en 2019).

Les revenus se chiffrent à 6 131,1 M\$, soit une hausse de 156,0 M\$ (2,6 %) par rapport au budget de fonctionnement. Tel que nous l'avons mentionné, la Ville a reçu une aide et compensation financière de l'ordre de 263,5 M\$, ce qui a permis de dégager un écart favorable de 285,0 M\$ dans les revenus de transferts. Les autres éléments favorables sont liés au marché immobilier de Montréal. Grâce à sa performance, celui-ci a généré des revenus additionnels de 39,7 M\$ en droits de mutation immobilière, de 25,8 M\$ avec la délivrance de permis de construction et de modification ainsi que de 14,9 M\$ pour la cession de terrains destinés à la revente. Cependant, ces augmentations ont été impactées par la diminution de certains autres revenus. Ainsi, en ce qui concerne les taxes, il y a eu une diminution de 18,4 M\$, ou 0,5 %, des sommes prévues au budget de 2020. Cette baisse résulte d'une croissance immobilière un peu plus faible que prévu et d'un retard dans la réalisation de certains projets de construction, ce qui a eu comme effet de reporter aux années futures certaines taxations.

Pour les revenus des services, compte tenu des mesures sanitaires imposées, plusieurs activités ont été annulées, ce qui a généré une diminution totale de 87,0 M\$, comprenant 34,7 M\$ en revenus de stationnement et de parcomètres, 32,2 M\$ pour les activités culturelles et récréatives, et 14,2 M\$ pour les services techniques facturés par la Ville. Enfin, un autre secteur impacté par les mesures sanitaires a été celui des amendes et pénalités, où la baisse a été de 89,5 M\$, soit 78,0 M\$ en revenus de contraventions liées à la circulation et au stationnement et 11,5 M\$ en revenus d'amendes et de pénalités concernant la réglementation municipale, les lois provinciales et le Code criminel.

Les charges de fonctionnement à des fins fiscales et de financement et les affectations sont de l'ordre de 5 884,1 M\$, soit une baisse de 91,0 M\$ (1,5 %) par rapport au budget établi. Cette diminution provient principalement des charges de fonctionnement, soit 198,5 M\$ résultant des impacts des mesures sanitaires sur les différentes activités opérationnelles de la Ville, 9,5 M\$ pour les frais de transport, 68,8 M\$ pour les services professionnels, techniques et autres et 21,5 M\$ pour les biens non durables. Quant aux frais de financement, des économies de 24,5 M\$ résultent d'une réduction au programme d'emprunt ainsi que de la négociation de taux d'intérêt moindres que

ceux prévus au budget. Les contributions financières, elles, ont été inférieures de 74,1 M\$, dont 48,4 M\$ proviennent d'une diminution de la contribution à l'Autorité régionale de transport métropolitain compte tenu d'investissements moindres que prévu, en 2019, par la Société de transport de Montréal dans le cadre du programme de la SOFIL, et d'une réduction de 63,4 M\$ associée aux contributions aux programmes AccèsLogis, Rénovation Québec, Axe 3 et Adaptation de domicile, en raison des effets des mesures sanitaires sur la construction et la rénovation. Par contre, un montant supplémentaire de 28,0 M\$ a été octroyé dans le cadre de diverses ententes pour le développement économique.

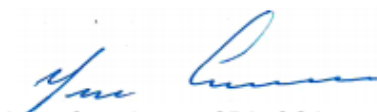
Cependant, ces baisses sont contrebalancées par des charges de fonctionnement supérieures de 137,7 M\$, provenant principalement des augmentations suivantes :

- 70,6 M\$ à la rémunération globale, soit 31,2 M\$ pour la rémunération courante, 25,5 M\$ pour les heures supplémentaires, 10,2 M\$ attribuables au règlement d'un grief sur le comblement de postes et 13,8 M\$ en charges sociales, ce dernier montant s'expliquant par des coûts de 26,9 M\$ révélés par de nouvelles évaluations actuarielles, mais compensés par une économie de 13,1 M\$ sur les assurances collectives et les assurances emploi;
- 45,6 M\$ en services professionnels et techniques, provenant principalement de l'application des mesures sanitaires (15,2 M\$) et des activités d'élimination de la neige (10,4 M\$);
- 18,3 M\$ pour les biens durables, résultant d'investissements dans la forêt urbaine et le plan d'action Canopée;
- 9,5 M\$ dans les autres objets de dépenses, avec entre autres, 6,9 M\$ en coûts de décontamination de certains sites et 4,1 M\$ pour les risques financiers liés aux régimes de retraite.

De plus, étant donné que dans les prochaines années, chaque ville devra faire face aux impacts importants des différents bouleversements et changements climatiques, le rapport financier de la Ville inclut dorénavant une section non audité permettant de divulguer les informations financières relatives aux changements climatiques.

Pour terminer, il est important de souligner le professionnalisme du personnel de la Ville, qui travaille au quotidien à fournir les services municipaux. Ses membres ont contribué à l'atteinte de ces résultats.

Le trésorier de la Ville de Montréal,



Yves Courchesne, CPA, CGA

Objectifs de
la reddition de
comptes financière

2020



OBJECTIFS DE LA REDDITION DE COMPTES FINANCIÈRE

Dans une optique de transparence et de saine gestion, l'administration municipale s'est dotée d'un outil de gestion, le document *Reddition de comptes financière*.

Ce document, qui se veut complémentaire du rapport financier annuel, permettra à l'administration municipale de répondre aux besoins des différents intervenants concernant l'exercice des responsabilités qui leur sont confiées tout au long de l'année financière.

Le principal objectif du document *Reddition de comptes financière* est de produire une information de gestion plus détaillée que celle du rapport financier annuel. En présentant l'information concernant l'utilisation, par l'administration municipale, des ressources financières mises à sa disposition pour l'année financière écoulée, ce document permet d'analyser en détail les différentes activités de la Ville, de faire le lien et de comparer les données financières à des fins fiscales présentées au rapport financier annuel avec les données budgétaires de la même année. De plus, des analyses permettent de mettre en évidence les tendances qui se dessinent pour certaines données financières ou qualitatives.

Ce document se divise en trois parties. Dans la première, l'ensemble des activités de fonctionnement sont analysées. Dans la deuxième, l'analyse porte sur les activités reliées aux charges d'immobilisations et la troisième partie présente la dette et les autres sources de financement.

Activités de
fonctionnement –
Faits saillants

2020



ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT – FAITS SAILLANTS

Afin de faire le lien avec la présentation officielle du rapport financier de la Ville, cette section présente les charges de fonctionnement et les affectations comme l'exige le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), soit par activités.

L'exercice financier de la Ville pour 2020, en excluant les organismes de son périmètre comptable¹, s'est soldé par un excédent non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales de 247,0 M\$, soit 4,0 % des revenus globaux.

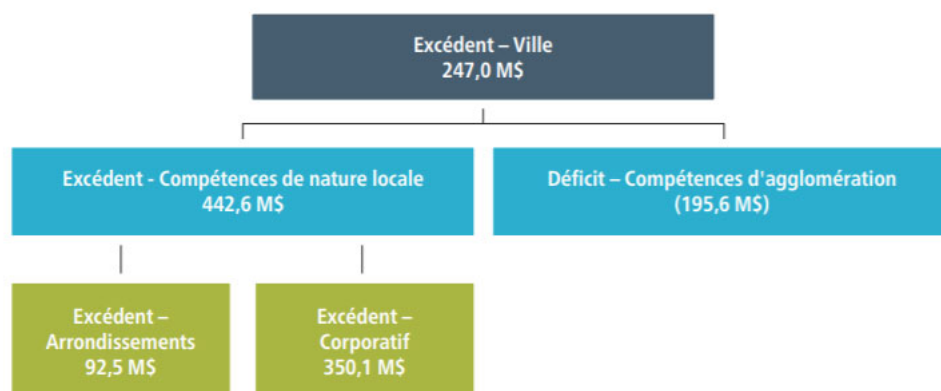
Il faut cependant se rappeler que 2020 a été une année particulière pour la Ville de Montréal, sur le plan tant de ses activités et opérations que de ses finances. Au printemps, à la suite de l'annonce de la pandémie de COVID-19, un plan de redressement financier d'une somme de 123,3 M\$ a été mis en place afin de parer aux impacts anticipés des mesures d'urgence sanitaires imposées par le gouvernement provincial. À ce plan de redressement est venue s'ajouter une aide et compensation financière de 263,5 M\$ du gouvernement du Québec. Ce montant a été inscrit à titre de revenu dans les résultats financiers de 2020. Sans la mise en œuvre du plan de redressement de la Ville et l'aide gouvernementale reçue à l'automne, les résultats financiers à des fins fiscales de l'année 2020 se seraient soldés par un déficit opérationnel de 139,8 M\$, tel que le démontre le tableau 1.

Tableau 1 – Résultats 2020
(en milliers de dollars)

	Compétences de nature locale	Compétences d'agglomération	Total
Excédent (déficit) non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales avec les impacts de la COVID-19	90 333	(230 157)	(139 824)
- Plan de redressement - printemps 2020	88 829	34 521	123 350
- Aide gouvernementale liée à la COVID-19 - automne 2020	263 470	-	263 470
Excédent (déficit) non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales à la suite de la mise en place du plan de redressement et de l'aide gouvernementale liés à la COVID-19	442 632	(195 636)	246 996

1. Le périmètre de consolidation comprend les organismes suivants : la Société de transport de Montréal (STM), la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM), la Société du parc Jean-Drapeau, le Conseil des arts de Montréal, l'Office de consultation publique de Montréal, Anjou 80, la Société en commandite Stationnement de Montréal, l'Agence de mobilité durable, le Bureau du taxi de Montréal et BIXI Montréal.

Figure 1 – Répartition de l'excédent non consolidé de fonctionnement à des fins fiscales



Analyse des résultats de 2020

Les éléments importants ayant permis de générer l'excédent de 247,0 M\$ sont des revenus supplémentaires de 156,0 M\$, une diminution des charges de fonctionnement de 60,8 M\$ et l'utilisation d'affectations, pour 33,9 M\$, provenant de d'excédents accumulés tant par le conseil municipal que par les arrondissements. Ces éléments favorables sont contrebalancés par une augmentation de 3,7 M\$ du remboursement de la dette à long terme.

Pour ce qui est des revenus, l'excédent budgétaire s'établit à 156,0 M\$ et s'explique principalement par les éléments suivants :

- une hausse de 285,0 M\$ des transferts gouvernementaux, dont un montant d'aide de 263,5 M\$ reçu du gouvernement provincial dans le cadre des mesures d'urgence sanitaires visant à freiner la propagation de la COVID-19;
- une diminution de 18,4 M\$ concernant les taxes, causée par une croissance des valeurs immobilières un peu plus faible que prévu et par un retard dans la réalisation de certains projets de construction. En contrepartie, il y a eu moins de pertes que prévu dans les contestations du rôle d'évaluation 2020-2022;
- une baisse de 87,0 M\$ des revenus provenant des services rendus, affectés négativement par les confinements et les restrictions sanitaires imposés en 2020. Cette baisse s'explique principalement par un recul de 34,7 M\$ pour les revenus de stationnement et de parcomètres, de 32,2 M\$ pour les services culturels et récréatifs, notamment ceux de l'Espace pour la vie et du Biodôme, et de 14,2 M\$ pour les services techniques, en lien avec le ralentissement des activités et les travaux effectués par la Ville pour des tiers;
- des revenus provenant de l'imposition de droits, pour une augmentation de 63,7 M\$ résultant essentiellement des droits de mutation qui, malgré la pandémie, ont augmenté de 39,7 M\$ ainsi

que de la délivrance des permis de construction, dont la hausse a été de 25,8 M\$ pour divers projets réalisés dans les arrondissements;

- des revenus provenant des amendes et des pénalités, dont la baisse drastique de 89,5 M\$, soit 41 % des revenus budgétés pour 2020, provient d'écarts défavorables de :
 - 57,9 M\$ pour les revenus de contraventions en matière de circulation émises par les policiers et les agents de stationnement;
 - 20,1 M\$ pour les revenus des émissions de procédures de recouvrement, en raison de la suspension par le ministre de la Justice et la juge en chef du Québec de tout délai et de toute nouvelle procédure en recouvrement, de mars à août 2020, pour cause de pandémie;
 - 11,5 M\$ pour les autres revenus d'amendes et de pénalités liés à la réglementation municipale, aux lois provinciales et au Code criminel, écart qui s'explique par les mêmes raisons énoncées ci-haut;
- des revenus d'intérêts en baisse de 18,4 M\$, en raison principalement de taux d'intérêt moins élevés que prévu sur les placements et du report, en contexte de pandémie, des échéances des taxes foncières et des quotes-parts;
- une hausse de 21,0 M\$ par rapport au budget, constatée dans les autres revenus et découlant essentiellement de la cession de terrains destinés à la revente, pour 14,9 M\$.

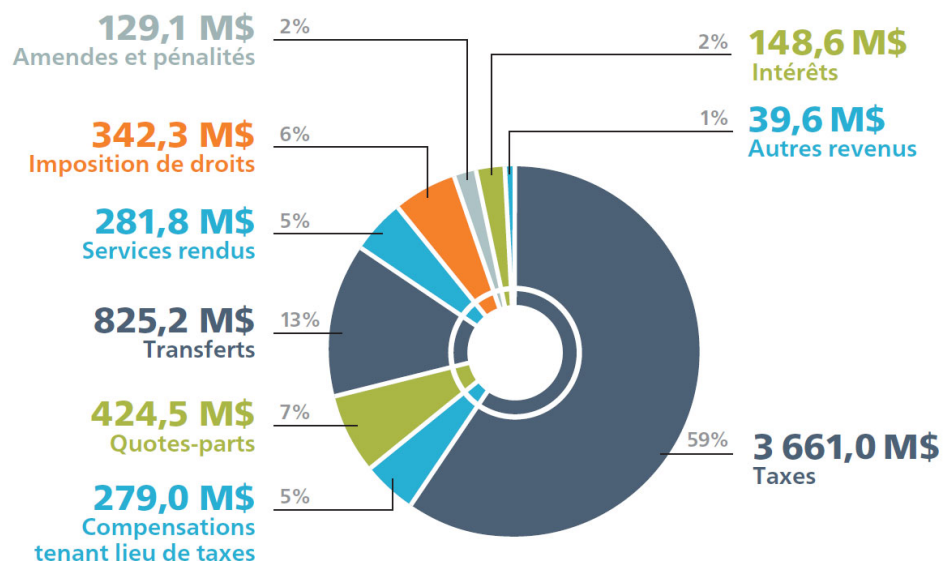
Concernant les charges de fonctionnement à des fins fiscales, leur diminution s'établit à 60,8 M\$ et s'explique principalement par les éléments suivants :

- une augmentation de la masse salariale de 70,6 M\$, comprenant :
 - 31,2 M\$ au niveau de la rémunération régulière, dont 10,2 M\$ proviennent du règlement d'un grief sur le comblement de postes vacants associés aux cols bleus;
 - 25,5 M\$ pour la rémunération liée aux heures supplémentaires, notamment celles effectuées en lien avec la pandémie – 7,5 M\$ au Service de sécurité incendie, 11,8 M\$ au Service de police et 6,1 M\$ dans les arrondissements et les services centraux;
 - 13,8 M\$ pour les charges sociales et de retraite;
- une diminution de 9,5 M\$ des frais de transport et de communication, soit 4,8 M\$ pour les frais de déplacement pour l'ensemble de la Ville et 4,7 M\$ pour les frais de publicité, de poste et de communication;
- une baisse nette de 22,9 M\$ des coûts des services professionnels et techniques pour lesquels, malgré des dépenses additionnelles de 45,9 M\$ – incluant 10,4 M\$ pour les contrats d'enlèvement, de transport et d'élimination de la neige et des coûts supplémentaires de 15,2 M\$ au Service de sécurité incendie en rapport avec les opérations liées à la pandémie, des économies totalisant 68,8 M\$ ont été réalisées par les différentes unités d'affaires, dont 19,4 M\$ par les arrondissements;

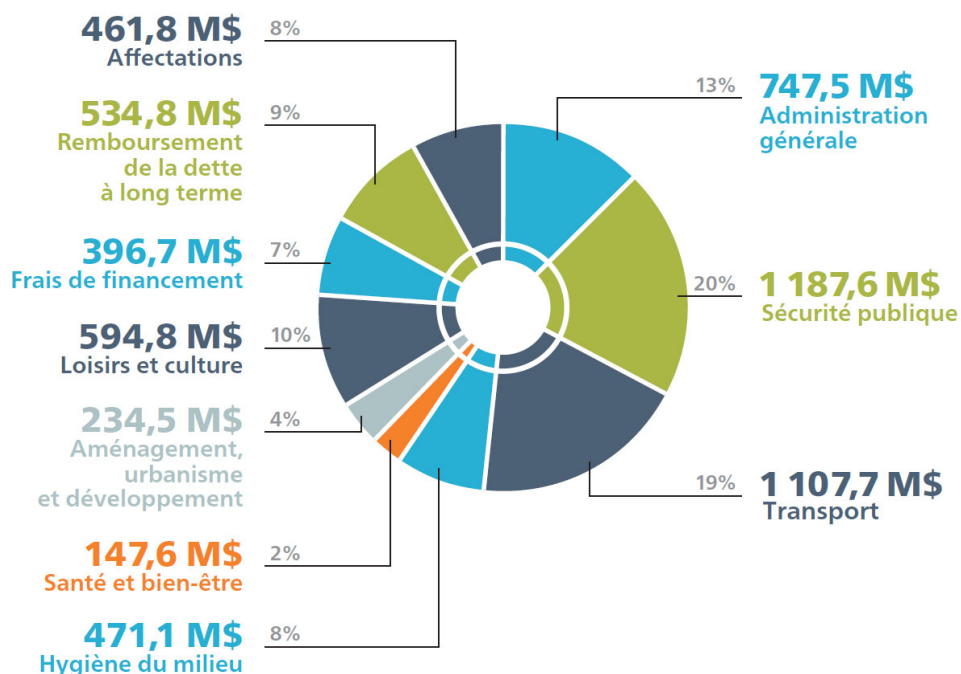
- une diminution nette de 6,6 M\$ des frais de location ainsi que des frais d’entretien et de réparation, découlant du fait que malgré des coûts supplémentaires de 27,8 M\$ engendrés par les opérations reliées à la pandémie – soit 21,0 M\$ au Service de prévention incendie et 6,8 M\$ au Service du matériel roulant et des ateliers –, plusieurs économies totalisant 34,4 M\$ ont été réalisées par les différentes unités d’affaires, dont 9,0 M\$ par les arrondissements;
- des économies totales de 21,5 M\$ pour les biens non durables, notamment pour les frais d’électricité, d’énergie et de gaz naturel, pour 14,2 M\$, et pour les autres biens non durables comme l’essence, le diesel et le matériel de construction, pour un montant net de 7,3 M\$, malgré des coûts supplémentaires de 13,7 M\$ reliés aux opérations menées par le Service de prévention incendie en raison de la pandémie;
- une augmentation de 18,3 M\$ pour les biens durables, découlant d’un investissement de 15,7 M\$ dans la forêt urbaine et le plan d’action Canopée ainsi que de coûts de 3,8 M\$ au Service de prévention incendie pour les opérations menées dans le cadre des mesures d’urgence liées à la pandémie de COVID-19;
- une diminution de 74,1 M\$ pour les contributions financières, en raison principalement des éléments suivants :
 - une baisse de 48,4 M\$ des versements faits à l’Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM), due à des investissements réalisés par la STM en 2019, dans le cadre du programme de la SOFIL, moins élevés que prévu;
 - une économie de 63,4 M\$ sur les contributions versées au Service de l’habitation, du fait du ralentissement occasionné par la pandémie dans le domaine de la construction et de la rénovation. Cette économie a été principalement réalisée sur la portion non utilisée des budgets des programmes AccèsLogis et Rénovation Québec (PRQ), ainsi qu’en raison de demandes moindres pour certains programmes (interventions de l’Axe et Programme d’adaptation de domicile);
 - contrebalançant ces économies, une augmentation de 28,0 M\$ des montants versés par le Service du développement économique, liée principalement aux ententes Réflexe Montréal ainsi qu’à l’entente relative au Fonds régions et ruralité (FRR) et au Fonds de développement des territoires (FDT);
 - une augmentation de 4,1 M\$ des contributions offertes par l’ensemble des arrondissements;
- une économie de 24,5 M\$ en frais d’intérêts résultant de taux réels payés sur les emprunts moindres que ceux prévus aux hypothèses budgétaires de 2020.

Graphique 1 – Provenance des revenus, des charges de fonctionnement à des fins fiscales, du financement et des affectations

Total des revenus → 6 131,1 M\$



Total des charges de fonctionnement à des fins fiscales et de financement et des affectations → 5 884,1 M\$



Excédent non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales → 247,0 M\$

Tableau 2 – Excédent (déficit) non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales, par compétences²
(en milliers de dollars)

	2020								2019
	Compétences de nature locale		Compétences d'agglomération		Éliminations		Total		Total
	Budget original	Réel	Budget original	Réel	Budget original	Réel	Budget original	Réel	Réel
Revenus									
Taxes	3 629 866	3 611 977	49 610	49 075	-	-	3 679 476	3 661 052	3 554 283
Compensations tenant lieu de taxes	280 351	279 133	-	-	-	-	280 351	279 133	274 855
Quotes-parts	-	-	2 433 499	2 431 746	(2 009 886)	(2 007 250)	423 613	424 496	425 936
Transferts	211 788	484 191	328 341	340 971	-	-	540 129	825 162	358 668
Services rendus	310 134	230 246	60 582	54 363	(1 984)	(2 833)	368 732	281 776	313 994
Imposition de droits	276 656	341 775	1 969	503	-	-	278 625	342 278	369 332
Amendes et pénalités	109 566	68 581	109 012	60 511	-	-	218 578	129 092	179 463
Intérêts	78 249	76 799	88 779	71 782	-	-	167 028	148 581	172 726
Effet net des opérations de restructuration	-	-	-	-	-	-	-	-	8 472
Autres revenus	16 123	34 258	2 474	5 295	-	-	18 597	39 553	34 481
	4 912 733	5 126 960	3 074 266	3 014 246	(2 011 870)	(2 010 083)	5 975 129	6 131 123	5 692 210
Charges de fonctionnement									
Administration générale	514 857	441 678	283 449	296 407	(536)	(217)	797 770	737 868	701 590
Sécurité publique	8 664	7 278	1 062 409	1 180 960	(530)	(619)	1 070 543	1 187 619	1 096 757
Transport	470 907	460 481	695 841	648 333	(76)	(1 102)	1 166 672	1 107 712	1 023 479
Hygiène du milieu	225 723	233 082	231 468	238 573	(378)	(537)	456 813	471 118	442 469
Santé et bien-être	60 849	61 838	115 011	85 720	(2)	(2)	175 858	147 556	123 976
Aménagement, urbanisme et développement	164 659	131 540	82 392	103 279	(284)	(288)	246 767	234 531	278 220
Loisirs et culture	498 664	463 681	114 167	131 166	(178)	(68)	612 653	594 779	617 601
Frais de financement	280 285	267 126	140 874	129 570	-	-	421 159	396 696	400 983
Effet net des opérations de restructuration	-	9 596	-	-	-	-	-	9 596	-
	2 224 608	2 076 300	2 725 611	2 814 008	(1 984)	(2 833)	4 948 235	4 887 475	4 685 075
Quotes-parts pour le financement des activités de l'agglomération	2 009 886	2 007 250	-	-	(2 009 886)	(2 007 250)	-	-	-
Excédent avant financement et affectations	678 239	1 043 410	348 655	200 238	-	-	1 026 894	1 243 648	1 007 135
Financement									
Remboursement de la dette à long terme	(408 144)	(407 602)	(123 048)	(127 246)	-	-	(531 192)	(534 848)	(495 961)
Affectations									
Activités d'investissement en immobilisations et en prêts	-	(6 468)	-	(4 968)	-	-	-	(11 436)	(10 531)
Excédent des activités de fonctionnement affecté	101 885	156 107	(15 640)	-	-	-	86 245	156 107	159 109
Réserves financières et fonds réservés	(327 017)	(316 843)	(297 652)	(358 990)	-	-	(624 669)	(675 833)	(437 312)
Charges constatées à taxer ou à pourvoir	(44 963)	(25 972)	87 685	95 330	-	-	42 722	69 358	28 419
	(270 095)	(193 176)	(225 607)	(268 628)	-	-	(495 702)	(461 804)	(260 315)
Excédent (déficit) des activités de fonctionnement à des fins fiscales de l'exercice	-	442 632	-	(195 636)	-	-	-	246 996	250 859

2. Ce tableau correspond à celui présenté à la section Introduction – Information financière de l'administration municipale, à la page IX du rapport financier annuel de 2020.

Tableau 3 – Excédent non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales
(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2018	2019	2020	2020	2020	2020
Revenus						
Taxes	3 482 078,4	3 554 283,0	3 661 050,5	3 679 476,4	(18 425,9)	3 679 476,4
Compensations tenant lieu de taxes	264 416,6	274 855,2	279 132,6	280 351,2	(1 218,6)	280 351,2
Quotes-parts	418 105,5	425 936,3	424 495,6	423 612,5	883,1	423 612,5
Transferts	283 068,2	358 667,5	825 161,9	540 128,9	285 033,0	621 899,2
Services rendus	313 509,8	313 994,8	281 776,8	368 731,8	(86 955,0)	369 923,5
Imposition de droits	318 972,4	369 331,9	342 278,0	278 625,3	63 652,7	278 625,3
Amendes et pénalités	189 033,7	179 462,7	129 092,7	218 578,1	(89 485,4)	218 578,1
Intérêts	160 801,0	172 725,6	148 581,5	167 028,0	(18 446,5)	167 028,0
Autres revenus	52 145,7	42 953,1	39 553,8	18 597,2	20 956,6	21 310,1
Total – Revenus	5 482 131,3	5 692 210,1	6 131 123,4	5 975 129,4	155 994,0	6 060 804,3
Charges de fonctionnement						
Administration générale	673 532,2	701 589,3	747 464,7	797 769,5	50 304,8	885 791,9
Sécurité publique	1 077 331,0	1 096 757,6	1 187 618,1	1 070 543,0	(117 075,1)	1 064 739,7
Transport	1 016 709,2	1 023 479,6	1 107 712,7	1 166 672,1	58 959,4	1 176 302,6
Hygiène du milieu	466 652,2	442 469,0	471 117,4	456 812,6	(14 304,8)	448 505,3
Santé et bien-être	94 991,8	123 977,4	147 556,7	175 857,9	28 301,2	202 107,8
Aménagement, urbanisme et développement	200 722,2	278 219,1	234 531,3	246 767,3	12 236,0	283 733,3
Loisirs et culture	597 209,8	617 600,2	594 778,4	612 652,6	17 874,2	608 606,0
Frais de financement	397 165,8	400 983,1	396 696,3	421 159,4	24 463,1	418 259,4
Total – Charges de fonctionnement	4 524 314,2	4 685 075,3	4 887 475,6	4 948 234,4	60 758,8	5 088 046,0
Financement						
Remboursement de la dette à long terme	473 755,5	495 960,9	534 848,0	531 192,6	(3 655,4)	531 192,6
Affectations						
Activités d'investissement en immobilisations et en prêts	17 704,0	10 531,2	11 436,0	-	(11 436,0)	2 757,4
Excédent des activités de fonctionnement affecté	(117 979,3)	(159 110,3)	(156 106,6)	(86 244,9)	69 861,7	(140 466,5)
Réserves financières et fonds réservés	354 485,8	437 311,8	675 832,3	624 668,7	(51 163,6)	621 996,2
Montant à pourvoir dans le futur	17 157,5	(28 418,0)	(69 358,1)	(42 721,4)	26 636,7	(42 721,4)
Total – Affectations	271 368,0	260 314,7	461 803,6	495 702,4	33 898,8	441 565,7
Excédent non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales	212 693,6	250 859,2	246 996,2	-	246 996,2	-

Activités de fonctionnement – Analyse des résultats

2020

Analyse des revenus
par objets

Analyse des charges
par secteurs d'activités

Autres charges
corporatives –
Financement et autres
charges

Analyses complémentaires



ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT – ANALYSE DES RÉSULTATS DE 2020

La présente section comprend 4 parties, soit une analyse détaillée des revenus par objets, une analyse des dépenses par secteurs d'activités, une analyse des charges de financement corporatives et autres charges ainsi que des analyses complémentaires de certaines charges par objets.

Les charges de fonctionnement à des fins fiscales, les frais de financement et les affectations sont regroupés par secteurs d'activités afin de permettre une reddition de comptes financière sur la même base que celle établie pour la production du budget de 2020.

La figure 2 permet de faire le lien entre les données à des fins fiscales présentées dans le rapport financier annuel de 2020 (tableaux 2 et 3), tel que l'exige le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), et la présentation budgétaire de 2020 (tableau 4), élaborée en fonction des secteurs d'activités, et ce, tel que l'ont adoptée les instances de la Ville.

Figure 2 – Conciliation des données financières à des fins fiscales du rapport financier annuel et du budget de 2020

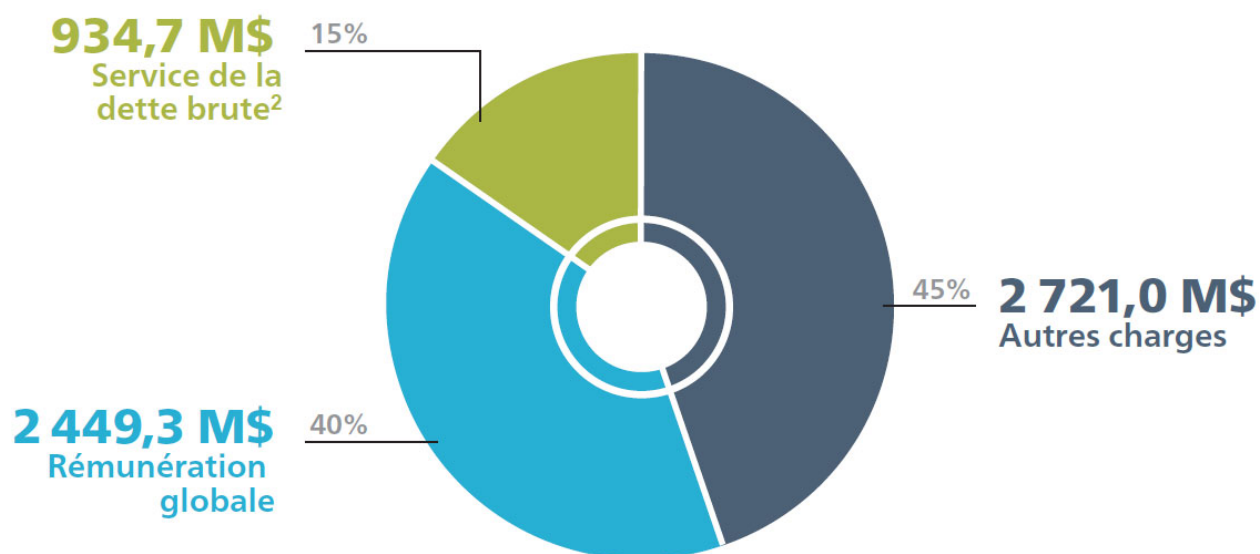
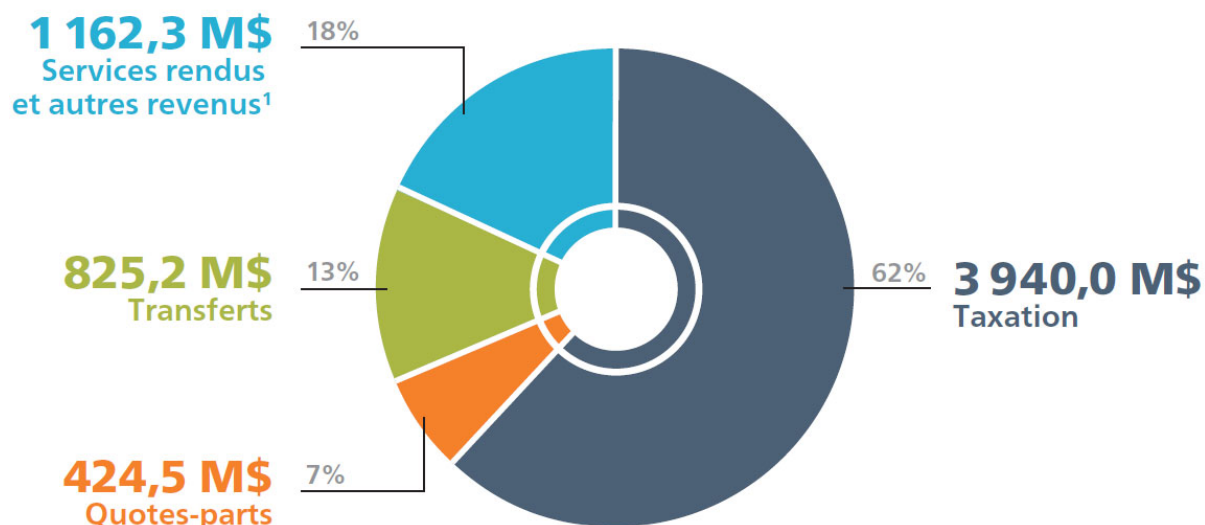
		Rapport financier	Ajustements	Présentation budgétaire
Revenus	Revenus	6 131,1 M\$	-	6 131,1 M\$
	Affectations des revenus	-	220,9 M\$	220,9 M\$
	Total	6 131,1 M\$	220,9 M\$	6 352,0 M\$
Charges	Charges de Fonctionnement ¹	5 422,3 M\$	-	5 422,3 M\$
	Affectations de charges	461,8 M\$	220,9 M\$	682,7 M\$
	Total	5 884,1 M\$	220,9 M\$	6 105,0 M\$
Excédent		247,0 M\$	-	247,0 M\$

1. Comprend les charges de fonctionnement à des fins fiscales et le financement.

Tableau 4 – Excédent non consolidé des activités de fonctionnement par secteurs d'activités
(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2018	2019	2020	2020	2020	2020
Revenus						
Taxes	3 482 078,4	3 554 283,0	3 661 050,5	3 679 476,4	(18 425,9)	3 679 476,4
Compensations tenant lieu de taxes	264 416,7	274 855,3	279 132,6	280 351,2	(1 218,6)	280 351,2
Quotes-parts	418 105,5	425 936,3	424 495,7	423 612,5	883,2	423 612,5
Transferts	283 067,9	358 667,4	825 162,0	540 128,9	285 033,1	621 899,2
Services rendus	313 509,9	313 994,7	281 776,8	368 731,8	(86 955,0)	369 923,5
Imposition de droits	318 972,4	369 331,9	342 278,0	278 625,3	63 652,7	278 625,3
Amendes et pénalités	189 033,7	179 462,8	129 092,7	218 578,1	(89 485,4)	218 578,1
Intérêts	160 801,1	172 725,6	148 581,6	167 028,0	(18 446,4)	167 028,0
Autres revenus	52 145,7	42 953,1	39 553,7	18 597,2	20 956,5	21 310,1
Affectation de revenus	158 136,6	226 496,9	220 936,8	192 835,3	28 101,5	247 056,9
Total – Revenus	5 640 267,9	5 918 707,0	6 352 060,4	6 167 964,7	184 095,7	6 307 861,2
Charges par secteurs d'activités						
Services administratifs	191 026,8	190 587,2	201 781,7	215 301,0	13 519,3	212 635,3
Sécurité publique	1 012 981,1	1 037 098,6	1 136 479,3	1 012 131,2	(124 348,1)	1 008 304,1
Services institutionnels	340 566,2	357 698,4	346 655,5	369 839,2	23 183,7	351 284,9
Mobilité et attractivité	429 637,2	494 508,5	484 321,8	492 200,6	7 878,8	480 601,9
Qualité de vie	431 907,9	479 446,4	507 798,0	534 599,2	26 801,2	587 400,9
Service aux citoyens	209 534,7	215 574,6	206 974,5	213 815,2	6 840,7	218 721,8
Arrondissements	885 754,2	916 870,0	882 366,1	924 691,6	42 325,5	934 397,2
Total – Charges par secteurs d'activités	3 501 408,1	3 691 783,7	3 766 376,9	3 762 578,0	(3 798,9)	3 793 346,1
Charges de financement corporatives						
Service de la dette brute	763 845,9	780 813,7	762 212,1	839 065,2	76 853,1	836 165,2
Paieement comptant d'immobilisations	379 198,4	454 851,5	694 277,0	631 618,8	(62 658,2)	631 703,7
Total – Charges de financement	1 143 044,3	1 235 665,2	1 456 489,1	1 470 684,0	14 194,9	1 467 868,9
Autres charges corporatives						
Dépenses communes	174 462,8	135 702,0	193 804,5	198 311,6	4 507,1	312 545,3
Dépenses de contributions	652 895,1	647 284,2	729 308,5	777 218,7	47 910,2	777 516,7
Total – Autres charges corporatives	827 357,9	782 986,2	923 113,0	975 530,3	52 417,3	1 090 062,0
Élimination des transactions internes et interentités	(44 236,0)	(42 587,3)	(40 914,8)	(40 827,6)	87,2	(43 415,8)
Total des charges de fonctionnement, du financement et des affectations	5 427 574,3	5 667 847,8	6 105 064,2	6 167 964,7	62 900,5	6 307 861,2
Excédent non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales	212 693,6	250 859,2	246 996,2	-	246 996,2	-

Graphique 2 – Sommaire des revenus et des charges



1. Comprend les affectations de revenus, pour 220,9 M\$.
2. Comprend les frais de financement, le remboursement de la dette à long terme et le remboursement de capital sur les emprunts contractés pour le financement à long terme de dépenses de fonctionnement.

Activités de fonctionnement – Analyse des résultats

2020

Analyse des revenus par objets



ANALYSE DES REVENUS PAR OBJETS

Les revenus de 2020, incluant les affectations de revenus, s'élèvent à 6,4 G\$, pour un écart favorable de 184,1 M\$ par rapport au budget original.

Tableau 5 – Sommaire des revenus

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2018	2019	2020	2020	2020	2020
Revenus						
Taxes	3 482 078,4	3 554 283,0	3 661 050,5	3 679 476,4	(18 425,9)	3 679 476,4
Compensations tenant lieu de taxes	264 416,7	274 855,3	279 132,6	280 351,2	(1 218,6)	280 351,2
Quotes-parts	418 105,5	425 936,3	424 495,7	423 612,5	883,2	423 612,5
Transferts	283 067,9	358 667,4	825 162,0	540 128,9	285 033,1	621 899,2
Services rendus	313 509,9	313 994,7	281 776,8	368 731,8	(86 955,0)	369 923,5
Imposition de droits	318 972,4	369 331,9	342 278,0	278 625,3	63 652,7	278 625,3
Amendes et pénalités	189 033,7	179 462,8	129 092,7	218 578,1	(89 485,4)	218 578,1
Intérêts	160 801,1	172 725,6	148 581,6	167 028,0	(18 446,4)	167 028,0
Autres revenus	52 145,7	42 953,1	39 553,7	18 597,2	20 956,5	21 310,1
Affectations de revenus	158 136,6	226 496,9	220 936,8	192 835,3	28 101,5	247 056,9
Total – Revenus	5 640 267,9	5 918 707,0	6 352 060,4	6 167 964,7	184 095,7	6 307 861,2

TAXES

Les taxes foncières municipales, basées sur la valeur des immeubles, représentent la principale source de revenus de la Ville de Montréal.

Tableau 6 – Taxes

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2018	2019	2020	2020	2020	2020
Taxes						
Taxes générales	2 758 582,7	2 775 694,5	2 874 198,6	2 891 233,0	(17 034,4)	2 891 233,0
Taxes de secteurs	244 881,5	253 918,6	261 340,2	259 003,3	2 336,9	259 003,3
Taxes sur une autre base – Autres	13 572,4	13 748,4	14 950,8	14 934,2	16,6	14 934,2
Taxes, compensation et tarification	117 192,2	116 128,8	102 925,4	104 933,7	(2 008,3)	104 933,7
Taxe relative au financement de la contribution ARTM	-	11 006,6	11 104,8	11 307,3	(202,5)	11 307,3
Taxes spéciales	347 849,6	383 786,1	396 530,7	398 064,9	(1 534,2)	398 064,9
Total – Taxes	3 482 078,4	3 554 283,0	3 661 050,5	3 679 476,4	(18 425,9)	3 679 476,4

Les revenus de taxes pour l'année 2020 ont atteint 3,7 G\$, produisant un écart défavorable de 18,4 M\$, soit 0,5 % des sommes prévues au budget. Cela est principalement dû au fait que la croissance immobilière a été un peu plus faible que prévu et, qu'en moyenne, la fin des travaux de différents projets a été retardée.

COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES

Ces revenus proviennent des compensations devant être payées par les propriétaires d'immeubles exempts de taxes foncières. À titre d'exemple, les immeubles appartenant aux gouvernements canadien et québécois, les immeubles du réseau de la santé et des services sociaux et du réseau de l'éducation, et ceux dont le propriétaire est mandataire de la Couronne, chef de l'État canadien, sont visés par différentes lois prévoyant le paiement de compensations.

Tableau 7 – Compensations tenant lieu de taxes

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2018	2019	2020	2020	2020	2020
Compensations tenant lieu de taxes						
Gouvernement du Québec	212 906,8	220 389,7	223 702,1	225 463,9	(1 761,8)	225 463,9
Gouvernement du Canada	35 859,1	39 128,9	39 400,2	39 443,5	(43,3)	39 443,5
Organismes municipaux	13 601,1	13 238,6	14 001,6	13 230,1	771,5	13 230,1
Autres organismes compensables	2 049,7	2 098,1	2 028,7	2 213,7	(185,0)	2 213,7
Total – Compensations tenant lieu de taxes	264 416,7	274 855,3	279 132,6	280 351,2	(1 218,6)	280 351,2

Les revenus provenant des compensations tenant lieu de taxes se sont élevés à 279,1 M\$, générant un écart négatif de 1,2 M\$, ou de 0,4 %, avec le budget. Cet écart peu important est grandement lié à un revenu moins élevé que prévu lors de l'achèvement d'un grand projet universitaire (catégorie « Gouvernement du Québec »). Inversement, un revenu plus élevé que prévu a émané d'un projet de la STM (catégorie « Organismes municipaux »).

QUOTES-PARTS

Les dépenses d'agglomération sont financées par des quotes-parts exigées des municipalités liées, tel que le précise l'article 118.79 de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (RLRQ, c. E-20.001, ci-après la « Loi »). Une fois ces dépenses déterminées, les villes liées prélèvent les sommes qui leur reviennent, selon leurs propres orientations fiscales.

La Ville de Montréal, en tant que ville liée, participe aussi au financement des dépenses d'agglomération par le paiement de quotes-parts. Celles-ci ont totalisé plus de 2,0 G\$ en 2020, soit 2,6 M\$ de moins que les prévisions. Cette charge a été financée, principalement, par les taxes et compensations tenant lieu de taxes perçues pour l'exercice.

Le montant global que la Ville de Montréal a perçu en 2020 auprès des autres villes liées, aussi appelées villes reconstituées, se chiffre à 424,5 M\$, soit 0,9 M\$ de plus que le budget original de 423,6 M\$. Ces autres villes liées sont :

- Baie-D'Urfé
- Beaconsfield
- Côte-Saint-Luc
- Dollard-Des Ormeaux
- Dorval
- Hampstead
- L'Île-Dorval
- Kirkland
- Mont-Royal
- Montréal-Est
- Montréal-Ouest
- Pointe-Claire
- Senneville
- Sainte-Anne-de-Bellevue
- Westmount

Tableau 8 – Quotes-parts des villes reconstituées
(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2018	2019	2020	2020	2020	2020
Quotes-parts des villes reconstituées						
Dépenses générales	374 024,0	366 945,9	374 656,0	374 656,1	(0,1)	374 656,1
Alimentation en eau potable	11 906,2	11 732,8	13 273,2	12 582,7	690,5	12 582,7
Service de l'eau	22 644,4	23 479,7	24 136,6	24 136,5	0,1	24 136,5
Dettes de la voirie artérielle (2006-2008)	1 672,1	427,4	417,5	417,5	-	417,5
Service des premiers répondants	1 374,5	1 311,0	1 490,3	1 490,3	-	1 490,3
Tarifaire (compteurs d'eau)	286,1	209,4	217,5	24,8	192,7	24,8
Déficit - Exercices antérieurs	-	14 752,9	2 714,7	2 714,7	-	2 714,7
Financement des investissements admissibles à la TECQ	3 919,3	4 198,0	4 242,6	4 242,6	-	4 242,6
Financement des investissements admissibles au FCCQ	2 278,9	2 879,2	3 347,3	3 347,3	-	3 347,3
Total – Quotes-parts des villes reconstituées	418 105,5	425 936,3	424 495,7	423 612,5	883,2	423 612,5

La section qui suit explique brièvement les différentes quotes-parts perçues par le conseil d'agglomération. Une distinction est apportée entre les quotes-parts générales, qui financent la plus grande partie des dépenses, et les quotes-parts spécifiques, destinées au financement d'activités précises, notamment tout ce qui concerne la gestion de l'eau.

LES QUOTES-PARTS GÉNÉRALES

Les quotes-parts générales servent au financement des charges relevant des compétences d'agglomération, à l'exception de celles qui font déjà l'objet de quotes-parts spécifiques. Elles sont évidemment les plus importantes parmi l'ensemble des quotes-parts. Conformément à la Loi, ces charges sont réparties entre les municipalités liées en proportion de leur potentiel fiscal respectif, établi conformément aux règles fixées par le gouvernement du Québec.

À moins de circonstances exceptionnelles, les quotes-parts générales sont définitives, de sorte qu'il n'y a pas d'écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats financiers, hormis les écarts dus à l'arrondissement des données dans les différents systèmes financiers de la Ville.

LES QUOTES-PARTS SPÉCIFIQUES

Il existe 8 quotes-parts spécifiques, dont 5 financent l'ensemble des coûts de l'eau pour l'agglomération : les quotes-parts pour l'alimentation en eau potable, les quotes-parts pour le service de l'eau, les quotes-parts tarifaires pour les compteurs d'eau ainsi que celles pour les travaux admissibles au Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) et au Programme d'aide financière Fonds Chantiers Canada-Québec (FCCQ). Les 3 quotes-parts restantes financent d'autres coûts spécifiques assumés par l'agglomération, soit le service des premiers répondants, les dettes de la voirie artérielle et le déficit constaté des exercices antérieurs.

Les quotes-parts pour l'alimentation en eau potable

Les coûts associés aux activités de production et de distribution de l'eau potable sont partagés entre les villes liées en fonction de leur consommation réelle respective. Aussi, les quotes-parts spécifiques pour l'alimentation en eau potable sont basées sur des estimations, à la fois, du volume d'eau consommée et du tarif au mètre cube. Au terme de chaque exercice financier, un tarif final est calculé en fonction des coûts réels et de la production réelle d'eau potable. Les quotes-parts spécifiques exigées des municipalités sont alors ajustées à la lumière de ces données réelles, incluant les frais d'intérêt lorsqu'il y a lieu.

Somme toute, les écarts de fin d'exercice s'expliquent par la combinaison de 2 facteurs : le volume d'eau réellement consommé dans l'ensemble des villes reconstituées et le tarif final par rapport au tarif provisoire établi au moment du budget. En 2020, les revenus de l'exercice ont affiché un écart de 0,7 M\$ par rapport aux prévisions.

Les quotes-parts pour le service de l'eau

Les autres charges reliées au service de l'eau sont également financées par des quotes-parts spécifiques. Ces charges sont réparties entre les villes liées selon le même mode que celui des quotes-parts générales, à savoir le potentiel fiscal. Aussi, tout comme ces dernières, en l'absence de circonstances

exceptionnelles, il n’y a pas d’écart entre les prévisions et les résultats pour ces quotes-parts, hormis les écarts dus à l’arrondissement des données dans les systèmes financiers de la Ville.

Les quotes-parts pour les dettes de la voirie artérielle (2006-2008)

Ces quotes-parts servent au financement des dettes relatives aux travaux d’immobilisations effectués sur les voies de circulation composant le réseau artériel, au cours des exercices de 2006, 2007 et 2008. Les villes liées où des travaux de voirie artérielle ont été effectués et qui ont conservé un solde impayé assument donc les charges relatives aux dettes restantes au moyen de quotes-parts.

Étant donné qu’il s’agit d’un service de dette avec des annuités déjà calculées pour chacune des villes, on n’observe aucun écart entre les prévisions budgétaires et les résultats financiers.

Les quotes-parts pour le service des premiers répondants

La sécurité publique est une compétence d’agglomération, à l’exception du service des premiers répondants sur le territoire de Côte-Saint-Luc, qui assume localement le financement de son propre service de premiers répondants (RLRQ, c. E-20.001, article 28.1). Pour cette raison, les activités associées au service des premiers répondants font l’objet de quotes-parts spécifiques, dont la Ville de Côte-Saint-Luc est exclue.

Les charges nettes des subventions prévues pour le service des premiers répondants sur l’île de Montréal sont réparties entre les villes liées en proportion du potentiel fiscal respectif des villes liées, en excluant celui de Côte-Saint-Luc. Tout comme les quotes-parts générales, celles des premiers répondants sont définitives, de sorte qu’il n’y a pas d’écarts entre les prévisions et les résultats.

Les quotes-parts tarifaires pour les compteurs d’eau

L’alimentation en eau relève du conseil d’agglomération, notamment la mesure de la consommation de l’eau dans les bâtiments utilisés en partie ou en totalité à des fins non résidentielles. Or, l’agglomération délègue aux municipalités liées les activités de mise en conformité des entrées d’eau, ainsi que d’installation, de lecture, de diagnostic, de réparation et d’entretien des compteurs.

Les quotes-parts tarifaires pour les compteurs d’eau permettent donc d’assumer les coûts de ces activités déléguées, de même que le coût des compteurs. Conséquemment, les prévisions budgétaires sont directement liées au nombre de compteurs que l’agglomération estime installer au cours de l’exercice.

Pour 2020, l’écart favorable de 0,2 M\$ témoigne de l’achat et de l’installation d’un nombre de compteurs plus élevé que prévu dans les villes reconstituées.

Les quotes-parts pour le déficit des exercices antérieurs

En 2020, l'agglomération de Montréal a prélevé des quotes-parts spécifiques de 15,6 M\$ pour combler le déficit des exercices antérieurs. Le remboursement du déficit entre les villes suit les mêmes règles que celles des quotes-parts générales, c'est-à-dire en fonction de leur potentiel fiscal respectif, conformément aux règles prescrites par le gouvernement. La part assumée par l'ensemble des villes reconstituées s'élevait à 2,7 M\$, tandis que celle assumée par la Ville de Montréal était de 12,9 M\$.

Les quotes-parts pour le financement des investissements admissibles au Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) et au Fonds Chantiers Canada-Québec (FCCQ)

Depuis 2006, les villes liées doivent se partager le financement de travaux effectués sur les infrastructures d'approvisionnement en eau et de traitement de l'eau. Certains de ces travaux sont admissibles à des programmes de subvention, tels que ceux de la TECQ et du FCCQ. Les villes liées doivent choisir annuellement de payer comptant leur part des dépenses pour les travaux effectués l'année précédente ou d'en étaler le paiement sur 20 ans, en s'acquittant d'une quote-part spécifique à cet effet.

Tout comme les dettes de la voirie artérielle, les quotes-parts spécifiques de la TECQ et du FCCQ constituent un service de dette à la charge des villes concernées, en fonction d'annuités déjà calculées. En conséquence, il n'existe pas d'écart entre les prévisions et les résultats de fin d'exercice, hormis ceux attribuables à l'arrondissement des données dans les systèmes financiers.

TRANSFERTS

Les revenus de transferts représentent des sommes reçues des gouvernements supérieurs sous forme de subventions. Règle générale, ces subventions sont liées à des ententes de partage, donc destinées à des fins précises, mais il existe aussi des transferts de droits, qui sont des sommes versées à la Ville sans être associées à des activités précises.

Tableau 9 – Transferts

(en milliers de dollars)

	2018	Réel 2019	2020	Budget original 2020	Écart 2020	Budget modifié 2020
Transferts						
Contribution au service de la dette	30 745,0	25 448,2	22 460,7	23 067,0	(606,3)	23 067,0
Compensation relative au pacte fiscal	-	-	14 637,6	14 400,0	237,6	14 400,0
CMM	37 603,0	42 988,3	43 275,9	58 250,0	(14 974,1)	58 250,0
AccèsLogis	978,2	28 106,1	46 318,2	62 400,0	(16 081,8)	61 500,0
Gestion des matières résiduelles	37 343,5	40 895,8	43 382,8	39 159,7	4 223,1	39 159,7
Rénovation urbaine	10 021,5	7 781,8	5 482,1	15 404,0	(9 921,9)	15 404,0
Développement économique local	8 936,6	20 754,7	19 523,4	-	19 523,4	15 464,2
Sécurité publique (police)	8 126,0	14 277,0	5 432,1	14 487,5	(9 055,4)	14 562,5
Lutte contre la pauvreté	8 884,2	7 946,2	9 632,9	10 000,0	(367,1)	9 632,9
Projet des premiers répondants	7 945,8	7 869,4	9 423,7	7 265,9	2 157,8	9 156,0
Loisirs et culture	18 054,3	13 218,6	12 172,4	5 350,3	6 822,1	10 293,5
Violence conjugale	1 758,8	1 483,4	1 848,4	5 106,3	(3 257,9)	5 106,3
Projets « Montréal 2025 »	-	356,8	-	-	-	-
Réflexe Montréal – Volet inconditionnel	86 474,2	88 636,7	93 068,5	93 500,0	(431,5)	93 500,0
Réflexe Montréal – Développement économique	8 389,4	25 472,5	44 160,8	20 000,0	24 160,8	44 160,8
Programmes de financements pluriannuels	8 723,4	13 535,5	16 603,7	14 981,3	1 622,4	14 981,3
Autres	9 084,0	19 896,4	437 738,8	156 756,9	280 981,9	193 261,0
Total – Transferts	283 067,9	358 667,4	825 162,0	540 128,9	285 033,1	621 899,2

Les revenus de transferts sont en hausse de 285,0 M\$ par rapport au budget original, pour s'établir à 825,2 M\$. Cette hausse de revenus s'explique principalement par :

- une baisse globale de 31,1 M\$ des subventions reçues pour le programme AccèsLogis, s'expliquant par des baisses de subventions, soit de 16,1 M\$ en provenance du gouvernement du Québec et de 15,0 M\$ en provenance de la Communauté métropolitaine de Montréal. Ces subventions sont versées en fonction de l'avancement des travaux;
- un excédent de 4,2 M\$ lié à la gestion des matières résiduelles, qui s'explique par la compensation de Recyc-Québec pour la collecte sélective ainsi que par la hausse des redevances sur l'élimination des matières résiduelles en raison de la bonne performance de la Ville pour la gestion des matières organiques;
- une baisse de revenus de 9,9 M\$ liée aux programmes de rénovation urbaine (Rénovation Québec, Programme d'amélioration des maisons d'hébergement, Programme d'adaptation à domicile, etc.), en raison d'un volume moins élevé de demandes;

- un écart favorable de 19,5 M\$, pour le développement économique local, qui s'explique principalement par des revenus en provenance du gouvernement du Québec en fonction de l'avancement des travaux ou par des contributions versées pour le Fonds de développement des territoires 5,3 M\$, pour l'entente relative au Fonds régions et ruralité 6,9 M\$, pour le développement de l'îlot central du site du Technopôle Angus 2,5 M\$ et pour la réhabilitation de terrains dans l'est de Montréal 2,3 M\$;
- un revenu moindre que prévu à la sécurité publique de façon temporaire attribuable à la modification de la méthode de comptabilisation en raison de la non-conformité du critère d'autorisation d'un transfert permettant sa constatation, pour 9,7 M\$: programme Projet ACCEF (Actions concertées contre les crimes économiques et financiers), ACCES (Actions concertées pour contrer les économies souterraines) et ACCES Cannabis. Cette diminution a été légèrement compensée par des subventions non prévues au budget en provenance du Fonds d'action contre la violence liée aux armes à feu et aux gangs du gouvernement du Canada, pour 0,5 M\$, et du Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits - Les Survivantes, pour 0,1 M\$;
- une hausse de 6,8 M\$ des subventions liées aux loisirs et à la culture, principalement pour les projets réalisés en 2020 en matière d'intégrations de personnes immigrantes, selon l'entente conclue avec le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI), pour 4,6 M\$, et pour des transferts concernant l'Entente sur le développement culturel, pour 1,9 M\$;
- un déficit budgétaire de 3,3 M\$ relatif à la subvention du ministère de la Justice du Québec (MJQ) pour les cas de violence conjugale occasionné par le report d'une subvention potentielle de 3,0 M\$ destinée au traitement de 3 000 dossiers ainsi que par un nombre réel d'infractions (dossiers ouverts) en matière de violence conjugale moindre que le nombre minimum de dossiers prévu à l'entente avec le MJQ. Cette situation s'explique par le fait que les signalements auraient été moins nombreux durant la pandémie plutôt que par une diminution de la violence conjugale;
- un écart favorable de 23,7 M\$ résultant d'une augmentation des dépenses admissibles à l'entente d'aide financière pour la mise en œuvre de la stratégie de développement économique de la Ville de Montréal issue de l'entente Réflexe Montréal;
- un écart favorable de 281,0 M\$ qui s'explique principalement par une aide financière du gouvernement du Québec aux municipalités, associée à la COVID-19 pour les années 2020-2021, pour 263,5 M\$, par une aide financière de 10,0 M\$ du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques visant à compenser les dépenses admissibles du projet du Parc d'entreprises de la Pointe-Saint-Charles, dans le cadre du programme de réhabilitation des terrains contaminés Revi-Sols, par une aide estimée à 2,6 M\$ du ministère de la Sécurité publique pour les mesures d'urgence liées aux crues printanières de 2020 et par une subvention du gouvernement fédéral se rapportant à la légalisation du cannabis, pour 2,1 M\$.

SERVICES RENDUS

Ces revenus comprennent l'ensemble des montants provenant d'organismes municipaux pour des services rendus sur une base contractuelle ou ponctuelle, en vertu d'ententes intermunicipales et lors de cas d'urgence. De plus, cette rubrique comprend l'ensemble des revenus associés aux services rendus à des gouvernements ou à leurs entreprises et à des tiers.

Tableau 10 – Services rendus

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2018	2019	2020	2020	2020	2020
Services rendus						
Services rendus aux organismes municipaux	8 481,0	8 627,1	8 814,2	8 762,5	51,7	8 762,5
Autres services rendus	305 028,9	305 367,6	272 962,6	359 969,3	(87 006,7)	361 161,0
Total – Services rendus	313 509,9	313 994,7	281 776,8	368 731,8	(86 955,0)	369 923,5

Les revenus de 281,8 M\$ des services rendus sont en baisse de 87,0 M\$ par rapport au budget original. Cet écart s'explique notamment par :

- un déficit de 34,7 M\$ lié aux revenus des stationnements et des parcomètres et s'expliquant par des recettes moins élevées que prévu, principalement imputable aux effets de la pandémie sur la fréquentation des rues commerciales (21,1 M\$), à la création de corridors sanitaires retranchant des espaces tarifés (6,9 M\$), à des congés de tarification (2,5 M\$) et au report de l'application des nouveaux tarifs anticipés au budget (1,6 M\$);
- une baisse de revenus de 24,7 M\$ à l'Espace pour la vie, se répartissant comme suit : le Jardin botanique pour 11,0 M\$, le Biodôme pour 11,1 M\$ et le Planétarium pour 2,6 M\$. Cette baisse marquée est attribuable à la fermeture des installations au printemps et à l'automne, à la perte de la clientèle touristique, à la baisse de la clientèle locale et scolaire, à la diminution imposée de la capacité d'accueil, au report de l'ouverture du Biodôme et à l'annulation de certains événements majeurs comme les Jardins de lumière, à l'automne;
- un déficit de 14,2 M\$ concernant majoritairement le ralentissement des activités qu'ont connu les services techniques et les travaux effectués par la Ville pour des tiers pendant la pandémie, notamment : 4,8 M\$ pour le réseau des conduits souterrains, 2,0 M\$ pour les grands projets comme le REM, l'échangeur Turcot, l'axe Champlain-A15, etc., 3,2 M\$ concernant la commercialisation des services policiers, 1,8 M\$ pour les études et travaux menés par les arrondissements et 1,5 M\$ pour le matériel roulant;
- un écart défavorable de 6,3 M\$ pour les prêts d'employés et les libérations syndicales, lié principalement à l'entente conclue avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) et à des prêts et libérations moindres que prévu;

- des recettes moindres que prévu de 7,5 M\$ en provenance des arrondissements pour les droits d'entrée aux installations (1,2 M\$), les inscriptions et les abonnements (2,6 M\$), les bibliothèques (0,2 M\$) et les locations de salle et d'installations récréatives (3,5 M\$);
- des revenus déficitaires de 2,9 M\$ relatifs aux activités de la société BIXI, en raison de la pandémie;
- une baisse de revenus de location de 2,3 M\$, attribuable à la fermeture des installations sportives;
- un déficit de 2,2 M\$ lié aux réclamations et à la récupération de frais, dont 0,9 M\$ en règlements de litige, 0,6 M\$ pour le contrôle des rejets des eaux usées, 0,4 M\$ concernant la suspension des activités de la navette fluviale et 0,3 M\$ en pénalités sur contrat.

Cette baisse est contrebalancée par des hausses de revenus, soit :

- une augmentation de 7,0 M\$ des revenus, attribuable à l'occupation du domaine public dans les arrondissements, qui s'explique notamment par une demande de permis pour des projets de plus grande ampleur et de plus longue durée que prévu;
- des revenus supplémentaires de 1,2 M\$ en provenance des arrondissements relativement au nombre de vignettes de stationnement et à leur tarification, compensant en partie le déficit attribuable à la baisse de revenus des stationnements et des parcomètres.

IMPOSITION DE DROITS

La Ville de Montréal impose des droits sur les mutations immobilières et perçoit également des revenus pour la délivrance de licences et permis divers.

Tableau 11 – Imposition de droits

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2018	2019	2020	2020	2020	2020
Imposition de droits						
Licences et permis	65 422,7	55 956,5	53 409,1	29 494,4	23 914,7	29 494,4
Droits sur les mutations immobilières	253 549,7	313 375,4	288 868,9	249 130,9	39 738,0	249 130,9
Total – Imposition de droits	318 972,4	369 331,9	342 278,0	278 625,3	63 652,7	278 625,3

En 2020, les revenus de l'imposition de droits sont de 342,3 M\$, soit une augmentation de 63,7 M\$ par rapport au budget original. Cette hausse est attribuable à :

- un excédent de 23,9 M\$, découlant principalement des permis de construction et de modification délivrés par les arrondissements pour des projets immobiliers, tels que plusieurs tours d'habitation au centre-ville, la poursuite du développement de Griffintown, la rénovation et la construction de plusieurs établissements scolaires, etc.
- une augmentation de 39,7 M\$ des revenus des droits sur les mutations immobilières, en raison d'un marché immobilier relativement actif malgré la pandémie. Bien que le nombre de transactions ait baissé de 2 % par rapport à 2019, la facture moyenne a augmenté de 3,4 %, ce qui est attribuable à l'augmentation de la valeur moyenne des transactions effectuées. Par ailleurs, les transactions de très grande envergure se sont maintenues à peu près au même niveau que la moyenne des 3 dernières années, mais à un niveau moins élevé que celui de 2019.

AMENDES ET PÉNALITÉS

Cette rubrique regroupe les revenus des contraventions données par les policiers et les agents de stationnement en matière de circulation et de stationnement, ainsi que d'autres types d'infractions, à savoir les contraventions à la réglementation municipale (urbanisme, nuisance, prévention incendie, fausses alarmes, etc.), à diverses lois provinciales et au Code criminel.

Tableau 12 – Amendes et pénalités
(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original 2020	Écart 2020	Budget modifié 2020
	2018	2019	2020			
Amendes et pénalités						
Contraventions – Circulation et stationnement	168 130,6	158 658,6	117 606,2	195 590,4	(77 984,2)	195 590,4
Autres – Amendes et pénalités	20 903,1	20 804,2	11 486,5	22 987,7	(11 501,2)	22 987,7
Total – Amendes et pénalités	189 033,7	179 462,8	129 092,7	218 578,1	(89 485,4)	218 578,1

Les revenus d'amendes et de pénalités en 2020 s'élèvent à 129,1 M\$, un écart défavorable de 89,5 M\$ par rapport au budget original. Cet écart s'explique par les éléments suivants :

- un écart de 78,0 M\$ pour les revenus des contraventions en matière de circulation et de stationnement s'expliquant ainsi :
 - un écart défavorable de 57,9 M\$ pour les revenus des constats émis par les policiers et les agents de stationnement, essentiellement attribuable à un nombre moins élevé de constats émis en raison de la crise sanitaire liée à la COVID-19;
 - un écart défavorable de 20,1 M\$ pour les revenus issus des procédures de recouvrement en raison de la suspension par le ministre de la Justice et la juge en chef du Québec de tout délai et de toute nouvelle procédure en recouvrement, de mars à août 2020, à cause de la pandémie (arrêtés ministériels 2020-4251 et 2020-4303), reportant ainsi une partie de ces revenus;
- un écart de 11,5 M\$ pour les autres revenus d'amendes et de pénalités en matière de réglementation municipale, de lois provinciales et en vertu du Code criminel, qui s'explique de la même façon que ci-haut, soit :
 - un écart défavorable de 10,1 M\$ pour les revenus des constats émis, essentiellement dû à un nombre moins élevé de constats émis en cours d'année en raison de la crise sanitaire liée à la COVID-19;
 - un écart défavorable de 1,4 M\$ pour les revenus issus des procédures de recouvrement en raison de la suspension par le ministère de la Justice et la juge en chef du Québec de tout délai et de toute nouvelle procédure en recouvrement, de mars à août 2020, à cause de la pandémie (arrêtés ministériels 2020-4251 et 2020-4303), reportant ainsi une partie de ces revenus.

INTÉRÊTS

Ces revenus comprennent les intérêts sur les fonds d'amortissement, les intérêts sur l'encaisse et les autres intérêts, ainsi que les intérêts sur les arriérés de taxes.

Tableau 13 – Intérêts

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2018	2019	2020	2020	2020	2020
Intérêts						
Fonds d'amortissement	68 998,6	68 104,3	66 235,9	62 527,8	3 708,1	62 527,8
Encaisse et autres intérêts	75 839,3	90 100,4	64 861,6	91 116,0	(26 254,4)	91 116,0
Arriérés de taxes	15 963,2	14 520,9	17 484,1	13 384,2	4 099,9	13 384,2
Total – Intérêts	160 801,1	172 725,6	148 581,6	167 028,0	(18 446,4)	167 028,0

Les revenus d'intérêts totalisent 148,6 M\$, soit une baisse de 18,4 M\$ par rapport au budget original. Cette diminution est attribuable à :

- une diminution de revenus de 26,3 M\$ générée par des taux d'intérêt moindres que prévu pour les placements et par un report des échéances des taxes foncières et des quotes-parts.

Cette baisse est contrebalancée par des hausses de revenus, dont :

- des revenus supplémentaires de 3,7 M\$ produits par l'accroissement des placements du fonds d'amortissement. Le volume additionnel du fonds d'amortissement est requis pour assurer le remboursement de la dette à long terme qui est associé à la hausse du financement des dépenses en immobilisations;
- des revenus supplémentaires de 4,1 M\$ générés par des soldes de taxes foncières et de droits sur mutation immobilière beaucoup plus élevés que les années antérieures. Les procédures menant à la vente pour non-paiement de taxes ainsi que la tenue de cette vente permettent normalement de récupérer les soldes de factures qui sont devenus exigibles dans un exercice antérieur et qui demeurent impayés dans l'année courante. En 2020, les arrêtés ministériels 2020-014 et 2020-074 ont interdit aux municipalités la vente pour défaut de paiement de taxes. L'annulation de cette vente laisse des soldes impayés provenant d'années antérieures et génère des intérêts à percevoir.

AUTRES REVENUS

Cette rubrique comprend les revenus de cession d'éléments des actifs, les contributions des organismes municipaux et les revenus divers.

Tableau 14 – Autres revenus

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original 2020	Écart 2020	Budget modifié 2020
	2018	2019	2020			
Autres revenus						
Cession d'éléments d'actif	34 508,9	31 043,4	27 893,5	13 451,1	14 442,4	13 451,1
Autres	17 636,8	11 909,7	11 660,2	5 146,1	6 514,1	7 859,0
Total – Autres revenus	52 145,7	42 953,1	39 553,7	18 597,2	20 956,5	21 310,1

Les autres revenus s'élèvent à 39,6 M\$, soit une hausse de 21,0 M\$ par rapport au budget original. Cet écart s'explique principalement par les éléments suivants :

- un écart favorable de 14,9 M\$ pour la cession de terrains destinés à la revente, notamment la vente d'un terrain donnant sur la rue Saint-Jacques, pour 9,5 M\$, les droits de la Ville dans l'emphytéose sur la propriété sise au 2300, boulevard René-Lévesque Ouest, pour 3,7 M\$, et la vente d'un terrain à la Coopérative d'habitation de la Montagne verte à des fins de logements sociaux, pour 1,6 M\$;
- un écart défavorable de 0,4 M\$ pour la cession d'actifs à long terme, lié principalement à une diminution de ventes de véhicules occasionnée par la fermeture de l'encan pour plusieurs mois, pendant la période de confinement;
- un écart favorable de 2,1 M\$ lié à l'utilisation des fonds des parcs et des terrains de jeux et stationnements en provenance des arrondissements;
- un écart favorable de 1,5 M\$ dans les revenus, attribuable à des ententes de règlement en faveur de la Ville, à la suite des travaux de la commission Charbonneau;
- un écart favorable de 2,2 M\$ concernant l'amortissement de la provision pour la dévaluation des prêts aux OBNL;
- un écart favorable de 0,6 M\$ lié à des revenus encaissés en vertu d'ententes conclues avec divers partenaires (ARTM, Bell Canada, etc.) pour divers projets tels que : le réaménagement de la rue Sainte-Catherine Ouest, celui de la rue Peel, l'implantation du SRB Pie-IX, etc.

AFFECTATION DE REVENUS

Cette rubrique regroupe, d'une part, le financement provenant des excédents cumulés des années antérieures, des fonds réservés et des réserves financières et, d'autre part, les montants à pourvoir permis en vertu des dispositions de la comptabilité municipale du MAMH.

Tableau 15 – Affectation de revenus

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2018	2019	2020	2020	2020	2020
Affectation de revenus						
Financement à long terme – SOFIL-STM	6 790,0	5 829,8	26 923,7	84 000,2	(57 076,5)	84 000,2
Financement à long terme – Autres	26 358,7	54 548,2	30 897,8	-	30 897,8	-
Excédent de fonctionnement	81 979,3	74 693,5	88 181,2	33 959,6	54 221,6	80 241,2
Excédent de fonctionnement spécifique	-	71 416,8	12 925,4	12 925,4	-	12 925,4
Excédent de fonctionnement – Gestion de la dette	-	-	40 000,0	40 000,0	-	47 940,0
Excédent de fonctionnement – Élections	-	-	2 000,0	2 000,0	-	2 000,0
Excédent de fonctionnement – TVQ – Allègement	9 300,0	-	-	-	-	-
Excédent de fonctionnement – Régimes de retraite – Allègement	26 700,0	13 000,0	13 000,0	13 000,0	-	13 000,0
Affectation des réserves et fonds	7 008,6	7 008,6	7 008,7	6 950,1	58,6	6 950,1
Total – Affectation de revenus	158 136,6	226 496,9	220 936,8	192 835,3	28 101,5	247 056,9

Ces affectations, qui totalisent 220,9 M\$, affichent un écart favorable de 28,1 M\$ qui s'explique principalement par les éléments suivants :

- une affectation moindre de 57,0 M\$ en financement par emprunt de la contribution versée en 2020 par la Ville dans le cadre du programme de la SOFIL, compte tenu du ralentissement des investissements réalisés par la STM dans le cadre de son programme d'immobilisations;
- une affectation de 30,9 M\$ reflétant la décision de financer par emprunt certaines dépenses de fonctionnement, notamment:
 - des travaux d'une valeur de 4,2 M\$ pour la mise aux normes de la piscine Henri-Bourassa et le réaménagement extérieur du parc du même nom, dans le cadre du programme de maintien des infrastructures sportives et d'activités physiques;
 - des dépenses de 14,3 M\$ liées à la réalisation du Plan de gestion de la forêt urbaine, dans le cadre du plan d'action Canopée de la Ville de Montréal;
 - une affectation de 2,7 M\$ pour le financement par emprunt des contributions versées notamment à la Bibliothèque nationale du Québec et à divers organismes culturels, dans le cadre de l'entente MCC-Ville visant à favoriser l'accès aux arts, à la culture et à l'histoire;

- un financement par emprunt d'une contribution de 1,0 M\$ versée à Pointe-à-Callière pour le renouvellement de ses expositions permanentes, afin de maintenir le potentiel d'attraction touristique du secteur des musées et des centres d'exposition;
- une affectation de 1,2 M\$ pour le financement par emprunt de dépenses liées à l'acquisition et à la distribution d'outils de collecte de matières organiques, dans le cadre du programme de gestion des ordures ménagères et des matières résiduelles;
- une affectation de près de 1 M\$ pour le financement par emprunt des contributions versées à divers organismes voués au maintien du patrimoine architectural de Montréal, en vertu de l'entente MCC-Ville;
- des travaux majeurs de nature non capitalisable, pour 6,3 M\$, réalisés par les arrondissements, notamment pour l'entretien des infrastructures locales de voirie et des parcs;
- une affectation additionnelle de 54,2 M\$ reflétant un recours plus important aux excédents accumulés des exercices antérieurs de la Ville, pour financer principalement:
 - des dépenses additionnelles de l'ordre de 29 M\$ réalisées par les arrondissements et financées à même leurs excédents accumulés, notamment pour des projets d'aménagement urbain, pour des contributions financières à des organismes communautaires et de loisirs ainsi que pour la bonification des services de proximité destinés aux citoyens;
- des dépenses additionnelles de 25,2 M\$ réalisées par la Ville centre, notamment :
 - une somme additionnelle de 14,6 M\$ relative aux activités supplémentaires de chargement et de transport de la neige engendrées par des précipitations plus élevées que celles paramétrées à la dotation de base des arrondissements;
 - une affectation de 9,6 M\$ pour la radiation d'éléments d'actifs à la suite de la liquidation de la Société en commandite Stationnement Montréal, dont toutes les activités sont assumées par la nouvelle Agence de mobilité durable depuis 2019.

Activités de fonctionnement – Analyse des résultats

2020

Analyse des charges par
secteurs d'activités

Services administratifs

Sécurité publique

Services institutionnels

Mobilité et attractivité –
Global

Qualité de vie

Service aux citoyens

Arrondissements



ANALYSE DES CHARGES PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS

Tableau 16 – Charges par secteurs d'activités

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2018	2019	2020	2020	2020	2020
Services centraux						
Direction générale	19 618,6	18 721,8	26 505,3	22 547,2	(3 958,1)	27 647,2
Affaires juridiques	61 918,9	60 291,3	60 303,8	66 659,6	6 355,8	63 780,5
Finances	46 647,8	46 053,9	47 532,8	49 061,8	1 529,0	47 790,6
Ressources humaines	52 691,7	55 607,1	56 952,2	62 916,8	5 964,6	59 301,4
Bureau de l'inspecteur général	4 186,1	4 500,3	4 508,3	6 258,8	1 750,5	6 258,8
Commission de la fonction publique	624,5	351,7	336,7	740,7	404,0	740,7
Secrétariat de liaison	38,5	85,0	84,0	711,9	627,9	711,9
Vérificateur général	5 300,7	4 976,1	5 558,6	6 404,2	845,6	6 404,2
Total – Services administratifs	191 026,8	190 587,2	201 781,7	215 301,0	13 519,3	212 635,3
Police	667 783,8	681 243,8	709 077,9	665 264,1	(43 813,8)	661 154,1
Sécurité incendie	345 197,3	355 854,8	427 401,4	346 867,1	(80 534,3)	347 150,0
Total – Sécurité publique	1 012 981,1	1 037 098,6	1 136 479,3	1 012 131,2	(124 348,1)	1 008 304,1
Approvisionnement	21 957,5	28 483,1	24 109,7	25 906,0	1 796,3	25 553,7
Évaluation foncière	15 942,5	15 464,0	16 151,1	16 567,8	416,7	16 188,5
Gestion et planification immobilière	157 525,6	165 562,5	164 998,1	179 239,9	14 241,8	166 878,0
Greffe	28 359,0	29 283,0	29 363,5	31 896,6	2 533,1	31 219,7
Matériel roulant et ateliers	113 089,5	115 250,0	108 015,9	109 420,4	1 404,5	106 849,1
Performance organisationnelle	3 692,1	3 655,8	4 017,2	6 808,5	2 791,3	4 595,9
Total – Services institutionnels	340 566,2	357 698,4	346 655,5	369 839,2	23 183,7	351 284,9
Commission des services électriques	64 098,6	65 700,3	69 465,3	81 378,2	11 912,9	81 378,2
Eau	227 803,5	255 963,3	267 055,1	262 308,4	(4 746,7)	256 306,7
Grands parcs, mont Royal et sports	49 942,1	52 614,5	52 555,0	41 904,1	(10 650,9)	39 905,8
Infrastructures du réseau routier	37 541,7	36 017,0	36 494,2	37 154,5	660,3	35 737,2
Urbanisme et mobilité	50 251,3	84 213,4	58 752,2	69 455,4	10 703,2	67 274,0
Total – Mobilité et attractivité	429 637,2	494 508,5	484 321,8	492 200,6	7 878,8	480 601,9
Culture	67 339,5	64 330,7	61 456,1	65 833,1	4 377,0	62 271,2
Développement économique	61 725,8	92 832,9	93 643,7	61 775,9	(31 867,8)	98 634,2
Diversité et inclusion sociale	29 205,5	29 253,7	34 628,7	30 410,1	(4 218,6)	34 757,6
Environnement	174 877,9	146 736,3	169 013,9	151 858,5	(17 155,4)	150 411,9
Espace pour la vie	58 201,2	59 351,3	59 449,0	71 424,6	11 975,6	68 915,5
Habitation	40 558,0	86 941,5	89 606,6	153 297,0	63 690,4	172 410,5
Total – Qualité de vie	431 907,9	479 446,4	507 798,0	534 599,2	26 801,2	587 400,9
Concertation des arrondissements	101 971,1	104 827,5	98 409,6	93 159,4	(5 250,2)	102 864,0
Expérience citoyenne et communications	23 716,8	23 867,0	25 899,2	28 700,2	2 801,0	28 382,4
Technologies de l'information	83 846,8	86 880,1	82 665,7	91 955,6	9 289,9	87 475,4
Total – Service aux citoyens	209 534,7	215 574,6	206 974,5	213 815,2	6 840,7	218 721,8
Arrondissements	885 754,2	916 870,0	882 366,1	924 691,6	42 325,5	934 397,2
Total – Charges par secteurs d'activités	3 501 408,1	3 691 783,7	3 766 376,9	3 762 578,0	(3 798,9)	3 793 346,1

Activités de
fonctionnement –
Analyse des résultats

2020

Analyse des charges par
secteurs d'activités

Services administratifs



SERVICES ADMINISTRATIFS

Tableau 17 – Services administratifs

(en milliers de dollars)

		Réel		Budget original	Écart	Budget modifié
	2018	2019	2020	2020	2020	2020
Services administratifs						
Services de la direction générale						
Direction générale	19 618,6	18 721,8	26 505,3	22 547,2	(3 958,1)	27 647,2
Affaires juridiques	61 918,9	60 291,3	60 303,8	66 659,6	6 355,8	63 780,5
Finances	46 647,8	46 053,9	47 532,8	49 061,8	1 529,0	47 790,6
Ressources humaines	52 691,7	55 607,1	56 952,2	62 916,8	5 964,6	59 301,4
Autres services administratifs						
Bureau de l'inspecteur général	4 186,1	4 500,3	4 508,3	6 258,8	1 750,5	6 258,8
Commission de la fonction publique	624,5	351,7	336,7	740,7	404,0	740,7
Secrétariat de liaison	38,5	85,0	84,0	711,9	627,9	711,9
Vérificateur général	5 300,7	4 976,1	5 558,6	6 404,2	845,6	6 404,2
Total – Services administratifs	191 026,8	190 587,2	201 781,7	215 301,0	13 519,3	212 635,3

DIRECTION GÉNÉRALE

Sous l'autorité du comité exécutif, la Direction générale dirige l'ensemble des activités administratives de la Ville de Montréal, établit les priorités d'action, soutient le processus décisionnel des instances politiques et voit à la mise en œuvre de leurs décisions.

La Direction générale exerce un rôle de leadership, d'expertise et de coordination en matière de transition écologique et de résilience, d'innovation urbaine, de relations gouvernementales et municipales, de relations internationales, de contrôle interne, de lutte contre le racisme et les discriminations systémiques et, enfin, de suivi des projets et programmes d'immobilisations.

Tableau 18 – Direction générale

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2018	2019	2020	2020	2020	2020
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	14 047,7	13 682,8	16 427,0	16 071,3	(355,7)	16 114,0
Transport et communications	568,8	375,4	188,9	649,0	460,1	289,1
Services professionnels	862,7	1 650,2	1 591,6	1 352,0	(239,6)	2 075,9
Services techniques et autres	2 627,7	1 861,0	1 816,3	2 794,2	977,9	2 493,5
Location, entretien et réparation	278,6	92,8	62,3	155,2	92,9	112,3
Biens durables et non durables	229,0	162,0	100,5	179,2	78,7	159,0
Contributions à des organismes	941,8	899,9	6 316,3	1 287,1	(5 029,2)	6 344,2
Autres objets de dépenses	62,3	(2,3)	2,4	59,2	56,8	59,2
Total – Charges de fonctionnement	19 618,6	18 721,8	26 505,3	22 547,2	(3 958,1)	27 647,2

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2020 ont été marqués par les éléments suivants :

- supervision des opérations liées à la crise sanitaire et de la reprise des activités liées à la COVID-19, de concert avec le Centre de coordination des mesures d'urgence (CCMU);
- communication constante et efficace avec le personnel pour favoriser la création d'un climat de mobilisation et d'engagement;
- adoption de Montréal 2030, le premier plan stratégique de la Ville, qui est un engagement à transformer l'organisation afin de donner plus d'efficacité et d'impact aux actions, un cadre pour insuffler une plus grande cohérence aux plans, programmes et politiques phares de l'administration municipale;
- création du Bureau de la commissaire à la lutte au racisme et aux discriminations systémiques dont le mandat est de s'assurer que l'ensemble des unités de la Ville de Montréal agissent fermement et de façon concertée pour combattre le racisme et les discriminations;
- adoption du Plan climat 2020-2030, avec pour objectif de réduire de 55 % les gaz à effet de serre émis à Montréal;

- actualisation du cadre de gouvernance des projets et programmes d'immobilisations d'envergure de la Ville de Montréal et élaboration des scénarios de reconversion potentielle des projets stratégiques prioritaires;
- encadrement des projets du Défi des villes intelligentes et lancement de l'identité « Montréal en commun »; adoption d'une nouvelle approche pour les données ouvertes et mise en œuvre d'un plan d'action visant à mieux soutenir l'usage de ces données par la population montréalaise;
- coordination des négociations pour obtenir des gouvernements une compensation financière pour les pertes de revenus et les dépenses additionnelles provoquées par la pandémie;
- adoption de la Stratégie de réconciliation avec les peuples autochtones;
- contribution au leadership international de Montréal en faveur de l'Agenda des maires pour une relance verte plus juste et équitable, dans un contexte de pandémie et de transition écologique;
- préparation, avec les principales unités concernées, d'un encadrement établissant les conditions d'application des devis de performance et d'un encadrement qui fixe les normes minimales de reddition de comptes des OBNL bénéficiant de contributions financières de la Ville.

Principales variations

Budget modifié

L'écart de 5,1 M\$ entre le budget original et le budget modifié est principalement attribuable à un budget de subvention de 6,4 M\$ dans le cadre du Défi des villes intelligentes (compensé par un revenu) ainsi que par 1,4 M\$ lié au plan de redressement pour contrer la crise économique et financière de 2020.

Charges de fonctionnement

La variation entre les dépenses réelles et le budget original est principalement attribuable aux éléments suivants:

Rémunération et cotisations de l'employeur

L'écart défavorable de 0,4 M\$ est principalement dû aux éléments suivants :

- écart défavorable de 0,8 M\$, lié aux postes financés par la subvention du Défi des villes intelligentes compensé par un écart favorable de 0,8 M\$ provenant de la gestion des postes vacants;
- écart défavorable de 0,4 M\$, attribuable à la répartition de la provision pour vacances et maladies sur des soldes non utilisés à la grandeur de la Ville par accréditation, qui sont plus élevés qu'à l'habitude à cause de la pandémie de COVID-19;

Autres familles de dépenses

La variation entre les dépenses réelles et le budget original est principalement attribuable aux éléments suivants :

- écart favorable de 1,4 M\$, principalement attribuable au lancement du Plan climat, en décembre, ainsi qu'à la réduction de dépenses telles que les frais de déplacement, d'hébergement, d'accueil et de réception, un effet du contexte pandémique;
- écart défavorable de 5,0 M\$ pour les contributions à des organismes, principalement relié à des dépenses financées par la subvention du Défi des villes intelligentes et compensées par un revenu.

AFFAIRES JURIDIQUES

La mission du Service des affaires juridiques est d'offrir des services-conseils en matière juridique ainsi que des services de négociation et de rédaction de contrats et d'actes notariés pour le compte des autorités administratives et politiques de la Ville (services centraux et arrondissements), de rédiger des règlements municipaux et de représenter la Ville devant les tribunaux de droit commun et les tribunaux administratifs.

Le Service des affaires juridiques vise également à assurer à la population de l'agglomération de Montréal les services d'une cour municipale accessible, moderne et efficace ayant pour objectif d'offrir à l'ensemble des justiciables de l'île de Montréal une justice pénale de proximité. Il vise aussi à assurer la représentation de la poursuite de la Ville de Montréal, des 15 autres municipalités de l'agglomération de Montréal, de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), de la Société de transport de Montréal (STM), de Sa Majesté la Reine, dans les dossiers traités par la cour municipale en matière pénale et criminelle relevant de sa compétence, et du Bureau du taxi de Montréal.

Enfin, le Service des affaires juridiques offre les services accessibles et efficaces du Bureau des réclamations, où les citoyens peuvent déposer leurs demandes d'indemnisation pour des dommages subis en raison d'une faute commise par la Ville ou l'un de ses employés.

Tableau 19 – Affaires juridiques

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2018	2019	2020	2020	2020	2020
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	50 709,9	49 368,0	51 844,1	54 102,7	2 258,6	52 991,5
Transport et communications	2 232,6	1 995,6	1 209,9	2 582,3	1 372,4	1 983,6
Services professionnels	2 102,7	2 241,3	2 480,7	2 082,9	(397,8)	1 989,3
Services techniques et autres	6 069,0	5 899,1	4 206,7	7 075,8	2 869,1	6 017,1
Location, entretien et réparation	158,5	135,5	105,9	144,8	38,9	125,4
Biens durables et non durables	639,4	658,1	446,5	671,1	224,6	663,6
Contributions à des organismes	-	-	10,0	-	(10,0)	10,0
Autres objets de dépenses	6,8	(6,3)	-	-	-	-
Total – Charges de fonctionnement	61 918,9	60 291,3	60 303,8	66 659,6	6 355,8	63 780,5

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2020 ont été marqués par les éléments suivants :

- le Service des affaires juridiques a été un acteur de premier plan au cours de l'année 2020 dans de multiples aspects de la gestion de la crise sanitaire causée par la pandémie de COVID-19, notamment en assurant une vigie juridique constante en lien avec les nombreuses mesures gouvernementales adoptées principalement en application de la *Loi sur la santé publique*, et en

fournissant l'accompagnement juridique hautement spécialisé requis par les diverses unités d'affaires de la Ville, incluant le CCMU et le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM);

- en sus des activités liées à la pandémie, les équipes de la Direction des affaires civiles, de la Division du droit du travail et de la Division des affaires policières ont fourni un nombre incalculable d'avis juridiques et représenté la Ville devant toutes les juridictions civiles du Québec et de nombreuses instances administratives;
- les équipes de la cour municipale (Direction des poursuites pénales et criminelles, Division du greffe, Division de la perception et des services à la clientèle et Division soutien et processus) ont assuré le maintien exemplaire et sécuritaire des activités de la plus grande cour pénale de première instance (en volume) au Canada, et ce, le tout dans le difficile et historique contexte de la pandémie;
- le personnel de la direction du service a poursuivi la consolidation et la modernisation des activités.

Principales variations

Budget modifié

L'écart de 2,9 M\$ entre le budget original et le budget modifié est uniquement attribuable au plan de redressement pour contrer les impacts anticipés de la pandémie de COVID-19.

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service des affaires juridiques présente un excédent budgétaire de 6,4 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart favorable de 3,1 M\$ découlant principalement des économies générées par le non-comblement de postes vacants, afin de contribuer à hauteur de 1,1 M\$ au financement du plan de redressement, et des écarts salariaux, pour 1,4 M\$;
- écart favorable de 0,9 M\$, en raison de la répartition de la provision pour vacances et maladies sur des soldes non utilisés plus élevés qu'à l'habitude en raison de la pandémie de COVID-19;

Transport et communications, services professionnels et techniques

- écarts favorables de 1,4 M\$ et 2,5 M\$, respectivement pour les frais de poste et les services professionnels et techniques, en raison de la publication, en contexte de pandémie, de 2 arrêtés ministériels ordonnant pour 6 mois la suspension des procédures de recouvrement et ayant pour conséquence de reporter une partie de ces charges, combinée à une baisse du nombre de constats émis en matière de circulation et de stationnement liée à l'imposition du confinement.

FINANCES

Leader de la fonction « finance » et gardien des fonds publics, le Service des finances réalise des activités de conseils stratégiques, opérationnelles et transactionnelles, selon les meilleures pratiques de gouvernance, de gestion et de contrôle.

Le Service des finances :

- réalise la planification financière à long terme de la Ville et fournit des services d'expert-conseil en stratégies financières et fiscales aux unités d'affaires et aux instances;
- conseille et appuie les unités d'affaires dans la planification et l'optimisation des ressources financières. Il assure leur respect des normes et l'exactitude de leurs informations financières;
- gère les opérations de taxation et de perception, ainsi que les transactions de facturation et de déboursés, en conjuguant la qualité du service à la clientèle, l'innovation et l'efficacité;
- produit les informations financières statutaires et de gestion et fournit un service d'expertise en comptabilité;
- établit les stratégies et gère les activités de financement, de placement et de trésorerie. Dans le cadre de mandats délégués, il administre les régimes de retraite dans le respect des lois et règlements applicables.

Tableau 20 – Finances

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2018	2019	2020	2020	2020	2020
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	37 542,6	35 956,6	38 105,8	37 153,4	(952,4)	37 610,1
Transport et communications	1 346,7	1 688,8	1 198,8	1 590,1	391,3	1 314,0
Services professionnels	907,2	1 406,0	1 491,6	1 508,2	16,6	1 552,1
Services techniques et autres	3 222,4	3 436,2	3 171,9	4 871,6	1 699,7	3 409,9
Location, entretien et réparation	103,2	121,7	53,2	134,6	81,4	80,1
Biens durables et non durables	202,4	183,5	246,4	392,6	146,2	393,1
Autres objets de dépenses	3 323,3	3 261,1	3 265,1	3 411,3	146,2	3 431,3
Total – Charges de fonctionnement	46 647,8	46 053,9	47 532,8	49 061,8	1 529,0	47 790,6

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2020 ont été marqués par les éléments suivants :

- mise en place rapide du télétravail, et ce, sans diminuer la quantité et la qualité du travail, tout en respectant les divers échéanciers tels que ceux du Rapport financier et de la Reddition de comptes financière de 2019, du Budget annuel 2021 et du Programme décennal d'immobilisations (PDI);

- mise en œuvre de l'offre de services de la Direction du conseil et du soutien financier et développement d'outils pour aider ses clients dans l'analyse de leurs résultats et le processus de prise de décision;
- mise en œuvre du PDI 2021-2030, par la Direction du budget et de la planification financière et fiscale, suivi des impacts de la pandémie de COVID-19 sur les finances de la Ville et mise en place d'un plan financier visant à en atténuer les impacts;
- mise en place, par la Direction des revenus, de la solution PSM pour l'automatisation des processus de la comptabilisation des revenus et des encaissements dans les points de services manuels;
- tenue d'assemblées annuelles en webdiffusion, par le Bureau des régimes de retraite, ce qui a contribué à doubler l'assistance par rapport aux années précédentes. Une refonte et une correction des contenus ont également été faites afin d'en faciliter la compréhension;
- gestion du report de la deuxième échéance des comptes de taxes au 1er juillet et, par la suite, au 1er septembre tant sur le plan opérationnel qu'avec les différents intervenants (institutions financières, 311, etc.).

Principales variations

Budget modifié

L'écart de 1,3 M\$ entre le budget original et le budget modifié s'explique par l'adoption d'un plan de redressement pour contrer les impacts anticipés de la pandémie de COVID-19, à hauteur de 2,0 M\$, ainsi que par un transfert de 0,7 M\$ provenant du Bureau des régimes de retraite.

Charges de fonctionnement

La variation entre les dépenses réelles et le budget original est principalement attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart défavorable de 1,0 M\$ s'expliquant principalement par une répartition de la provision pour vacances et maladies basée sur des soldes non utilisés grandeur Ville par accréditation plus élevés qu'à l'habitude à cause de la pandémie de COVID-19, pour 0,9 M\$;

Transport et communications

- écart favorable de 0,4 M\$ découlant principalement des frais de poste et les frais de déplacement attribuables au télétravail;

Services techniques et autres

- écart favorable de 1,7 M\$, dont une somme de 1,1 M\$ est imputable à une diminution de l'utilisation des services bancaires, entre autres attribuable à la fermeture de plusieurs points de service en période de confinement. De plus, une économie de 0,6 M\$ en frais de perception, d'impression, de numérisation et de formation a été réalisée en raison de la crise sanitaire.

RESSOURCES HUMAINES

Le Service des ressources humaines exerce un leadership stratégique en offrant des services-conseils et des solutions à haute valeur ajoutée qui permettent une gestion saine et équitable des ressources humaines. Il contribue de manière importante à ce que la Ville dispose d'employés compétents et mobilisés, dans une perspective d'excellence des services aux citoyens.

Tableau 21 – Ressources humaines

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2018	2019	2020	2020	2020	2020
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	46 123,7	49 146,5	52 434,8	54 590,6	2 155,8	53 046,5
Transport et communications	646,5	1 006,9	985,1	1 078,7	93,6	1 154,0
Services professionnels	3 796,7	4 150,2	2 747,5	4 995,8	2 248,3	3 685,4
Services techniques et autres	1 859,2	943,2	923,4	1 803,3	879,9	1 193,6
Location, entretien et réparation	73,8	64,7	25,4	99,2	73,8	39,2
Biens durables et non durables	182,5	295,6	103,3	349,2	245,9	182,7
Autres objets de dépenses	9,3	-	(267,3)	-	267,3	-
Total – Charges de fonctionnement	52 691,7	55 607,1	56 952,2	62 916,8	5 964,6	59 301,4

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2020 ont été marqués par les éléments suivants :

- production de plusieurs directives, outils et plans d'action pour aider les gestionnaires à mettre en place les mesures préventives nécessaires et assurer la gestion du temps et des salaires pour assurer la disponibilité, la santé et la sécurité des employés dans le contexte de la crise sanitaire;
- coordination d'un comité de travail multidisciplinaire mandaté pour accompagner le virage vers une nouvelle normalité du travail où le télétravail occupe une plus grande place;
- conception et lancement d'une stratégie talents en diversité permettant de développer les compétences de gestion de candidats internes;
- élaboration d'un plan directeur 2021-2023 en diversité, équité et inclusion, visant à assurer une juste représentation de la diversité montréalaise;
- virtualisation de formations pour soutenir le développement des compétences à distance et le maintien des activités;
- renouvellement de la convention collective des pompiers de Montréal, et ce, sans moyen de pression pour les citoyens de Montréal, et conclusion d'une entente pour une contribution à l'effort budgétaire, avec les pompiers, les scientifiques et les 3 associations de cadres.

Principales variations

Budget modifié

L'écart de 3,6 M\$ entre le budget original et le budget modifié est principalement attribuable au plan de redressement de 2,9 M\$ qui a été adopté pour contrer les impacts anticipés de la pandémie de COVID-19 ainsi qu'au transfert budgétaire du programme d'assignation temporaire aux unités d'affaires participantes.

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service des ressources humaines présente un excédent budgétaire de 6,0 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart favorable de 2,8 M\$, en raison d'économies générées par la gestion des postes vacants;
- écart favorable de 0,6 M\$, relatif à la diminution, en 2020, du nombre de stagiaires du programme de parrainage professionnel en raison du télétravail;
- écart défavorable de 1,3 M\$, attribuable à la répartition de la provision des vacances et maladies sur des soldes non utilisés grandeur Ville par accréditation plus élevés qu'à l'habitude à cause de la pandémie de COVID-19;

Services professionnels

- écart favorable de 1,5 M\$, généré par le ralentissement et l'annulation de plusieurs programmes, entraînés par la pandémie;
- écart favorable de 0,7 M\$, principalement attribuable à des dépenses moindres que prévu en honoraires professionnels pour les expertises médicales et les enquêtes externes en lien avec le respect de la personne;

Services techniques

- écart favorable de 0,6 M\$, attribuable au ralentissement des activités et à la diminution des dépenses générés par le télétravail;
- écart favorable de 0,3 M\$, relatif aux économies réalisées dans la formation d'employés et de contremaîtres ainsi que dans la formation prévue au programme de leadership;

Location, biens durables, biens non durables et autres objets de dépenses

- écart favorable de 0,6 M\$ découlant d'une diminution des dépenses de fonctionnement directement liée au télétravail, ainsi que du remboursement des salaires des employés du Service des ressources humaines qui ont travaillé pour les mesures d'urgence.

BUREAU DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL

Le Bureau de l'inspecteur général a pour mandat de surveiller les processus de passation de contrats et l'exécution de ceux-ci par la Ville ou par toute personne morale qui lui est liée, par exemple la Société d'habitation de Montréal, la Société du parc Jean-Drapeau, le Bureau du taxi, etc.

L'inspecteur général recommande au conseil municipal et à toutes les autres instances toute mesure visant à prévenir les manquements à l'intégrité dans le cadre de la passation de contrats. Il recommande également au conseil toute mesure visant à favoriser le respect des dispositions légales et des exigences de la Ville en matière de passation et d'exécution de contrats.

Le bureau exerce son mandat tant à l'égard des contrats qui relèvent d'une compétence d'agglomération que de ceux qui relèvent d'une compétence de proximité.

Tableau 22 – Bureau de l'inspecteur général

(en milliers de dollars)

		Réel		Budget original	Écart	Budget modifié
	2018	2019	2020	2020	2020	2020
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	3 804,1	3 955,6	4 121,0	4 129,9	8,9	4 129,9
Transport et communications	76,2	76,0	29,2	106,0	76,8	106,0
Services professionnels	8,5	54,2	210,6	1 565,4	1 354,8	1 565,4
Services techniques et autres	206,0	261,9	100,7	346,0	245,3	346,0
Location, entretien et réparation	29,1	34,7	14,5	34,0	19,5	34,0
Biens durables et non durables	62,2	117,9	32,3	77,5	45,2	77,5
Total – Charges de fonctionnement	4 186,1	4 500,3	4 508,3	6 258,8	1 750,5	6 258,8

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2020 ont été marqués par les éléments suivants :

- réception de plusieurs centaines de signalements, réalisation de nombreuses enquêtes et surveillances de chantiers, dépôt de 2 rapports de recommandations aux instances et publication d'un rapport de décision résiliant plusieurs contrats octroyés. De plus, un bulletin de prévention a été publié et un rapport annuel a été déposé au conseil municipal et au conseil d'agglomération pour rendre compte des interventions menées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020;
- formation de tous les employés de la Ville, des élus, des membres de conseils et des employés des sociétés paramunicipales. Un programme de formation est offert depuis l'automne 2017 dans le but d'accroître l'intégrité dans la gestion des contrats de la Ville. Au-delà des problématiques associées à la pandémie de COVID-19, qui a réduit significativement la capacité de formation en présentiel, l'année 2020 a été marquée par le déploiement de 5 capsules web de formation, d'une durée d'environ 15 minutes chacune;

- restructuration de ses formations afin de s'adapter à la nouvelle réalité virtuelle des fonctionnaires et des élus. Une nouvelle formation, élaborée en collaboration avec le Bureau du contrôleur général de la Ville de Montréal et l'Unité permanente anticorruption (UPAC), a également été offerte virtuellement;
- surveillance et analyse des appels d'offres publiés et des contrats octroyés afin d'y déceler la possibilité d'indices de collusions ou d'anomalies. Ces travaux mèneront à des enquêtes plus approfondies et leurs résultats seront communiqués aux autres bureaux d'intégrité du Québec;
- révision de son système informatique de gestion et d'analyse de preuve. À ces fins, le bureau a mandaté une firme externe pour évaluer et définir ses besoins. Un appel d'offres est lancé et l'année 2021 sera marquée par l'implantation d'un nouveau système informatique;
- présentation, à la demande des élus de l'Assemblée nationale du Québec, de propositions sur des projets de loi favorisant la reprise économique du Québec, soit le projet de loi 61, puis le projet de loi 66. Les propositions déposées en commission parlementaire par l'inspectrice générale ont reçu un accueil favorable et contribué à bonifier la loi favorisant la reprise économique, adoptée en décembre 2020.

Principales variations

Charges de fonctionnement

La variation favorable de 1,8 M\$ entre les dépenses réelles globales et le budget original est principalement attribuable aux éléments suivants :

Services professionnels

- écart favorable de 1,4 M\$ correspondant aux montants budgétisés non dépensés pour des services professionnels. Ces montants sont réservés pour des projets ponctuels non récurrents et/ou pour des circonstances imprévues;

Services techniques et autres

- écart favorable de 0,2 M\$ pour un prêt de service non renouvelé (mi-janvier).

COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE

La Commission de la fonction publique de Montréal (CFPM) est un organisme indépendant dont la mission première est de traiter les plaintes relatives aux processus de dotation et de gestion de la main-d'œuvre. La Commission mène ses activités avec rigueur, impartialité et professionnalisme, et ce, dans le but d'assurer la confiance des employés et des citoyens envers les pratiques en place. Dans une perspective d'amélioration continue, elle émet des recommandations et privilégie, dans toutes ses interventions, une approche constructive et de collaboration, tout en demeurant objective et neutre. En vertu de la Charte de la Ville de Montréal, la CFPM relève du conseil municipal et est encadrée par le règlement 04-061 de la Ville.

Tableau 23 – Commission de la fonction publique
(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2018	2019	2020	2020	2020	2020
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	509,0	278,1	274,0	605,2	331,2	605,2
Transport et communications	7,9	6,5	0,9	25,0	24,1	20,8
Services professionnels	88,4	50,2	28,5	70,5	42,0	57,4
Services techniques et autres	17,3	12,5	26,6	28,6	2,0	43,4
Location, entretien et réparation	0,8	2,7	3,3	2,7	(0,6)	5,2
Biens durables et non durables	1,1	1,7	3,4	8,7	5,3	8,7
Total – Charges de fonctionnement	624,5	351,7	336,7	740,7	404,0	740,7

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2020 ont été marqués par les éléments suivants :

- traitement de 51 requêtes, dont 33 plaintes qui ont mené à une enquête : 7 se sont avérées recevables et 1 s'est avérée fondée en partie;
- traitement des plaintes recevables dans un délai moyen de 45 jours en 2020, atteignant la cible des 45 jours ouvrables;
- élaboration du plan stratégique 2021-2024.

Principales variations

Charges de fonctionnement

Globalement, la Commission de la fonction publique présente un excédent budgétaire de 0,4 M\$ par rapport au budget original, attribuable principalement à la rémunération :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart favorable de 0,3 M\$ découlant des économies générées par les postes vacants.

SECRÉTARIAT DE LIAISON

Le Secrétariat de liaison de l'agglomération de Montréal (SLAM) est entré en service le 1^{er} janvier 2009, à la suite de l'adoption, par le gouvernement du Québec, du projet de loi 22 modifiant le décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005), en juin 2008. Le SLAM relève directement du conseil d'agglomération.

La mission du SLAM est de répondre à toute demande d'information formulée par un membre du conseil d'agglomération sur tout aspect de l'administration de la municipalité centrale qui intéresse l'agglomération. Pour ce faire, le SLAM soumet une demande à la municipalité centrale en s'adressant à la personne désignée par le directeur général, le tout suivant les dispositions du décret concernant l'agglomération de Montréal.

Tableau 24 – Secrétariat de liaison

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2018	2019	2020	2020	2020	2020
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	35,5	81,4	83,1	234,2	151,1	234,2
Transport et communications	-	-	-	12,7	12,7	12,7
Services professionnels	-	-	-	152,9	152,9	152,9
Services techniques et autres	3,0	3,6	0,9	14,9	14,0	14,9
Location, entretien et réparation	-	-	-	4,0	4,0	4,0
Biens durables et non durables	-	-	-	293,2	293,2	293,2
Total – Charges de fonctionnement	38,5	85,0	84,0	711,9	627,9	711,9

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2020 ont été marqués par les éléments suivants :

- traitement de 109 demandes en provenance des maires des villes liées;
- coordination de 5 demandes de présentation.

Principales variations

Charges de fonctionnement

Globalement, le Secrétariat de liaison présente un excédent budgétaire de 0,6 M\$ par rapport au budget original, principalement attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart favorable de 0,2 M\$ découlant des économies générées par les postes vacants;

Autres familles de dépenses

- écart favorable de 0,4 M\$, principalement attribuable à des besoins et dépenses minimales en services techniques, alors que le budget global du service est établi par règlement.

Activités de
fonctionnement –
Analyse des résultats

2020

Analyse des charges par
secteurs d'activités

Sécurité publique



SÉCURITÉ PUBLIQUE

Tableau 25 – Sécurité publique

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2018	2019	2020	2020	2020	2020
Sécurité publique						
Police	667 783,8	681 243,8	709 077,9	665 264,1	(43 813,8)	661 154,1
Sécurité incendie	345 197,3	355 854,8	427 401,4	346 867,1	(80 534,3)	347 150,0
Total – Sécurité publique	1 012 981,1	1 037 098,6	1 136 479,3	1 012 131,2	(124 348,1)	1 008 304,1

POLICE

Le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) a pour mission de protéger la vie et les biens des citoyens, de maintenir la paix et la sécurité publique, de prévenir et de combattre le crime et de faire respecter les lois et les règlements en vigueur.

En partenariat avec les institutions, les groupes communautaires ainsi que la population de l'agglomération de Montréal, le SPVM s'engage à réduire la criminalité, à améliorer le bilan routier, à favoriser le sentiment de sécurité, à développer un milieu de vie paisible et sûr, et ce, dans le respect des droits et libertés garantis par les chartes canadienne et québécoise.

Tableau 26 – Police

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2018	2019	2020	2020	2020	2020
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	646 095,7	658 473,5	687 917,3	637 383,2	(50 534,1)	635 121,5
Transport et communications	2 055,3	2 233,1	2 018,8	2 901,6	882,8	2 209,7
Services professionnels	801,7	976,0	1 180,3	1 845,6	665,3	2 919,5
Services techniques et autres	3 433,2	4 263,4	3 902,1	4 502,5	600,4	4 132,9
Location, entretien et réparation	2 332,0	2 099,8	2 173,2	2 685,3	512,1	2 286,4
Biens durables et non durables	8 905,7	9 595,9	8 866,3	11 095,8	2 229,5	9 634,0
Contributions à des organismes	4 161,9	4 647,8	4 850,1	4 850,1	-	4 850,1
Autres objets de dépenses	(1,7)	(1 045,7)	(1 830,2)	-	1 830,2	-
Total – Charges de fonctionnement	667 783,8	681 243,8	709 077,9	665 264,1	(43 813,8)	661 154,1

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2020 ont été marqués par les éléments suivants :

- mise en place, dans le contexte de la pandémie, d'un ensemble de mesures exceptionnelles visant à poursuivre la mission du SPVM auprès de la population, tout en préservant la santé des policiers;
- élaboration de la première politique sur les interpellations policières au Québec, accompagnée de :
 - la mise en place d'ateliers de formation;
 - la mise sur pied d'une équipe de formateurs en interpellation;
 - l'attribution d'un second mandat à une équipe de chercheurs indépendants;
 - la signature d'un contrat avec un sociologue en tant que conseiller indépendant et stratégique accompagnant les efforts de changement;
- déploiement d'outils de géolocalisation des policiers;

- ajout de brigadiers à 19 traverses scolaires, pour un total de 538 traverses surveillées;
- mise en place d'un processus de double vérification des dossiers d'agression sexuelle;
- mise en place de l'équipe multidisciplinaire de concertation communautaire E=mc².

Principales variations

Budget modifié

L'écart défavorable de 4,1 M\$ entre le budget original et le budget modifié est majoritairement attribuable à la contribution du SPVM au plan de redressement pour contrer les impacts anticipés de la pandémie de COVID-19, de l'ordre de 4,4 M\$, ainsi qu'à un ajout de 0,4 M\$ pour l'achat d'armes de support, et ce, en vue d'assurer une robustesse opérationnelle et une disponibilité des équipements appropriés à la suite d'une évaluation de la désuétude.

Charges de fonctionnement

La variation entre les dépenses réelles et le budget original est principalement attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- résultat défavorable de 50,5 M\$ qui s'explique comme suit :
 - écart défavorable de 20,0 M\$ pour la portion non réalisée de l'optimisation de la structure des effectifs policiers;
 - écart défavorable de 14,6 M\$ pour le coût excédentaire du régime de retraite des policiers à la suite de l'évaluation actuarielle et autres cotisations de l'employeur;
 - écart défavorable de 10,9 M\$ pour les heures supplémentaires, principalement lié aux opérations et aux services aux cours;
 - écart défavorable de 9,2 M\$ pour une provision prise en prévision de règlements de griefs;
 - écart favorable de 3,1 M\$ découlant d'économies réalisées, entre autres, sur les départs à la retraite et les postes laissés vacants;
 - écart favorable de 2,3 M\$, lié au plan de redressement mis en place pour contrer les impacts anticipés de la COVID-19 sur les finances de la Ville de Montréal;
 - écart défavorable de 1,2 M\$ pour des dépassements liés aux activités de la centrale 911.

Autres familles de dépenses

- résultat favorable de 6,7 M\$, principalement attribuable aux éléments suivants :
 - écart favorable de 2,1 M\$, lié au plan de redressement mis en place pour contrer les impacts anticipés de la pandémie de COVID-19 sur les finances de la Ville de Montréal;
 - écart favorable de 1,8 M\$ découlant d'ajustements comptables pour le transfert d'une dépense du SPVM à la Sécurité civile pour les mesures d'urgence (COVID-19, crues printanières et chaleurs extrêmes);
 - écart favorable de 1,6 M\$, attribuable à un effort additionnel de compression des dépenses afin de contribuer à la contrainte budgétaire;
 - écart favorable de 0,5 M\$, dû à des économies sur le budget destiné à la réalisation de projets ponctuels et au report de certains travaux et acquisitions, notamment la sécurisation de voûtes ainsi que l'achat de casiers et d'équipements spécialisés;
 - écart favorable de 0,5 M\$, attribuable à des économies sur le coût des uniformes et des accessoires et sur les achats de munitions.

SÉCURITÉ INCENDIE

Le Service de sécurité incendie de Montréal s'emploie à rendre l'agglomération de Montréal plus sécuritaire en protégeant les vies, les biens et l'environnement.

Cette mission se réalise en intervenant lors de tous types d'urgence, notamment les urgences médicales, les incendies et les mesures d'urgence, et en poursuivant les actions de prévention, d'éducation et de sécurité civile.

Tableau 27 – Sécurité incendie
(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2018	2019	2020	2020	2020	2020
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	334 124,0	327 831,2	335 851,7	334 731,6	(1 120,1)	333 573,3
Transport et communications	740,9	1 027,6	2 505,3	909,3	(1 596,0)	819,3
Services professionnels	946,8	1 925,6	1 787,9	1 421,4	(366,5)	1 358,9
Services techniques et autres	1 697,4	3 210,2	19 578,5	2 301,1	(17 277,4)	1 735,6
Location, entretien et réparation	839,2	3 435,1	21 867,5	946,4	(20 921,1)	989,0
Biens durables et non durables	6 758,1	11 929,5	34 540,1	6 357,3	(28 182,8)	8 623,9
Contributions à des organismes	104,4	33,0	26,2	200,0	173,8	50,0
Autres objets de dépenses	(13,5)	6 462,6	11 244,2	-	(11 244,2)	-
Total – Charges de fonctionnement	345 197,3	355 854,8	427 401,4	346 867,1	(80 534,3)	347 150,0

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2020 ont été marqués par les éléments suivants :

- mobilisation de l'Organisation de la sécurité civile de l'agglomération de Montréal depuis le 10 mars 2020 et déclaration de l'état d'urgence local depuis le 27 mars 2020 en raison de l'urgence sanitaire nationale liée à la pandémie de COVID-19;
- coordination avec le réseau de la santé et des services sociaux, dans un contexte pandémique, pour la mise en place de cliniques de dépistage dans le réseau de la santé, du télétravail pour les employés et des voies actives et sécuritaires pour les citoyens, ainsi que pour le soutien des personnes en situation d'itinérance et des organismes communautaires;
- déploiement du Plan de la sécurité civile de l'agglomération de Montréal et soutien à la coordination pour plusieurs sinistres tels que la crue des eaux printanières, les chaleurs extrêmes ainsi que la crise du logement, le tout exacerbé par la COVID-19;
- élaboration de différentes mesures de protection du personnel en période de pandémie, permettant d'assurer le service à la population de façon sécuritaire;
- conclusion d'une entente de principe avec l'Association des pompiers de Montréal;

- révision des programmes de formation dans un contexte pandémique, intégration de 34 nouveaux officiers et de 195 nouvelles recrues;
- poursuite de l’implantation du programme de prévention des blessures de stress opérationnel en planifiant des activités de formation, de recherche et d’aide clinique;
- participation à la mise en place d’un outil de mobilité relatif aux inspections en prévention incendie, permettant d’augmenter de 10 % l’efficacité de la division.

Principales variations

Budget modifié

La différence entre le budget original et le budget modifié s’explique par un budget additionnel en provenance du Service des ressources humaines pour le remboursement des affectations temporaires de l’année 2020. De plus, il faut ajouter les contributions financières fédérale et provinciale reliées à la recherche et au sauvetage en milieu urbain à l’aide d’équipements lourds. À cause du contexte pandémique, il y a eu la mise en place d’un plan de redressement budgétaire de 2,2 M\$ pour le SIM afin de contrer les impacts anticipés de la COVID-19.

Charges de fonctionnement

La variation entre les dépenses réelles et le budget original est principalement attribuable aux éléments suivants:

Rémunération et cotisations de l’employeur

L’écart défavorable de 1,1 M\$ s’explique par les éléments suivants :

- écart défavorable de 7,9 M\$, dû aux heures supplémentaires, principalement pour les pompiers, se détaillant ainsi :
 - 5,2 M\$ pour les opérations;
 - 3,0 M\$ en dépense additionnelle liée à une mesure devant être appliquée en raison de la COVID-19, soit les remplacements restreints entre casernes;
 - 1,4 M\$ pour le remboursement des affectations temporaires en cours d’année, engendrant un écart défavorable en heures supplémentaires;
 - 1,7 M\$ en économies liées à la revue de la formation des recrues et à l’arrêt temporaire des formations de premiers répondants, afin de contribuer au plan de redressement;
- écart favorable de 7,8 M\$, réalisé grâce à des économies sur les postes vacants, les écarts salariaux et autres;
- écart favorable de 1,3 M\$, dû à des taux de charges sociales inférieurs aux hypothèses budgétaires;

- écart favorable de 0,5 M\$ relatif à l'ajustement de provisions diverses;
- écart défavorable de 2,8 M\$, en lien avec les indexations salariales prévues à la nouvelle convention collective des pompiers, supérieures aux sommes budgétées.

Autres familles de dépenses

L'écart défavorable de 79,4 M\$ entre les dépenses réelles et le budget original est principalement attribuable aux éléments suivants :

- écart défavorable de 77,0 M\$, relié aux dépenses de la Sécurité civile, des villes liées, des arrondissements et autres services de la Ville concernant les mesures d'urgence relatives à la COVID-19;
- écart défavorable de 3,4 M\$, relié aux dépenses de la Sécurité civile, des villes liées, des arrondissements et autres services de la Ville concernant les mesures d'urgence relatives à la crue des eaux printanières, aux épisodes de chaleur extrême et à la crise du logement;
- écart défavorable de 1,8 M\$ pour l'achat d'abris d'urgence gonflables pour la recherche et le sauvetage en milieu urbain à l'aide d'équipements lourds;
- écart défavorable de 0,6 M\$, attribuable à l'acquisition d'habits de combat pour les pompiers;
- écart favorable de 0,5 M\$, attribuable au plan de redressement pour contrer les impacts anticipés de la COVID-19;
- écart favorable de 2,9 M\$, attribuable à des économies réalisées sur des honoraires professionnels, sur de la formation ainsi que sur l'achat de mobilier et d'équipement divers.

Activités de
fonctionnement –
Analyse des résultats

2020

Analyse des charges par
secteurs d'activités

Services institutionnels



SERVICES INSTITUTIONNELS

Tableau 28 – Services institutionnels

(en milliers de dollars)

		Réel		Budget original	Écart	Budget modifié
	2018	2019	2020	2020	2020	2020
Services institutionnels						
Approvisionnement	21 957,5	28 483,1	24 109,7	25 906,0	1 796,3	25 553,7
Évaluation foncière	15 942,5	15 464,0	16 151,1	16 567,8	416,7	16 188,5
Gestion et planification immobilière	157 525,6	165 562,5	164 998,1	179 239,9	14 241,8	166 878,0
Greffe	28 359,0	29 283,0	29 363,5	31 896,6	2 533,1	31 219,7
Matériel roulant et ateliers	113 089,5	115 250,0	108 015,9	109 420,4	1 404,5	106 849,1
Performance organisationnelle	3 692,1	3 655,8	4 017,2	6 808,5	2 791,3	4 595,9
Total – Services institutionnels	340 566,2	357 698,4	346 655,5	369 839,2	23 183,7	351 284,9

APPROVISIONNEMENT

Par l'expertise de ses employés, le Service de l'approvisionnement soutient les unités d'affaires pour leurs besoins liés au matériel, aux services et aux activités. Il développe des stratégies d'acquisition et de logistique contribuant à la saine gestion et à l'essor de la Ville de Montréal.

Tableau 29 – Approvisionnement
(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2018	2019	2020	2020	2020	2020
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	21 054,7	21 207,5	22 323,2	21 802,1	(521,1)	21 829,4
Transport et communications	193,1	204,2	190,2	232,0	41,8	218,9
Services professionnels	61,0	155,6	97,5	252,1	154,6	161,0
Services techniques et autres	225,5	3 529,4	1 968,1	3 016,3	1 048,2	2 664,7
Location, entretien et réparation	44,4	67,0	12,4	78,5	66,1	16,0
Biens durables et non durables	177,8	197,1	195,3	235,9	40,6	243,9
Contributions à des organismes	-	-	-	-	-	2,7
Autres objets de dépenses	201,0	3 122,3	(677,0)	289,1	966,1	417,1
Total – Charges de fonctionnement	21 957,5	28 483,1	24 109,7	25 906,0	1 796,3	25 553,7

Faits saillants

Les résultats du Service de l'approvisionnement pour l'année 2020 ont été marqués par les éléments suivants :

- mise en place d'une cellule de crise visant à assurer l'approvisionnement essentiel d'équipements de protection individuelle pour les employés de la Ville et une partie de la population à risque;
- adaptation des processus et mise en place de mesures alternatives pour assurer le maintien de l'ensemble des activités, maintenir l'octroi de contrats et soutenir l'économie locale;
- mise en place d'une planification stratégique des acquisitions ainsi que d'une gestion rigoureuse des achats, et ce, afin de respecter les lois et règlements en vigueur;
- création de la Division gouvernance et normalisation, responsable de la gestion des documents et devis normalisés pour les appels d'offres de travaux;
- augmentation du portefeuille d'ententes corporatives et regroupement de besoins des unités d'affaires de la Ville;
- mise en place de nouvelles initiatives favorisant et augmentant le volume d'achats responsables et sociaux;
- harmonisation et renforcement du processus d'évaluation des fournisseurs pour assurer à la Ville une meilleure gestion de ses fournisseurs.

Principales variations

Budget modifié

Le Service de l'approvisionnement a contribué à hauteur de 0,4 M\$ au plan de redressement pour contrer les impacts anticipés de la pandémie de COVID-19.

Charges de fonctionnement

Par rapport au budget original, le Service de l'approvisionnement présente un excédent budgétaire de 1,8 M\$, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart défavorable de 0,4 M\$, en raison de la répartition de la provision des vacances et maladies sur des soldes non utilisés grandeur Ville par accréditation plus élevés qu'à l'habitude à cause de la pandémie de COVID-19;
- écart défavorable de 0,3 M\$ qui s'explique par les heures supplémentaires effectuées pour soutenir les opérations du Service du matériel roulant et des ateliers;
- écart favorable de 0,2 M\$ s'expliquant principalement par les économies sur les postes vacants;

Services techniques et autres

- écart favorable de 1,0 M\$, dû à une économie générée par le contrat de service de gestion vestimentaire intégrée, à la contribution au plan de redressement ainsi qu'à la baisse des activités causée par la COVID-19;

Autres objets de dépenses

- écart favorable de 1,0 M\$, en raison d'un remboursement pour les activités d'entretien sanitaire et de désinfection liées aux mesures d'urgence prises pour la COVID-19;

Services techniques et autres

- écart favorable de 1,0 M\$, dû à une économie générée par le contrat de service de gestion vestimentaire intégrée, à la contribution au plan de redressement ainsi qu'à la baisse des activités causée par la COVID-19;

Autres objets de dépenses

- écart favorable de 1,0 M\$, en raison d'un remboursement pour les activités d'entretien sanitaire et de désinfection liées aux mesures d'urgence prises pour contrer les impacts de la COVID-19.

ÉVALUATION FONCIÈRE

La mission du Service de l'évaluation foncière est de confectionner, tenir à jour et défendre le rôle d'évaluation foncière des municipalités de l'agglomération de Montréal, conformément aux dispositions de la *Loi sur la fiscalité municipale*.

Tableau 30 – Évaluation foncière
(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2018	2019	2020	2020	2020	2020
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	15 327,3	14 881,5	15 577,4	15 748,6	171,2	15 369,3
Transport et communications	197,0	191,9	172,1	304,4	132,3	259,9
Services professionnels	15,5	10,0	7,1	19,2	12,1	42,7
Services techniques et autres	291,1	249,1	251,6	306,4	54,8	287,9
Location, entretien et réparation	24,1	24,5	21,9	40,3	18,4	38,8
Biens durables et non durables	87,5	107,0	121,0	148,9	27,9	189,9
Total – Charges de fonctionnement	15 942,5	15 464,0	16 151,1	16 567,8	416,7	16 188,5

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2020 ont été marqués par les éléments suivants :

- réception et traitement des demandes de révision déposées à l'encontre des nouveaux rôles de 2020, le tout selon une formule adaptée aux mesures sanitaires requises par la pandémie;
- mise au rôle des nouvelles constructions et améliorations pour une valeur totale de 4,7 G\$;
- maintien des délais de traitement près des cibles établies malgré l'application de mesures sanitaires requises par la pandémie;
- augmentation de la valeur ajoutée au rôle à la suite de la réinspection des immeubles.

Principales variations

Budget modifié

L'écart de 0,4 M\$ entre le budget original et le budget modifié est uniquement attribuable au plan de redressement pour contrer les impacts anticipés de la pandémie de COVID-19.

Charges de fonctionnement

La variation entre les dépenses réelles et le budget original est principalement attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart favorable de 0,2 M\$, qui résulte des éléments suivants :
 - 0,5 M\$: économies relatives à la gestion des postes vacants et des écarts salariaux qui ont principalement contribué au financement du plan de redressement;
 - (0,3 M\$) : répartition de la provision pour vacances et maladies sur des soldes non utilisés grandeur Ville par accréditation plus élevés qu'à l'habitude à cause de la pandémie de COVID-19;

Transport et communications

- écart favorable de 0,1 M\$ découlant d'économies sur les frais de poste et les frais de déplacement attribuables, entre autres, au télétravail;

Services techniques et autres

- écart favorable de 0,1 M\$, attribuable aux frais d'impression et de formation. Le service n'a pas eu à procéder à la collecte des données économiques en 2020, activité qui engendre des frais d'impression importants. La fermeture des institutions d'enseignement ainsi que l'annulation de plusieurs congrès en raison de la pandémie ont eu une incidence directe sur les frais de formation.

GESTION ET PLANIFICATION IMMOBILIÈRE

La mission du Service de la gestion et de la planification immobilière (SGPI) consiste à offrir à ses clients des solutions immobilières performantes, novatrices et écoresponsables, à l'image et au bénéfice des Montréalais.

Tableau 31 – Gestion et planification immobilière
(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2018	2019	2020	2020	2020	2020
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	55 974,1	57 801,4	64 493,6	64 981,7	488,1	61 844,6
Transport et communications	691,1	678,1	591,4	710,1	118,7	781,4
Services professionnels	657,9	873,2	1 161,8	1 618,7	456,9	1 885,6
Services techniques et autres	7 940,3	7 681,8	7 817,2	9 145,7	1 328,5	8 996,5
Location, entretien et réparation	67 325,0	73 094,5	69 106,9	79 181,7	10 074,8	70 774,3
Biens durables et non durables	24 593,5	25 443,3	22 231,8	23 602,0	1 370,2	22 595,4
Contributions à des organismes	343,7	-	0,2	-	(0,2)	0,2
Autres objets de dépenses	-	(9,8)	(404,8)	-	404,8	-
Total – Charges de fonctionnement	157 525,6	165 562,5	164 998,1	179 239,9	14 241,8	166 878,0

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2020 ont été marqués par les éléments suivants :

- constitution d'une équipe se consacrant à l'audit des immeubles municipaux : 40 audits réalisés en 2020;
- poursuite de la mise en œuvre du Plan de réduction de la consommation énergétique et des émissions de GES des bâtiments municipaux du SGPI 2018-2021;
- création de l'Escouade de gestion de projets en transition écologique;
- acquisition et prise en charge d'immeubles, dans le cadre de la Stratégie de développement de 12 000 logements sociaux et abordables 2018-2021 : 7300, rue Hutchison, 7255, rue Saint-Urbain, 7235-7237, rue Saint-Urbain et 3 terrains (rues Mackenzie, Augustin-Frigon et Barré);
- acquisition, en recourant au droit de préemption, d'une propriété sise au 7290-7300, rue Hutchison;
- livraison de projets : Biodôme, CTMR Lachine, usine de traitement des eaux au Parc d'entreprises de la Pointe-Saint-Charles, Château Dufresne, arénas Saint-Michel, Chénier, Mont-Royal et Denis-Savard;
- hébergement de personnes en situation d'itinérance, développement de stratégies immobilières pour les bâtiments vacants et excédentaires et reprise de la gestion immobilière ainsi que de l'opération du marché Bonsecours et du Technoparc Montréal.

Principales variations

Budget modifié

La variation à la baisse de 12,4 M\$ entre le budget original et le budget modifié du SGPI est marquée par les éléments suivants :

- contribution au plan de redressement à hauteur de 13,0 M\$ afin de contrer les impacts anticipés de la pandémie de COVID-19;
- augmentation de 0,4 M\$ pour la gestion immobilière du Technoparc Montréal;
- augmentation de 0,2 M\$ provenant d'une affectation d'excédents pour les études d'avant-projet.

Charges de fonctionnement

Globalement, le SGPI présente un excédent budgétaire de 14,2 M\$ par rapport au budget original, attribuable principalement à la contribution de 13,0 M\$ réservée pour le plan de redressement :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart favorable de 0,5 M\$, attribuable à la contribution au plan de redressement, et ce, malgré un déficit au niveau de l'effort demandé en gestion de la main-d'œuvre et la charge supplémentaire de la provision pour vacances et maladies (provision basée sur des soldes non utilisés grandeur Ville par accréditation plus élevés qu'à l'habitude à cause de la pandémie de COVID-19);

Services professionnels

- écart favorable de 0,5 M\$, dû à l'effet jumelé de la contribution au plan de redressement et du report de l'utilisation de services professionnels;

Services techniques et autres

- écart favorable de 1,3 M\$, attribuable à l'effet combiné de la contribution au plan de redressement et du report de contrats de services techniques;

Location, entretien et réparation

- écart favorable de 10,1 M\$, attribuable à la contribution au plan de redressement, à des dépenses de location moins élevées que prévu (principalement dû au report en 2021 de travaux au stationnement du 801, rue Brennan) et à des dépenses réelles inférieures aux prévisions pour l'entretien sanitaire des immeubles, en raison de fermetures de bâtiments causées par la pandémie;

Biens durables et non durables

- écart favorable de 1,4 M\$, attribuable à la contribution au plan de redressement, malgré un déficit au niveau de l'effort demandé pour les pièces et accessoires nécessaires à l'entretien des immeubles;
- écart favorable de 0,4 M\$, en raison d'un remboursement pour les activités de sécurité, d'entretien sanitaire et de désinfection liées aux mesures d'urgence prises pour contrer les impacts de la COVID-19.

GREFFE

Le Service du greffe voit à la préparation, à la tenue et au suivi des séances du comité exécutif, du conseil municipal et du conseil d'agglomération. Il assure le soutien opérationnel et professionnel aux commissions permanentes du conseil municipal et du conseil d'agglomération, au Conseil du patrimoine de Montréal, au Comité Jacques-Viger, au Conseil interculturel de Montréal, au Conseil des Montréalaises ainsi qu'au Conseil jeunesse. Il voit à la gestion des documents et des archives de la Ville ainsi qu'au traitement et à la signature des contrats. Il a également comme obligation de voir à l'application de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* et de la *Loi sur les archives* ainsi qu'à la gestion des processus électoraux.

Tableau 32 – Greffe

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2018	2019	2020	2020	2020	2020
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	25 752,1	27 053,8	27 951,7	28 123,4	171,7	27 563,6
Transport et communications	431,0	460,9	215,5	446,1	230,6	403,5
Services professionnels	249,2	288,6	458,2	2 031,0	1 572,8	2 001,4
Services techniques et autres	896,7	775,7	369,7	701,0	331,3	638,3
Location, entretien et réparation	491,8	401,1	229,9	309,9	80,0	326,8
Biens durables et non durables	149,3	193,7	148,8	245,2	96,4	246,1
Contributions à des organismes	320,4	40,0	5,0	40,0	35,0	40,0
Autres objets de dépenses	68,5	69,2	(15,3)	-	15,3	-
Total – Charges de fonctionnement	28 359,0	29 283,0	29 363,5	31 896,6	2 533,1	31 219,7

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2020 ont été marqués par les éléments suivants :

- mise en place, dans le cadre des services essentiels et de la période de confinement, de toutes les mesures nécessaires afin que les instances de la Ville puissent se réunir et prendre les décisions nécessaires au bon fonctionnement de la Ville, ainsi que des éléments visant à favoriser le maintien de la participation citoyenne dans un contexte sanitaire variable et dans le cadre de la tenue à huis clos des séances du conseil municipal et du conseil d'agglomération;
- dans le cadre des travaux préparatoires de l'élection générale de 2021, refonte complète du site Internet du Bureau des élections. Ce nouveau site comprend un important volet interactif où les 15 000 travailleurs d'élection pourront soumettre leur candidature, puis recevoir, en tout ou en partie, la formation nécessaire à l'accomplissement de leurs fonctions.

Principales variations

Budget modifié

L'écart de 0,7 M\$ entre le budget original et le budget modifié est principalement dû à la contribution au plan de redressement, à hauteur de 1,1 M\$, pour contrer les impacts anticipés de la pandémie de COVID-19, ainsi qu'à l'octroi de crédits additionnels de 0,4 M\$ pour la tenue d'une élection partielle dans l'arrondissement de Saint-Léonard.

Charges de fonctionnement

Par rapport au budget original, le Service du greffe présente un excédent budgétaire de 2,5 M\$, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart favorable de 0,4 M\$, dû à des dépenses moindres que prévu pour la rémunération relative aux travaux préparatoires de l'élection générale de 2021, ces crédits ayant été reportés à 2021;
- écart défavorable de 0,2 M\$, en raison de la répartition de la provision pour vacances et maladies basée sur des soldes non utilisés grandeur Ville par accréditation plus élevés qu'à l'habitude à cause de la pandémie de COVID-19;

Transport et communications

- écart favorable de 0,2 M\$, dû à une réduction des frais de déplacement;

Services professionnels

- écart favorable de 1,6 M\$, dont la majeure partie provient du report en 2021 des honoraires professionnels liés aux travaux préparatoires de l'élection générale de 2021;

Services techniques

- écart favorable de 0,3 M\$, dû à l'effet jumelé du plan de redressement et de la baisse des activités à l'Hôtel de ville;

Autres écarts (autres familles de dépenses)

- écart favorable de 0,2 M\$, attribuable à l'effet combiné du plan de redressement et de dépenses moindres que prévu pour la location, l'entretien et les fournitures de bureau et informatiques.

MATÉRIEL ROULANT ET ATELIERS

Le Service du matériel roulant et des ateliers a pour mission d'assurer la disponibilité et la fiabilité des véhicules et équipements ainsi que d'offrir divers services et produits spécialisés adaptés aux besoins des arrondissements et des services centraux, de façon écoresponsable et dans un milieu sécuritaire.

Tableau 33 – Matériel roulant et ateliers

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2018	2019	2020	2020	2020	2020
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	47 153,5	47 580,8	46 704,8	46 935,5	230,7	46 127,0
Transport et communications	174,1	163,9	162,0	205,2	43,2	168,7
Services professionnels	73,3	163,4	83,9	70,1	(13,8)	88,8
Services techniques et autres	2 997,9	2 760,8	2 650,1	2 860,2	210,1	2 722,5
Location, entretien et réparation	12 759,0	16 679,1	20 723,5	14 799,6	(5 923,9)	21 559,9
Biens durables et non durables	52 795,3	49 864,3	38 547,0	48 034,8	9 487,8	39 960,6
Contributions à des organismes	10,0	12,5	-	15,0	15,0	-
Autres objets de dépenses	(2 873,6)	(1 974,8)	(855,4)	(3 500,0)	(2 644,6)	(3 778,4)
Total – Charges de fonctionnement	113 089,5	115 250,0	108 015,9	109 420,4	1 404,5	106 849,1

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2020 ont été marqués par les éléments suivants :

- maintien des activités à 100 % pour la sécurité publique et les services essentiels dans tous les ateliers mécaniques;
- reprise à 100 % de toutes les activités dès le mois de mai pour la majorité du personnel;
- préparation des équipements hivernaux terminée au 1^{er} novembre soit près de 2 semaines plus tôt qu'en 2019;
- conjugaison remarquable des efforts des gestionnaires pour participer aux opérations de la Mission soutien logistique du Centre de coordination des mesures d'urgence (présence les quarts de jour, de soir, de fin de semaine et sur appel la nuit), équivalant à 392 jours/employés;
- réussite d'un projet pilote de 9 semaines mené dans 3 arrondissements et consistant à offrir des formations sur simulateur pour équipements hivernaux : augmentation de la disponibilité des véritables équipements et de la productivité des employés dès la première journée aux commandes d'un appareil ;
- élaboration d'un plan de redressement à la suite de la réception de rapports de vérification mettant en évidence d'importantes lacunes opérationnelles et de gestion.

Principales variations

Budget modifié

La variation à la baisse de 2,6 M\$ entre le budget original et le budget modifié provient de la réduction du budget à la suite d'une participation du service de 7,0 M\$ au plan de redressement pour contrer les impacts anticipés de la COVID-19 et d'une augmentation du budget de 4,4 M\$ pour les biens non durables afin d'assurer la fiabilité et la sécurité des véhicules et des équipements.

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service du matériel roulant et des ateliers présente un excédent budgétaire de 1,4 M\$ par rapport au budget original, attribuable principalement aux éléments suivants :

Location, entretien et réparation

- écart favorable de 1,0 M\$ pour la location de véhicules attribuable à la non-disponibilité de véhicules et d'équipements sur le marché;
- écart défavorable de 6,9 M\$, imputable à l'augmentation des dépenses d'entretien des véhicules à l'externe, causée en partie par les absences autorisées des cols bleus dans les premiers mois de la pandémie;

Biens durables et non durables

- écart favorable de 5,8 M\$, attribuable à une économie sur le carburant (prix et consommation moindres en 2020 en raison de la pandémie);
- écart favorable de 3,7 M\$, principalement dû à des dépenses moindres que prévu en pièces et accessoires pour l'entretien des véhicules, à la suite d'absences autorisées des cols bleus dans les premiers mois de la pandémie;

Autres objets de dépenses

- écart défavorable de 2,6 M\$, occasionné par une diminution du nombre de demandes des unités d'affaires aux ateliers spécialisés (facturation interne).

PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE

Le Service de la performance organisationnelle (SPO) accompagne les services centraux et les arrondissements pour l'amélioration durable de leur performance et l'atteinte de leurs objectifs, grâce à l'utilisation d'expertises spécialisées et de solutions éprouvées en amélioration continue, en architecture d'affaires, en stratégies ainsi qu'en matière de performance financière, d'indicateurs et d'étalonnage.

Tableau 34 – Performance organisationnelle

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2018	2019	2020	2020	2020	2020
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	2 891,8	3 069,0	3 307,3	4 190,8	883,5	3 595,8
Transport et communications	28,7	22,7	9,5	210,0	200,5	24,9
Services professionnels	679,6	477,8	668,5	1 372,2	703,7	813,2
Services techniques et autres	48,7	66,0	66,4	534,5	468,1	88,7
Location, entretien et réparation	5,4	2,6	0,5	121,4	120,9	12,0
Biens durables et non durables	37,9	17,7	31,8	379,6	347,8	61,3
Autres objets de dépenses	-	-	(66,8)	-	66,8	-
Total – Charges de fonctionnement	3 692,1	3 655,8	4 017,2	6 808,5	2 791,3	4 595,9

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2020 ont été marqués par les éléments suivants :

- réalisation de plus 50 projets de simplification de processus d'affaires, notamment le développement d'indicateurs de performance pour mieux gérer le rendement du fournisseur de gestion vestimentaire, la révision du processus de plantation des arbres et la refonte des parcours de chargement de la neige dans plusieurs arrondissements, tous des projets facilitant l'atteinte des cibles organisationnelles;
- révision, avec le Service de l'environnement, des processus de gestion des collectes, du transport, du transbordement et de l'élimination des matières résiduelles;
- gestion des sols liés aux travaux d'excavation, en collaboration avec le Service de l'eau, le Service de l'environnement ainsi que de nombreux arrondissements et autres parties prenantes;
- recensement, analyse et publication annuelle de plus de 141 indicateurs de performance dans 20 secteurs d'activités, sur la métropole seule et comparée à Calgary, à Toronto et à Winnipeg;
- mise en place d'une communauté de pratique interne en amélioration continue, avec une première cohorte de 15 employés participant actuellement au programme de certification « ceinture verte en amélioration continue »;
- prêt de ressources et partage d'expertise en contexte d'urgence sanitaire, notamment pour accroître la capacité et la productivité de la Mission soutien logistique du Service du matériel

roulant et des ateliers au Centre de coordination des mesures d'urgence, et soutien à la mise en place de la Ligne Affaires Montréal, au Service du développement économique;

- réalisation de dossiers d'architecture d'affaires avec le Service de l'eau pour la définition, l'évaluation et la présentation de la vue d'ensemble de son modèle de capacités actuelles, afin de lui permettre de réviser son organisation et de préparer soit un plan d'amélioration soit la révision des capacités en fonction de la mise en place d'un nouveau modèle de service au Service de l'approvisionnement.

Principales variations

Budget modifié

La variation à la baisse de 2,2 M\$ entre le budget original et le budget modifié s'explique par la contribution au plan de redressement pour contrer les impacts anticipés de la pandémie de COVID-19, à hauteur de 1,7 M\$, ainsi que par un transfert budgétaire de 0,5 M\$ à d'autres services centraux.

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de la performance organisationnelle présente un excédent budgétaire de 2,8 M\$ par rapport au budget original, principalement attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- L'écart favorable de 0,9 M\$ qui s'explique par les éléments suivants :
 - écart favorable de 0,6 M\$, dû à l'effet jumelé d'un transfert de budget à d'autres services centraux et de la contribution au plan de redressement;
 - écart favorable de 0,3 M\$, attribuable principalement aux économies générées par la gestion des postes vacants;

Autres familles de dépenses

L'écart favorable de 1,9 M\$ est expliqué par les éléments suivants :

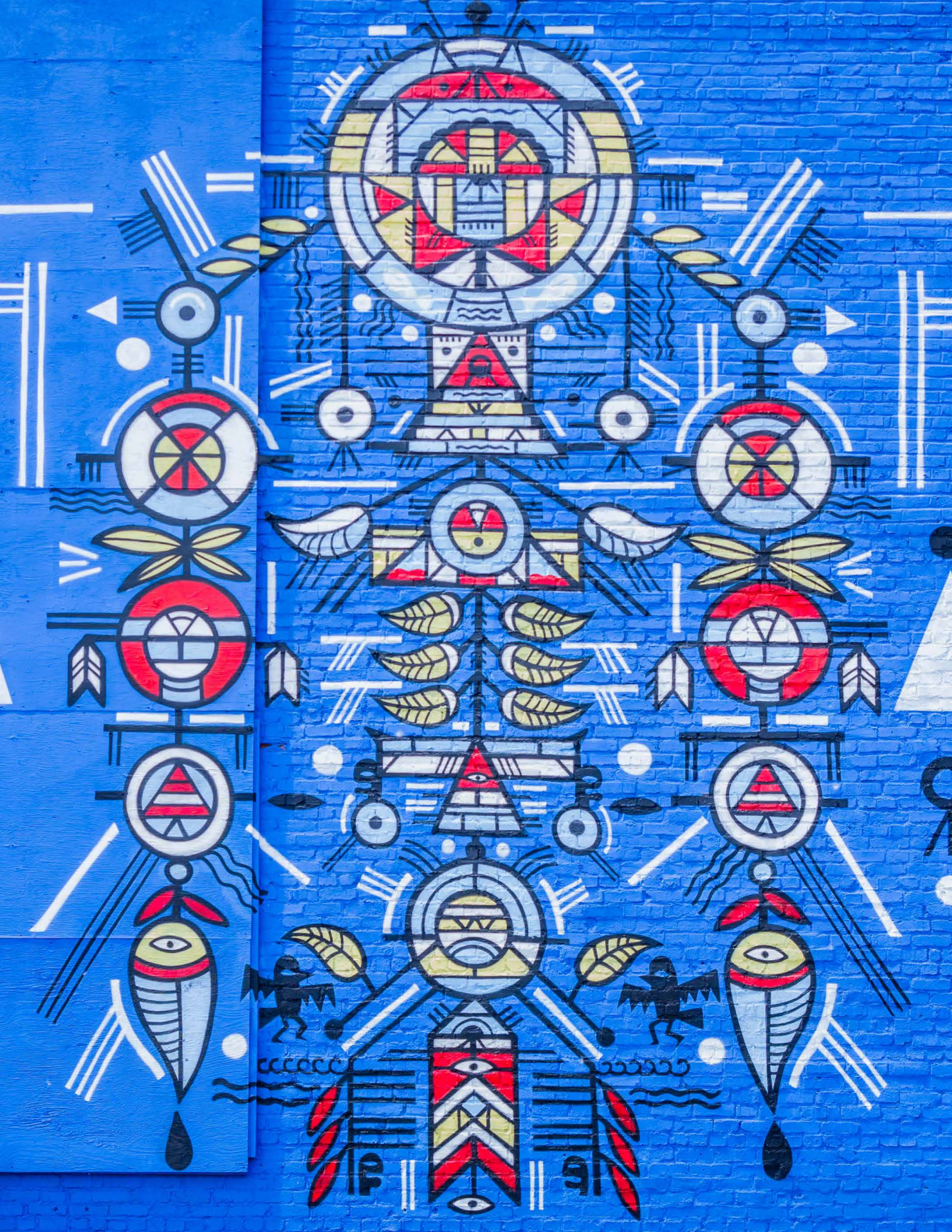
- écart favorable de 1,9 M\$ qui s'explique principalement par un report du projet d'alignement stratégique, dont les sommes ont servi à contribuer au plan de redressement.

Activités de
fonctionnement –
Analyse des résultats

2020

Analyse des charges par
secteurs d'activités

Mobilité et attractivité –
Global



MOBILITÉ ET ATTRACTIVITÉ - GLOBAL
Tableau 35 – Mobilité et attractivité - Global

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2018	2019	2020	2020	2020	2020
Mobilité et attractivité						
Commission des services électriques	64 098,6	65 700,3	69 465,3	81 378,2	11 912,9	81 378,2
Eau	227 803,5	255 963,3	267 055,1	262 308,4	(4 746,7)	256 306,7
Grands parcs, mont Royal et sports	49 942,1	52 614,5	52 555,0	41 904,1	(10 650,9)	39 905,8
Infrastructures du réseau routier	37 541,7	36 017,0	36 494,2	37 154,5	660,3	35 737,2
Urbanisme et mobilité	50 251,3	84 213,4	58 752,2	69 455,4	10 703,2	67 274,0
Total – Mobilité et attractivité	429 637,2	494 508,5	484 321,8	492 200,6	7 878,8	480 601,9

COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES

La Commission des services électriques de Montréal (CSEM) s'emploie à promouvoir et à favoriser l'enfouissement des réseaux câblés sur l'ensemble du territoire de Montréal, conformément aux orientations et politiques de la Ville.

La CSEM planifie, conçoit, fait construire, entretient, exploite et administre le réseau de conduits souterrains. Elle gère et coordonne les interventions sur le réseau de distribution aérien et assure l'intégration de celui-ci au réseau souterrain.

La CSEM se finance au moyen de redevances perçues auprès de ses usagers et de ses utilisateurs.

Tableau 36 – Commission des services électriques

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2018	2019	2020	2020	2020	2020
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	6 947,3	6 514,2	6 596,2	6 816,1	219,9	6 816,1
Transport et communications	190,7	235,3	196,2	290,4	94,2	290,4
Services professionnels	350,2	466,4	485,3	565,9	80,6	599,0
Services techniques et autres	3 562,5	3 864,5	4 137,0	8 445,9	4 308,9	8 300,0
Location, entretien et réparation	1 234,8	1 251,9	1 475,9	1 775,0	299,1	1 754,0
Biens durables et non durables	536,3	597,9	520,9	640,8	119,9	774,6
Frais de financement	22 947,6	20 865,6	20 807,1	24 515,2	3 708,1	24 515,2
Remboursement de la dette à long terme	28 027,9	31 473,5	34 499,9	36 678,9	2 179,0	36 678,9
Contributions à des organismes	301,3	431,0	746,8	1 650,0	903,2	1 650,0
Total – Charges de fonctionnement	64 098,6	65 700,3	69 465,3	81 378,2	11 912,9	81 378,2

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2020 ont été marqués par les éléments suivants :

- réalisation d'un volume de 96,7 M\$ en travaux de construction et de modification de conduits souterrains, incluant ceux de la Ville et des tiers sur le réseau de la CSEM;
- enlèvement de poteaux sur 7 km de rues;
- inspection structurale de 3 200 puits d'accès et vérification de l'occupation sur 1 050 structures;
- fixation du taux de redevances à 3,973 \$ du mètre, soit 2,0 % de plus que le taux réel de 2019;
- aboutissement des négociations et ratification des 2 conventions collectives.

Principales variations

Charges de fonctionnement

La variation entre les dépenses réelles et le budget original de la Commission des services électriques est principalement attribuable aux éléments suivants :

Services techniques et autres

- écart favorable de 4,3 M\$ s'expliquant ainsi :
 - écart favorable de 2,5 M\$, causé par le fait que plusieurs travaux de construction sont intégrés aux contrats de la Ville de Montréal et du ministère des Transports du Québec et ne sont donc pas imputés aux comptes de dépenses et de revenus de la CSEM;
 - écart favorable de 1,1 M\$ sur les frais d'administration de la Ville, à la suite d'une nouvelle entente conclue en 2019;
 - écart favorable de 0,7 M\$, relié à des économies dans les dépenses d'inspection structurale du réseau et de nettoyage des puits d'accès ainsi que dans les frais de services professionnels;

Frais de financement

- écart favorable de 3,7 M\$, dû à des frais d'intérêts moins élevés que ceux prévus au budget;

Remboursement de la dette à long terme

- écart favorable de 2,2 M\$, relié à des remboursements d'emprunt réels qui sont inférieurs aux montants budgétés;

Contributions à des organismes

- écart favorable de 0,9 M\$, relié au reclassement de l'objet comptable « Programmes d'aides et de subventions ».

EAU

Le Service de l'eau fournit l'eau potable à la collectivité montréalaise, gère les eaux pluviales et assainit les eaux usées pour assurer la santé et la sécurité publiques et protéger l'environnement, maintenant et pour les générations futures.

Tableau 37 – Eau

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2018	2019	2020	2020	2020	2020
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	77 732,5	76 259,0	82 827,7	77 547,2	(5 280,5)	78 448,2
Transport et communications	651,0	651,9	640,7	784,9	144,2	1 046,0
Services professionnels	6 849,0	8 021,8	7 938,8	8 977,2	1 038,4	7 756,7
Services techniques et autres	9 425,3	8 852,8	7 563,3	9 938,5	2 375,2	9 779,7
Location, entretien et réparation	9 315,1	10 831,4	10 509,4	17 787,4	7 278,0	14 144,0
Biens durables et non durables	49 399,1	56 658,2	57 413,5	62 378,0	4 964,5	60 057,5
Frais de financement	25 235,0	31 443,7	36 012,4	35 198,9	(813,5)	35 198,9
Remboursement de la dette à long terme	50 528,5	64 148,9	64 654,0	60 244,9	(4 409,1)	60 244,9
Contributions à des organismes	423,2	438,7	30,9	422,5	391,6	487,7
Autres objets de dépenses	(1 755,2)	(1 343,1)	(535,6)	(10 971,1)	(10 435,5)	(10 856,9)
Total – Charges de fonctionnement	227 803,5	255 963,3	267 055,1	262 308,4	(4 746,7)	256 306,7

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2020 ont été marqués par les éléments suivants :

- continuité des activités malgré la pandémie, et ce, sans interruption de service et dans le respect de la réglementation et des paramètres du Programme d'excellence en eau potable (PEXEP);
- investissement direct de plus de 0,5 M\$ dans l'élimination à la source des accidents du travail et dans plus de 12 heures de formation par employé en santé et sécurité du travail;
- création de SETPluie, avec pour mandat d'élaborer une stratégie intégrée de gestion des eaux en temps de pluie;
- déploiement des meilleures pratiques de planification des activités d'entretien dans 3 arrondissements au moyen d'un progiciel de gestion de la maintenance (MAXIMO);
- dépistage de 28 800 entrées de service en plomb et auscultation de 262 km de conduites d'aqueduc et d'égouts;
- renouvellement de 100 km de conduites comprenant plus de 2 700 entrées de service en plomb;
- lancement de plusieurs appels d'offres : projet de désinfection des eaux usées, réhabilitation des réservoirs McTavish (phase 1) et Dollard-des-Ormeaux, modernisation des usines de Dorval et Lachine, et plan d'alimentation des réseaux de l'ouest.

Principales variations

Budget modifié

L'écart défavorable de 6,1 M\$ entre le budget original et le budget modifié s'explique par :

- une augmentation de 2,9 M\$ pour soutenir la hausse du coût des coagulants;
- une diminution de 6,9 M\$, liée au plan de redressement;
- une diminution de 1,8 M\$ pour un transfert aux arrondissements concernant les activités d'entretien des réseaux d'eau.

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de l'eau présente un déficit opérationnel de 4,7 M\$ par rapport au budget original. Les principaux écarts s'expliquent de la façon suivante :

- écart favorable à la suite de la contribution du Service de l'eau au plan de redressement de la Ville, qui s'élève à 6,9 M\$;

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart défavorable de 5,3 M\$, attribuable à la diminution de la main-d'œuvre capitalisée, aux rajustements salariaux ainsi qu'à une hausse du nombre d'heures supplémentaires et compensées;

Services professionnels

- écart favorable de 1,1 M\$ à la suite d'un report dans la gestion des actifs d'eau potable;

Services techniques et autres

- écart favorable de 1,0 M\$ qui s'explique par un retard dans la mise en œuvre du programme de dépistage des entrées de service en plomb, causé par la pandémie de COVID-19;

Location, entretien et réparation

- écart favorable de 2,2 M\$ correspondant au montant réservé pour les transferts aux arrondissements relatifs à l'entente de partenariat;
- écart favorable de 1,1 M\$, lié au montant réservé pour les interventions pour travaux majeurs et imprévus;
- écart favorable de 0,4 M\$, relié à l'entretien délégué des conduites principales d'aqueduc;

- économie de 0,4 M\$, reliée à des investissements moins élevés que prévu dans la réparation d'égouts et l'inspection des bornes d'incendie;

Biens durables et non durables

- écart favorable de 1,9 M\$ pour les dépenses en électricité provenant principalement du crédit de dépenses reçu d'Hydro-Québec, du report de la mise en service du procédé d'ozonation à l'usine Charles-J.-Des Baillets et du débit d'eaux usées traitées;
- écart favorable de 0,9 M\$ en économie d'énergie (essence et gaz naturel), en partie attribuable à la baisse du débit d'eaux usées traitées;
- écart défavorable de 1,3 M\$ pour les dépenses en produits chimiques, incluant un déficit de 2,2 M\$ lié à la hausse du coût des coagulants;
- écart favorable de 1,1 M\$ pour l'achat des véhicules de l'équipe « du plomb »;

Frais de financement et remboursement de la dette à long terme

- écart défavorable de 5,2 M\$, attribuable à la sous-estimation des investissements financés par emprunt pour les exercices financiers de 2019 et 2020;

Autres objets de dépenses

- écart défavorable de 10,4 M\$, lié à une économie anticipée au budget, sans suppression d'activités et basée sur les excédents historiques.

GRANDS PARCS, MONT ROYAL ET SPORTS

Le Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports contribue à la transition écologique de la Ville. Il offre un réseau de grands parcs et d'installations sportives d'envergure. Il a pour mandat de protéger, de réhabiliter et de mettre en valeur les milieux naturels, la forêt urbaine et les espaces publics.

Le service contribue à une vie physiquement active en soutenant la pratique sportive, le développement et la mise aux normes d'équipements sportifs. Il accompagne la tenue d'événements sportifs de portée régionale, nationale et internationale.

Par ses actions, le service enracine la nature dans la métropole, permet à la population de découvrir Montréal d'une rive à l'autre, innove dans la conservation du mont Royal et contribue à faire bouger d'avantage les citoyennes et citoyens au quotidien.

Tableau 38 – Grands parcs, mont Royal et sports
(en milliers de dollars)

		Réel		Budget original	Écart	Budget modifié
	2018	2019	2020	2020	2020	2020
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	22 385,8	21 742,1	19 764,7	21 682,0	1 917,3	21 302,4
Transport et communications	305,8	267,3	187,8	306,9	119,1	297,4
Services professionnels	2 989,9	3 774,6	2 672,5	2 709,3	36,8	2 556,2
Services techniques et autres	9 315,4	7 968,8	6 587,7	5 588,0	(999,7)	6 349,1
Location, entretien et réparation	3 243,1	3 360,8	2 965,6	3 810,3	844,7	3 659,4
Biens durables et non durables	4 841,9	6 633,0	10 666,4	926,3	(9 740,1)	761,8
Contributions à des organismes	6 773,9	8 825,7	9 985,8	6 843,0	(3 142,8)	4 941,2
Autres objets de dépenses	86,3	42,2	(275,5)	38,3	313,8	38,3
Total – Charges de fonctionnement	49 942,1	52 614,5	52 555,0	41 904,1	(10 650,9)	39 905,8

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2020 ont été marqués par les éléments suivants :

- création du parc-nature de l'Écoterritoire de la falaise Saint-Jacques;
- tenue d'une consultation citoyenne pour établir une vision collective et réalisation d'études pour le développement du secteur agricole du Grand parc de l'Ouest;
- ouverture d'une nouvelle section du parc Frédéric-Back et actualisation du plan directeur;
- mise en œuvre d'inventaires écologiques pour suivre l'évolution des milieux naturels dans le réseau des parcs-nature;
- évaluation de l'état des berges du parc de Dieppe et des équipements du port de plaisance de Lachine;
- annonce de la transformation de la marina Lachine en parc riverain;
- aménagement temporaire du belvédère Camillien-Houde;

- analyse de l’accessibilité du mont Royal;
- élaboration d’un plan directeur pour la rénovation du Complexe sportif Claude-Robillard;
- mise en place du Conseil du sport de Montréal;
- conception d’un guide d’exploitation des piscines et des pataugeoires, en collaboration avec l’Association québécoise du loisir municipal (AQLM);
- réalisation de travaux préparatoires pour le dépôt de la candidature de Montréal pour la Coupe du monde FIFA 2026™;
- contribution à l’amélioration de la piscine Henri-Bourassa dans l’arrondissement de Montréal-Nord.

La pandémie aura eu d’importants impacts sur la programmation sportive offerte à la population. Les centres sportifs et les chalets d’accueil des parcs-nature sont demeurés fermés pendant plusieurs semaines et tous les événements sportifs majeurs ont été annulés. Dans ce contexte pandémique, notons les résultats suivants :

- croissance de 64 % de l’achalandage dans le réseau des grands parcs;
- affectation de 42 employés aux mesures d’urgence;
- collaboration à la transformation de l’aréna Maurice-Richard pour l’hébergement de personnes en situation d’itinérance (90 jours d’activité);
- soutien à l’Office municipal d’habitation de Montréal et aux ressources communautaires locales.

Principales variations

Budget modifié

Le service a enregistré une diminution de 2,0 M\$ de son budget de fonctionnement, principalement attribuable à sa participation au plan de redressement pour contrer les impacts anticipés de la pandémie de COVID-19, à hauteur de 2,1 M\$.

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports présente un déficit opérationnel de 10,7 M\$ par rapport au budget original, principalement attribuable aux dépenses reliées au Plan de gestion de la forêt urbaine et à la contribution pour la construction de la piscine Henri-Bourassa.

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart favorable de 1,9 M\$, composé de :
 - 0,7 M\$ pour la fermeture des installations sportives et l'exploitation des parcs;
 - 0,7 M\$ pour d'autres écarts en rémunération (principalement des postes vacants);
 - 0,5 M\$ pour la participation au plan de redressement;

Services professionnels et autres

- écart favorable de 1,1 M\$ pour les contrats de gestion d'installations sportives et les contrats d'animation et d'accueil dans les parcs-nature;
- écart favorable de 0,3 M\$, lié à la participation au plan de redressement;
- écart défavorable de 1,7 M\$, attribuable aux dépenses du Plan de gestion de la forêt urbaine;
- écart défavorable de 0,7 M\$ pour la sécurisation de la falaise Camillien-Houde;

Location, entretien et réparation

- écart favorable de 0,6 M\$, principalement attribuable à la fermeture au public des installations sportives et à la fermeture partielle du parc-nature du Bois-de-l'Île-Bizard;
- écart favorable de 0,2 M\$, lié à la participation au plan de redressement;

Biens durables et non durables

- écart favorable de 0,6 M\$, lié à des économies sur l'acquisition de biens durables et non durables pour les installations sportives et les parcs;
- écart défavorable de 10,3 M\$, attribuable aux dépenses du Plan de gestion de la forêt urbaine;

Contributions à des organismes

- écart favorable de 1,5 M\$ pour des virements budgétaires, principalement pour la sécurisation de la falaise Camillien-Houde, le déneigement et le Programme des initiatives locales (PIL);
- écart favorable de 0,6 M\$, lié au report des événements sportifs;
- écart favorable de 0,6 M\$, lié à la participation au plan de redressement;
- écart défavorable de 4,2 M\$, lié à la contribution pour l'amélioration de la piscine Henri-Bourassa, dans l'arrondissement de Montréal-Nord;
- écart défavorable de 1,6 M\$, attribuable aux dépenses du Plan de gestion de la forêt urbaine.

INFRASTRUCTURES DU RÉSEAU ROUTIER

La mission du Service des infrastructures du réseau routier est de protéger, d'aménager et de développer les infrastructures urbaines de façon durable et innovante, afin de concrétiser le Montréal de demain.

Tableau 39 – Infrastructures du réseau routier

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2018	2019	2020	2020	2020	2020
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	24 472,5	22 264,5	25 052,2	23 965,4	(1 086,8)	23 593,2
Transport et communications	627,7	633,2	466,1	843,6	377,5	665,5
Services professionnels	2 104,5	1 024,8	638,7	1 489,7	851,0	1 080,0
Services techniques et autres	1 624,4	3 020,5	1 017,7	1 023,3	5,6	985,5
Location, entretien et réparation	8 132,4	8 413,0	9 044,5	8 928,0	(116,5)	8 837,2
Biens durables et non durables	555,6	659,8	513,3	862,2	348,9	663,1
Contributions à des organismes	32,6	31,9	75,0	42,3	(32,7)	77,3
Autres objets de dépenses	(8,0)	(30,7)	(313,3)	-	313,3	(164,6)
Total – Charges de fonctionnement	37 541,7	36 017,0	36 494,2	37 154,5	660,3	35 737,2

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2020 ont été marqués par les éléments suivants :

- accompagnement des partenaires externes de la Ville dans la réalisation de leurs grands projets afin de faire respecter les exigences municipales et de saisir les occasions de bonifier l'intégration des réalisations au milieu bâti;
- planification intégrée des projets et réalisation d'un portefeuille de quelque 450 M\$ en travaux pour le compte de différents requérants, dans le contexte de la pandémie de COVID-19 (guides et mesures);
- gestion, avec guichet unique, de l'ensemble des demandes des entreprises des réseaux techniques urbains – 5 500 consentements municipaux traités en 2020;
- amélioration de l'encadrement des services techniques externes, notamment avec la nouvelle Escouade chantier – plus de 100 chantiers visités et 393 interventions (essais, échantillonnages, audits, contrôles, inspections, etc.);
- développement de la « dronastique », en collaboration avec la CMM, pour l'acquisition et le traitement de photos aériennes de haute précision et la consolidation d'une approche mixte de levés de terrain et de levés photogrammétriques.

Principales variations

Budget modifié

Le service a eu, pour l'année 2020, une diminution de budget de 1,4 M\$, s'expliquant principalement par les éléments suivants :

- diminution de 2,8 M\$, attribuable au plan de redressement lié à la pandémie de COVID-19;
- augmentation de 0,4 M\$ pour des études et expertises en phase d'avant-projets préliminaires afin de soutenir les projets d'investissements (rue Peel, angle Berri-Sherbrooke, rue des Pins);
- augmentation de 1,0 M\$ pour des études et expertises en phase d'avant-projets préliminaires afin de soutenir les projets menés en partenariat (SRB Pie-IX, corridor du pont Samuel-De Champlain, rue Sainte-Catherine Ouest).

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service des infrastructures du réseau routier présente un excédent budgétaire de 0,7 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants:

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart favorable de 1,3 M\$ pour les postes vacants, les heures supplémentaires et les écarts salariaux;
- écart défavorable de 0,9 M\$ pour les projets menés en partenariat (SRB Pie-IX et corridor du pont Samuel-De-Champlain);
- écart défavorable de 1,5 M\$ aux cotisations de l'employeur, causé par des coûts excédentaires du régime de retraite, à la suite de l'évaluation actuarielle, et des autres cotisations de l'employeur, qui étaient plus élevées que prévu.

Services professionnels, techniques et autres

- écart favorable de 1,2 M\$ pour le report d'études liés à des projets spécifiques afin de respecter le plan de redressement;
- écart défavorable de 0,3 M\$ pour des travaux réalisés pour des partenaires.

URBANISME ET MOBILITÉ

S'inscrivant dans une perspective de transition écologique, le Service de l'urbanisme et de la mobilité (SUM) assure un développement et une mise en valeur du territoire répondant aux aspirations des Montréalais. À cette fin, il offre son expertise et sa capacité à innover à la Direction générale, aux arrondissements ainsi qu'aux partenaires de la Ville.

Tableau 40 – Urbanisme et mobilité
(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2018	2019	2020	2020	2020	2020
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	21 906,8	26 901,6	30 919,4	30 248,2	(671,2)	30 033,1
Transport et communications	691,5	951,9	525,3	738,6	213,3	623,0
Services professionnels	7 175,8	7 796,5	7 848,3	8 264,7	416,4	10 527,3
Services techniques et autres	2 524,4	2 745,7	2 616,0	5 181,4	2 565,4	3 502,0
Location, entretien et réparation	2 707,4	(624,2)	506,0	1 200,0	694,0	1 086,2
Biens durables et non durables	4 879,8	14 060,3	4 548,6	8 122,7	3 574,1	6 018,8
Contributions à des organismes	10 368,0	32 381,6	11 800,1	15 699,8	3 899,7	15 466,5
Autres objets de dépenses	(2,4)	-	(11,5)	-	11,5	17,1
Total – Charges de fonctionnement	50 251,3	84 213,4	58 752,2	69 455,4	10 703,2	67 274,0

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2020 ont été marqués par les éléments suivants :

- afin de contrer les impacts de la COVID-19, déploiement en un temps record d'un vaste réseau temporaire destiné à faciliter le déplacement sécuritaire des piétons et des cyclistes : les voies actives et sécuritaires (VAS). Ce réseau, long de près de 26 km, a permis d'assurer les règles de distanciation sociale, tout en favorisant l'activité physique. Les VAS ont été implantées, entre autres, sur les avenues Christophe-Colomb et du Mont-Royal, la rue Rachel et le boulevard Gouin;
- avancement des mandats du service, notamment :
 - mise en œuvre d'une concertation interne (services et arrondissements) sur le Plan d'urbanisme et de mobilité et tenue d'ateliers prospectifs avec des partenaires externes;
 - présentation du programme préliminaire d'urbanisme transitoire à la Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation;
 - réalisation d'études complémentaires sur la ligne rose et préparation des études à venir;
 - collaboration au développement d'un projet de transport électrique structurant permettant de relier l'Est, le Nord-Est et le Grand Sud-Ouest au centre-ville;
 - accompagnement de la nouvelle Direction générale dans la mise en place de l'Agence de mobilité durable;
 - mise à l'essai d'une approche d'aménagement évolutive favorisant le partage de la rue dans certains projets, dont celui de la rue de la Commune;

- poursuite de la mise en œuvre de l'approche Vision Zéro (diffusion de l'état de la sécurité routière en 2020 et réalisation de 21 visites terrain par l'équipe post-collision, qui ont abouti à la mise en place de 24 actions);
- planification de nouveaux axes du Réseau express vélo (REV) : Viger–Saint-Antoine–Saint-Jacques, Henri-Bourassa et Peel;
- réparation de près de 150 000 nids-de-poule.

Principales variations

Budget modifié

L'écart entre le budget original et le budget modifié s'explique par une compression budgétaire de 5,9 M\$ dans le cadre du plan de redressement pour contrer les impacts anticipés de la pandémie de COVID-19 et par un budget additionnel de 3,7 M\$, dont 2,7 M\$ en provenance du fonds de voirie et 1,0 M\$ pour des études d'avant-projets et des activités prioritaires.

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de l'urbanisme et de la mobilité présente un excédent budgétaire de 10,7 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants:

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écarts défavorables de 0,7 M\$ s'expliquant principalement par une capitalisation moindre des coûts de la main-d'œuvre affectée à des projets d'immobilisations, pour 1,5 M\$ et de 0,8 M\$ pour diverses économies en rémunération;

Services professionnels

- écart favorable de 0,4 M\$ s'expliquant par les éléments suivants :
 - écart défavorable de 2,7 M\$ pour des études et expertises en phase d'avant-projets et de projets prioritaires;
 - économies de 2,4 M\$, attribuables au plan de redressement pour contrer les impacts anticipés de la pandémie de COVID-19 et de 0,7 M\$ pour des dépenses moindres que prévu dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel;

Services techniques et autres

- écart favorable de 2,6 M\$ s'expliquant par les éléments suivants :
 - économies de 2,0 M\$, liées au plan de redressement pour contrer les impacts anticipés de la COVID-19 et de 0,6 M\$ pour des virements vers d'autres familles de dépenses;

Biens durables et non durables

- écart favorable de 3,6 M\$ s'expliquant par les éléments suivants :
 - économies de 2,9 M\$ à la suite de virements à d'autres familles de dépenses et de 0,7 M\$ pour des dépenses moindres que prévu;

Contributions à des organismes et autres objets de dépenses

- écart favorable de 4,0 M\$ s'expliquant en grande partie par les éléments suivants :
 - 1,9 M\$ pour une contribution moindre que prévu à BIXI Montréal;
 - 1,5 M\$ pour des dépenses moindres que prévu dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel.

Activités de
fonctionnement –
Analyse des résultats

2020

Analyse des charges par
secteurs d'activités

Qualité de vie



3805

3805

QUALITÉ DE VIE
Tableau 41 – Qualité de vie

(en milliers de dollars)

		Réel		Budget original	Écart	Budget modifié
	2018	2019	2020	2020	2020	2020
Qualité de vie						
Culture	67 339,5	64 330,7	61 456,1	65 833,1	4 377,0	62 271,2
Développement économique	61 725,8	92 832,9	93 643,7	61 775,9	(31 867,8)	98 634,2
Diversité et inclusion sociale	29 205,5	29 253,7	34 628,7	30 410,1	(4 218,6)	34 757,6
Environnement	174 877,9	146 736,3	169 013,9	151 858,5	(17 155,4)	150 411,9
Espace pour la vie	58 201,2	59 351,3	59 449,0	71 424,6	11 975,6	68 915,5
Habitation	40 558,0	86 941,5	89 606,6	153 297,0	63 690,4	172 410,5
Total – Qualité de vie	431 907,9	479 446,4	507 798,0	534 599,2	26 801,2	587 400,9

CULTURE

Le Service de la culture a pour mission de favoriser l'accès à la culture pour tous et d'enrichir l'expérience culturelle des Montréalais dans tous les arrondissements ainsi qu'au Quartier des spectacles. Cette culture de proximité s'exprime dans un esprit d'inclusion et de diversité et dans une perspective de transition écologique.

De manière plus précise, l'action du service a pour but de développer ou de mettre en valeur :

- le loisir, la pratique artistique amateur et le patrimoine immatériel;
- le réseau des bibliothèques et le réseau municipal de diffusion culturelle (Accès culture);
- la médiation culturelle, l'art public et le patrimoine artistique;
- les événements publics, les festivals et événements culturels;
- l'industrie cinématographique et télévisuelle, les industries culturelles et créatives.

Tableau 42 – Culture

(en milliers de dollars)

		Réel		Budget original	Écart	Budget modifié
	2018	2019	2020	2020	2020	2020
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	17 658,2	15 426,0	16 215,8	16 710,6	494,8	15 836,0
Transport et communications	326,6	213,2	80,4	316,7	236,3	139,5
Services professionnels	4 994,4	3 825,3	3 822,8	4 440,4	617,6	3 625,6
Services techniques et autres	3 043,1	3 723,6	2 901,5	2 965,5	64,0	2 275,6
Location, entretien et réparation	95,4	112,2	40,4	160,7	120,3	68,4
Biens durables et non durables	8 124,4	8 076,2	8 037,8	7 922,9	(114,9)	8 111,0
Contributions à des organismes	33 097,4	32 954,2	30 357,4	33 316,3	2 958,9	32 215,1
Total – Charges de fonctionnement	67 339,5	64 330,7	61 456,1	65 833,1	4 377,0	62 271,2

Faits saillants

En 2020, une offre culturelle adaptée au contexte de la pandémie de COVID-19 a été proposée aux Montréalais. De plus, le milieu culturel a pu compter sur un soutien financier précieux pour ce secteur tout particulièrement fragilisé :

- offre d'abonnements en ligne par les bibliothèques afin que tous les citoyens puissent avoir accès aux collections numériques – près de 10 000 nouveaux abonnements ont ainsi été enregistrés;
- adaptation des activités estivales au contexte de la pandémie : activités et concerts virtuels, baladodiffusions, déambulatoires et pop-up surprises, expositions d'œuvres temporaires et murales, ainsi que projets de médiation culturelle à l'extérieur;
- mise en place d'une programmation culturelle pour les voies actives sécuritaires (VAS) – 91 balados diffusés et 17 installations artistiques et numériques proposées dans une dizaine d'arrondissements;

- apport d'un soutien financier au Partenariat du Quartier des spectacles pour réaliser un vaste programme d'interventions estivales visant à créer des lieux sécuritaires et animés permettant aux citoyens d'explorer le centre-ville;
- apport d'un soutien financier aux festivals pour créer une programmation diversifiée et, ainsi, proposer aux citoyens une série d'événements inédits;
- coordination de la reprise des tournages pour une reprise immédiate, 24 heures après le feu vert du gouvernement provincial;
- contribution du Bureau du cinéma et de la télévision de Montréal à l'implantation des tournages verts afin de réduire au minimum l'empreinte écologique des équipes de production – un guide contenant plus de 50 mesures écoresponsables leur est maintenant distribué;
- bonification importante de la subvention aux artistes en arts visuels et métiers d'art, en collaboration avec le Conseil des arts de Montréal – près de 500 artistes ont pu bénéficier d'un soutien financier pour l'occupation de leur atelier;
- installation de 5 nouvelles œuvres d'art public dans des espaces du domaine public;
- participation du milieu culturel à une vaste consultation qui a permis d'élaborer une vision concertée du développement culturel, qui sera portée par Montréal métropole culturelle.

Principales variations

Budget modifié

La diminution nette de 3,6 M\$ entre le budget original et le budget modifié s'explique principalement par une diminution de 4,6 M\$ à la suite de la mise en place du plan de redressement afin de contrer les impacts anticipés de la pandémie de COVID-19 et par un budget additionnel de dépenses de 1,0 M\$: 0,4 M\$ pour le projet d'animation culturelle prévu par le plan de relance du centre-ville de Montréal, 0,4 M\$ pour des études liées au Programme de rénovation, d'agrandissement et de construction de bibliothèques (RAC) et 0,2 M\$ pour diverses autres dépenses.

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de la culture présente un excédent budgétaire de 4,4 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart favorable de 0,5 M\$ s'expliquant principalement par des postes vacants;

Services professionnels

- écart favorable de 1,3 M\$ à la suite de la mise en place du plan de redressement afin de contrer les impacts anticipés de la pandémie de COVID-19;
- écart défavorable de 0,3 M\$ pour des services professionnels liés à une œuvre d'art destinée à la jetée Alexandra et financés par l'Entente sur le développement culturel de Montréal;
- écart défavorable de 0,4 M\$ pour des études menées dans le cadre du programme RAC;

Contributions à des organismes

- écart favorable de 1,7 M\$ à la suite de la mise en place du plan de redressement afin de contrer les impacts anticipés de la pandémie de COVID-19;
- écart favorable de 2,7 M\$ pour des dépenses reportées, prévues dans l'Entente sur le développement culturel de Montréal;
- écart défavorable de 1,0 M\$ pour le musée Pointe-à-Callière – renouvellement des expositions permanentes 2018-2020;
- écart défavorable de 0,4 M\$ pour le projet d'animation culturelle prévu dans le plan de relance du centre-ville de Montréal.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La mission principale du Service du développement économique consiste à faire de Montréal un leader dans des secteurs d'avenir et une référence en matière de croissance économique durable et inclusive, en collaboration avec les acteurs du milieu.

Tableau 43 – Développement économique
(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2018	2019	2020	2020	2020	2020
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	7 032,9	8 194,9	9 180,0	7 967,3	(1 212,7)	8 472,5
Transport et communications	493,9	540,4	357,0	495,0	138,0	1 005,7
Services professionnels	1 848,7	2 683,4	4 248,0	1 856,7	(2 391,3)	5 676,2
Services techniques et autres	1 280,7	461,0	742,4	426,0	(316,4)	1 096,4
Location, entretien et réparation	122,9	25,8	3,4	92,6	89,2	59,9
Biens durables et non durables	255,5	61,4	195,9	130,1	(65,8)	227,4
Contributions à des organismes	51 366,0	80 862,7	78 901,9	50 803,2	(28 098,7)	82 077,0
Autres objets de dépenses	(674,8)	3,3	15,1	5,0	(10,1)	19,1
Total – Charges de fonctionnement	61 725,8	92 832,9	93 643,7	61 775,9	(31 867,8)	98 634,2

Faits saillants

Dès le mois de mars, le service s'est consacré à soutenir l'activité économique montréalaise, fortement affectée par la crise sanitaire. Compte tenu de l'urgence de la situation et des nouveaux défis en matière de développement économique, social et culturel de la métropole, les actions sous-jacentes aux objectifs fixés pour 2020 ont été remplacées par un ensemble de mesures d'urgence et de relance.

Les résultats du service pour l'année 2020 ont été marqués par les éléments suivants :

- implantation d'une ligne téléphonique « affaires », qui permet d'accéder à l'ensemble des outils et programmes d'aide offerts tant par la Ville que les gouvernements et les autres organismes de soutien à l'entreprise – elle a répondu à plus de 10 000 demandes d'information des commerçants et des entrepreneurs montréalais;
- augmentation de 2,0 M\$ de l'aide financière destinée aux entreprises commerciales afin que celles-ci réalisent des projets pour consolider leurs activités;
- apport d'un soutien de 1,0 M\$ à 17 initiatives offrant à 2 625 entreprises montréalaises des solutions tangibles pour faire face aux défis de la crise sanitaire;
- apport de soutien aux sociétés de développement commercial (SDC) : financement, report d'échéance des cotisations des membres, mise en œuvre d'un programme d'aide financière de 0,5 M\$, applicable à une campagne de sociofinancement des entreprises commerciales;

- mise en œuvre du programme Aide d’urgence aux petites et moyennes entreprises du gouvernement du Québec – au 31 décembre 2020, 1 655 dossiers étaient admis pour l’obtention d’une aide financière, pour une valeur totale de 67,4 M\$;
- lancement, en juillet, du plan « Une impulsion pour la métropole : agir maintenant », comprenant 20 mesures de soutien et de relance, réparties en 4 axes :
 - axe 1 – Mettre le commerce au cœur de la relance;
 - axe 2 – Aider les entrepreneurs à faire des affaires autrement;
 - axe 3 – Réinventer le développement économique du territoire;
 - axe 4 – Mobiliser l’écosystème économique pour susciter un engagement collectif et renouvelé;
- réalisation des actions suivantes, à partir de ce plan :
 - offre de programmes d’aide pour les salles de spectacle privées et non subventionnées et les cinémas indépendants, pour les entreprises émergentes et pour les établissements situés dans un secteur traversé par le Réseau express vélo;
 - offre de soutien à des organismes phares afin qu’ils accompagnent les entreprises de leur écosystème dans l’adaptation de leur modèle d’affaires;
 - ajout de 1,5 M\$ en aide financière pour les entreprises commerciales et de 1,7 M\$ pour les entreprises d’économie sociale et leurs projets de consolidation d’activités;
 - production d’un guide d’adaptation des commerces et d’un webinaire de partage, adaptés au contexte pandémique, et aménagement de 5 espaces sur rue, terrasses et placotoirs créés par des designers montréalais;
 - soutien à la livraison urbaine décarbonée et à une campagne de promotion des entreprises qui misent sur une clientèle touristique;
 - mise en place d’un moratoire de 6 mois sur les remboursements des prêts octroyés aux entreprises par les organismes du réseau PME MTL;
- réalisation de mesures ciblées pour la période des Fêtes : campagne d’achat local, prolongation des heures d’ouverture des commerces, soutien financier à la livraison urbaine, aménagement de 26 stations hivernales, gratuité du stationnement tarifé sur rue au centre-ville.

Principales variations

Budget modifié

L'augmentation de 36,9 M\$ entre le budget original et le budget modifié s'explique principalement par les éléments suivants :

- 10,2 M\$ liés aux budgets additionnels octroyés dans le cadre des ententes relatives au Fonds régions et ruralité (FRR) et au Fonds de développement des territoires (FDT);
- 5,1 M\$ liés au projet d'îlot central du Technopôle Angus (Angus) et au Programme de réhabilitation de terrains de l'est de Montréal;
- 24,2 M\$ liés aux revenus « Réflexe », conformément aux dispositions de l'entente de 150 M\$ conclue avec le ministère de l'Économie et de l'Innovation du Québec;
- 1,0 M\$ lié aux excédents affectés de la Ville transférés au Fonds de dynamisation des artères commerciales pour les SDC de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal;
- diminution de 3,4 M\$, liée au plan de redressement exigé par le contexte de crise sanitaire.

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service du développement économique présente un déficit opérationnel de 31,9 M\$ par rapport au budget original. Celui-ci s'explique par l'accélération des dépenses associées au contexte de pandémie. Les principaux écarts notés sont les suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart défavorable de 0,6 M\$ pour les écarts salariaux et les heures supplémentaires;
- écart défavorable de 0,6 M\$ s'expliquant par la croissance de la main-d'œuvre financée par les ententes de 150,0 M\$, de 75,0 M\$ (Réhabilitation des terrains contaminés) et Angus;

Services et honoraires professionnels

- écart défavorable de 2,4 M\$, associé à l'augmentation des dépenses, notamment pour la réalisation d'études quant à la mise en œuvre de mesures de relance;

Contributions à des organismes et autres objets de dépenses

- écart défavorable de 20,3 M\$, attribuable à une augmentation de 150,0 M\$ des contributions financées par l'entente Réflexe Montréal;
- écart défavorable de 10,8 M\$, en lien avec la hausse des contributions financées par le FRR, le FDT et l'entente sur le projet Angus;
- écart favorable de 3,0 M\$, lié au plan de redressement.

DIVERSITÉ ET INCLUSION SOCIALE

La mission du Service de la diversité et de l'inclusion sociale est de mobiliser les forces de transformation sociale et d'agir pour révéler tous les visages de Montréal : une ville inclusive, engagée et diversifiée.

Tableau 44 – Diversité et inclusion sociale
(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2018	2019	2020	2020	2020	2020
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	5 244,4	6 111,5	6 949,4	5 554,5	(1 394,9)	6 520,5
Transport et communications	221,3	111,8	412,4	89,7	(322,7)	435,7
Services professionnels	1 366,5	1 636,1	1 655,7	1 339,8	(315,9)	1 912,8
Services techniques et autres	295,0	342,7	354,3	662,3	308,0	390,5
Location, entretien et réparation	9,5	1,9	1,3	24,4	23,1	18,3
Biens durables et non durables	42,7	70,0	33,0	47,9	14,9	49,9
Contributions à des organismes	22 026,1	20 451,6	24 713,4	22 691,5	(2 021,9)	24 920,7
Autres objets de dépenses	-	528,1	509,2	-	(509,2)	509,2
Total – Charges de fonctionnement	29 205,5	29 253,7	34 628,7	30 410,1	(4 218,6)	34 757,6

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2020 ont été marqués par les éléments suivants :

- mise en œuvre des plans d'action suivants :
 - Rassembler Montréal 2019-2020 – premier plan d'action en développement social de la Ville;
 - Montréal inclusive 2018-2021 – premier plan d'action de la Ville en matière d'intégration des personnes immigrantes;
 - Parce que la rue a différents visages 2018-2020 – plus de 40 actions visant à répondre aux besoins et aux différents visages de l'itinérance;
 - un investissement de plus de 20 M\$ à quelque 400 organismes, dans plusieurs domaines (itinérance, sécurité alimentaire, rapprochement interculturel, lutte contre les discriminations et la pauvreté, etc.) et auprès de tous les segments de la population (enfants, jeunes, aînés, familles, immigrants, migrants à statut précaire, personnes en situation de handicap, membres de la communauté LGBTQ2+, etc.);
- exercice d'un rôle incontournable dans la gestion de la crise sanitaire auprès des personnes vulnérables, notamment :
 - en coordonnant une nouvelle cellule d'urgence en insécurité alimentaire;
 - en soutenant au quotidien le Centre de coordination des mesures d'urgence ainsi que des mesures avec le réseau de la santé;

- en mettant en œuvre des services d’hébergement d’urgence ainsi que des services alimentaires pour des milliers de personnes en situation d’itinérance;
- en rendant disponibles, en une quinzaine de langues, des capsules audio et des fiches d’information sur les ressources et mesures sanitaires.

Principales variations

Budget modifié

L’écart de 4,2 M\$ entre le budget original et le budget modifié provient des éléments suivants :

- 4,6 M\$: report de la subvention reliée aux ententes avec le ministère de l’Immigration, de la Francisation et de l’Intégration (Ville-MIFI);
- 2,2 M\$: report de l’aide financière pour la légalisation du cannabis;
- 1,0 M\$: réception d’une contribution financière de la Fondation AMC liée à la pandémie de COVID-19;
- (1,5 M\$) : plan de redressement pour contrer les impacts anticipés de la pandémie de COVID-19;
- (2,1 M\$) : transferts budgétaires aux arrondissements, dans le cadre de la Politique de l’enfant.

Charges de fonctionnement

Rémunération et cotisations de l’employeur

Écart défavorable de 1,4 M\$ qui s’explique par les éléments suivants :

- écart défavorable de 1,2 M\$, dont un montant de 0,9 M\$ est attribuable aux postes financés par des subventions et 0,3 M\$, à des postes hors budget;
- écart défavorable de 0,2 M\$, en raison de la répartition de la provision pour vacances et maladies basée sur des soldes non utilisés grandeur Ville par accréditation plus élevés qu’à l’habitude à cause de la pandémie de COVID-19.

Contributions à des organismes

Écart défavorable de 2,0 M\$ qui s’explique par les éléments suivants :

- écart défavorable de 2,7 M\$, lié à des soutiens financiers assurés par la subvention Ville-MIFI;
- écart défavorable de 1,2 M\$ provenant de l’aide financière pour la légalisation du cannabis;
- écart défavorable de 1,0 M\$, lié à la contribution reçue de la Fondation AMC pour les fonds COVID-19;

- écart favorable de 2,2 M\$, principalement lié aux virements budgétaires aux arrondissements dans le cadre de la Politique de l'enfant;
- écart favorable de 0,7 M\$ découlant de réaménagements internes liés à la subvention du MTESS.

Autres objets de dépenses

L'écart défavorable de 0,5 M\$ s'explique par les dépenses subventionnées relatives à l'aide financière pour la légalisation du cannabis.

ENVIRONNEMENT

Le Service de l'environnement oriente ses actions afin d'améliorer la qualité et le cadre de vie des citoyens de l'agglomération de Montréal, en sensibilisant la population aux problématiques environnementales, en assurant la promotion et le contrôle de la qualité du milieu physique, en agissant pour une gestion responsable des matières résiduelles et des ressources sur le territoire et en contrôlant la qualité et l'innocuité des aliments des établissements alimentaires.

Par son expertise, le service assume, auprès des services municipaux, des arrondissements, des villes liées et autres instances, un rôle d'expert en matière de protection de l'environnement et développe, à ce titre, des politiques, des programmes et des plans d'action, le tout dans une perspective de transition écologique.

Tableau 45– Environnement
(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2018	2019	2020	2020	2020	2020
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	21 955,4	21 697,4	23 010,6	23 318,7	308,1	22 912,8
Transport et communications	646,0	513,0	341,6	687,7	346,1	491,6
Services professionnels	612,7	2 984,3	2 546,2	3 114,8	568,6	4 791,7
Services techniques et autres	111 891,1	120 155,1	127 308,3	129 509,4	2 201,1	128 541,8
Location, entretien et réparation	843,0	890,4	759,5	1 597,0	837,5	1 368,9
Biens durables et non durables	5 040,0	27 632,9	29 380,0	33 676,0	4 296,0	36 527,2
Contributions à des organismes	131,4	146,2	25,0	170,5	145,5	144,5
Autres objets de dépenses	33 758,3	(27 283,0)	(14 357,3)	(40 215,6)	(25 858,3)	(44 366,6)
Total – Charges de fonctionnement	174 877,9	146 736,3	169 013,9	151 858,5	(17 155,4)	150 411,9

Faits saillants

La pandémie de COVID-19 a eu un impact important sur les activités du Service de l'environnement, qu'elles fassent partie ou non des services essentiels à maintenir. La capacité d'adaptation des équipes, fortement sollicitées, a permis d'apporter une contribution parfois différente de son rôle habituel, tout en poursuivant la réalisation de projets majeurs et innovants visant à participer à la transition écologique de l'agglomération de Montréal. Parmi les réalisations, les suivantes sont à souligner :

- adoption du Plan de gestion des matières résiduelles 2020-2025 (PDGMR) qui vise l'atteinte du zéro déchet d'ici 2030;
- maintien des activités de collecte et de traitement de l'ensemble des matières résiduelles depuis le début de la pandémie grâce à des communications régulières avec les entrepreneurs;
- mise en œuvre de la stratégie de renouvellement des contrats de collecte et transport et de traitement (octroi d'un premier bloc de contrat de plus de 170,0 M\$), qui prévoit la collecte dans les immeubles de 9 logements et plus dans le respect des engagements du PDGMR;

- intégration de mesures sanitaires et de contrôles spécifiques aux écocentres faisant de Montréal la seule municipalité du Québec à offrir, sans arrêt, ce service aux citoyens;
- gestion rigoureuse de l'ensemble du processus de gestion de la faillite de l'entreprise Rebutis solides canadiens (RSC); établissement et mise en œuvre d'options pour assurer le maintien de la collecte et du tri des matières recyclables sur le territoire;
- réalisation de projets visant la maîtrise du passif environnemental de l'agglomération :
 - construction et mise en service d'un mur-écran et d'une usine de traitement des eaux souterraines au Parc d'entreprises de la Pointe-Saint-Charles (PEPSC);
 - conception et lancement de la construction d'une usine de traitement du lixiviat au Complexe environnemental de Saint-Michel (CESM);
- maintien du respect des normes de qualité de l'air et de l'eau, malgré le ralentissement provoqué par la pandémie de COVID-19. En complément du bilan annuel, un rapport spécifique sur l'évolution de la qualité de l'air pendant les mois d'activités réduites, en raison de la pandémie, a aussi été produit;
- appui d'organisations par la Division de l'inspection des aliments, la pandémie ayant durement touché le secteur de la restauration. En complément de son rôle, l'équipe a pu épauler le centre d'appel en soutien aux commerces ainsi que la CNESST (collecte d'informations sur le respect des directives sanitaires dans les établissements).

Principales variations

Budget modifié

L'écart entre le budget original et le budget modifié est de 1,4 M\$ et provient principalement du plan de redressement pour contrer les impacts anticipés de la pandémie de COVID-19, pour 4,2 M\$, du programme MTQ-Turcot pour la mesure de la qualité de l'air, pour 0,2 M\$, et de budgets additionnels pour les activités de la gestion des matières résiduelles, pour 2,6 M\$.

Charges de fonctionnement

La variation entre les dépenses réelles et le budget original est principalement attribuable aux éléments suivants :

Services professionnels

- écart favorable de 0,6 M\$, principalement attribuable à des études non réalisées dans un souci d'optimisation budgétaire;

Services techniques

- écart favorable de 2,2 M\$, principalement attribuable aux activités de la gestion des matières résiduelles, et plus spécifiquement :
 - écart favorable de 3,8 M\$, lié à des économies sur les contrats de collecte et de transport (indice de carburant), à des mesures d'optimisation budgétaire pour la pandémie (horaire des écocentres et report de projets pilotes des 9 logements et plus) et à l'optimisation des activités relatives aux matières recyclables;
 - écart favorable de 0,7 M\$, occasionné par le maintien des horaires d'hiver pour les écocentres;
 - écart favorable de 0,5 M\$, attribuable aux baisses de volume ou de coût de gestion de certains déchets domestiques (bois, résidus de construction-rénovation-démolition et résidus dangereux) et à des études non réalisées, à des fins d'optimisation budgétaire;
 - écart favorable de 2,5 M\$, attribuable au retard de la mise en service de l'usine de traitement des eaux, au PEPSC (le budget prévoyant 6 mois de fonctionnement), et à celui de la construction de l'usine du lixiviat, au CESM (impact de la pandémie);
 - écart défavorable de 3,5 M\$, imputable à la hausse des coûts des nouveaux contrats de collecte, de transport et de traitement des matières résiduelles;
 - écart défavorable de 1,6 M\$, lié à la hausse des coûts de la valorisation des matières recyclables, en raison de la crise du marché des matières recyclables;

Location, entretien et réparation

- écart favorable de 0,8 M\$ attribuable au report de la mise en service de l'usine de traitement des eaux du PEPSC ainsi qu'à la baisse des activités des écocentres et du contrôle des rejets industriels.

Biens durables et non durables

- écart favorable de 4,2 M\$, imputable aux dépenses suivantes :
 - écart favorable de 4,9 M\$, lié à des retards dans la construction de l'usine d'assainissement du lixiviat, au report du projet de rationalisation des équipements du CESM et au report de l'implantation des mesures de mitigation au PEPSC;

Autres objets de dépenses

- écart de 25,8 M\$, s'expliquant par les éléments suivants :
 - écart défavorable de 6,9 M\$, dû à la révision à la hausse des provisions pour passifs environnementaux associées au centre de tri Saint-Michel, au Parc d'entreprises de la Pointe-Saint-Charles et aux sites contaminés;
 - écart de 18,9 M\$ pour les réserves des passifs environnementaux, principalement attribuable à une subvention de 10,0 M\$ du programme Revi-sols ainsi qu'au retard dans les travaux effectués au CESM et au PEPSC.

ESPACE POUR LA VIE

Par ses actions de diffusion, de conservation, de recherche et d'éducation, le Service de l'Espace pour la vie accompagne l'humain pour mieux vivre la nature. Ensemble, le Biodôme, le Jardin botanique, l'Insectarium et le Planétarium Rio Tinto Alcan forment le plus grand complexe muséal en sciences de la nature au Canada – un important pôle de biodiversité actif et ouvert sur le monde, en milieu urbain.

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2020 ont été marqués par les éléments suivants :

- fermeture forcée des musées de l'Espace pour la vie pendant plusieurs mois (de mars à juin et d'octobre à décembre), en raison de la pandémie;
- réouverture du Biodôme, en août 2020 : véritable coup de maître architectural, la restauration de ce bâtiment patrimonial laisse toute la place à la nature et offre de nouveaux points de vue sur les écosystèmes, plus immersifs, en plus d'inviter les citoyens à passer à l'action pour protéger la biodiversité;
- développement d'activités numériques et virtuelles permettant de renouer avec les publics et de favoriser l'innovation ouverte avec les citoyens d'ici et d'ailleurs;
- tenue de l'événement international « Activer le potentiel humain en faveur de la biodiversité », à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement et en collaboration avec le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique des Nations unies;
- déploiement d'une programmation hors les murs, « Espace pour la vie près de chez vous » – les animateurs de l'Espace pour la vie se sont rendus dans 44 parcs de Montréal et de plusieurs autres municipalités de la Communauté métropolitaine de Montréal;
- participation à l'effort collectif en temps de pandémie : augmentation exceptionnelle de la production de légumes dans les jardins nourriciers, jeunes et des nouveautés, permettant de distribuer plus de 780 caisses de légumes à des banques alimentaires et cuisines collectives montréalaises.

Tableau 46 – Espace pour la vie – Charges de fonctionnement

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2018	2019	2020	2020	2020	2020
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	29 811,9	28 802,1	28 958,3	33 421,1	4 462,8	32 457,1
Transport et communications	1 980,1	2 168,7	1 278,1	1 440,8	162,7	1 898,1
Services professionnels	1 122,9	1 432,1	1 479,5	1 722,7	243,2	1 681,2
Services techniques et autres	8 673,7	8 886,0	8 397,1	11 958,8	3 561,7	10 425,0
Location, entretien et réparation	172,0	202,3	157,0	207,7	50,7	235,9
Biens durables et non durables	4 119,7	4 332,8	3 265,2	5 407,3	2 142,1	4 959,9
Frais de financement	5 147,7	5 627,8	6 388,6	7 151,3	762,7	7 151,3
Remboursement de la dette à long terme	6 750,1	7 464,5	9 065,7	9 636,9	571,2	9 636,9
Contributions à des organismes	423,1	435,0	490,7	478,0	(12,7)	470,1
Autres objets de dépenses	-	-	(31,2)	-	31,2	-
Total – Charges de fonctionnement	58 201,2	59 351,3	59 449,0	71 424,6	11 975,6	68 915,5

Principales variations

Budget modifié

Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, la Ville de Montréal, selon une gestion serrée des finances publiques, a pris la décision responsable de réduire ses dépenses courantes afin d'atténuer l'impact fiscal sur les citoyens, qui ont fait face à cette pandémie mondiale de façon courageuse et solidaire. La diminution de 2,5 M\$ entre le budget original et le budget modifié s'explique principalement par les éléments suivants :

- une contribution de 3,0 M\$ (1,0 M\$ en rémunération et 2,0 M\$ dans les autres familles de dépenses) au plan de redressement pour contrer les impacts anticipés de la pandémie de COVID-19;
- des contributions financières diverses de 0,3 M\$, des contrats échanges et les camps de jour de l'Espace pour la vie, pour un montant de 0,2 M\$.

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de l'Espace pour la vie présente un excédent budgétaire de 12,0 M\$, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart favorable de 4,5 M\$ s'expliquant ainsi :
 - 1,1 M\$ en charges sociales et régimes de retraite;
 - 4,4 M\$ résultant du gel temporaire de l'embauche et de la fermeture des institutions au printemps et à l'automne, d'économies sur les postes vacants, des écarts salariaux et des

primes, des coûts excédentaires du régime de retraite à la suite de l'évaluation actuarielle et des autres cotisations de l'employeur, plus élevées que prévu au budget;

- 1,0 M\$ du plan de redressement;

Services techniques

- écart favorable de 3,6 M\$ provenant des économies engendrées par la fermeture des institutions au printemps et à l'automne, l'annulation de certains projets de programmation et la réduction des frais d'administration internes facturés par la Ville à l'Espace pour la vie, au prorata des dépenses de fonctionnement;

Biens durables et non durables

- écart favorable de 2,1 M\$ découlant de la réduction des achats de marchandises destinées à la revente en boutique et en restauration, liée à la réduction de l'achalandage, ainsi que des acquisitions de biens nécessaires à l'entretien des collections végétales et animales;

Frais de financement et remboursement de la dette à long terme

- écart favorable de 1,3 M\$, dû à la baisse des taux d'intérêt associés au financement et au volume d'emprunt relatif aux projets d'investissement.

Tableau 47 – Espace pour la vie – Revenus

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original 2020	Écart 2020	Budget modifié 2020
	2018	2019	2020			
Revenus						
Transferts	358,0	214,9	86,8	-	86,8	86,8
Services rendus	17 127,0	14 617,9	3 394,2	27 931,3	(24 537,1)	28 344,9
Total – Revenus	17 485,0	14 832,8	3 481,0	27 931,3	(24 450,3)	28 431,7

Principales variations

Budget modifié

L'augmentation de 0,5 M\$ entre le budget original et le budget modifié s'explique principalement par un budget additionnel de revenus pour les éléments suivants :

- Des contributions financières diverses de 0,3 M\$, des contrats échanges et les camps de jour de l'Espace pour la vie pour un montant de 0,2 M\$.

Revenus

La variation entre les dépenses réelles et le budget original est principalement attribuable aux éléments suivants :

Services rendus

- écart défavorable de 24,5 M\$ découlant des éléments suivants :
 - Jardin botanique : fermeture au printemps et à l'automne entraînant une perte d'environ 200 000 visiteurs, pour 2,8 M\$; perte d'environ 275 000 visiteurs de la clientèle touristique, pour 5,8 M\$; baisse de la clientèle locale causant une perte d'environ 70 000 visiteurs, pour 0,7 M\$; annulation de l'événement Jardins de lumière représentant une perte d'environ 175 000 visiteurs, pour 1,7 M\$;
 - Biodôme : report d'ouverture et fermeture à l'automne entraînant une perte d'environ 675 000 visiteurs, pour 8,3 M\$; perte d'environ 170 000 visiteurs des clientèles scolaires et de groupes, pour 2,3 M\$; baisse de la clientèle locale et baisse de capacité d'environ 46 000 visiteurs, pour 0,5 M\$;
 - Planétarium : fermeture au printemps et à l'automne générant une perte d'environ 110 000 visiteurs, pour 1,1 M\$; perte de clientèles scolaires et de groupes et baisse de capacité d'environ 120 000 visiteurs, pour 1,5 M\$.

HABITATION

Le Service de l'habitation a pour mission de soutenir et d'accélérer un développement résidentiel équilibré à Montréal, d'améliorer l'habitat et de répondre aux enjeux urbains en intervenant de façon structurante sur le cadre bâti et le territoire.

Tableau 48 – Habitation

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2018	2019	2020	2020	2020	2020
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	8 838,2	9 654,8	10 806,8	10 580,0	(226,8)	10 580,0
Transport et communications	105,4	76,7	44,6	63,2	18,6	71,2
Services professionnels	268,1	408,2	556,0	904,0	348,0	1 117,6
Services techniques et autres	177,0	84,0	123,4	163,4	40,0	172,6
Location, entretien et réparation	7,1	19,6	2,4	19,1	16,7	19,1
Biens durables et non durables	142,3	139,2	92,3	100,9	8,6	153,1
Contributions à des organismes	31 019,9	76 559,0	78 066,9	141 466,4	63 399,5	160 296,9
Autres objets de dépenses	-	-	(85,8)	-	85,8	-
Total – Charges de fonctionnement	40 558,0	86 941,5	89 606,6	153 297,0	63 690,4	172 410,5

Faits saillants

Dans le contexte d'une crise sanitaire sans précédent, le Service de l'habitation a poursuivi ses efforts pour soutenir une offre résidentielle diversifiée, saine et abordable.

Dans sa troisième année de mise en œuvre de la Stratégie 12 000 logements sociaux et abordables 2018-2021, le service a atteint 79 % de la cible globale avec :

- 3 639 logements sociaux en chantier ou en élaboration avec engagement de subventions;
- 5 690 ménages touchés par des interventions pour le logement abordable.

Pour la seule année 2020, voici les principaux éléments :

- inspection de 2 088 logements par la Division salubrité pour lutter contre l'insalubrité;
- adoption (janvier 2021) d'un projet de règlement révisé pour une métropole mixte, qui balise l'inclusion de logements sociaux, abordables et familiaux dans les projets résidentiels;
- rénovation avec subvention de 827 logements locatifs rénovés avec subvention et finalisation de l'adoption de nouveaux programmes : Programme d'adaptation de domicile (pour personnes handicapées), modulé au contexte montréalais; RénoPlex (appui à la rénovation de petits bâtiments résidentiels); Réno logement abordable (appui à la rénovation de bâtiments multilocatifs);
- réorganisation des activités pour le télétravail et poursuite du traitement des demandes pour le Programme d'appui à l'acquisition résidentielle (1 335 dossiers traités);

- élaboration, avec de nombreux partenaires, d'un plan d'urgence pour l'Opération 1er juillet, qui a permis de répondre aux besoins de plus de 750 ménages, dont 370 ont été accompagnés dans leurs recherches de logement et plus de 100 ont été hébergés.

Principales variations

Budget modifié

Le service a reçu des budgets additionnels au cours de l'année 2020, ce qui a porté l'écart entre le budget original et le budget modifié à 19,1 M\$, un montant qui s'explique de la façon suivante :

- 22,6 M\$ en budgets supplémentaires découlant des ententes tripartites 2018, 2019 et 2020 intervenues entre la Ville de Montréal, la Société d'habitation du Québec (SHQ) et le gouvernement du Québec dans le cadre du programme AccèsLogis Québec. Ce montant correspond aux dépenses réelles effectuées en 2020 et les portions inutilisées de ces budgets sont reportables à l'année suivante;
- 4,5 M\$ en réduction destinée au plan de redressement pour contrer les impacts anticipés de la pandémie de COVID-19;
- 1,2 M\$ supplémentaire pour le protocole d'entente de gestion intervenu entre la SHQ et la Ville, destiné à venir en aide aux ménages faisant face à la pénurie de logements locatifs;
- 0,2 M\$ en transfert budgétaire au Service de l'urbanisme et de la mobilité, ayant pour effet de diminuer le budget modifié du service.

Charges de fonctionnement

La variation entre les dépenses réelles et le budget original est principalement attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart défavorable de 0,2 M\$ qui s'explique principalement par des besoins additionnels, notamment pour la gestion des différents programmes de subventions; par ailleurs, cet écart est compensé par un réaménagement des autres familles de dépenses;

Contributions à des organismes

- écart favorable de 63,4 M\$, qui provient de dépenses moindres que prévu, associées à AccèsLogis, au programme Rénovation Québec et à l'Axe 3, et attribuables à des retards observés sur plusieurs chantiers des organismes bénéficiaires. Notons que pour la majorité de ces budgets, la Ville est compensée par la SHQ et qu'ils sont reportables à l'année suivante.

Activités de
fonctionnement –
Analyse des résultats

2020

Analyse des charges par
secteurs d'activités

Service aux citoyens



SERVICE AUX CITOYENS

Tableau 49 – Service aux citoyens

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2018	2019	2020	2020	2020	2020
Service aux citoyens						
Concertation des arrondissements	101 971,1	104 827,5	98 409,6	93 159,4	(5 250,2)	102 864,0
Expérience citoyenne et communications	23 716,8	23 867,0	25 899,2	28 700,2	2 801,0	28 382,4
Technologies de l'information	83 846,8	86 880,1	82 665,7	91 955,6	9 289,9	87 475,4
Total – Service aux citoyens	209 534,7	215 574,6	206 974,5	213 815,2	6 840,7	218 721,8

CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS

Le Service de la concertation des arrondissements conseille les services municipaux et les arrondissements et se concerta avec eux, principalement en lien avec le respect de la Politique de déneigement, la mobilité, la gestion animalière et la propreté, notamment en développant des outils technologiques adaptés à leurs besoins.

Tableau 50 – Concertation des arrondissements

(en milliers de dollars)

	2018	Réel 2019	2020	Budget original 2020	Écart 2020	Budget modifié 2020
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	6 288,7	7 285,5	8 282,3	9 466,0	1 183,7	8 865,9
Transport et communications	148,1	150,4	168,0	232,1	64,1	182,9
Services professionnels	230,6	368,9	557,8	599,9	42,1	767,5
Services techniques et autres	93 075,7	95 634,5	88 185,2	81 475,1	(6 710,1)	91 679,0
Location, entretien et réparation	1 393,1	522,7	525,2	505,5	(19,7)	583,8
Biens durables et non durables	489,8	526,1	381,3	580,8	199,5	429,9
Contributions à des organismes	309,9	337,2	309,8	300,0	(9,8)	355,0
Autres objets de dépenses	35,2	2,2	-	-	-	-
Total – Charges de fonctionnement	101 971,1	104 827,5	98 409,6	93 159,4	(5 250,2)	102 864,0

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2020 ont été marqués par les éléments suivants :

- mise en place de services de déneigement flexibles :
 - suivant la révision de la Politique de déneigement en 2019, possibilité pour les arrondissements de réaliser les chargements locaux afin de s'adapter aux conditions climatiques;
 - au total, réalisation de 4 chargements à l'initiative de la Ville et de 2 chargements locaux d'arrondissement – à noter qu'en janvier, 5 chargements en 4 semaines ont été faits;
 - mise en place d'un contrôle systématique du remplissage des benues de camions de neige;
- élargissement du champ d'action de l'Escouade mobilité :
 - réalisation de plus de 22 401 interventions destinées à améliorer la fluidité et la sécurité des déplacements (30 000 depuis 2018) – l'escouade est active depuis 2020 dans tous les arrondissements;
 - implication de première ligne pour le déploiement des corridors sanitaires et des voies actives sécuritaires;

- amélioration de la propreté dans les lieux publics :
 - déploiement de brigades de propreté sur les rues très achalandées de tous les arrondissements;
 - installation de 800 cendriers publics sur les artères à fort achalandage, ce qui a permis de collecter et d'envoyer au recyclage plus de 1,5 million de mégots;
 - apport d'un soutien à plus de 17 organismes communautaires et culturels pour la réalisation de murales dans 12 arrondissements, dans le cadre du Programme d'art mural, volet 2;
- gestion d'une cohabitation sécuritaire entre citoyens et animaux domestiques :
 - réalisation de plus de 7 700 interventions auprès des gardiens de chiens, à des fins d'application réglementaire et de sensibilisation;
 - poursuite des études et démarches afin d'établir de nouveaux concepts pour le projet de refuge animalier;
- développement et exploitation de systèmes informatiques adaptés à la réalité COVID-19 :
 - développement d'un formulaire en ligne de demande de vignettes de stationnement pour les 19 arrondissements ainsi que d'outils de gestion pour le suivi des demandes;
 - participation au développement de nouveaux formulaires en ligne (permis de rénovations intérieures) et gestion du changement et de la formation des utilisateurs.

Principales variations

Budget modifié

L'écart de 9,7 M\$ entre le budget original et le budget modifié est principalement attribuable au budget additionnel de 12,0 M\$ reçu pour les coûts supplémentaires de chargement et de transport de la neige (provenant de la réserve neige) ainsi qu'au plan de redressement pour contrer les impacts anticipés de la pandémie de COVID-19, représentant une compression de 2,1 M\$.

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de la concertation des arrondissements présente un déficit budgétaire de 5,3 M\$ par rapport au budget original attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart favorable de 1,2 M\$, généré principalement par la gestion des postes vacants;

Services techniques et autres

- écart défavorable de 10,4 M\$ afin de couvrir les coûts supplémentaires d'enlèvement, de transport et d'élimination de la neige, compensé par la réserve neige;
- écart favorable de 1,9 M\$, principalement attribuable à l'annulation de la saison des corvées de propreté printanières, due au contexte pandémique, ainsi qu'à l'annulation de certaines activités de sensibilisation en gestion animalière;
- écart favorable de 1,8 M\$, relié au remorquage et s'expliquant par le fait que 50 % des dépenses sont déjà incluses dans les contrats de déneigement clés en main.

EXPÉRIENCE CITOYENNE ET COMMUNICATIONS

Le Service de l'expérience citoyenne et des communications a pour mission de créer une expérience citoyenne simplifiée et fluide en établissant des liens intelligibles, compréhensibles et logiques entre les actions de la Ville et la population. Porte-étendard de la Ville, il fait rayonner celle-ci en la rendant inspirante, attrayante et accueillante.

Tableau 51 – Expérience citoyenne et communications

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2018	2019	2020	2020	2020	2020
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	19 113,0	19 136,9	22 548,1	23 084,2	536,1	23 032,3
Transport et communications	2 751,7	3 185,8	2 360,7	3 479,6	1 118,9	3 183,4
Services professionnels	307,2	575,1	447,8	597,1	149,3	752,3
Services techniques et autres	1 114,8	1 020,0	815,2	1 357,5	542,3	1 142,8
Location, entretien et réparation	286,8	20,8	5,7	13,2	7,5	7,2
Biens durables et non durables	143,8	87,8	151,5	168,6	17,1	214,4
Contributions à des organismes	(0,5)	-	50,0	-	(50,0)	50,0
Autres objets de dépenses	-	(159,4)	(479,8)	-	479,8	-
Total – Charges de fonctionnement	23 716,8	23 867,0	25 899,2	28 700,2	2 801,0	28 382,4

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2020 ont été marqués par les éléments suivants :

- report de plusieurs activités et campagnes de communication en raison de la pandémie;
- gestion de crise en raison de la pandémie de COVID-19 et des autres urgences découlant de la crue des eaux, des chaleurs extrêmes et de la crise du logement;
- présence 24 h/24 et 7 j/7 des équipes au Centre de coordination des mesures d'urgence;
- développement de centaines d'outils (panneaux, affiches, etc.) sur les consignes sanitaires, produits et distribués à l'ensemble des services, des arrondissements et des villes liées;
- tenue de nombreuses campagnes d'information et de sensibilisation portant, entre autres, sur l'offre culturelle numérique, le déménagement dans le contexte de la pandémie, les règles sanitaires, la relance économique ainsi que les programmes d'aide aux entreprises et aux commerçants;
- organisation de plus de 100 événements de presse et traitement de plus de 1 000 demandes de médias liées aux mesures d'urgence et autres sujets;
- gestion de plus de 45 000 commentaires et questions de citoyens sur les médias sociaux de la Ville;
- enregistrement de plus de 5,5 millions de visites et de 15 millions de pages vues sur le site montreal.ca;

- traitement d'un volume d'appels accru au centre de services 311, particulièrement au deuxième trimestre;
- création d'une dizaine de nouveaux services numériques visant à simplifier la vie des citoyens tout en leur évitant de se rendre à un bureau Accès Montréal;
- organisation de séances de consultation et d'information virtuelles pour les projets de Griffintown, des rues Peel et Sainte-Catherine Ouest, du Réseau express vélo, du Grand parc de l'Ouest et du boulevard Gouin;
- distribution de près d'un million d'avis de travaux pour les 200 à 300 chantiers ayant repris leur activité.

Principales variations

Budget modifié

L'écart de 0,3 M\$ entre le budget original et le budget modifié est principalement attribuable au plan de redressement pour contrer les impacts anticipés de la pandémie de COVID-19, à hauteur de 1,1 M\$, ainsi qu'à un transfert en provenance de 3 arrondissements pour la centralisation du centre de services 311.

Charges de fonctionnement

L'excédent budgétaire de 2,8 M\$ est principalement attribuable aux éléments suivants:

Rémunération et cotisations de l'employeur

L'écart favorable de 0,5 M\$ s'explique principalement par les éléments suivants :

- écart favorable de 1,5 M\$, principalement dû à la gestion des postes vacants;
- écart défavorable de 0,6 M\$, attribuable au transfert budgétaire en provenance de 3 arrondissements pour le centre de services 311;
- écart défavorable de 0,4 M\$, en raison de la répartition de la provision pour vacances et maladies sur des soldes non utilisés grandeur Ville par accréditation plus élevés qu'à l'habitude à cause de la pandémie de COVID-19.

Autres familles de dépenses

L'écart favorable de 2,3 M\$ s'explique principalement par les éléments suivants :

- écart favorable de 1,8 M\$, dû à l'annulation ou au report de plusieurs activités et campagnes de communication, telles que la campagne d'impact pour la relance de la rue Sainte-Catherine Ouest et l'annulation du sommet Montréal 2030;
- écart favorable de 0,5 M\$, imputable au remboursement des salaires admissibles des employés affectés aux mesures d'urgence.

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Le Service des technologies de l'information assure le maintien des services technologiques clés de la Ville et en soutient la modernisation. Il appuie aussi les unités de la Ville dans leurs mandats liés à la ville intelligente et numérique, aux initiatives citoyennes ainsi qu'aux projets de transformation organisationnelle.

Tableau 52 – Technologies de l'information

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2018	2019	2020	2020	2020	2020
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	48 101,3	45 468,7	45 934,0	48 616,3	2 682,3	46 242,7
Transport et communications	8 079,9	9 813,6	8 139,1	9 092,0	952,9	8 330,1
Services professionnels	1 054,7	788,5	739,8	785,0	45,2	1 182,9
Services techniques et autres	3 447,7	1 065,5	1 227,5	1 513,4	285,9	1 541,6
Location, entretien et réparation	21 465,3	28 553,2	27 693,1	30 838,3	3 145,2	28 738,5
Biens durables et non durables	2 466,5	1 185,1	661,3	1 110,6	449,3	1 470,3
Contributions à des organismes	0,5	5,5	11,8	-	(11,8)	11,8
Autres objets de dépenses	(769,1)	-	(1 740,9)	-	1 740,9	(42,5)
Total – Charges de fonctionnement	83 846,8	86 880,1	82 665,7	91 955,6	9 289,9	87 475,4

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2020 ont été marqués par les éléments suivants :

- déploiement d'envergure du télétravail et adaptation aux impacts de la pandémie de COVID-19 : augmentation importante du soutien opérationnel TI lors de l'implantation du télétravail, le tout ayant été mis en place dans de très courts délais. La Ville a pu maintenir les services essentiels aux citoyens grâce au déploiement, en moins de 3 semaines, d'outils permettant le télétravail;
- architecture d'entreprise TI : livraison d'une quinzaine d'architectures de solutions, dont un modèle d'architecture de réseau industriel intégré au réseau de la Ville;
- optimisation de la téléphonie : réduction de 2 000 lignes filaires pour les employés possédant 2 modes de communication (téléphone et cellulaire) afin de consolider l'actif, tout en améliorant les activités;
- processus du bureau de projet : mise en place de tableaux de bord dynamiques pour la surveillance et la reddition de comptes.

Principales variations

Budget modifié

La diminution nette de 4,5 M\$ entre le budget original et le budget modifié s'explique par une diminution de 4,0 M\$, à la suite de la mise en place du plan de redressement pour contrer les impacts anticipés de la pandémie de COVID-19, par une autre de 0,9 M\$ liée au transfert de 7 postes au Service de l'eau ainsi que par l'octroi d'un budget additionnel de 0,4 M\$ pour l'analyse des modèles d'affaires en vue du déploiement de la 5G.

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service des technologies de l'information présente un excédent budgétaire de 9,3 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart favorable de 1,5 M\$, à la suite de la mise en place du plan de redressement, qui a entraîné la non-attribution de postes vacants;
- écart favorable de 0,3 M\$, relié à des taux de cotisation de l'employeur moins élevés que les taux budgétaires;
- écart favorable de 0,9 M\$, à la suite du transfert de 7 postes au Service de l'eau;

Transport et communications

- écart favorable de 0,6 M\$, à la suite du ralentissement du déploiement du WiFi public (0,4 M\$), ainsi que de la diminution du nombre de licences pour le service 311 (0,1 M\$) et de la téléphonie Centrex IP (0,1 M\$), dans le cadre du plan de redressement;
- écart favorable de 0,4 M\$, attribuable à des économies sur la téléphonie;

Location, entretien et réparation

- écart favorable de 1,6 M\$, attribuable à la réduction du transfert de certains outils vers l'infonuagique (0,6 M\$), au report partiel du déploiement de la suite Google (0,6 M\$) et au report de l'acquisition d'outils informatiques dû à la diminution des activités (0,4 M\$);
- écart favorable de 1,5 M\$ s'expliquant par des économies sur divers contrats d'entretien informatique et infonuagique;

Autres objets de dépenses

- remboursement de 1,7 M\$ du Centre de coordination des mesures d'urgence de Montréal pour l'assistance fournie par le service durant la pandémie.

Activités de
fonctionnement –
Analyse des résultats

2020

Analyse des charges par
secteurs d'activités

Arrondissements

L'île de Montréal et sa population



ARRONDISSEMENTS

En 2020, le résultat des arrondissements présente un excédent de 92,5 M\$ sur un budget original de dépenses de fonctionnement de 924,7 M\$. Ces excédents historiques émanent du contexte de la pandémie en lien avec la COVID-19 qui a permis de générer des économies substantielles dans les arrondissements principalement à cause des situations suivantes :

- les installations sportives, culturelles et de loisirs ont été fermées temporairement, des cours et événements publics ont été annulés. Ainsi, malgré une baisse de revenus dans les arrondissements, des économies de dépenses de fonctionnement ont été générées au niveau de l'énergie dans les bâtiments, de l'entretien, des dépenses de location, de la rémunération, des services techniques liés aux fêtes, spectacles et événements publics;
- l'accroissement du télétravail a apporté des économies au niveau des dépenses de fournitures de bureau et de photocopies, de formations, de frais de déplacement et d'allocation automobile, de frais de réception, de communication, etc.;
- les mesures de sécurité mises en place ont aussi amené un ralentissement dans certaines activités des Travaux publics afin de prioriser le déploiement des mesures d'urgence pour s'assurer d'un milieu de travail le plus sécuritaire possible autant pour les employés que pour la clientèle desservie.

Tableau 53 – Sommaire des arrondissements

(en milliers de dollars)

	Réel 2020					Réel 2019
	Revenus	Charges ¹	Affectations	Ajustements corporatifs	Excédent	Excédent
Arrondissements						
Ahuntsic-Cartierville	55 271,7	58 389,4	3 371,1	4 774,3	5 027,7	4 302,6
Anjou	25 947,0	25 229,8	1 024,0	1 000,6	2 741,8	922,0
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	65 166,9	65 214,6	3 036,6	4 514,0	7 502,9	7 107,6
Lachine	27 548,7	28 199,4	2 297,5	734,4	2 381,2	1 946,5
LaSalle	38 210,1	37 362,9	1 467,5	3 182,3	5 497,0	1 741,4
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	10 450,7	10 993,0	106,1	606,3	170,1	(330,0)
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	64 071,2	63 713,7	3 130,0	2 019,5	5 507,0	2 439,3
Montréal-Nord	39 968,7	40 170,5	2 638,0	1 892,9	4 329,1	3 567,4
Outremont	15 111,4	14 467,5	(171,4)	597,3	1 069,8	876,7
Pierrefonds-Roxboro	30 883,0	29 862,6	864,1	620,0	2 504,5	1 582,9
Plateau-Mont-Royal	51 626,2	51 989,5	1 972,9	1 689,4	3 299,0	4 805,8
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	59 210,4	57 282,2	2 642,9	1 798,1	6 369,2	2 199,8
Rosemont–La Petite-Patrie	63 041,7	64 352,7	6 220,5	(1 590,4)	3 319,1	10 296,8
Saint-Laurent	66 955,2	62 952,6	40,6	1 713,2	5 756,4	5 753,9
Saint-Léonard	34 572,1	34 535,4	800,1	1 098,5	1 935,3	1 856,4
Sud-Ouest	51 280,0	52 903,5	4 752,2	2 034,0	5 162,7	3 753,6
Verdun	33 369,5	35 740,7	2 392,6	365,7	387,1	1 782,9
Ville-Marie	86 817,2	90 713,5	15 339,3	12 799,2	24 242,2	16 338,0
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	57 528,4	58 292,6	2 380,2	3 676,9	5 292,9	1 671,5
Total – Arrondissements	877 030,1	882 366,1	54 304,8	43 526,2	92 495,0	72 615,1

1. Inclut le remboursement de la dette à long terme.

Le budget des arrondissements comprend des activités déléguées par le conseil municipal et des activités de compétence locale, notamment l'adoption de tous les règlements relatifs à leur territoire respectif et concernant l'urbanisme, la voirie locale, le développement économique local, communautaire, culturel et social, les parcs locaux ainsi que les activités et équipements sportifs et culturels à vocation locale. Le conseil municipal adopte le budget des arrondissements et leurs excédents de gestion découlant des activités sous leur responsabilité.

L'excédent des arrondissements atteint 92,5 M\$ incluant des ajustements corporatifs totalisant 43,5 M\$. Ceux-ci portent essentiellement sur les excédents de revenus de permis de construction et de modification, pour 25,8 M\$, le remboursement des dépenses relatives au Plan d'action canopée, foresterie urbaine, déminéralisation et autres dépenses non capitalisables financées par emprunt, pour 6,3 M\$, une portion des gains de vente de terrains, pour 5,1 M\$, les ajustements au budget des matières résiduelles, pour 4,5 M\$, le remboursement des camps de jour, pour 3,5 M\$, des ajustements touchant la SST, pour 3,2 M\$, une contribution de 1,3 M\$ de Ville-Marie versée au Service du développement économique pour la relance de l'économie et une participation des arrondissements à l'abolition des mesures transitoires relatives au régime de retraite, pour 4,0 M\$.

ARRONDISSEMENT D'AHUNTSIC-CARTIERVILLE

Tableau 54 – Ahuntsic-Cartierville

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2018	2019	2020	2020	2020	2020
Revenus						
Taxes ¹	7 120,9	7 305,4	7 520,8	7 460,4	60,4	7 421,1
Transferts centraux	47 447,1	47 224,3	45 968,8	47 816,5	(1 847,7)	46 602,1
Services rendus et autres revenus	2 200,0	2 488,3	1 639,2	1 946,3	(307,1)	2 072,3
Transferts	10,0	5,0	142,9	-	142,9	131,2
Total – Revenus	56 778,0	57 023,0	55 271,7	57 223,2	(1 951,5)	56 226,7
Charges de fonctionnement						
Administration générale	7 539,2	7 659,5	7 790,7	8 416,9	626,2	8 237,6
Sécurité publique	379,7	325,4	208,3	382,0	173,7	462,0
Transport	13 468,3	14 576,0	13 567,6	13 337,9	(229,7)	13 794,1
Hygiène du milieu	7 885,0	7 970,0	8 692,7	7 970,8	(721,9)	7 920,8
Santé et bien-être	321,8	300,3	245,4	324,6	79,2	362,7
Aménagement, urbanisme et développement	3 329,7	3 514,0	3 917,7	3 287,6	(630,1)	3 859,7
Loisirs et culture	22 759,9	24 440,7	23 967,0	23 503,4	(463,6)	24 366,9
Total – Charges de fonctionnement	55 683,6	58 785,9	58 389,4	57 223,2	(1 166,2)	59 003,8
Affectations	1 395,7	3 061,8	3 371,1	-	3 371,1	2 737,7
Excédent (déficit) de gestion selon le budget original	2 490,1	1 298,9	253,4	-	253,4	(39,4)
Ajustements	1 884,6	3 003,7	4 774,3			
Excédent (déficit) de gestion	4 374,7	4 302,6	5 027,7	-	5 027,7	(39,4)

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2020 ont été marqués par les éléments suivants :

- mise en place du marché public d'été d'Ahuntsic-Cartierville sur la rue Basile-Routhier et du projet pilote concluant sur un autre site, dans le secteur de Bordeaux-Cartierville;
- mise en place d'une première rue partagée temporaire sur le boulevard Gouin Est, au cœur du village historique du Sault-au-Récollet;
- mise en œuvre de 2 projets issus du premier budget participatif et lancement de la 2^e édition de ce budget;
- lancement d'un projet pilote pour développer d'autres choix que le voiturage en solo et implantation de 3 groupes de partage de véhicules LocoMotion;
- tenue d'une campagne de promotion pour encourager l'achat local et soutenir les commerces de proximité;
- plantation de 977 arbres dans les rues et les parcs locaux;

- bonification du soutien financier apporté par l'Arrondissement aux sociétés de développement commercial (SDC) et aux associations de gens d'affaires;
- appui de nouveaux projets d'agriculture urbaine.

Principales variations

Budget modifié

La variation entre le budget original et le budget modifié est de 1,8 M\$. Elle provient essentiellement des éléments suivants :

- réduction du budget de 1,8 M\$ provenant essentiellement de la participation de l'Arrondissement au plan de redressement de la Ville pour contrer les effets économiques et financiers de la crise sanitaire causée par la COVID-19;
- ajout de 0,4 M\$ pour refléter la nouvelle répartition de la charge interunités de l'entretien de l'éclairage, de la signalisation et du marquage (EESM) et de 0,2 M\$ pour la Politique de l'enfant;
- affectation d'un excédent de gestion de 2,8 M\$, notamment pour financer partiellement le plan de redressement financier, la plantation d'arbres, les ruelles vertes, les mesures sanitaires relatives à la COVID-19 et les contributions aux organismes pour les soutenir en contexte de pandémie.

Revenus

Transferts centraux

- Écart défavorable de 1,8 M\$, lié au plan de redressement financier.
- Virements corporatifs de 0,7 M\$ à l'Arrondissement, principalement pour la charge interunités EESM et la Politique de l'enfant.
- Écart d'affectation de 0,6 M\$ pour le financement de la plantation d'arbres et du remplacement des frênes.

Services rendus et autres revenus

- Écart défavorable de 0,1 M\$ provenant des divers services aux citoyens dans les bibliothèques.
- Écart défavorable de 0,2 M\$ provenant d'une diminution du nombre de contraventions de stationnement et des autres amendes et pénalités.

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Économie budgétaire de 0,3 M\$ provenant des honoraires professionnels liés aux relations de travail et aux formations.
- Excédent de 0,3 M\$ provenant des autres services techniques de la Direction de l'Arrondissement.

Hygiène du milieu de vie

- Écart défavorable de 1,1 M\$ provenant de la rémunération de collecte sélective et des déchets domestiques suite à la mise en place de nouvelles mesures de sécurité pour les employés et du ramassage de déchets plus fréquent dans les parcs.
- Économie budgétaire de 0,4 M\$ provenant de la rémunération dans l'activité du réseau de distribution de l'eau potable.

Aménagement, urbanisme et développement

- Écart défavorable de 0,6 M\$ provenant des postes supplémentaires pour la mise en œuvre des actions du Plan local de déplacements.

Loisirs et culture

- Écart défavorable de 0,6 M\$ provenant de l'augmentation de l'offre de services concernant le programme « Un arbre abattu, un arbre planté ».
- Dépenses additionnelles de 0,6 M\$ pour le programme de remplacement des frênes.
- Écart défavorable de 0,2 M\$, relatif au programme « Ruelles vertes et jardins communautaires ».
- Économie budgétaire de 1,0 M\$ sur les activités récréatives offertes dans les centres communautaires, les patinoires, les piscines et les bibliothèques, en raison de la pandémie.

ARRONDISSEMENT D'ANJOU

Tableau 55 – Anjou

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2018	2019	2020	2020	2020	2020
Revenus						
Taxes ¹	5 930,3	6 946,7	7 747,4	7 754,1	(6,7)	7 750,5
Transferts centraux	17 926,9	18 666,3	17 200,1	18 268,2	(1 068,1)	17 588,7
Services rendus et autres revenus	1 336,3	1 259,7	980,6	1 530,7	(550,1)	1 530,7
Transferts	33,5	25,0	18,9	50,5	(31,6)	50,5
Total – Revenus	25 227,0	26 897,7	25 947,0	27 603,5	(1 656,5)	26 920,4
Charges de fonctionnement						
Administration générale	3 781,3	3 747,1	3 815,0	4 702,5	887,5	4 491,5
Sécurité publique	163,9	167,5	521,0	169,9	(351,1)	1 137,5
Transport	7 102,7	8 145,4	6 996,4	7 175,7	179,3	7 111,8
Hygiène du milieu	1 867,9	2 223,3	1 973,1	1 903,2	(69,9)	1 937,4
Aménagement, urbanisme et développement	1 529,5	1 494,9	1 632,9	1 901,9	269,0	1 916,0
Loisirs et culture	11 195,4	11 073,1	10 108,4	11 567,2	1 458,8	10 782,1
Frais de financement	65,7	58,3	50,5	59,9	9,4	59,9
Total – Charges de fonctionnement	25 706,4	26 909,6	25 097,3	27 480,3	2 383,0	27 436,2
Financement	(117,3)	(124,7)	(132,5)	(123,2)	(9,3)	(123,2)
Affectations	1 534,2	357,2	1 024,0	-	1 024,0	635,5
Excédent (déficit) de gestion selon le budget original	937,5	220,6	1 741,2	-	1 741,2	(3,5)
Ajustements	794,0	701,4	1 000,6			
Excédent (déficit) de gestion	1 731,5	922,0	2 741,8	-	2 741,8	(3,5)

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2020 ont été marqués par les éléments suivants :

- réorganisation des ressources humaines et matérielles afin de maintenir les services aux citoyens en contexte de pandémie;
- mise sur pied de la banque alimentaire en fournissant chaque semaine plus de 500 familles en situation de précarité;
- mise en place, pour la période estivale, d'un programme d'animation dans les parcs pour offrir aux enfants une solution de remplacement à la suite de l'annulation des camps de jour;
- révision de la programmation culturelle pour tenir compte des consignes sanitaires;
- adaptation virtuelle de la programmation des bibliothèques, avec participation citoyenne grandissante;
- finalisation des travaux de revitalisation de l'avenue de Chaumont;
- plantation de 906 arbres dans le cadre du plan maître de plantation.

Principales variations

Budget modifié

La variation s'explique principalement par le plan de redressement financier de 0,9 M\$ pour la pandémie de COVID-19 et les mesures sanitaires, financées pour 0,4 M\$ par des excédents de gestion, ainsi que par des transferts des services centraux, notamment pour la Politique de l'enfant, le déneigement et les activités de gestion de l'eau.

Revenus

Transferts centraux

- Plan de redressement : 0,8 M\$ pour la pandémie de COVID-19 et les mesures sanitaires.
- Écart d'affectation de 0,4 M\$ pour le plan d'action Canopée.
- Transfert de 0,1 M\$ pour l'activité de déneigement.

Services rendus et autres revenus

- Annulation des camps de jour à la suite de l'imposition des mesures sanitaires, pour 0,3 M\$.
- Annulation des cours et des activités, conséquemment à l'imposition des mesures sanitaires, pour 0,1 M\$.

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Allocation d'une somme non requise de 0,6 M\$ pour imprévus.
- Économie de 0,1 M\$ sur les postes vacants.
- Excédent de 0,1 M\$ sur divers postes budgétaires.

Sécurité publique

- Dépenses supplémentaires relatives aux mesures d'urgence reliées à la pandémie, pour 0,3 M\$.

Loisirs et culture

- Économie de 0,3 M\$ sur les postes vacants liés à la fermeture du Centre communautaire durant la pandémie.
- Excédent de 0,3 M\$, lié à la location d'installations récréatives et sportives et à l'annulation d'activités.
- Écart favorable de 0,6 M\$, à la suite de l'annulation des camps de jour, causée par les mesures sanitaires.

ARRONDISSEMENT DE CÔTE-DES-NEIGES–NOTRE-DAME-DE-GRÂCE

Tableau 56 – Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2018	2019	2020	2020	2020	2020
Revenus						
Taxes ¹	8 871,4	9 175,9	9 390,9	9 404,5	(13,6)	9 453,2
Transferts centraux	52 617,1	53 759,2	52 363,6	54 095,5	(1 731,9)	52 631,8
Services rendus et autres revenus	3 918,9	5 895,6	3 335,3	3 171,0	164,3	3 184,0
Transferts	12,6	111,9	77,1	-	77,1	66,1
Total – Revenus	65 420,0	68 942,6	65 166,9	66 671,0	(1 504,1)	65 335,1
Charges de fonctionnement						
Administration générale	7 569,3	7 974,5	8 083,0	9 093,2	1 010,2	8 285,9
Sécurité publique	619,6	671,4	319,6	637,4	317,8	675,4
Transport	12 606,1	13 015,9	12 601,7	14 131,0	1 529,3	13 913,2
Hygiène du milieu	10 683,7	10 640,9	9 939,9	10 185,4	245,5	10 113,3
Santé et bien-être	1 483,2	1 727,1	1 653,1	1 342,7	(310,4)	1 785,3
Aménagement, urbanisme et développement	4 203,7	5 191,5	4 602,9	4 877,6	274,7	5 102,8
Loisirs et culture	28 357,1	29 336,4	28 014,4	27 903,7	(110,7)	28 178,6
Total – Charges de fonctionnement	65 522,7	68 557,7	65 214,6	68 171,0	2 956,4	68 054,5
Affectations	623,2	2 650,5	3 036,6	1 500,0	1 536,6	2 768,4
Excédent (déficit) de gestion selon le budget original	520,5	3 035,4	2 988,9	-	2 988,9	49,0
Ajustements	3 738,0	4 072,2	4 514,0			
Excédent (déficit) de gestion	4 258,5	7 107,6	7 502,9	-	7 502,9	49,0

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2020 ont été marqués en grande partie par la mise sur pied de mesures exceptionnelles pour soutenir les communautés et les commerces, et pour assurer le maintien des services essentiels durant la pandémie de COVID-19. En voici les principaux éléments :

- mise en place d'un fonds d'urgence pour les organismes et contribution de 0,1 M\$ à Centraide pour son aide à la population;
- création d'un fonds d'urgence local pour soutenir la relance économique;
- réalisation du projet d'assembler 15 000 visières de protection destinées au personnel médical de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal et achat de couvre-visages pour les citoyens;
- mise en place d'un service en ligne pour le traitement des demandes de permis;
- mise en place d'activités virtuelles pour assurer les services à la population, notamment les séances du conseil d'arrondissement, les comités consultatifs et les services en bibliothèque;
- apport d'un soutien au programme visant la mise en place des camps de jour sur le territoire;

- production de plus de 6 000 outils de communication, dont certains conçus en 7 langues.

Les résultats de l'Arrondissement ont aussi été marqués par les éléments suivants :

- poursuite des activités de l'Escouade mobilité sur le territoire, du projet *Vélorution CDN-NDG* et du projet d'éradication de l'herbe à poux;
- réalisation du projet Darlington – corridor écologique et vivrier;
- poursuite du projet de rues piétonnes et partagées sur la rue Jean-Brillant.

Principales variations

Budget modifié

- Application d'un plan de redressement financier menant à une réduction du budget de l'arrondissement de 2,1 M\$, en lien avec la pandémie de COVID-19.
- Affectation d'un excédent de 1,0 M\$ pour divers projets, comprenant 0,3 M\$ pour le redéveloppement de l'ancien théâtre Empress, 0,3 M\$ pour des travaux supplémentaires d'arboriculture, 0,2 M\$ en soutien aux camps de jour et 0,1 M\$ pour le projet *Vélorution*.
- Versement de contributions financières additionnelles de 0,3 M\$ en raison de la pandémie, soit 0,1 M\$ à Centraide et 0,2 M\$ à divers organismes communautaires.
- Transfert de 0,4 M\$ de la Ville centre, notamment de 0,2 M\$ pour la Politique de l'enfant.
- Reclassement des budgets pour l'entretien de l'éclairage, de la signalisation et du marquage de l'Arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, pour 0,3 M\$.

Revenus

Transferts centraux

- Transfert de 2,1 M\$ à la Ville centre dans le cadre du plan de redressement, en aide à l'équilibre financier de 2020 en contexte de pandémie.
- Transfert de 0,7 M\$ en provenance d'autres unités administratives pour la Politique de l'enfant (0,2 M\$), le plan de contrôle de l'herbe à poux (0,1 M\$), le programme d'implantation de rues piétonnes et partagées (0,1 M\$) et l'ajustement des charges interunités de la Direction de l'entretien de l'éclairage, du marquage et de la signalisation (0,3 M\$).
- Écart d'affectation de 0,2 M\$ pour le plan d'action Canopée.

Services rendus et autres revenus

- Perte de revenus de 0,1 M\$, liée à la fermeture des installations et à l'offre de gratuité de certaines activités telles que le tennis.

- Revenus supplémentaires de 0,1 M\$ provenant des vignettes de stationnement pour résidents (SRRR).
- Revenus supplémentaires de 0,1 M\$, liés à divers travaux d'infrastructures effectués par la Ville.

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Économie de 1,0 M\$, notamment sur les services professionnels et techniques, résultant essentiellement de l'arrêt des chantiers de construction durant la pandémie.

Transport

- Économie de 0,5 M\$ sur les activités d'enlèvement de la neige, résultant de précipitations moins abondantes en novembre et décembre.
- Économie de 0,9 M\$ sur les activités de voirie, dont une économie de 0,4 M\$ sur les coûts d'électricité est liée en partie à l'implantation de l'éclairage de type DEL.

Hygiène du milieu

- Économie de 0,6 M\$ sur les activités d'entretien des réseaux d'eau potable et d'égouts.
- Déficit de 0,4 M\$ pour les activités de gestion des matières résiduelles.

Loisirs culture et parcs

- Déficit de 0,6 M\$ pour les activités des bibliothèques, lié entre autres au déploiement d'activités numériques virtuelles dans le contexte de la pandémie et aux dépenses supplémentaires que génère le respect des mesures sanitaires. Économie de 0,2 M\$ en lien avec la fermeture temporaire des bibliothèques.
- Économie de 0,2 M\$, liée à la fermeture temporaire des piscines et des pataugeoires, conformément aux directives de la santé publique.
- Économie de 0,1 M\$, à la suite de l'annulation d'activités culturelles.

ARRONDISSEMENT DE LACHINE

Tableau 57 – Lachine

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2018	2019	2020	2020	2020	2020
Revenus						
Taxes ¹	4 325,3	4 443,2	4 540,5	4 527,8	12,7	4 538,4
Transferts centraux	20 890,6	21 632,8	20 934,4	21 869,3	(934,9)	21 057,0
Services rendus et autres revenus	3 506,9	3 669,8	2 049,3	3 739,5	(1 690,2)	3 817,6
Transferts	57,0	58,2	24,5	57,5	(33,0)	57,5
Total – Revenus	28 779,8	29 804,0	27 548,7	30 194,1	(2 645,4)	29 470,5
Charges de fonctionnement						
Administration générale	3 709,3	4 121,0	4 233,0	5 470,2	1 237,2	4 830,1
Sécurité publique	51,4	33,2	26,9	65,0	38,1	65,0
Transport	4 358,3	5 206,4	4 616,9	5 371,2	754,3	5 437,0
Hygiène du milieu	3 671,4	4 019,8	3 519,0	3 535,2	16,2	3 773,6
Santé et bien-être	1 104,5	1 293,5	1 177,2	1 171,1	(6,1)	1 169,3
Aménagement, urbanisme et développement	1 958,7	2 193,8	2 141,9	2 207,0	65,1	2 239,2
Loisirs et culture	14 065,1	13 726,4	12 484,5	13 768,6	1 284,1	14 120,8
Total – Charges de fonctionnement	28 918,7	30 594,1	28 199,4	31 588,3	3 388,9	31 635,0
Affectations	924,6	1 550,0	2 297,5	1 394,2	903,3	2 174,9
Excédent (déficit) de gestion selon le budget original	785,7	759,9	1 646,8	-	1 646,8	10,4
Ajustements	581,6	1 186,6	734,4			
Excédent (déficit) de gestion	1 367,3	1 946,5	2 381,2	-	2 381,2	10,4

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2020 ont été marqués par les éléments suivants :

- vente du centre communautaire Albert-Gariépy au Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys et déménagement des organismes communautaires et d'une partie du personnel de la Direction de la culture, sports, loisirs et développement communautaire;
- partenariat avec le Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports pour la réalisation de travaux qui s'échelonneront sur plusieurs années et qui permettront la réaffectation du site du port de plaisance et, à terme, la démocratisation de l'accès à l'eau et aux activités nautiques;
- mise en place d'un bureau de projet dans le cadre du développement de Lachine-Est et tenue de 6 rencontres thématiques avec des experts, des promoteurs et des intervenants du milieu. Dépôt d'une synthèse du plan concept qui va alimenter le programme particulier d'urbanisme (PPU), en lien avec les consultations tenues au courant de l'année;
- développement soutenu du secteur de Jenkins de Lachine-Est, qui s'étend actuellement sur plus de 60 % du site, et délivrance des permis pour plus de 350 unités sur les 600 planifiées;

- prise en charge de plus de 2 300 adresses où vivent des citoyens de plus de 70 ans, au mois de mars 2020, avec établissement de communications téléphoniques;
- intégration des ressources de l'Arrondissement au sein de l'équipe de la Ville centre responsable de la fourniture des services 311, pour une expérience client les jours ouvrables, les soirs, les fins de semaine et les jours fériés;
- adaptation de l'offre de services pour l'ensemble des équipes de l'Arrondissement, dans un contexte de pandémie et de respect de mesures sanitaires en constante évolution – plusieurs services et activités ont été maintenus, étant considérés comme essentiels, par exemple le bureau Accès Montréal, le bureau des permis, plusieurs activités de voirie, le transport, le déneigement et l'entretien des infrastructures;
- soutien en ressources humaines, matérielles et physiques à la distribution alimentaire hebdomadaire des organismes communautaires auprès des citoyens;
- soutien accru à la mise en œuvre des consignes sanitaires pour les équipes de l'Arrondissement et des organismes œuvrant à des activités culturelles et sportives qui ont subi plusieurs arrêts et reprises en 2020 (piscines, patinoires, bibliothèques, musée);
- accès public aux sommaires décisionnels du conseil d'arrondissement;
- proposition de la première version d'une vision commerciale pour l'Arrondissement, à la suite du dépôt de l'étude de Vivre en ville;
- début d'une analyse pour repenser la gestion des matières résiduelles avec un éco-quartier;
- mise en place d'un corridor sanitaire temporaire sur le boulevard Saint-Joseph.

Principales variations

Budget modifié

- Affectation d'excédents de 0,8 M\$ pour divers dossiers (revitalisation de la rue Notre-Dame, Lachine-Est, Centraide et centre communautaire Albert-Gariépy).
- Participation au plan de redressement de la Ville centre, pour 1,0 M\$, afin de contrer les impacts de la pandémie de COVID-19 sur la crise économique et financière.
- Virement de crédits de 0,2 M\$ en provenance de la Direction des réseaux d'eaux, pour des projets d'entretien des réseaux secondaires d'aqueduc et d'égouts.

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Crédits de 0,5 M\$ transférés pour le financement de la masse salariale affectée aux projets de la Direction des travaux publics.

- Économie de 0,7 M\$ sur la masse salariale et les autres familles de dépenses, attribuable à l'interruption de l'activité économique imposée par les vagues successives de la pandémie.

Transport

- Économie de 0,1 M\$ sur les achats pour le sel et les abrasifs utilisés dans les activités de déneigement, attribuable à une saison hivernale plus clémente qu'à l'ordinaire.
- Crédits non dépensés de 0,4 M\$ en déneigement, pour les contrats de services techniques et la location des équipements.

Loisirs et culture

- Écart favorable de 1,3 M\$, à la suite de la fermeture temporaire des installations sportives, culturelles et de loisir, et de l'annulation d'événements en contexte de pandémie, provenant principalement de la masse salariale, des services techniques, des dépenses en utilité publique et de l'entretien des immeubles.

ARRONDISSEMENT DE LASALLE

Tableau 58 – LaSalle

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2018	2019	2020	2020	2020	2020
Revenus						
Taxes ¹	4 424,0	4 532,8	4 801,4	4 757,7	43,7	4 720,5
Transferts centraux	30 895,4	32 416,0	32 070,8	33 664,5	(1 593,7)	32 583,5
Services rendus et autres revenus	1 486,2	1 761,7	1 326,8	1 450,5	(123,7)	1 738,2
Transferts	43,5	38,4	11,1	29,1	(18,0)	29,1
Total – Revenus	36 849,1	38 748,9	38 210,1	39 901,8	(1 691,7)	39 071,3
Charges de fonctionnement						
Administration générale	5 885,6	6 104,2	6 202,6	7 832,2	1 629,6	7 790,0
Sécurité publique	461,6	517,0	274,2	582,8	308,6	526,1
Transport	9 472,1	10 753,1	9 514,0	10 526,7	1 012,7	10 330,8
Hygiène du milieu	3 677,4	3 601,4	3 650,8	3 485,8	(165,0)	3 626,3
Aménagement, urbanisme et développement	1 599,9	1 871,8	2 086,5	1 837,9	(248,6)	1 960,5
Loisirs et culture	15 129,6	16 540,8	15 634,8	16 238,8	604,0	15 829,4
Frais de financement	-	12,5	-	-	-	-
Total – Charges de fonctionnement	36 226,2	39 400,8	37 362,9	40 504,2	3 141,3	40 063,1
Affectations	857,1	1 086,4	1 467,5	602,4	865,1	954,7
Excédent (déficit) de gestion selon le budget original	1 480,0	434,5	2 314,7	-	2 314,7	(37,1)
Ajustements	1 960,8	1 306,9	3 182,3			
Excédent (déficit) de gestion	3 440,8	1 741,4	5 497,0	-	5 497,0	(37,1)

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2020 ont été marqués par les éléments suivants :

- gestion rigoureuse des dépenses et contribution de 1,3 M\$ au plan de redressement COVID-19 de la Ville de Montréal;
- réalisation d'aménagements physiques et organisationnels pour adapter l'accueil des citoyens à la mairie d'arrondissement et à la bibliothèque L'Octogone aux règles sanitaires liées à la COVID-19;
- réorganisation du travail de toutes les unités en fonction de la COVID-19 afin d'assurer le maintien des services aux citoyens essentiels et la continuité de l'administration de l'Arrondissement;
- mise sur pied d'un fonds COVID-19 de 0,1 M\$ pour soutenir les organismes communautaires;
- pavage de 25 tronçons de rue et reconstruction de nombreuses sections de trottoirs;

- sécurisation des quadrilatères des écoles primaires Sainte-Catherine-Labouré et du Grand-Héron;
- commande et installation d'une sculpture en hommage aux travailleurs qui luttent contre la COVID-19;
- allocation d'une somme de 0,2 M\$ à un fonds pour la relance des commerces laSallois et la tenue d'une campagne d'achat local;
- prêt de l'aréna Jacques-Lemaire pour l'installation d'un hôpital temporaire COVID-19 par la Croix-Rouge;
- poursuite de l'ambitieux programme de réfection des parcs et des piscines avec le réaménagement du parc Ménard et la reconstruction de la piscine Lefebvre;
- tenue de l'exposition d'art contemporain La Grande Promenade pour permettre aux citoyens d'apprécier des œuvres en plein air.

Principales variations

Budget modifié

- Variation défavorable de 0,4 M\$ provenant d'une diminution des crédits pour la participation de l'Arrondissement au plan de redressement de la Ville visant à contrer les impacts de la pandémie de COVID-19 de 1,3 M\$, de l'ajout de crédits additionnels de 0,2 M\$ pour des projets spéciaux, de l'affectation du dépôt de garantie d'un promoteur de 0,3 M\$ à la réalisation de travaux en défaut et l'appropriation de l'excédent de 0,4 M\$ pour l'aide aux commerces et aux organismes communautaires de l'arrondissement.

Revenus

Transferts centraux

- Participation au Plan de redressement de la Ville pour la COVID-19 de 1,3 M\$;
- Transferts en provenance d'autres unités administratives pour la Politique de l'enfant de 0,1 M\$ et pour la réalisation d'activités d'entretien des réseaux secondaires d'aqueduc et d'égouts de 0,1 M\$.
- Transferts de 0,1 M\$ en provenance d'autres unités administratives – principalement pour la Politique de l'enfant.
- Écart d'affectation de 0,5 M\$ pour le plan d'action Canopée et la déminéralisation.

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Écart favorable de 1,6 M\$ provenant principalement de transferts à d'autres activités budgétaires et d'économies sur des sommes allouées pour imprévus.

Sécurité publique

- Écart favorable de 0,3 M\$ provenant du remboursement par le Centre de coordination des mesures d'urgence de la rémunération des employés affectés spécifiquement aux tâches extraordinaires liées à la pandémie de COVID-19 et aux travaux de la Table d'action et de concertation en sécurité urbaine, ceux-ci ayant été annulés à cause de la pandémie.

Transport

- Écart favorable de 1,0 M\$ découlant d'un nombre de chargements de neige moins élevé que prévu, d'une diminution des coûts d'entretien et d'économies sur les frais d'éclairage et de chauffage des bâtiments municipaux, fermés au public pendant la pandémie de COVID-19.

Loisirs et culture

- Écart favorable de 0,6 M\$ pour les services techniques, l'acquisition de biens, les locations, l'entretien et les réparations en raison de l'annulation d'événements, d'activités et de programmes durant la pandémie de COVID-19.

ARRONDISSEMENT DE L'ÎLE-BIZARD–SAINTE-GENEVIÈVE

Tableau 59 – L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève
 (en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2018	2019	2020	2020	2020	2020
Revenus						
Taxes ¹	1 359,5	1 540,2	1 676,1	1 677,2	(1,1)	1 667,9
Transferts centraux	8 456,6	8 734,2	8 396,8	8 501,4	(104,6)	8 480,4
Services rendus et autres revenus	476,5	338,2	377,8	603,1	(225,3)	615,1
Transferts	6,0	6,2	-	7,0	(7,0)	7,0
Total – Revenus	10 298,6	10 618,8	10 450,7	10 788,7	(338,0)	10 770,4
Charges de fonctionnement						
Administration générale	2 039,9	2 302,2	2 469,6	2 348,8	(120,8)	2 335,5
Sécurité publique	54,4	171,1	76,8	136,3	59,5	137,4
Transport	2 956,6	3 055,0	3 219,7	3 055,9	(163,8)	3 047,1
Hygiène du milieu	779,0	1 038,2	900,0	715,4	(184,6)	898,5
Santé et bien-être	9,2	36,1	25,7	10,0	(15,7)	39,9
Aménagement, urbanisme et développement	622,2	699,6	913,2	806,7	(106,5)	906,7
Loisirs et culture	4 113,5	3 855,4	3 388,0	3 715,6	327,6	3 437,0
Total – Charges de fonctionnement	10 574,8	11 157,6	10 993,0	10 788,7	(204,3)	10 802,1
Affectations	17,5	38,3	106,1	-	106,1	22,5
Excédent (déficit) de gestion selon le budget original	(258,7)	(500,5)	(436,2)	-	(436,2)	(9,2)
Ajustements	(222,4)	170,5	606,3			
Excédent (déficit) de gestion	(481,1)	(330,0)	170,1	-	170,1	(9,2)

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2020 ont été marqués par les éléments suivants :

- en raison de la pandémie, adaptation continue à l'urgence sanitaire et aux directives en matière de santé publique et de sécurité civile visant, notamment, l'accueil des citoyens dans les installations (mairie, Direction de l'aménagement urbain et services aux entreprises, installations de loisirs et bibliothèques);
- achat de clapets antiretour pour les rues potentiellement inondables;
- organisation d'une série de rencontres avec les résidents des secteurs les plus touchés par les inondations;
- poursuite des rencontres avec les acteurs impliqués dans le dossier « Paysage humanisé ».

Principales variations

Revenus

Transferts centraux

- Écart défavorable de 0,1 M\$ découlant du plan de gestion de la foresterie urbaine.

Services rendus et autres revenus

- Variation défavorable de 0,2 M\$, occasionnée par la perte de revenus en location des glaces, des espaces et de la palestre, au Complexe sportif St-Raphaël, attribuable à la pandémie de COVID-19.

Charges de fonctionnement

Loisirs et culture

- Écart favorable de 0,3 M\$ représentant une économie sur la rémunération des postes vacants ainsi que sur les autres charges, conséquemment à la diminution du nombre d'événements causée par la pandémie de COVID-19.

ARRONDISSEMENT DE MERCIER–HOCHELAGA-MAISONNEUVE

Tableau 60 – Mercier–Hochelaga-Maisonneuve

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2018	2019	2020	2020	2020	2020
Revenus						
Taxes ¹	9 441,4	9 673,2	9 933,7	10 024,1	(90,4)	9 899,4
Transferts centraux	50 515,1	51 358,9	50 278,3	52 371,2	(2 092,9)	50 833,3
Services rendus et autres revenus	3 510,2	3 999,0	3 859,2	3 248,8	610,4	3 297,8
Total – Revenus	63 466,7	65 031,1	64 071,2	65 644,1	(1 572,9)	64 030,5
Charges de fonctionnement						
Administration générale	6 974,7	7 190,2	7 808,0	7 707,0	(101,0)	7 335,6
Sécurité publique	525,3	490,9	(284,2)	474,2	758,4	1 243,9
Transport	16 056,9	16 724,1	15 259,4	16 225,0	965,6	16 486,4
Hygiène du milieu	8 020,4	7 785,6	7 558,4	7 576,5	18,1	7 455,7
Santé et bien-être	122,5	530,7	493,6	225,0	(268,6)	495,1
Aménagement, urbanisme et développement	3 673,3	3 941,5	4 177,9	4 142,5	(35,4)	4 387,7
Loisirs et culture	26 750,3	28 919,0	28 700,6	29 663,3	962,7	29 325,5
Total – Charges de fonctionnement	62 123,4	65 582,0	63 713,7	66 013,5	2 299,8	66 729,9
Affectations	2 167,8	1 946,1	3 130,0	369,4	2 760,6	2 574,9
Excédent (déficit) de gestion selon le budget original	3 511,1	1 395,2	3 487,5	-	3 487,5	(124,5)
Ajustements	372,2	1 044,1	2 019,5			
Excédent (déficit) de gestion	3 883,3	2 439,3	5 507,0	-	5 507,0	(124,5)

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2020 ont été fortement marqués par la pandémie, qui a nécessité l'adaptation des services aux citoyens. Voici les principaux éléments :

- préparation de centres d'hébergement temporaires pour les personnes en situation d'itinérance au YMCA du Complexe Guy-Favreau, au YMCA du centre-ville et à l'aréna Maurice-Richard, et d'un centre de jour à l'aréna Francis-Bouillon;
- création d'un fonds d'urgence local de plus de 0,3 M\$ et d'une cellule d'urgence locale;
- déploiement du projet pilote de piétonnisation de la rue Ontario, avec la création d'une brigade de propreté;
- mise en place d'une programmation culturelle estivale spontanée et lancement de la démarche pour un plan d'action culturel local;
- mise en œuvre de projets de verdissement partout sur le territoire, comprenant la réalisation de 8 nouvelles ruelles vertes, la plantation de 837 arbres et la végétalisation de 134 fosses en saillie;

- démarrage des premières étapes de la démarche du budget participatif de Mercier-Est, et préparation et élaboration de la démarche pour Hochelaga-Maisonneuve.

Principales variations

Budget modifié

- Réduction du budget de 2,0 M\$ dans le cadre du plan de redressement COVID-19.
- Affectation d'excédents de 1,9 M\$ pour augmenter l'offre de services prévue au budget et contribuer à celle des partenaires.
- Utilisation de 0,3 M\$ du fonds de stationnement pour l'achat et l'installation de supports à vélos.
- Attribution d'un budget additionnel de 0,5 M\$, lié aux charges pour le marquage et la signalisation, ainsi qu'aux contributions financières reliées à la Politique de l'enfant et à la Société d'animation de la Promenade Bellerive.

Revenus

Transferts centraux

- Ajustements de 2,0 M\$ des transferts centraux pour la participation de l'Arrondissement au plan de redressement et de 0,5 M\$ pour le soutien de projets liés à la Politique de l'enfant, à l'animation du parc de la Promenade-Bellerive, etc.
- Écart d'affectation de 0,5 M\$ pour le plan d'action Canopée.

Services rendus et autres

- Revenus excédentaires de 0,6 M\$, reliés principalement à l'occupation du domaine public, aux études de demandes de permis de construction et à la vente des vignettes SRRR.

Charges de fonctionnement

Sécurité publique

- Dépassement de 0,7 M\$, lié aux contributions spéciales COVID-19 octroyées aux organismes pour venir en aide aux citoyens et pour les projets particuliers sur la rue Ontario.
- Remboursement de 1,5 M\$, relié aux dépenses effectuées par l'Arrondissement pour les mesures sanitaires d'urgence.

Transport

- Économie de 1,1 M\$, attribuable à du temps doux à la fin de l'année 2020. Cette économie est liée aux heures d'utilisation des tracteurs-chargeurs et à la rémunération des cols bleus.

Santé et bien-être

- Dépassement de 0,3 M\$ pour les contributions octroyées dans le cadre de la Politique de l'enfant et de la relance économique post-pandémie.

Loisirs et culture

- Économie de 1,5 M\$, liée directement à la fermeture complète ou partielle des bibliothèques, des centres communautaires et des piscines en temps de pandémie.
- Dépassement de 0,5 M\$ pour les dépenses effectuées dans le cadre du plan d'action Canopée.

ARRONDISSEMENT DE MONTRÉAL-NORD

Tableau 61 – Montréal-Nord

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2018	2019	2020	2020	2020	2020
Revenus						
Taxes ¹	8 353,4	8 466,5	9 653,9	9 654,9	(1,0)	9 640,4
Transferts centraux	31 008,7	32 018,2	29 557,3	31 270,2	(1 712,9)	30 071,6
Services rendus et autres revenus	728,9	854,1	757,5	898,2	(140,7)	898,2
Total – Revenus	40 091,0	41 338,8	39 968,7	41 823,3	(1 854,6)	40 610,2
Charges de fonctionnement						
Administration générale	5 890,6	6 269,5	6 277,5	7 214,3	936,8	7 026,4
Sécurité publique	202,1	134,8	107,3	174,5	67,2	459,1
Transport	6 759,9	7 877,9	7 178,9	7 882,9	704,0	7 450,0
Hygiène du milieu	4 502,7	4 610,1	4 450,7	4 528,4	77,7	4 369,0
Santé et bien-être	1 750,5	2 146,9	1 563,3	1 778,1	214,8	1 545,7
Aménagement, urbanisme et développement	3 003,1	2 871,3	3 201,4	3 436,8	235,4	3 264,3
Loisirs et culture	16 718,9	16 539,2	17 391,4	17 868,5	477,1	18 633,8
Total – Charges de fonctionnement	38 827,8	40 449,7	40 170,5	42 883,5	2 713,0	42 748,3
Affectations	139,9	1 512,9	2 638,0	1 060,2	1 577,8	2 123,6
Excédent (déficit) de gestion selon le budget original	1 403,1	2 402,0	2 436,2	-	2 436,2	(14,5)
Ajustements	152,8	1 165,4	1 892,9			
Excédent (déficit) de gestion	1 555,9	3 567,4	4 329,1	-	4 329,1	(14,5)

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2020 ont été marqués par les éléments suivants :

- mise en place de mesures afin de contrer les impacts anticipés de la pandémie de COVID-19 sur son territoire : achat et distribution de masques; aménagement de corridors sanitaires; tenue d'une campagne de prévention et de sensibilisation auprès des commerces et des industries, des propriétaires, concierges et locataires d'immeubles locatifs, entre autres;
- création d'un fonds d'aide local, en collaboration avec la Caisse Desjardins de Sault-au-Récollet–Montréal-Nord et la Table de quartier Montréal-Nord (TQMN), destiné à des organismes qui apportent de l'aide alimentaire directe et des services de soutien psychosocial à la population nord-montréalaise, et contribution aux fonds d'urgence de Centraide du Grand Montréal;
- lancement d'un plan d'action qui vise à redonner à l'économie du territoire un nouvel élan après le passage de la pandémie, en collaboration avec les partenaires du milieu;
- poursuite du Plan d'action collectif Priorité Jeunesse 2017-2027, visant à renverser les indicateurs de pauvreté et à mettre en œuvre des changements positifs, structurants et durables dans la vie des jeunes de Montréal-Nord;

- implantation d'un programme de soutien aux commerçants pour la construction de terrasses;
- inauguration de 2 nouvelles ruelles vertes.

Principales variations

Budget modifié

L'écart défavorable de 0,1 M\$ entre le budget original et le budget modifié pour les charges de fonctionnement s'explique par une participation de l'Arrondissement de 1,3 M\$ pour contrer les impacts anticipés de la pandémie de COVID-19, par un ajout de 0,1 M\$ relatif à la Politique de l'enfant et par une affectation d'excédents de 1,1 M\$, notamment pour la mise aux normes de la piscine Henri-Bourassa.

Revenus

Transferts centraux

- Plan de redressement financier de 1,3 M\$ afin de contrer les impacts anticipés de la pandémie de COVID-19.
- Écart défavorable de 0,4 M\$, relatif à une affectation pour la reclassification de la contribution de l'Arrondissement à la réfection de la piscine Henri-Bourassa.

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Réserve de 0,5 M\$ pour compenser la perte anticipée de revenus.
- Économie de 0,2 M\$ sur les publications de l'Arrondissement et les événements annulés en raison de la pandémie.

Transport

- Excédent de 0,3 M\$ pour le déneigement, s'expliquant par un hiver doux.
- Économie de 0,4 M\$, attribuable à des comblements tardifs à taux moindre ou à des remplacements non effectués.

Hygiène du milieu

- Écart favorable de 0,3 M\$, relatif aux contrats d'entretien des conduites et des puisards.

Aménagement, urbanisme et développement

- Projets non réalisés, en raison de la pandémie, pour 0,3 M\$, notamment le marché public, le développement de la zone d'emploi, la révision de la réglementation et le plan d'action collectif en habitation.

Loisirs et culture

- Économie de 0,8 M\$, relative à la main-d'œuvre non requise à la suite de la fermeture d'installations.
- Excédent de 0,2 M\$ en cachets d'artistes à la suite de l'annulation d'événements culturels.
- Écart défavorable de 0,4 M\$, lié à la reclassification de la contribution de l'Arrondissement à la réfection de la piscine Henri-Bourassa.

ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT

Tableau 62 – Outremont

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2018	2019	2020	2020	2020	2020
Revenus						
Taxes ¹	2 602,2	2 874,0	2 952,2	3 037,2	(85,0)	2 926,0
Transferts centraux	9 079,8	9 051,6	8 706,9	9 242,8	(535,9)	8 776,9
Services rendus et autres revenus	1 746,4	2 170,6	3 452,3	2 643,9	808,4	3 751,3
Transferts	3,4	19,0	-	8,0	(8,0)	8,0
Total – Revenus	13 431,8	14 115,2	15 111,4	14 931,9	179,5	15 462,2
Charges de fonctionnement						
Administration générale	2 893,9	2 315,4	3 306,2	3 267,0	(39,2)	3 388,7
Sécurité publique	551,1	498,1	682,1	621,7	(60,4)	782,0
Transport	3 964,6	3 839,0	2 777,0	2 899,6	122,6	2 841,1
Hygiène du milieu	653,6	790,1	750,7	865,1	114,4	874,0
Santé et bien-être	-	-	134,7	100,6	(34,1)	109,1
Aménagement, urbanisme et développement	1 326,8	1 343,1	1 431,6	1 467,8	36,2	1 509,7
Loisirs et culture	5 786,1	5 342,2	5 385,2	5 710,1	324,9	5 827,3
Total – Charges de fonctionnement	15 176,1	14 127,9	14 467,5	14 931,9	464,4	15 331,9
Affectations	1 872,9	438,3	(171,4)	-	(171,4)	(241,4)
Excédent (déficit) de gestion selon le budget original	128,6	425,6	472,5	-	472,5	(111,1)
Ajustements	512,9	451,1	597,3			
Excédent (déficit) de gestion	641,5	876,7	1 069,8	-	1 069,8	(111,1)

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2020 ont été marqués par les éléments suivants :

Contexte sanitaire COVID-19

- Sécurisation des voies publiques : 15 rues actives et familiales; piétonnisation de l'avenue Bernard.
- Réduction des tarifs pour les permis de café-terrasse, soutien à la campagne d'achat local et création du Fonds local d'urgence COVID-19 pour soutenir les initiatives locales.
- Création d'une cellule communautaire pour favoriser l'échange et l'entraide entre les organismes de l'arrondissement et l'ensemble des partenaires (santé publique, Service de police, Service de sécurité incendie, etc.).
- Piscine John-F. Kennedy : bain libre gratuit pour tous durant l'été 2020.

Urbanisme

- Réalisation d'une étude pour mieux coordonner les projets de mise à niveau des chalets de parc.
- Déploiement des permis de construction et de rénovation en ligne.

Animation de l'espace public, développement social et culture

- Agriculture urbaine (bibliothèque, îlot Saint-Viateur, mairie d'arrondissement), tenue de plusieurs mini-concerts et événements, ainsi que peinture de murale au Centre communautaire intergénérationnel (CCI).

Mesures de transition écologique et de développement durable

- Analyse de gaz à effet de serre.
- Achat et installation de 52 supports pour 7 vélos et de 6 supports pour 2 ou 3 trottinettes.

Verdissement

- Plantation de 140 arbres, élagage de 450 arbres matures et tenue d'une campagne d'embellissement, plantation de fleurs, de vivaces, de graminées et d'arbustes.

Propreté

- Distribution de dépliants en 3 langues visant à mieux informer les citoyens sur les règles de la gestion des matières résiduelles.

Principales variations

Budget modifié

- Participation de 0,5 M\$ au plan de redressement financier de la Ville.
- Affectation d'excédents, de fonds et de revenus reportés de 0,9 M\$ pour l'élagage, les travaux paysagers, l'achat de végétaux, les camps de jour, une étude typomorphologique, etc.

Revenus

Transferts centraux

- Plan de redressement de 0,5 M\$ afin de contrer les impacts anticipés de la pandémie de COVID-19.

Services rendus et autres revenus

- Encaissement de revenus reportés – parcs et terrains de jeux et du Fonds d'unité de stationnement, pour 1,1 M\$, afin de réaliser, entre autres, les projets liés aux stationnements sur rue pour résidents et le verdissement de stationnements existants.
- Diminution de revenus de services récréatifs et culturels, pour 0,5 M\$, conséquemment aux fermetures des installations municipales.
- Écart favorable de 0,3 M\$, attribuable à l'augmentation du nombre de permis d'occupation du domaine public vendus.

Charges de fonctionnement

Loisirs et culture

- Économie de 0,3 M\$, en raison de la fermeture du CCI, de l'aréna et de la bibliothèque, et de la réduction du nombre d'activités culturelles offertes.

ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS-ROXBORO

Tableau 63 – Pierrefonds-Roxboro

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2018	2019	2020	2020	2020	2020
Revenus						
Taxes ¹	5 255,0	5 548,7	5 999,5	5 983,7	15,8	5 963,9
Transferts centraux	22 745,1	24 244,5	23 724,1	24 736,1	(1 012,0)	23 841,6
Services rendus et autres revenus	1 430,3	1 578,2	1 159,4	1 493,3	(333,9)	1 711,9
Transferts	8,0	9,4	-	24,5	(24,5)	24,5
Total – Revenus	29 438,4	31 380,8	30 883,0	32 237,6	(1 354,6)	31 541,9
Charges de fonctionnement						
Administration générale	4 818,8	4 842,5	4 530,6	5 964,7	1 434,1	5 947,1
Sécurité publique	170,9	31,1	(153,3)	80,8	234,1	39,8
Transport	8 877,2	8 565,2	7 338,8	6 384,0	(954,8)	6 929,7
Hygiène du milieu	3 087,3	3 083,3	3 122,6	3 230,1	107,5	3 154,0
Santé et bien-être	288,0	415,5	379,6	210,5	(169,1)	316,8
Aménagement, urbanisme et développement	2 573,0	2 660,7	2 820,4	3 073,6	253,2	2 802,9
Loisirs et culture	13 043,2	12 839,8	11 823,9	13 293,9	1 470,0	13 118,1
Total – Charges de fonctionnement	32 858,4	32 438,1	29 862,6	32 237,6	2 375,0	32 308,4
Affectations	3 133,2	3 008,7	864,1	-	864,1	746,7
Excédent (déficit) de gestion selon le budget original	(286,8)	1 951,4	1 884,5	-	1 884,5	(19,8)
Ajustements	543,2	(368,5)	620,0			
Excédent (déficit) de gestion	256,4	1 582,9	2 504,5	-	2 504,5	(19,8)

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2020 ont été marqués par les éléments suivants :

- acquisition de plusieurs équipements pour contrer la crue des eaux, tels que des barrières anti-inondations, des murs de protection, et autres;
- versement de nombreuses contributions financières visant à soutenir les organismes locaux, et ce, malgré la pandémie;
- poursuite du Plan d'action économique de l'Arrondissement;
- déploiement d'une clinique de dépistage de la COVID-19 au centre communautaire Gerry-Robertson;
- mise en place, pour les citoyens, de plusieurs mesures préventives à la bibliothèque, à la mairie d'arrondissement et dans les parcs, dans le cadre de la pandémie de COVID-19.

Principales variations

Budget modifié

L'écart entre le budget original et le budget modifié s'explique par des affectations d'excédents de 0,7 M\$ et par l'utilisation des revenus reportés – parcs et terrains de jeux, pour 0,2 M\$, autorisées par le conseil d'arrondissement, de manière à bonifier les services offerts par les Travaux publics. De plus, le budget original a été réduit d'un montant de 1,0 M\$ pour participer au plan de redressement pour contrer les impacts anticipés de la pandémie de COVID-19.

Revenus

Transferts centraux

- Diminution de 1,0 M\$ des transferts centraux, en lien avec la participation au plan de redressement.

Services rendus et autres revenus

- Diminution de 0,4 M\$ des revenus de location de l'aréna et d'autres revenus reliés aux loisirs (ex. : location de salles, de piscines, etc.), due à la COVID-19.

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Économie de 0,2 M\$, attribuable à des absences de longue durée et à des postes non comblés.
- Écart favorable de 0,1 M\$ en frais de déplacement, contributions à des organismes et biens non durables.
- Écart favorable de 0,9 M\$ en honoraires professionnels, services techniques et dépenses contingentes.

Transport

- Augmentation des dépenses salariales de 1,1 M\$ au Service des travaux publics, financée en partie par les excédents, notamment pour le déneigement et la collecte des branches.
- Écart favorable de 0,1 M\$ en achats de sels et abrasifs.

Loisirs et culture

- Économie totale de 1,5 M\$ sur les dépenses salariales, les honoraires professionnels, les services techniques, l'électricité et le chauffage, principalement reliée à la fermeture temporaire des installations.

ARRONDISSEMENT DU PLATEAU-MONT-ROYAL

Tableau 64 – Plateau-Mont-Royal

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2018	2019	2020	2020	2020	2020
Revenus						
Taxes ¹	9 812,6	10 086,9	10 281,7	10 286,4	(4,7)	10 257,7
Transferts centraux	37 895,7	35 155,9	33 728,4	35 372,4	(1 644,0)	33 705,4
Services rendus et autres revenus	7 965,2	9 271,4	7 581,7	8 464,0	(882,3)	8 464,0
Transferts	-	51,8	34,4	23,0	11,4	23,0
Total – Revenus	55 673,5	54 566,0	51 626,2	54 145,8	(2 519,6)	52 450,1
Charges de fonctionnement						
Administration générale	6 013,0	5 872,7	6 163,4	7 054,8	891,4	6 151,6
Sécurité publique	152,6	305,1	(115,1)	160,3	275,4	170,4
Transport	17 102,2	16 131,1	14 618,5	15 874,5	1 256,0	15 985,3
Hygiène du milieu	8 258,6	8 038,8	8 035,0	7 780,0	(255,0)	7 682,2
Aménagement, urbanisme et développement	4 059,5	4 103,3	4 613,8	4 143,6	(470,2)	4 593,4
Loisirs et culture	18 492,3	18 832,1	18 673,9	19 854,8	1 180,9	19 891,8
Total – Charges de fonctionnement	54 078,2	53 283,1	51 989,5	54 868,0	2 878,5	54 474,7
Affectations	1 191,6	2 029,7	1 972,9	722,2	1 250,7	1 996,0
Excédent (déficit) de gestion selon le budget original	2 786,9	3 312,6	1 609,6	-	1 609,6	(28,6)
Ajustements	808,4	1 493,2	1 689,4			
Excédent (déficit) de gestion	3 595,3	4 805,8	3 299,0	-	3 299,0	(28,6)

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2020 ont été marqués par les éléments suivants :

- dans le cadre du plan de redressement Ville, contrainte budgétaire de 3,1 % de son budget, soit 1,7 M\$;
- en compensation d'une perte éventuelle de revenus occasionnée par la pandémie de COVID-19, réserve d'un montant de 1,7 M\$ destinée à financer la reprise des activités;
- contribution à divers fonds afin d'atténuer les effets de la pandémie de COVID-19, à hauteur de 0,2 M\$ pour l'Arrondissement (partenaires : Centraide, Mouvement Desjardins, Bureau de la députée provinciale de Mercier);
- mise en place d'un budget participatif local de 0,3 M\$;
- ajustement de l'offre de services aux règles sanitaires : piétonnisation de l'avenue du Mont-Royal, création de rues familiales et partagées, déploiement d'une vaste programmation des bibliothèques en ligne, implantation du paiement par carte de crédit des réservations aux tennis; implantation d'un système de réservation pour les installations sportives intérieures, aréna et piscines; demandes de permis en ligne; maintien de l'ouverture des bureaux des permis et Accès Montréal;

- création de 8 ruelles vertes, incluant la 100^e de l'arrondissement, et augmentation de 20 % des participants au compostage communautaire;
- plantation de 916 arbres, désherbage de 498 saillies (28 275 m²) et plantation de vivaces et d'arbustes dans 96 saillies (4 806 m²), ce qui constitue une année record;
- rajeunissement de parcs locaux, notamment les parcs Albert-Saint-Martin, de La Bolduc et Alphonse-Télésphore-Lépine, et réaménagement du terrain de balle du parc Sir-Wilfrid-Laurier;
- apaisement et sécurisation de la circulation sur les rues De Bienville, Saint-André, entre les rues Sherbrooke et Cherrier, et l'avenue Laurier Est, entre les rues Cartier et de Bordeaux; création de la place Fairmount; plantation de 113 arbres sur la rue Saint-Denis (REV);
- adoption de nouveaux règlements : protection du parc de logements, préservation de la valeur patrimoniale des enseignes d'intérêt, encadrement des résidences de tourisme et redéfinition des usages de restauration, de bars et de microbrasseries;
- entretien de 21,5 km de voies cyclables à longueur d'année; effacement de 36 000 m² de graffitis du domaine privé; réfection de 3 400 m² de trottoirs;
- traçage de 2 circuits de ski de fond au parc La Fontaine;
- soutien de 8 projets annuels, pour 0,1 M\$, et de 11 projets pluriannuels, pour 0,2 M\$, dans le cadre de l'appel de projets Lutte contre la pauvreté et l'exclusion;
- soutien et déploiement de 4 marchés fermiers.

Principales variations

Budget modifié

- Écart défavorable de 1,7 M\$ correspondant à la participation au plan de redressement.
- Transfert de 0,2 M\$ au centre de services 311.
- Virement de 0,3 M\$ en provenance de la Ville centre pour la Politique de l'enfant, la dynamisation des rues commerciales, le soutien financier à l'organisme Espace La Fontaine et la nouvelle répartition des charges interunités.
- Budget additionnel de 1,2 M\$ provenant des excédents à des fins de projets liés à l'aménagement, au transport, à la culture et aux loisirs.

Revenus

Transferts centraux

- Transfert de 1,7 M\$ reflétant la participation de l'Arrondissement au plan de redressement.
- Virement de 0,2 M\$ correspondant au déplacement de 3 postes d'agents de communication sociale au centre de services 311.
- Virement de 0,3 M\$ en provenance de la Ville centre pour la Politique de l'enfant, la dynamisation des rues commerciales, le soutien financier à l'organisme Espace La Fontaine et la nouvelle répartition des charges interunités.

Services rendus et autres services

- Baisse des revenus de 0,5 M\$ en location d'installations ainsi qu'en frais d'inscription et droits d'entrée des arénas et des piscines.
- Écart défavorable de 0,2 M\$ pour les revenus de vignettes de stationnement.
- Baisse de 0,2 M\$ pour les revenus provenant des amendes liées à la propreté et des demandes d'étude des dossiers d'urbanisme.

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Économie de 0,9 M\$ sur les services professionnels qui faisaient partie du plan de redressement.

Sécurité publique

- Écart favorable de 0,3 M\$ correspondant au remboursement des salaires dans le cadre de la pandémie de COVID-19.

Transport

- Économie de 1,2 M\$ sur la rémunération et les heures supplémentaires liées aux activités de voirie et de déneigement.

Hygiène du milieu

- Dépenses supplémentaires de 0,3 M\$, essentiellement pour les activités de collecte des matériaux secs.

Aménagement, urbanisme et développement

- Écart de 0,2 M\$ correspondant à des contributions financières à même l'excédent de l'Arrondissement.
- Dépenses supplémentaires de 0,3 M\$ dues aux écarts salariaux et à la répartition d'autres activités.

Loisirs et culture

- Économie de 1,2 M\$ relative à la fermeture des arénas et des piscines afin de contrer les impacts anticipés de la pandémie de COVID-19.

ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES–POINTE-AUX-TREMBLES

Tableau 65 – Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2018	2019	2020	2020	2020	2020
Revenus						
Taxes ¹	9 949,4	10 234,2	10 439,7	10 429,1	10,6	10 383,8
Transferts centraux	46 243,2	47 784,7	47 020,3	48 321,7	(1 301,4)	47 602,3
Services rendus et autres revenus	1 682,8	1 327,2	1 701,7	1 465,0	236,7	1 475,0
Transferts	11,0	11,7	48,7	26,0	22,7	26,0
Total – Revenus	57 886,4	59 357,8	59 210,4	60 241,8	(1 031,4)	59 487,1
Charges de fonctionnement						
Administration générale	6 201,5	6 853,4	6 918,9	7 947,9	1 029,0	7 863,9
Sécurité publique	353,3	362,3	140,6	367,4	226,8	395,4
Transport	13 473,1	16 047,7	14 149,9	15 122,9	973,0	15 246,4
Hygiène du milieu	7 775,2	7 737,7	7 667,9	7 302,2	(365,7)	7 429,5
Santé et bien-être	354,0	391,7	660,6	215,8	(444,8)	650,0
Aménagement, urbanisme et développement	3 420,6	3 592,0	3 671,4	3 758,0	86,6	3 929,3
Loisirs et culture	23 447,2	24 595,8	24 072,9	25 527,6	1 454,7	26 078,9
Total – Charges de fonctionnement	55 024,9	59 580,6	57 282,2	60 241,8	2 959,6	61 593,4
Affectations	740,8	1 398,8	2 642,9	-	2 642,9	2 060,9
Excédent (déficit) de gestion selon le budget original	3 602,3	1 176,0	4 571,1	-	4 571,1	(45,4)
Ajustements	2 255,2	1 023,8	1 798,1			
Excédent (déficit) de gestion	5 857,5	2 199,8	6 369,2	-	6 369,2	(45,4)

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2020 ont été marqués par les éléments suivants :

- obtention de la Plume d'excellence de l'Association des communicateurs municipaux du Québec (ACMQ) pour la campagne promotionnelle de 2019 relative à la mise en service de la navette fluviale reliant Pointe-aux-Trembles et le centre-ville de Montréal;
- mise en opération du centre sportif et culturel Saint-Jean-Vianney, acquis par l'Arrondissement en fin d'année 2019, comprenant des terrains de soccer intérieurs avec estrades, un aréna, des gymnases et 2 terrains de soccer extérieurs synthétiques;
- lancement du plan d'action en agriculture urbaine 2020-2022, conformément aux engagements de la Politique en agriculture urbaine de l'Arrondissement;
- mise en place d'un fonds d'urgence, en partenariat avec le Mouvement Desjardins, visant à soutenir les organismes communautaires de l'arrondissement dans le déploiement d'une réponse aux besoins des citoyens les plus vulnérables – 0,2 M\$ octroyés et 19 projets soutenus;
- création d'une brigade mobile multilingue dans le but de sensibiliser la population aux consignes sanitaires à respecter en période de pandémie;
- croissance immobilière : 124 nouveaux logements;

- mise en valeur d'un nouvel aménagement sur le boulevard Gouin, nommé Projet poussette, permettant l'amélioration de la mobilité urbaine sur le territoire de l'arrondissement;
- réduction de la limite de vitesse de 40 km à 30 km/h sur plusieurs axes routiers de l'arrondissement et mise en place de diverses mesures d'apaisement de la circulation;
- installation de panneaux Lexan permettant d'améliorer la signalisation lors d'opérations de chargement ainsi que lors de travaux de réfection de routes, de trottoirs et autres;
- plantation de 16 000 fleurs annuelles et de 457 arbres;
- mise en place de la brigade neige, favorisant l'intégration des jeunes tout en apportant une aide aux personnes à mobilité réduite;
- maintien d'événements culturels et artistiques, de prêts de livres et de livres numériques et, dans les installations, d'une offre de services adaptée aux conditions de la pandémie.

Principales variations

Budget modifié

L'écart de 1,4 M\$ entre le budget original et le budget modifié résulte de la participation de l'Arrondissement au plan de redressement de la Ville centre, pour 1,9 M\$, ainsi que d'un transfert de dotation budgétaire de la Ville centre de 1,2 M\$ pour le centre sportif et culturel Saint-Jean-Vianney, la Politique de l'enfant, les réseaux d'aqueduc et d'égouts et des charges interunités. À cela s'ajoutent des affectations d'excédents de 2,1 M\$, autorisées par le conseil d'arrondissement, pour des gardiens de parcs, du mobilier urbain, les cours de voirie, le centre sportif et culturel Saint-Jean-Vianney, le fonds d'urgence, les camps de jour, des études en design urbain, le marquage et la signalisation, l'élagage des arbres, des panneaux Lexan, la location d'espaces additionnels, et autres.

Revenus

Transferts centraux

- Transfert de dotation budgétaire des services centraux, pour 1,2 M\$, écart d'affectation de 0,6 M\$ pour le remplacement des frênes et participation de l'Arrondissement au plan de redressement, pour 1,9 M\$.

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Réserve de 0,3 M\$ résultant d'économies sur les structures, l'électricité, les biens durables et non durables, les honoraires professionnels, les placements médias et les événements, conséquentes à la baisse des activités en arrondissement. Celles-ci ont été consacrées au plan de redressement.

- Économie de 0,7 M\$, relative aux honoraires professionnels ainsi qu'à divers postes de dépenses reliées à la Maison du citoyen.

Transport

- Réserve de 0,4 M\$ résultant d'économies sur les structures et la location d'équipements et d'électricité, destinée au plan de redressement.
- Réserve de 1,0 M\$ résultant du report d'activités de voirie prévues au printemps et reportées à la saison estivale, les employés ayant été réaffectés à des activités essentielles telles que les collectes des matières résiduelles.
- Déficit de 0,6 M\$ pour les activités de déneigement.
- Économie de 0,2 M\$ en matière d'éclairage des rues et de circulation.

Hygiène du milieu

- Déficit de 0,4 M\$ pour la main-d'œuvre liée à la gestion des matières résiduelles.

Santé et bien-être

- Variation défavorable de 0,2 M\$ pour les contributions destinées aux camps de jour et financées par affectation d'excédents.
- Variation défavorable de 0,2 M\$ pour les contributions financières au développement social.

Loisirs et culture

- Réserve de 0,9 M\$ résultant d'économies sur les structures, les honoraires, les services techniques, les locations, l'entretien et la réparation, les pièces et accessoires ainsi que les cachets d'artistes, en raison du report d'activités. Celles-ci ont été consacrées au plan de redressement.
- Dépenses additionnelles de 0,4 M\$ pour les gardiens de parcs financés par l'affectation d'excédents.
- Variation défavorable de 0,3 M\$ pour la mise en opération du centre sportif et culturel Saint-Jean-Vianney.
- Excédent de 1,0 M\$ pour les patinoires ainsi que pour la gestion et l'exploitation des piscines, relié à la fermeture des installations et au report d'activités pendant la pandémie.
- Économie de 0,3 M\$ relative aux bibliothèques, aux musées et autres activités culturelles.

ARRONDISSEMENT DE ROSEMONT–LA PETITE-PATRIE

Tableau 66 – Rosemont–La Petite-Patrie

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2018	2019	2020	2020	2020	2020
Revenus						
Taxes ¹	8 788,8	9 057,5	9 233,6	9 269,4	(35,8)	9 218,7
Transferts centraux	46 221,6	47 700,1	45 777,8	48 116,2	(2 338,4)	46 319,8
Services rendus et autres revenus	7 663,5	9 066,9	7 764,7	3 278,8	4 485,9	6 542,5
Transferts	9,5	26,8	265,6	-	265,6	-
Total – Revenus	62 683,4	65 851,3	63 041,7	60 664,4	2 377,3	62 081,0
Charges de fonctionnement						
Administration générale	10 926,0	8 360,4	8 861,4	8 408,6	(452,8)	8 686,3
Sécurité publique	187,5	87,6	39,3	114,8	75,5	81,0
Transport	17 243,2	19 404,8	18 572,5	16 951,5	(1 621,0)	20 876,4
Hygiène du milieu	7 489,3	7 323,2	7 118,1	7 233,9	115,8	7 224,7
Santé et bien-être	810,4	1 150,0	1 423,2	883,2	(540,0)	1 531,5
Aménagement, urbanisme et développement	3 409,9	3 474,5	3 517,4	3 324,3	(193,1)	3 771,7
Loisirs et culture	20 674,6	23 629,4	24 820,8	24 023,4	(797,4)	25 638,6
Total – Charges de fonctionnement	60 740,9	63 429,9	64 352,7	60 939,7	(3 413,0)	67 810,2
Affectations	1 668,1	2 584,4	6 220,5	275,3	5 945,2	5 678,7
Excédent (déficit) de gestion selon le budget original	3 610,6	5 005,8	4 909,5	-	4 909,5	(50,5)
Ajustements	3 198,1	5 291,0	(1 590,4)			
Excédent (déficit) de gestion	6 808,7	10 296,8	3 319,1	-	3 319,1	(50,5)

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2020 ont été marqués par les éléments suivants :

- mise en œuvre de Vision vélo et installation de 700 nouveaux supports à vélos;
- sécurisation de nombreuses intersections et mise en place de mesures d'apaisement de la circulation;
- refonte réglementaire, accompagnement en transition écologique et partenariat avec la Chaire de recherche sur la transition écologique de l'UQAM;
- accompagnement de 100 familles dans le Défi Zéro déchet et lancement d'une cohorte de commerces zéro déchet, en collaboration avec le Jour de la Terre;
- création de 3 milieux de vie issus du programme Projets participatifs citoyens, portant à 8 le nombre de ces milieux de vie;
- plantation de 2 382 arbres et collaboration avec la Chaire de recherche sur la forêt urbaine de l'UQAM;

- élaboration d'une politique regroupant des activités diverses en matière d'agriculture urbaine et des investissements dans les programmes de verdissement et de biodiversité;
- poursuite du programme de subventions pour couches lavables et extension aux produits d'hygiène féminine;
- rénovation de la cuisine du Centre de ressources et d'action communautaire de La Petite-Patrie (CRACPP);
- octroi de subventions aux partenaires offrant des camps de jour dans l'arrondissement;
- réalisation d'aménagements éphémères hivernaux et estivaux à l'espace Boyer;
- apport d'un soutien aux sociétés de développement commercial;
- collaboration avec la Chaire internationale sur les usages et les pratiques de la ville intelligente;
- contribution au Fonds d'urgence Centraide COVID-19, à hauteur de 0,1 M\$;
- réalisation de diverses interventions pour se conformer aux normes sanitaires dictées par les instances.

Principales variations

Budget modifié

- Facturation interne de la Direction de l'entretien de l'éclairage et de la signalisation et du marquage de la chaussée, apportant une hausse de 2,8 M\$ au budget de revenus et de charges de fonctionnement.
- Virement de 5,2 M\$ du compte d'excédents budgétaires pour financer différents projets, notamment 0,3 M\$ pour le déneigement, 1,6 M\$ pour la plantation d'arbres, 0,5 M\$ pour les camps de jour et le restant pour divers projets (Vision vélo, Défi Zéro déchet, etc.) et pour des contributions financières à différents organismes.
- Participation au plan de redressement, pour 1,9 M\$.
- Utilisation de 0,6 M\$ des revenus reportés pour les parcs et terrains de jeux et du fonds de stationnement.

Revenus

Transferts centraux

- Participation au plan de redressement, pour 1,9 M\$.
- Affectation aux dépenses non capitalisables – plan d'action Canopée, pour 0,5 M\$.

Services rendus et autres revenus

- Facturation interne de la Direction entretien, éclairage, signalisation et marquage sur la chaussée, pour 2,8 M\$.
- Occupation temporaire du domaine public, études de demande et autres travaux effectués, pour 1,2 M\$.
- Revenus réservés (fonds de parc et de stationnement), pour 0,5 M\$.

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Coûts additionnels d'assignation temporaire des employés.

Transport

- Direction de l'entretien de l'éclairage et de la signalisation et du marquage de la chaussée : coûts additionnels et autres régularisations, pour 0,7 M\$, liés à l'accroissement des demandes de services internes.
- Divers mandats en lien avec la transition écologique financés par l'excédent, pour 0,3 M\$.
- Activités de nettoyage des voies publiques et autres, financées par l'excédent, pour 0,5 M\$.

Santé et bien-être

- Divers projets de l'Arrondissement principalement financés par l'excédent (Projets participatifs citoyens, Défi Zéro déchet, Politique de l'enfant, fonds d'urgence COVID-19, etc.), pour 0,5 M\$.

Loisirs et culture

- Plantation d'arbres financée par l'excédent, pour 1,7 M\$, et économie sur la masse salariale de 0,8 M\$, due à la fermeture des installations.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LAURENT

Tableau 67 – Saint-Laurent

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2018	2019	2020	2020	2020	2020
Revenus						
Taxes ¹	12 997,4	13 333,9	13 539,5	13 598,8	(59,3)	13 548,2
Transferts centraux	52 368,0	52 746,2	51 286,5	53 610,8	(2 324,3)	51 519,9
Services rendus et autres revenus	4 542,6	4 515,2	2 095,4	4 832,2	(2 736,8)	4 832,2
Transferts	-	-	33,8	-	33,8	-
Total – Revenus	69 908,0	70 595,3	66 955,2	72 041,8	(5 086,6)	69 900,3
Charges de fonctionnement						
Administration générale	9 795,1	7 831,0	9 897,0	11 119,8	1 222,8	10 659,0
Sécurité publique	1 470,8	1 106,5	1 340,1	1 223,0	(117,1)	1 383,1
Transport	14 847,9	16 818,7	15 394,8	17 564,1	2 169,3	17 092,7
Hygiène du milieu	5 115,9	5 283,1	5 064,9	5 501,3	436,4	5 378,0
Santé et bien-être	1 340,6	1 532,8	1 780,3	1 424,2	(356,1)	1 832,3
Aménagement, urbanisme et développement	4 856,4	4 927,3	4 913,0	5 576,3	663,3	5 685,0
Loisirs et culture	28 764,3	28 545,6	24 562,5	30 015,9	5 453,4	27 728,1
Total – Charges de fonctionnement	66 191,0	66 045,0	62 952,6	72 424,6	9 472,0	69 758,2
Affectations	(416,5)	(387,2)	40,6	382,8	(342,2)	(192,7)
Excédent (déficit) de gestion selon le budget original	3 300,5	4 163,1	4 043,2	-	4 043,2	(50,6)
Ajustements	775,0	1 590,8	1 713,2			
Excédent (déficit) de gestion	4 075,5	5 753,9	5 756,4	-	5 756,4	(50,6)

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2020 ont été marqués par les éléments suivants :

- réalisation de la phase 1 des travaux d'aménagement du corridor de biodiversité, lequel traversera des secteurs industriels, commerciaux et résidentiels;
- poursuite de la planification de l'aire TOD (*Transit-Oriented Development*) Bois-Franc, qui se déploiera autour de la future gare Bois-Franc du REM;
- adoption d'un plan directeur piétonnier afin de favoriser et de sécuriser les déplacements à pied, en lien avec l'approche Vision zéro préconisée par la Ville de Montréal;
- modification du règlement sur la propreté afin de favoriser la biodiversité, la connectivité écologique et la lutte contre les îlots de chaleur;
- lancement d'un projet d'amélioration de l'expérience citoyenne;
- réaménagement du parc Philippe-Laheurte afin de favoriser la pratique d'activités sportives et l'adoption de saines habitudes de vie.

Principales variations

Budget modifié

La baisse de 2,7 M\$ entre les budgets original et modifié provient essentiellement des éléments suivants :

En réduction :

- participation au plan de redressement de 2,2 M\$ pour financer le déficit anticipé de la Ville centre;
- retour à l'excédent d'un montant de 0,4 M\$, inutilisé en raison de l'interruption d'activités;
- remboursement de 0,2 M\$ du fonds de roulement;
- utilisation de 1,1 M\$ du budget de fonctionnement pour financer de la main-d'œuvre capitalisable;

En augmentation :

- paiement au comptant de 1,0 M\$ pour des travaux de rénovation des Travaux publics;
- ajustement de 0,3 M\$ pour les dépenses liées aux plans sectoriels.

Revenus

Transferts centraux

- Participation de 2,2 M\$ au plan de redressement financier.

Services rendus et autres revenus

- Manque à gagner de 2,7 M\$ s'expliquant par la fermeture des installations et/ou l'interruption d'une grande partie des activités culturelles, de loisir et communautaires, en raison de la pandémie de COVID-19.

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Écart favorable de 1,2 M\$ qui s'explique principalement par des virements d'autres activités pour financer le plan de déneigement et diverses études non capitalisables.

Transport

- Économie de 2,1 M\$ pour l'activité de déneigement, attribuable à un automne clément et sans tempête de neige.

Santé et bien-être

- Écart défavorable de 0,4 M\$ pour de l'aide supplémentaire à plusieurs organismes en contexte de pandémie.

Aménagement, urbanisme et développement

- Économie de 0,7 M\$ sur la rémunération de plusieurs postes vacants, cette activité étant en restructuration.

Loisirs et culture

- Économie de 5,5 M\$ due à la fermeture des installations.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LÉONARD

Tableau 68 – Saint-Léonard

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2018	2019	2020	2020	2020	2020
Revenus						
Taxes ¹	7 129,0	7 261,3	7 461,7	7 481,5	(19,8)	7 459,2
Transferts centraux	26 175,9	26 823,0	25 851,1	26 657,8	(806,7)	25 978,7
Services rendus et autres revenus	1 761,6	1 761,9	1 257,1	1 811,6	(554,5)	1 811,6
Transferts	2,1	6,0	2,2	30,1	(27,9)	30,1
Total – Revenus	35 068,6	35 852,2	34 572,1	35 981,0	(1 408,9)	35 279,6
Charges de fonctionnement						
Administration générale	5 345,6	4 640,8	5 042,6	5 464,6	422,0	5 300,6
Sécurité publique	184,1	215,5	213,0	180,7	(32,3)	193,5
Transport	8 361,2	8 120,2	7 149,9	8 114,2	964,3	6 951,6
Hygiène du milieu	2 610,5	2 916,7	2 834,1	2 972,8	138,7	3 002,4
Santé et bien-être	193,1	163,6	343,5	208,5	(135,0)	367,2
Aménagement, urbanisme et développement	1 849,1	1 942,5	1 917,0	1 874,5	(42,5)	1 838,2
Loisirs et culture	15 948,8	16 599,7	16 095,9	16 870,5	774,6	17 381,3
Frais de financement	341,7	300,2	255,9	256,1	0,2	256,1
Total – Charges de fonctionnement	34 834,1	34 899,2	33 851,9	35 941,9	2 090,0	35 290,9
Financement	(597,7)	(639,2)	(683,5)	(683,6)	0,1	(683,6)
Affectations	616,8	1 246,9	800,1	644,5	155,6	672,5
Excédent (déficit) de gestion selon le budget original	253,6	1 560,7	836,8	-	836,8	(22,4)
Ajustements	203,7	295,7	1 098,5			
Excédent (déficit) de gestion	457,3	1 856,4	1 935,3	-	1 935,3	(22,4)

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2020 ont été marqués par les éléments suivants :

- investissement de 1,0 M\$ dans le cadre de la Politique de foresterie urbaine afin d'augmenter la canopée et de remplacer les frênes abattus par la plantation de plus de 700 arbres;
- création d'un fonds d'urgence local COVID-19 de 0,2 M\$, en partenariat avec la Caisse Desjardins du Centre-est de Montréal, afin d'offrir un soutien financier accéléré aux organismes communautaires de l'arrondissement;
- distribution de près de 30 000 masques gratuits, jetables ou réutilisables, pour la protection des citoyens, en partenariat avec des organismes communautaires;
- achèvement des travaux d'aménagement aux bassins de rétention du Domaine Chartier pour y créer le parc Ermano-La Riccia;
- poursuite de l'élaboration d'un programme particulier d'urbanisme pour le corridor de la ligne bleue du métro sur le territoire de l'arrondissement.

Principales variations

Budget modifié

La variation défavorable de 0,7 M\$ entre le budget original et le budget modifié provient essentiellement des éléments suivants :

- réduction du budget de 1,1 M\$, attribuable à la participation de l'Arrondissement au plan de redressement de la Ville centre pour contrer les effets de la crise économique et financière;
- transfert budgétaire corporatif de 0,2 M\$ pour la prise en charge de nouvelles responsabilités à l'égard des activités de déneigement;
- participation à des programmes corporatifs, pour un ajout de 0,3 M\$ au budget de 2020, notamment pour la gestion des activités d'aqueduc et l'application de la Politique de l'enfant.

Revenus

Transferts centraux

- Variation défavorable des transferts centraux de 0,8 M\$, qui s'explique par des variations au budget modifié de 0,7 M\$ et par l'ajout de 0,1 M\$ dans le cadre du Programme de renforcement de la canopée, pour la plantation d'arbres.

Services rendus et autres revenus

- Perte de revenus généralisée, en lien avec les impacts des mesures mises en place pour contrer les effets de la pandémie de COVID-19. La réduction, l'annulation et la gratuité des activités de loisirs et culturelles ont entraîné des pertes de 0,4 M\$.

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Transfert de 0,3 M\$ du budget de contingences pour financer des projets en lien avec la pandémie de COVID-19, notamment des contributions à des organismes communautaires et de loisirs pour des activités imprévues.

Transport

- Écart favorable de 0,3 M\$ pour l'entretien de la voirie, comprenant les opérations de colmatage de nids-de-poule.
- Écart favorable global de 0,3 M\$ pour les opérations de déneigement.
- Écart défavorable de 0,3 M\$ pour l'achat de sels et abrasifs.
- Économie de 0,1 M\$ pour l'activité d'éclairage de rues, notamment par la diminution de la consommation énergétique générée par la poursuite de la conversion aux lumières DEL.

Loisirs et culture

- Économie globale de 0,4 M\$ réalisée par l’annulation du montage de la structure gonflable hivernale au stade Hébert, en raison de la non-rentabilité de l’opération compte tenu des mesures sanitaires en cours.
- Dépenses additionnelles de 0,5 M\$ pour les activités de gestion et d’entretien de la foresterie urbaine, avec des investissements supplémentaires dans les contrats d’émondage, d’abattage, d’essouchage et de plantation d’arbres.
- Écart favorable de 0,5 M\$ pour les dépenses de rémunération affectées à l’entretien des parcs ainsi que pour les activités de loisirs, en raison de l’annulation de certaines activités causée par la pandémie de COVID-19.
- Écart favorable de 0,2 M\$ en dépenses de rémunération affectées à la bibliothèque, découlant de la réduction des services offerts pendant la période de pandémie.

ARRONDISSEMENT DU SUD-OUEST

Tableau 69 – Sud-Ouest

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2018	2019	2020	2020	2020	2020
Revenus						
Taxes ¹	7 298,6	7 790,5	7 942,2	7 950,2	(8,0)	7 708,8
Transferts centraux	39 625,6	40 132,6	38 625,6	40 728,2	(2 102,6)	39 086,9
Services rendus et autres revenus	5 768,9	7 058,8	4 707,7	4 236,2	471,5	4 282,2
Transferts	26,7	37,1	4,5	-	4,5	4,5
Total – Revenus	52 719,8	55 019,0	51 280,0	52 914,6	(1 634,6)	51 082,4
Charges de fonctionnement						
Administration générale	10 695,3	10 831,7	9 942,8	11 241,9	1 299,1	11 001,5
Sécurité publique	164,3	174,6	21,9	209,8	187,9	162,8
Transport	11 632,8	12 095,0	11 410,8	12 483,6	1 072,8	12 061,9
Hygiène du milieu	8 310,8	7 709,3	7 540,4	7 984,3	443,9	7 663,0
Santé et bien-être	3 297,8	3 723,9	3 992,4	3 212,5	(779,9)	4 095,2
Aménagement, urbanisme et développement	4 076,3	4 130,4	4 177,4	4 431,8	254,4	4 445,4
Loisirs et culture	16 361,5	16 303,1	15 817,8	16 041,4	223,6	16 184,8
Total – Charges de fonctionnement	54 538,8	54 968,0	52 903,5	55 605,3	2 701,8	55 614,6
Affectations	3 914,4	4 215,6	4 752,2	2 690,7	2 061,5	4 290,7
Excédent (déficit) de gestion selon le budget original	2 095,4	4 266,6	3 128,7	-	3 128,7	(241,5)
Ajustements	3 411,0	(513,0)	2 034,0			
Excédent (déficit) de gestion	5 506,4	3 753,6	5 162,7	-	5 162,7	(241,5)

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2020 ont été marqués par les éléments suivants :

- développement urbain, permis et inspection : délivrance de 491 permis de construction et transformation générant un revenu de 3,6 M\$ et représentant, entre autres, 609 nouvelles unités résidentielles;
- développement durable et transition écologique : distribution de plus de 26 376 végétaux aux citoyens, début de démarches pour rendre certains jardins zéro déchet, plantation de 20 vignes sur les murs de l'École de technologie supérieure (ETS) et dans 2 coopératives de Griffintown;
- mobilité et déplacements : début du projet Réseau express vélo (REV); élaboration d'une vignette de stationnement COVID-19, en collaboration avec l'Arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, pour le personnel soignant des hôpitaux et les organismes communautaires (50 vignettes fournies gratuitement dans l'arrondissement);
- loisirs, sports et culture : création de trousse de lecture clés en main pour jeunes et adultes, à la bibliothèque Saint-Charles; inscription de 178 personnes à des cours gratuits, à l'hiver 2020, dans le cadre du programme Accès-Loisirs; versement de contributions financières pour des

événements qui aident à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens et au développement économique local;

- bureau Accès Montréal et demandes d'accès à l'information : maintien de la performance de traitement, même en période de pandémie, pour la transmission des réponses aux courriels de citoyens (BAM virtuel). Plus efficient que la norme de 2,0 jours prescrite par la Direction générale. Arrondissement ayant le taux d'abandon le plus bas (4 %), lors du traitement des appels au 311;
- services administratifs : organisation rapide du confinement et de la logistique des équipements du télétravail; coordination de la logistique avec le Centre de coordination des mesures d'urgence (équipements de protection individuelle, équipements TI, téléphonie et affichage des consignes sanitaires) et organisation de la répartition aux unités; élaboration d'un plan local d'achats responsables en arrondissement, en collaboration avec le Service de l'approvisionnement de la Ville centre.

Principales variations

Budget modifié

- Affectation des excédents de gestion de l'Arrondissement de 1,6 M\$, principalement pour l'octroi de contributions financières à des activités de loisirs et culturelles, pour des projets de développement économique, pour le plan d'action 2018-2021 et pour le financement de projets d'aménagement urbain, notamment la piétonnisation de la rue Island.
- Réduction du budget de 1,7 M\$ résultant du plan de redressement financier de la Ville centre pour contrer les effets de la crise économique et financière.

Revenus

Transferts centraux

- Plan de redressement financier de 1,7 M\$ et affectation de 0,5 M\$ pour le Plan de foresterie urbaine.

Services rendus et autres revenus

- Excédent de 1,1 M\$ pour les revenus des permis d'occupation du domaine public, s'expliquant par la vigueur de la construction dans le secteur de Griffintown.
- Excédent de 0,2 M\$, relatif aux revenus des frais d'étude de demandes.
- Écart défavorable de 0,3 M\$ provenant des revenus de parcomètres et de stationnement, dû notamment à la pandémie de COVID-19.

- Écart défavorable de 0,5 M\$ pour des revenus des permis de coupe et de désaffectation d'entrées charretières comptabilisés en 2021.

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Écart favorable de 0,5 M\$ pour les coûts d'énergie (chauffage et climatisation), dû notamment à la fermeture des installations et à l'inoccupation des bureaux administratifs imposée par la pandémie de COVID-19.
- Écart favorable de 0,2 M\$ pour des contrats de services professionnels liés à des projets d'investissements qui ont été reportés en 2021.
- Économie de 0,5 M\$ sur la rémunération provenant des postes vacants non comblés en 2020 pour équilibrer le budget de l'Arrondissement à la suite du plan de redressement COVID-19.

Transport

- Économie de 0,7 M\$ dans les autres familles de dépenses de la voirie, notamment les frais de location d'équipements et de matériel roulant et autres services techniques, servant à compenser un déficit salarial aux Travaux publics.
- Économie de 0,2 M\$ sur l'électricité (réduction des coûts avec une solution d'éclairage DEL).

Hygiène du milieu

- Écart favorable de 0,3 M\$ pour les activités déléguées au réseau d'aqueduc et le report de certaines interventions, dû notamment à la pandémie de COVID-19.

Santé et bien-être

- Affectation d'excédents de 0,8 M\$ pour octroyer des contributions financières à des organismes œuvrant dans Le Sud-Ouest.

ARRONDISSEMENT DE VERDUN

Tableau 70 – Verdun

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2018	2019	2020	2020	2020	2020
Revenus						
Taxes ¹	6 817,4	6 981,0	7 151,4	7 194,4	(43,0)	7 176,5
Transferts centraux	25 214,6	24 973,2	24 432,8	25 735,1	(1 302,3)	24 674,2
Services rendus et autres revenus	1 642,8	1 584,5	1 727,5	2 008,7	(281,2)	2 024,5
Transferts	0,4	-	57,8	-	57,8	57,8
Total – Revenus	33 675,2	33 538,7	33 369,5	34 938,2	(1 568,7)	33 933,0
Charges de fonctionnement						
Administration générale	5 419,8	5 186,6	5 652,8	5 843,9	191,1	5 452,2
Sécurité publique	491,8	465,8	278,1	427,8	149,7	442,3
Transport	11 680,5	10 093,5	10 402,8	9 159,6	(1 243,2)	9 666,3
Hygiène du milieu	2 300,9	2 376,6	2 408,9	2 403,1	(5,8)	2 436,8
Santé et bien-être	169,9	554,9	836,0	509,5	(326,5)	874,4
Aménagement, urbanisme et développement	2 291,7	2 333,9	2 494,2	2 388,3	(105,9)	2 581,0
Loisirs et culture	13 766,7	14 821,9	13 667,9	15 902,9	2 235,0	14 649,0
Total – Charges de fonctionnement	36 121,3	35 833,2	35 740,7	36 635,1	894,4	36 102,0
Affectations	2 427,2	2 963,6	2 392,6	1 696,9	695,7	2 151,1
Excédent (déficit) de gestion selon le budget original	(18,9)	669,1	21,4	-	21,4	(17,9)
Ajustements	1 574,7	1 113,8	365,7			
Excédent (déficit) de gestion	1 555,8	1 782,9	387,1	-	387,1	(17,9)

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2020 ont été marqués par les éléments suivants :

- réalisation d'un virage technologique majeur et aménagement d'espaces afin d'assurer le maintien et l'accessibilité des services en période de pandémie;
- aménagement de 21,5 km de voies sécuritaires au profit des piétons, des cyclistes et des commerçants, comprenant la piétonnisation de la rue Wellington et l'aménagement de 13 rues familiales et actives;
- réouverture de l'auditorium de Verdun et ouverture du nouveau stade de baseball Ronald-Piché ainsi que d'un nouveau jardin communautaire dans le parc Lucien-Caron.

Principales variations

Budget modifié

L'écart défavorable de 0,5 M\$ entre le budget original et le budget modifié s'explique principalement par les éléments suivants :

- contribution de l'Arrondissement de 1,1 M\$ au plan de redressement visant à atténuer, pour 2020, les effets de la pandémie;
- affectation de l'excédent de gestion de 0,5 M\$ afin de financer diverses dépenses liées aux activités de déneigement, pour 0,3 M\$, et une subvention aux camps de jour en raison de la pandémie, pour 0,2 M\$;
- aide financière de 0,1 M\$ de la Communauté métropolitaine de Montréal pour un projet de protection et de mise en valeur des milieux naturels du lac des Battures.

Revenus

Transferts centraux

- Baisse de budget de 1,1 M\$, relative à la contribution de l'Arrondissement au plan de redressement visant à atténuer, pour 2020, les effets de la pandémie de COVID-19.
- Écart d'affectation défavorable de 0,2 M\$ pour le plan d'action Canopée et le programme d'aide pour la déminéralisation.

Services rendus et autres revenus

- Diminution de 0,5 M\$ des revenus de location de salles et d'installations récréatives, de vente de billets, d'abonnements et d'inscriptions, découlant des interdictions gouvernementales de rassemblement en raison de la pandémie.
- Baisse de 0,2 M\$ des revenus découlant des travaux effectués par la Ville afin de réparer des infrastructures endommagées conséquemment à l'encaissement de dépôts de garantie.
- Augmentation de 0,2 M\$ des revenus de permis d'occupation temporaire du domaine public.
- Autres revenus de 0,2 M\$ provenant d'une entente à l'amiable.

Charges de fonctionnement

Transport

- Écart défavorable de 0,7 M\$, lié aux activités de déneigement – achat de sels et d'abrasifs et dépenses additionnelles en rémunération.

- Dépenses supplémentaires de 0,3 M\$ en location d'équipements, visant le respect des règles de distanciation.
- Provision de 0,3 M\$ pour conventions collectives échues.
- Baisse de 0,2 M\$ pour les dépenses reliées aux travaux effectués par la Ville concernant l'encaissement des dépôts de garantie.

Santé et bien-être

- Contributions additionnelles afin de venir en aide aux organismes en période de pandémie.

Loisirs et culture

- Contribution de l'Arrondissement au plan financier général de 1,0 M\$ et à son plan financier local de 0,5 M\$, visant à équilibrer la perte de revenus liée à la pandémie : réduction de l'entretien des plateaux récréatifs et de l'entretien horticole et arboricole, pour 0,7 M\$; fermeture temporaire des bibliothèques et de la Maison Nivard-De Saint-Dizier, pour 0,2 M\$; programmation réduite dans les piscines, pour 0,4 M\$; annulation des événements culturels et sportifs (Festival international de Jazz à Verdun, Festival Marionnettes plein la rue, Rendez-vous actifs, etc.), pour 0,2 M\$.
- Économie additionnelle de 0,7 M\$, liée à la fermeture des installations et à l'annulation des activités et événements culturels, sportifs et récréatifs, à la suite de la prolongation des mesures de confinement, à l'automne 2020.

ARRONDISSEMENT DE VILLE-MARIE

Tableau 71 – Ville-Marie

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2018	2019	2020	2020	2020	2020
Revenus						
Taxes ¹	17 090,3	17 904,5	18 520,0	18 420,1	99,9	18 074,2
Transferts centraux	48 009,6	48 578,5	44 689,6	47 533,8	(2 844,2)	44 807,1
Services rendus et autres revenus	21 177,1	24 024,2	23 555,4	20 970,0	2 585,4	20 956,0
Transferts	9,4	76,5	52,2	10,0	42,2	10,0
Total – Revenus	86 286,4	90 583,7	86 817,2	86 933,9	(116,7)	83 847,3
Charges de fonctionnement						
Administration générale	11 219,4	11 513,3	10 891,4	12 304,2	1 412,8	14 427,4
Sécurité publique	369,6	644,3	67,5	441,8	374,3	419,5
Transport	27 865,1	29 314,9	25 409,2	29 165,0	3 755,8	28 008,8
Hygiène du milieu	15 940,2	17 446,9	17 275,6	16 440,4	(835,2)	17 415,1
Santé et bien-être	1 050,3	956,3	1 010,1	1 118,4	108,3	1 197,2
Aménagement, urbanisme et développement	8 662,5	10 199,8	9 655,7	8 604,1	(1 051,6)	10 115,7
Loisirs et culture	26 251,2	27 580,0	26 404,0	27 876,2	1 472,2	27 831,4
Total – Charges de fonctionnement	91 358,3	97 655,5	90 713,5	95 950,1	5 236,6	99 415,1
Affectations	10 886,3	13 612,3	15 339,3	9 016,2	6 323,1	15 221,9
Excédent (déficit) de gestion selon le budget original	5 814,4	6 540,5	11 443,0	-	11 443,0	(345,9)
Ajustements	16 569,8	9 797,5	12 799,2			
Excédent (déficit) de gestion	22 384,2	16 338,0	24 242,2	-	24 242,2	(345,9)

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2020 ont été marqués par les éléments suivants :

- permis et inspection : utilisation de SmartUse, permettant le dépôt des permis en ligne et la manipulation des plans de façon électronique – délivrance de 1 847 permis (construction et transformation) correspondant à des coûts de travaux de 1,5 G\$;
- développement urbain : 4 373 nouveaux logements, présentation de 453 dossiers au comité consultatif d'urbanisme de l'Arrondissement, réalisation de 376 révisions architecturales et élaboration d'un plan de mise en valeur du patrimoine local de Ville-Marie;
- développement économique : apport d'un soutien financier de 2,8 M\$ pour la réalisation de divers projets, dont 1,2 M\$ dans le cadre d'un programme temporaire COVID-19 de relance commerciale;
- culture, sports, loisirs et développement social : versement de contributions financières de 3,0 M\$, dont 0,4 M\$ dans le cadre d'un fonds d'urgence COVID-19 pour soutenir des organismes.

Principales variations

Budget modifié

- Affectation d'excédents et de fonds réservés de 3,2 M\$, principalement pour des contributions financières dans le cadre de la pandémie de COVID-19, le financement de travaux au Quartier des spectacles, des dépenses d'affectations temporaires et l'achat de supports à vélos.

Revenus

Transferts centraux

- Transfert de 3,0 M\$ au Service des finances pour le plan de redressement COVID-19.
- Réduction de 1,1 M\$ pour la nouvelle répartition des charges interunités concernant l'entretien de l'éclairage et de la signalisation ainsi qu'au marquage de la chaussée (EESM).
- Virement de 1,3 M\$ en provenance des services corporatifs, notamment pour les activités de gestion de l'eau et pour le financement du projet d'animation de la rue Sainte-Catherine Ouest.

Services rendus et autres revenus

- Excédent de 2,6 M\$, principalement attribuable à la délivrance des permis d'occupation temporaire du domaine public.

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Excédent de 1,4 M\$, principalement lié au budget de dépenses contingentes et autres objets, viré pour financer des projets dans d'autres activités.

Transport

- Écart favorable de 3,8 M\$, occasionné par des économies sur l'enlèvement de la neige et par la réduction du budget de charges interunités EESM.

Hygiène du milieu

- Déficit de 0,8 M\$, attribuable à l'entretien du réseau de distribution d'eau potable.

Aménagement, urbanisme et développement

- Écart défavorable de 1,1 M\$, principalement lié aux affectations d'excédents pour soutenir les sociétés de développement commercial et autres organismes, en contexte de pandémie.

Loisirs et culture

- Excédent de 1,5 M\$, principalement lié à des économies sur la location d'immeubles et d'installations sportives, l'énergie et les services techniques.

ARRONDISSEMENT DE VILLERAY–SAINT-MICHEL–PARC-EXTENSION

Tableau 72 – Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original 2020	Écart 2020	Budget modifié 2020
	2018	2019	2020			
Revenus						
Taxes ¹	7 558,6	7 740,3	7 906,0	7 973,2	(67,2)	7 900,1
Transferts centraux	47 328,8	46 748,6	45 648,0	47 407,7	(1 759,7)	45 898,5
Services rendus et autres revenus	3 745,7	3 896,7	3 972,2	3 300,2	672,0	3 416,7
Transferts	37,2	5,0	2,2	-	2,2	-
Total – Revenus	58 670,3	58 390,6	57 528,4	58 681,1	(1 152,7)	57 215,3
Charges de fonctionnement						
Administration générale	7 112,8	6 934,3	6 532,2	7 279,3	747,1	6 833,7
Sécurité publique	619,9	570,2	565,7	627,6	61,9	624,0
Transport	13 012,2	14 715,5	12 280,6	14 053,9	1 773,3	12 978,4
Hygiène du milieu	9 487,3	8 481,9	8 723,3	7 766,4	(956,9)	8 033,5
Santé et bien-être	206,7	455,4	602,7	175,1	(427,6)	600,7
Aménagement, urbanisme et développement	3 423,9	3 672,4	3 893,9	3 747,4	(146,5)	3 771,9
Loisirs et culture	26 670,8	27 578,5	25 694,2	25 806,4	112,2	26 575,9
Total – Charges de fonctionnement	60 533,6	62 408,2	58 292,6	59 456,1	1 163,5	59 418,1
Affectations	1 579,6	3 611,7	2 380,2	775,0	1 605,2	2 129,8
Excédent (déficit) de gestion selon le budget original	(283,7)	(405,9)	1 616,0	-	1 616,0	(73,0)
Ajustements	2 698,0	2 077,4	3 676,9			
Excédent (déficit) de gestion	2 414,3	1 671,5	5 292,9	-	5 292,9	(73,0)

1. Cette rubrique contient la taxe sur les enseignes publicitaires et les revenus de taxes locales. L'écart « Réel/Budget » des revenus de taxes locales est inclus dans la ligne « Taxes » et déduit de la ligne « Ajustements ».

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2020 ont été marqués par les éléments suivants :

- aménagement de 16 nouvelles ruelles vertes et de 150 carrés d'arbre ainsi que plantation de 644 arbres sur le domaine public et distribution de 42 000 végétaux;
- adoption de plans d'action pour tracer l'avenir en culture et en développement social;
- autorisation de construction pour 3 projets de logements sociaux et participation à l'achat de 4 propriétés pour des développements futurs;
- acceptation d'un premier don pour l'aménagement d'un parc conçu entièrement selon les normes d'accessibilité universelle;
- révision du règlement de zonage pour préserver le parc locatif et faciliter la compréhension de certaines dispositions complexes (taux d'implantation, nombre d'étages, marges, etc.);
- implantation de zones de stationnement vouées à l'autopartage et de nouveaux supports à vélos sur le domaine public;
- agrandissement de secteurs de stationnement sur rue réservé aux résidents (SRRR);

- mise en place de mesures d'apaisement de la circulation sur des rues résidentielles et réduction de la limite de vitesse sur plusieurs artères; déploiement de mesures d'apaisement de la circulation aux endroits problématiques (arrêts, dos d'âne).

Principales variations

Budget modifié

La variation entre le budget original et le budget modifié est minime. Elle provient essentiellement des éléments suivants :

- budget additionnel de 1,5 M\$ provenant de l'excédent pour des projets liés à la réalisation de ruelles vertes et au verdissement des espaces publics et à la tenue des camps de jour à l'été 2020, ainsi que pour des actions liées à la mobilité et à la sécurité des citoyens;
- transfert budgétaire de 0,5 M\$ de la Ville centre pour la Politique de l'enfant et les réseaux d'aqueduc et ajustement budgétaire négatif de 0,2 M\$ pour le marquage et la signalisation;
- participation au plan de redressement budgétaire, pour 1,8 M\$.

Revenus

Transferts centraux

- Budgets additionnels de 0,5 M\$ pour la Politique de l'enfant et les réseaux d'aqueduc.
- Écarts défavorables de 0,3 M\$ pour la plantation d'arbres, dans le cadre du plan d'action Canopée, et de 0,2 M\$ pour le marquage et la signalisation.
- Participation au plan de redressement budgétaire, pour 1,8 M\$.

Services rendus et autres revenus

- Excédent de 0,9 M\$ provenant des revenus d'occupation temporaire du domaine public et de 0,2 M\$ pour la vente de vignettes de stationnement sur rue réservé aux résidents.
- Baisse des revenus de 0,4 M\$ causée par les fermetures temporaires des installations récréatives.

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Économie budgétaire de 0,7 M\$ relative aux honoraires professionnels et aux dépenses d'entretien et de réparations non capitalisables pour les bâtiments de l'Arrondissement.

Transport

- Écart favorable de 1,0 M\$ pour les opérations de déneigement, principalement causé par une diminution du nombre d'heures supplémentaires, ainsi que du recours aux services techniques et à la location d'équipements.
- Excédent de 0,3 M\$ pour l'éclairage des rues et de 0,4 M\$ pour l'entretien et la réfection des chaussées, des trottoirs et des tranchées.

Hygiène du milieu

- Variation défavorable de 0,8 M\$, relative à la rémunération destinée à la gestion des matières résiduelles.
- Dépassement budgétaire de 0,2 M\$, conséquemment à l'augmentation du nombre d'interventions sur les réseaux d'aqueduc et d'égouts.

Santé et bien-être

- Contributions financières à des organismes, financées par l'excédent, pour 0,4 M\$, dont une grande partie est en lien avec la pandémie de COVID-19.

Activités de
fonctionnement –
Analyse des résultats

2020

Autres charges
corporatives –
Financement
et autres charges



AUTRES CHARGES CORPORATIVES – FINANCEMENT ET AUTRES CHARGES

Tableau 73 – Autres charges corporatives – Financement et autres charges

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original 2020	Écart 2020	Budget modifié 2020
	2018	2019	2020			
Charges de financement corporatives						
Service de la dette brute	763 845,9	780 813,7	762 212,1	839 065,2	76 853,1	836 165,2
Affectations – Activités d'investissement en immobilisations et en prêts, réserves financières et fonds réservés	379 198,4	454 851,5	694 277,0	631 618,8	(62 658,2)	631 703,7
Total – Charges de financement corporatives	1 143 044,3	1 235 665,2	1 456 489,1	1 470 684,0	14 194,9	1 467 868,9
Autres charges corporatives						
Dépenses communes	174 462,8	135 702,0	193 804,5	198 311,6	4 507,1	312 545,3
Dépenses de contributions	652 895,1	647 284,2	729 308,5	777 218,7	47 910,2	777 516,7
Total – Autres charges corporatives	827 357,9	782 986,2	923 113,0	975 530,3	52 417,3	1 090 062,0
Total – Autres charges corporatives et de financement	1 970 402,2	2 018 651,4	2 379 602,1	2 446 214,3	66 612,2	2 557 930,9

Les dépenses associées aux autres charges corporatives totalisent 2,4 G\$, soit 66,6 M\$ de moins que le budget original. Cette rubrique est constituée du service de la dette brute corporative, des paiements au comptant d'immobilisations, des dépenses communes (charges relatives aux régimes de retraite, charges requises en vertu des dispositions légales, etc.) et des dépenses de contributions versées à des agences et organismes gouvernementaux et régionaux pour la réalisation d'activités relevant de leur responsabilité.

SERVICE DE LA DETTE BRUTE CORPORATIVE

Le service de la dette brute corporative comprend les éléments suivants :

- les frais de financement correspondant aux intérêts et autres frais relatifs à l'ensemble des emprunts émis par la Ville;
- le remboursement de la dette à long terme, reflétant les contributions au fonds d'amortissement et les remboursements de capital pour les emprunts liés au financement des dépenses d'immobilisations. Il inclut également le versement de contributions à la réserve financière destinée au remboursement accéléré de la dette;
- le remboursement de capital sur les emprunts servant au financement à long terme de dépenses de fonctionnement.

Tableau 74 – Service de la dette brute corporative

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2018	2019	2020	2020	2020	2020
Frais de financement	397 165,8	400 970,5	396 696,2	421 159,4	24 463,2	418 259,4
Remboursement de la dette à long terme	473 755,5	495 960,9	534 848,0	531 192,6	(3 655,4)	531 192,6
Affectations – Remboursement de capital	32 683,8	46 028,5	3 217,9	61 262,1	58 044,2	61 262,1
Sous total – Service de la dette brute	903 605,1	942 959,9	934 762,1	1 013 614,1	78 852,0	1 010 714,1
Service de la dette décentralisée ¹	(139 759,2)	(162 146,2)	(172 550,0)	(174 548,9)	(1 998,9)	(174 548,9)
Total – Service de la dette brute	763 845,9	780 813,7	762 212,1	839 065,2	76 853,1	836 165,2

1. Ce montant correspond aux remboursements de dettes, aux intérêts et autres frais sur la dette à long terme dont le budget se trouve dans certaines unités d'affaires (Commission des services électriques, Eau, Espace pour la vie et arrondissements d'Anjou et de Saint-Léonard).

Le service de la dette brute corporative, totalisant 762,2 M\$, affiche une économie de 76,9 M\$ par rapport au budget prévu. Celle-ci s'explique principalement par des taux d'intérêt moindres que ceux prévus lors de la confection budgétaire et par un volume d'emprunts plus important que prévu au programme d'emprunt.

AFFECTATIONS – ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS ET EN PRÊTS, RÉSERVES FINANCIÈRES ET FONDS RÉSERVÉS

Tableau 75 – Affectations - Activités d'investissement en immobilisations et en prêts, réserves financières et fonds réservés
(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2018	2019	2020	2020	2020	2020
Affectations						
Affectation – Réserve financière – Eau	(16 522,0)	14 878,9	4 393,2	13 829,0	9 435,8	13 829,0
Affectation – Réserve financière – Eau – Taxes dédiées	63 000,0	54 800,0	54 800,0	54 800,0	-	54 800,0
Affectation – Réserve financière – Voirie	(1 869,0)	(797,0)	(554,3)	2 000,0	2 554,3	(892,8)
Affectation – Réserve financière – Investissements en immobilisations et en prêts	316 482,5	375 168,1	565 605,9	560 900,0	(4 705,9)	560 900,0
Affectation – Financement comptant des activités d'investissement en immobilisations et en prêts	17 704,0	10 531,2	11 436,0	-	(11 436,0)	2 757,4
Affectation – Fonds réservés	402,9	270,3	58 596,2	89,8	(58 506,4)	310,1
Total – Affectations	379 198,4	454 851,5	694 277,0	631 618,8	(62 658,2)	631 703,7

Le paiement au comptant d'immobilisations, totalisant 694,3 M\$, a été plus élevé que prévu au budget original d'une somme de 62,6 M\$ et s'explique par les éléments suivants :

- des contributions moindres de 9,4 M\$ et de 2,5 M\$ aux réserves financières de l'eau et de la voirie, respectivement destinées au financement des investissements portant sur ces 2 catégories d'infrastructures, principalement attribuables aux compressions budgétaires imposées par le plan de redressement requis en cours d'année pour atténuer les effets négatifs de la pandémie sur la situation financière de la Ville;
- une contribution additionnelle de 4,7 M\$ reflétant principalement les revenus d'intérêts inhérents à la réserve financière des immobilisations;
- une affectation de 11,4 M\$ au financement au comptant des activités d'investissement en immobilisations et en prêts, comprenant notamment :
 - une somme de 8,9 M\$ provenant du gouvernement du Québec dans le cadre de son programme de prêts-subventions consentis aux petites et moyennes entreprises (PME) situées à Montréal;
 - une somme de 1,8 M\$ affectée par les arrondissements au financement des investissements relevant de leur compétence;
- une somme de 58,2 M\$ en provenance du gouvernement du Québec dans le cadre de son programme de prêts d'urgence aux PME afin de soutenir leur viabilité financière, menacée par le ralentissement économique qui, depuis le début de la pandémie en 2020, se poursuit en 2021.

DÉPENSES COMMUNES

Tableau 76 – Dépenses communes

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2018	2019	2020	2020	2020	2020
Dépenses communes						
Redéploiement des ressources et dépenses relatives aux régimes de retraite	83 146,9	46 968,1	75 384,8	52 106,0	(23 278,8)	52 106,0
Crédits pour dépenses contingentes	(14 757,8)	44 285,2	21 379,6	32 018,6	10 639,0	15 973,8
Pertes possibles dans la perception	23 299,8	12 246,4	16 959,3	23 130,0	6 170,7	23 130,0
Prêt d'employés au MESS	21 821,2	17 857,6	15 709,7	16 739,7	1 030,0	16 739,7
Développement du réseau des bibliothèques	-	-	-	644,3	644,3	-
Prêt d'employés au Bureau du taxi de Montréal	3 029,2	3 018,6	3 036,6	2 939,7	(96,9)	2 946,7
Bureau des régimes de retraite	7 392,0	7 219,0	6 902,6	7 994,8	1 092,2	7 291,3
Affectation – Régimes de retraite	32 600,0	14 300,0	14 300,0	14 300,0	-	14 300,0
Affectation – Montants à pourvoir – Régimes de retraite – Autres	(30 177,6)	(32 168,5)	(32 854,4)	(38 083,3)	(5 228,9)	(38 083,3)
Affectation – Sites contaminés	1 600,0	1 600,0	1 600,0	1 600,0	-	1 600,0
Affectation – Montant à pourvoir – TVQ	13 600,0	2 200,0	2 200,0	2 200,0	-	2 200,0
Affectation – Comblement de déficit ou autres	-	-	-	15 640,1	15 640,1	15 640,1
Autres	32 909,1	18 175,6	69 186,3	67 081,7	(2 104,6)	198 701,0
Total – Dépenses communes	174 462,8	135 702,0	193 804,5	198 311,6	4 507,1	312 545,3

Les dépenses communes de 193,8 M\$ affichent un écart favorable de 4,5 M\$ qui s'explique par les éléments suivants :

- un écart favorable global de 23,3 M\$, associé aux charges liées au redéploiement des ressources et aux régimes de retraite, soit :
 - un écart défavorable de 2,4 M\$, lié principalement aux règlements des griefs corporatifs;
 - un écart défavorable de 2,7 M\$ découlant des rajustements à la hausse de la rémunération, conformément à la politique de la Ville en matière d'équité salariale;
 - un écart favorable de 1,1 M\$, lié principalement à des dépenses moindres en matière de relations de travail et de gestion de la santé et de la sécurité au travail;
 - un écart favorable de 27,3 M\$ découlant des derniers ajustements imputés aux charges de retraite comptabilisées au chapitre corporatif et dont la finalité reflète, conformément au dépôt de la dernière évaluation actuarielle, une charge de retraite globale à hauteur de 249,3 M\$ pour l'ensemble de la Ville, comparativement au budget de 222,5 M\$, tel que le présente le tableau 79 « Rémunération et cotisations de l'employeur »;
- un écart favorable de 10,6 M\$ aux dépenses contingentes, principalement attribuable au fait que les dépenses ont été réalisées dans les unités d'affaires où des budgets ont été transférés, à la suite des autorisations des instances, pour la réalisation de projets ponctuels;

- un écart favorable de 1,0 M\$, lié à une réduction du nombre d'employés de la Ville (départs à la retraite) affectés à la gestion des programmes sociaux du MESS, conformément à l'entente;
- un écart favorable de 0,6 M\$, attribuable au fait que les dépenses ont été réalisées par les arrondissements où les budgets, à la suite des autorisations des instances, ont été transférés pour financer les dépenses d'exploitations liées à l'ouverture de leurs nouvelles infrastructures sportives et socioculturelles;
- un écart défavorable de 3,9 M\$ découlant de la révision des montants à pourvoir qui sont liés aux régimes de retraite et établis selon la plus récente évaluation actuarielle;
- un écart défavorable de 2,1 M\$ découlant principalement des éléments suivants :
 - un écart favorable de 6,1 M\$ découlant de la révision à la baisse des comptes créditeurs de fin d'exercice;
 - un écart défavorable de 9,6 M\$ découlant de la radiation d'un actif lié à la liquidation de la Société en commandite Stationnement Montréal;
 - un écart favorable de 1,0 M\$ découlant de la révision de divers comptes payables et recevables liés à certains dossiers en cours, menés avec le gouvernement du Québec.

DÉPENSES DE CONTRIBUTIONS CORPORATIVES

Ce poste prévoit les contributions financières versées à des organismes relevant de la juridiction de la Ville, le paiement des quotes-parts de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) ainsi que la contribution à l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM), qui se consacre à la planification des services de transport collectif sur l'ensemble de son territoire, constitué de ceux de la CMM, de Kahnawake et de la ville de Saint-Jérôme.

Tableau 77 – Dépenses de contributions corporatives

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2018	2019	2020	2020	2020	2020
Dépenses de contributions corporatives						
Communauté métropolitaine de Montréal	39 328,0	39 505,0	41 983,8	41 412,1	(571,7)	41 412,1
Autorité régionale de transport métropolitain	551 450,4	541 829,4	619 946,6	668 394,0	48 447,4	668 394,0
Société du parc Jean-Drapeau	14 104,0	15 053,3	15 194,0	15 353,1	159,1	15 353,1
Société d'initiative et de développement commercial	13 572,4	13 748,4	14 950,8	14 935,0	(15,8)	14 935,0
Conseil des arts	16 950,0	18 450,0	20 235,0	20 235,0	-	20 235,0
Bureau du taxi de Montréal	4 577,8	4 805,0	3 238,2	3 238,2	-	3 238,2
Autres organismes	12 912,5	13 893,1	13 760,1	13 651,3	(108,8)	13 949,3
Total – Dépenses de contributions corporatives	652 895,1	647 284,2	729 308,5	777 218,7	47 910,2	777 516,7

Les dépenses de contributions corporatives, totalisant 729,3 M\$, affichent un écart favorable de 47,9 M\$, associé aux éléments suivants :

- une contribution moindre de 48,4 M\$ à l'ARTM qui s'explique ainsi :
 - un écart favorable de 55,5 M\$, attribuable à la contribution moindre que la Ville a dû verser dans le cadre du programme de la SOFIL, compte tenu des investissements moins élevés réalisés par la STM;
 - une contribution additionnelle de 7,1 M\$ relativement à l'exercice 2019, contribution qui s'est avérée plus élevée que prévu lors de la confection budgétaire, et facturée par l'ARTM en 2020 selon les modalités de sa loi constitutive, à la suite de la vérification de ses états financiers pour 2019;
 - une contribution moindre de 0,5 M\$ à la CMM résultant de la facturation finale de la quote-part devant être versée par la Ville de Montréal, conformément aux dispositions de sa loi constitutive.

Activités de
fonctionnement –
Analyse des résultats

2020

Analyses complémentaires



ANALYSES COMPLÉMENTAIRES

CHARGES DE FONCTIONNEMENT PAR OBJETS

Tableau 78 – Charges de fonctionnement par objets

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original ¹	Écart	Budget modifié
	2018	2019	2020	2020	2020	2020
Charges de fonctionnement						
Rémunération	1 784 675,4	1 834 881,5	1 912 300,4	1 855 528,3	(56 772,1)	1 833 674,3
Cotisations de l'employeur	580 658,8	512 177,1	537 039,3	523 220,3	(13 819,0)	519 022,8
Transport et communications	34 932,8	37 413,5	30 752,7	40 238,7	9 486,0	37 296,1
Services professionnels, techniques et autres	394 901,2	428 870,9	444 321,2	467 233,4	22 912,2	483 651,7
Location, entretien et réparation	171 139,5	190 080,1	204 324,8	210 901,8	6 577,0	203 347,4
Biens non durables	238 961,9	255 801,7	239 173,5	260 706,3	21 532,8	244 521,8
Biens durables	32 063,2	64 646,3	68 075,5	49 751,1	(18 324,4)	60 436,1
Frais de financement	397 165,8	400 983,0	396 696,3	421 159,4	24 463,1	418 259,4
Contributions à des organismes	792 077,5	943 341,4	1 015 928,4	1 090 054,4	74 126,0	1 154 872,2
Autres objets	97 738,1	16 879,8	38 863,5	29 440,6	(9 422,9)	132 964,0
Total – Charges de fonctionnement	4 524 314,2	4 685 075,3	4 887 475,6	4 948 234,3	60 758,7	5 088 045,8

RÉMUNÉRATION ET COTISATIONS DE L'EMPLOYEUR

Tableau 79 – Rémunération et cotisations de l'employeur
(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2018	2019	2020	2020	2020	2020
Rémunération						
Salaires et avantages rattachés à la rémunération	1 668 120,7	1 703 957,8	1 798 573,6	1 767 393,8	(31 179,8)	1 749 824,0
Temps supplémentaire	111 829,5	126 168,1	108 845,0	83 382,6	(25 462,4)	79 098,4
Allocations et autres avantages	4 725,2	4 755,6	4 881,8	4 751,9	(129,9)	4 751,9
Total – Rémunération	1 784 675,4	1 834 881,5	1 912 300,4	1 855 528,3	(56 772,1)	1 833 674,3
Cotisations de l'employeur						
Régimes de retraite						
Services courants	197 269,4	199 012,7	206 513,2	187 163,5	(19 349,7)	187 619,6
Services passés	107 321,1	64 007,2	42 850,6	35 327,2	(7 523,4)	35 327,2
Total – Régimes de retraite	304 590,5	263 019,9	249 363,8	222 490,7	(26 873,1)	222 946,8
Charges sociales et autres cotisations	276 068,3	249 157,2	287 675,5	300 729,6	13 054,1	296 076,0
Total – Cotisations de l'employeur	580 658,8	512 177,1	537 039,3	523 220,3	(13 819,0)	519 022,8
Total – Rémunération globale	2 365 334,2	2 347 058,6	2 449 339,7	2 378 748,6	(70 591,1)	2 352 697,1

Salaires et avantages rattachés à la rémunération

La rémunération régulière, soit les salaires et avantages rattachés à la rémunération, s'élève à 1,8 G\$ en 2020, soit un écart défavorable de 31,2 M\$ avec les prévisions budgétaires. Cette rémunération représente 94,1 % de l'ensemble de la rémunération. L'écart budgétaire s'explique principalement par les éléments suivants :

- services centraux : un écart défavorable net de 12,6 M\$ comprenant :
 - pour les policiers : un écart défavorable de 24,6 M\$, généré principalement par la non-réalisation de l'optimisation de la structure des effectifs policiers et par la non-réalisation d'économies sur les postes vacants;
 - pour les employés autres que la police : un écart favorable net de 12,0 M\$, causé par un nombre élevé de postes vacants, notamment chez les professionnels (15,4 M\$), les cols blancs (7,5 M\$) et les pompiers (3,0 M\$), et ce, malgré l'anticipation d'économies sur les postes vacants déjà budgétisés;
- chapitres corporatifs : un écart défavorable net de 10,2 M\$ provenant principalement du règlement d'un grief sur le comblement de postes vacants associés aux cols bleus;
- arrondissements : un écart défavorable net de 8,4 M\$.

Heures supplémentaires

En 2020, la rémunération liée aux heures supplémentaires s'élève à 108,8 M\$, soit un écart défavorable de 25,5 M\$ avec les prévisions budgétaires. Une grande partie de l'excédent des dépenses liées à la rémunération en heures supplémentaires concerne la sécurité publique, soit plus de 77 %. Plus spécifiquement, l'écart budgétaire s'explique notamment par les éléments suivants :

- au Service de police, un écart défavorable de 11,8 M\$:
 - policiers et officiers : un écart défavorable de 10,0 M\$, principalement lié aux opérations;
 - employés civils : un écart défavorable de 1,8 M\$, principalement associé aux préposés aux communications d'urgence;
- au Service de sécurité incendie, un écart défavorable de 7,5 M\$, principalement associé au travail des pompiers et de l'état-major, à un dépassement en heures supplémentaires notamment relié au plan de redressement COVID-19, aux mesures d'urgence COVID-19 et au remplacement des postes vacants;
- dans les arrondissements, un écart défavorable de 0,4 M\$, principalement attribuable aux heures supplémentaires non budgétées;
- dans les services centraux, un écart défavorable net de 5,7 M\$ pour le remplacement des postes vacants.

Cotisations de l'employeur

Les cotisations de l'employeur incluent les charges des régimes de retraite, les avantages sociaux et la part de l'employeur à l'égard des charges sociales.

Les régimes de retraite de la Ville de Montréal sont à prestations déterminées. On entend par régime de retraite à prestations déterminées un régime dans lequel est précisé soit le montant des prestations que recevront les employés, soit le mode de calcul du montant de ces prestations. Ce calcul est basé sur des facteurs comme l'âge, le salaire et le nombre d'années de service du participant.

Un tel régime repose sur le principe de la capitalisation. Les cotisations déposées dans une caisse de retraite et les revenus de placement qui en découlent servent à financer le paiement des prestations prévues.

La charge des services courants représente la valeur des prestations acquises durant l'exercice financier. Elle est déterminée selon les hypothèses actuarielles. Ce montant permet de faire face aux obligations des régimes de retraite en fonction des hypothèses actuarielles. Il s'agit de la part de l'employeur.

La charge des services passés est un montant déterminé par l'actuaire afin de respecter les obligations des régimes de retraite en fonction des déficits actuariels. Il s'agit notamment de la partie nécessaire au remboursement du déficit.

Les dépenses associées aux cotisations de l'employeur ont atteint 537,0 M\$ en 2020, soit un écart défavorable de 13,8 M\$ avec les prévisions budgétaires. Cet écart provient principalement des éléments suivants :

- pour les régimes de retraite, un écart défavorable de 26,9 M\$ découlant principalement de 2 éléments :
 - services courants : un écart défavorable de 19,3 M\$, généré principalement par de nouvelles évaluations actuarielles;
 - services passés : un écart défavorable de 7,5 M\$, généré principalement par l'impact d'une baisse des taux de rendement espérés;
- pour les charges sociales et autres cotisations, un écart favorable de 13,1 M\$ découlant entre autres des éléments suivants :
 - une économie de 4,0 M\$ sur les prévisions concernant l'assurance collective;
 - une économie de 9,1 M\$ sur les prévisions et autres provisions annuelles non utilisées relatives à l'assurance emploi.

TRANSPORT ET COMMUNICATIONS

Tableau 80 – Transport et communications

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2018	2019	2020	2020	2020	2020
Transport et communications						
Transport et communications	34 932,8	37 413,5	30 752,7	40 238,7	9 486,0	37 296,1
Total – Transport et communications	34 932,8	37 413,5	30 752,7	40 238,7	9 486,0	37 296,1

Les charges associées au transport et aux communications sont de 30,8 M\$, en baisse de 9,5 M\$ par rapport au budget original. Cet écart s'explique notamment par les diminutions suivantes :

- 4,8 M\$ pour les frais de déplacement de l'ensemble de la Ville, dont 2,2 M\$ pour les frais d'hébergement, 1,3 M\$ pour les moyens de transport et 0,8 M\$ pour les allocations d'automobiles;
- 1,8 M\$ principalement dans les arrondissements pour les dépenses de publicité et d'information concernant les événements annulés;
- 1,5 M\$ pour les dépenses de télécommunications, comprenant 1,0 M\$ au STI en raison du ralentissement du déploiement du WiFi public, des licences pour le service 311 et d'économies sur la téléphonie;
- 1,4 M\$ pour les frais de poste de la cour municipale, en raison de la suspension des procédures de recouvrement et d'une baisse du nombre de constats émis en matière de circulation et de stationnement.

SERVICES PROFESSIONNELS, TECHNIQUES ET AUTRES

Tableau 81 – Services professionnels, techniques et autres

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2018	2019	2020	2020	2020	2020
Services professionnels, techniques et autres						
Honoraires professionnels	57 822,6	66 689,5	93 537,3	99 561,4	6 024,1	111 826,1
Services techniques	332 248,2	357 301,4	345 387,3	362 557,1	17 169,8	367 360,9
Autres	4 830,4	4 880,0	5 396,6	5 114,9	(281,7)	4 464,7
Total – Services professionnels, techniques et autres	394 901,2	428 870,9	444 321,2	467 233,4	22 912,2	483 651,7

Les charges en services professionnels, techniques et autres s'élèvent à 444,3 M\$ et affichent un écart favorable de 22,9 M\$ par rapport au budget original. Cet écart s'explique notamment par les éléments suivants :

Honoraires professionnels en baisse de 6,0 M\$, baisse causée principalement par :

- une diminution de 18,5 M\$ résultant des éléments suivants :
 - 10,5 M\$ d'écart favorable, imputable au plan de redressement lié au ralentissement et au report des activités culturelles et sportives;
 - 3,9 M\$ dans les arrondissements, notamment dans Le Plateau-Mont-Royal pour des honoraires professionnels destinés à des projets spéciaux et à Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles pour des activités non réalisées;
 - 1,4 M\$ au Bureau de l'inspecteur général, correspondant aux montants budgétisés non dépensés pour des services professionnels. Ces montants sont réservés pour des projets ponctuels non récurrents et/ou pour répondre à des circonstances imprévues;
 - 1,3 M\$ au Service du greffe, pour les dépenses relatives aux travaux préparatoires de l'élection générale de 2021, moindres que prévu;
 - 0,7 M\$ au Service des ressources humaines, pour les expertises médicales et les enquêtes externes en lien avec le respect de la personne;
 - 0,7 M\$ au Service de l'urbanisme et de la mobilité, pour des dépenses moindres que prévu dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel;
- diminution contrebalancée par une hausse de 12,5 M\$, soit :
 - 3,7 M\$ pour le recours à des firmes externes d'avocats pour la défense de la Ville dans les dossiers de réclamations délégués au Service des affaires juridiques;
 - 3,0 M\$ pour les frais de gestion facturés par la nouvelle Agence de mobilité durable;
 - 2,7 M\$ au Service de l'urbanisme et de la mobilité, pour des études et expertises en phase d'avant-projets et des projets prioritaires;

- 2,4 M\$ au Service du développement économique, notamment pour la réalisation d'études visant la mise en œuvre de mesures de relance;
- 0,7 M\$ au Service de la culture, soit 0,4 M\$ pour des études menées dans le cadre du programme de rénovation, d'agrandissement et de construction des bibliothèques et 0,3 M\$ pour l'œuvre d'art destinée à la jetée Alexandra, dans le port de Montréal;

Services techniques en baisse de 17,1 M\$, baisse causée par :

- une diminution de 50,3 M\$ des dépenses en services techniques, se répartissant ainsi :
 - 16,5 M\$ dans les arrondissements en raison de projets financés par les réserves, de projets non réalisés et de la fermeture des installations causée par la pandémie;
 - 13,6 M\$ d'écart favorable imputable au plan de redressement jumelé au ralentissement des activités;
 - 7,5 M\$ au Service de l'environnement, pour les économies suivantes :
 - 4,5 M\$ sur les contrats de collecte et de transport et sur les mesures d'optimisation budgétaire pour la pandémie (horaire des écocentres, report de projets pilotes des 9 logements et plus, et optimisation du coût du tri des matières recyclables);
 - 2,5 M\$ en raison du retard de la mise en service de l'usine des eaux du Parc d'entreprises de la Pointe-Saint-Charles et de la construction de l'usine de traitement du lixiviat, au Complexe environnemental de Saint-Michel;
 - 0,5 M\$, baisse attribuable aux baisses de volume et de coût de gestion des déchets domestiques (bois, résidus de construction, de rénovation et de démolition et résidus dangereux) ainsi qu'à des études non réalisées;
- 3,7 M\$ au Service de concertation des arrondissements, baisse qui s'explique par l'annulation des corvées de propreté printanières ainsi que de certaines activités de sensibilisation en gestion animalière, pour 1,9 M\$, et par une baisse en remorquage étant donné que 50 % des dépenses sont déjà incluses dans les contrats de déneigement clés en main, 1,8 M\$;
- 3,2 M\$ à la Commission des services électriques, soit un écart de 2,5 M\$ causé par le fait que plusieurs travaux de construction sont capitalisés et un autre de 0,7 M\$ relié à une économie sur les dépenses d'inspection structurale du réseau et de nettoyage des puits d'accès;
- 2,1 M\$ au Service des affaires juridiques, écart attribuable aux montants moins élevés versés à la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) en raison de la suspension des procédures de recouvrement ainsi qu'à la baisse du nombre de constats de circulation et de stationnement émis;
- 1,7 M\$ au Service des finances, soit une économie de 1,1 M\$ imputable à une utilisation moindre des services bancaires, attribuable à la fermeture de plusieurs points de service en

période de confinement, et une autre de 0,6 M\$ en frais de perception, d'impression, de numérisation et de formation;

- 1,1 M\$ au Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports, pour les contrats de gestion d'installations sportives et les contrats d'animation et d'accueil dans les parcs-nature;
- 0,6 M\$ au Service de l'urbanisme et de la mobilité, pour des virements à d'autres familles de dépenses;
- 0,3 M\$ au Service des technologies de l'information, diminution attribuable à des économies sur le soutien technique de la téléphonie et de la téléinformatique;
- diminution contrebalancée par une hausse de 33,1 M\$, soit :
 - 15,2 M\$ au Service de sécurité incendie, en raison des dépenses occasionnées par les mesures d'urgence;
 - 10,4 M\$ au Service de concertation des arrondissements, afin de couvrir les coûts supplémentaires d'enlèvement, de transport et d'élimination de la neige, compensés par la réserve neige;
 - 5,1 M\$ au Service de l'environnement, soit 3,5 M\$ imputables à la hausse des coûts des nouveaux contrats de collecte, de transport et de traitement des matières résiduelles et 1,6 M\$ liés à la hausse des coûts de valorisation des matières recyclables en raison de la crise du marché des matières recyclables;
 - 2,4 M\$ au Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports, soit 1,7 M\$ attribuables aux dépenses associées au Plan de gestion de la forêt urbaine et 0,7 M\$ pour la sécurisation de la falaise Camillien-Houde.

LOCATION, ENTRETIEN ET RÉPARATION

Tableau 82 – Location, entretien et réparation

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2018	2019	2020	2020	2020	2020
Location, entretien et réparation						
Location de bâtiments et de terrains	74 206,5	74 539,0	75 765,2	78 291,0	2 525,8	75 820,2
Location de véhicules et de matériel roulant	14 298,7	17 969,5	16 293,5	19 575,8	3 282,3	17 769,5
Autres locations	4 250,0	3 948,1	11 125,5	5 378,6	(5 746,9)	4 280,5
Entretien et réparation de bâtiments et de terrains	32 700,5	39 250,9	45 217,0	46 650,3	1 433,3	41 709,0
Entretien et réparation de véhicules et de matériel roulant	8 371,7	12 266,8	15 078,1	11 384,3	(3 693,8)	17 020,2
Entretien et réparation – Autres	37 312,1	42 105,8	40 845,5	49 621,8	8 776,3	46 748,0
Total – Location, entretien et réparation	171 139,5	190 080,1	204 324,8	210 901,8	6 577,0	203 347,4

Les charges de location, d'entretien et de réparation sont de 204,3 M\$, en baisse de 6,6 M\$ par rapport au budget original. Cet écart est principalement attribuable aux éléments suivants :

- un écart favorable de 0,1 M\$ pour les charges de location, attribuable notamment aux éléments suivants :
 - augmentation de 7,9 M\$ liée aux mesures d'urgence COVID-19;
 - diminution de 8,0 M\$ concernant l'utilisation des véhicules, pour 3,3 M\$, la location d'installations sportives et culturelles dans les arrondissements, pour 2,6 M\$, et la location d'équipements de bureau et informatiques, pour 2,1 M\$;
- un écart favorable de 6,5 M\$ pour les charges d'entretien et de réparation, soit :
 - 10,3 M\$ pour l'entretien sanitaire des immeubles, en raison de la fermeture temporaire des installations et bâtiments municipaux en contexte de pandémie;
 - 6,0 M\$ au Service de l'eau soit 2,5 M\$ pour une utilisation moindre de la réserve pour travaux imprévus, 2,2 M\$ pour les transferts aux arrondissements relatifs à l'entente de partenariat et 1,3 M\$ pour des investissements dans les travaux moins élevés que prévu;
 - 2,3 M\$ pour l'entretien de l'ameublement de bureau et l'entretien informatique, comprenant 1,5 M\$ d'économies sur des contrats d'entretien informatique et infonuagique;
 - 1,5 M\$ dans les arrondissements pour l'entretien des infrastructures municipales;
 - 8,9 M\$ d'augmentation concernant les mesures d'urgence COVID-19;

- 6,9 M\$ de hausse imputable à l'augmentation des dépenses pour l'entretien des véhicules effectué à l'externe en partie à cause des absences autorisées des cols bleus dans les premiers mois de la pandémie.

BIENS NON DURABLES**Tableau 83 – Biens non durables**

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2018	2019	2020	2020	2020	2020
Biens non durables						
Fourniture de services publics	84 125,0	83 587,6	71 691,5	85 933,2	14 241,7	77 993,8
Autres biens non durables	154 836,9	172 214,1	167 482,0	174 773,1	7 291,1	166 528,0
Total – Biens non durables	238 961,9	255 801,7	239 173,5	260 706,3	21 532,8	244 521,8

Les charges associées aux biens non durables sont de 239,2 M\$, en baisse de 21,5 M\$ par rapport au budget original. Cet écart s'explique, notamment, par les diminutions suivantes :

- un écart favorable de 14,2 M\$ pour la fourniture de services publics, soit 9,9 M\$ pour les frais d'électricité et 4,1 M\$ pour l'énergie et le gaz naturel ;
- une baisse de 7,3 M\$ pour les autres biens non durables soit 5,8 M\$ pour l'essence et le diesel, 5,6 M\$ pour les pièces et accessoires destinés à l'entretien des véhicules, des équipements spécialisés et des infrastructures municipales, 5,1 M\$ pour les matériaux de construction et 3,3 M\$ pour l'achat de fournitures de bureau et informatiques. Par ailleurs, on enregistre au Service de sécurité incendie une hausse de 13,7 M\$ associée aux dépenses occasionnées par les mesures d'urgence.

BIENS DURABLES
Tableau 84 – Biens durables

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2018	2019	2020	2020	2020	2020
Biens durables						
Biens durables	24 134,2	58 261,2	61 812,4	42 749,5	(19 062,9)	53 434,5
Propriétés destinées à la revente	7 929,0	6 385,1	6 263,1	7 001,6	738,5	7 001,6
Total – Biens durables	32 063,2	64 646,3	68 075,5	49 751,1	(18 324,4)	60 436,1

Les charges associées aux biens durables sont de 68,1 M\$, en hausse de 18,3 M\$ par rapport au budget original. Cet écart s'explique notamment par les augmentations suivantes :

- 17,0 M\$ de dépenses non capitalisables payées par emprunt :
 - 10,3 M\$ pour le Plan de gestion de la forêt urbaine;
 - 5,5 M\$ pour le plan d'action Canopée, la lutte contre l'agrile du frêne et le projet de déminéralisation et de verdissement;
 - 1,2 M\$ pour l'achat d'outils de collecte des matières résiduelles;
- 2,7 M\$ dans les arrondissements pour des équipements dans les parcs et les terrains de jeux, de l'outillage, du matériel de signalisation, des travaux mineurs et du mobilier urbain;
- 3,9 M\$ au Service de sécurité incendie pour les dépenses concernant les mesures d'urgence COVID-19;

Ces augmentations sont contrebalancées, notamment, par les diminutions suivantes :

- 4,2 M\$ en raison de retards de construction à l'usine d'assainissement du lixiviat et du report du projet de rationalisation des équipements du CESM;
- 0,9 M\$ en raison de la faible valeur comptable des terrains cédés.

FRAIS DE FINANCEMENT
Tableau 85 – Frais de financement

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2018	2019	2020	2020	2020	2020
Frais de financement						
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme	396 121,5	397 238,8	393 551,9	418 824,4	25 272,5	415 924,4
Autres frais de financement	1 044,3	3 744,2	3 144,4	2 335,0	(809,4)	2 335,0
Total – Frais de financement	397 165,8	400 983,0	396 696,3	421 159,4	24 463,1	418 259,4

Les frais de financement présentent un écart favorable de 24,5 M\$ par rapport au budget original. Cette économie s'explique principalement par la réduction du programme d'emprunt de 2020 et par un financement négocié à des taux d'intérêt moindres que ceux prévus lors de la confection budgétaire.

CONTRIBUTIONS À DES ORGANISMES

Tableau 86 – Principales contributions à des organismes

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original ¹	Écart	Budget modifié
	2018	2019	2020	2020	2020	2020
Principales contributions						
Communauté métropolitaine de Montréal	39 328,0	39 505,0	41 983,8	41 412,1	(571,7)	41 412,1
Autorité régionale de transport métropolitain	551 450,4	541 829,4	619 946,6	668 394,0	48 447,4	668 394,0
Société du parc Jean-Drapeau	14 104,0	15 053,3	15 194,0	15 353,1	159,1	15 353,1
Société d'initiative et de développement commercial	13 572,4	13 748,4	14 950,8	14 935,0	(15,8)	14 935,0
Conseil des arts	16 950,0	18 450,0	20 235,0	20 235,0	-	20 235,0
Bureau du taxi de Montréal	4 577,8	4 805,0	3 238,2	3 238,2	-	3 238,2
Autres organismes	152 094,9	309 950,3	300 380,0	326 487,0	26 107,0	391 304,8
Total – Principales contributions	792 077,5	943 341,4	1 015 928,4	1 090 054,4	74 126,0	1 154 872,2

Les charges des contributions à des organismes totalisent 1 015,9 M\$, en baisse de 74,1 M\$ par rapport au budget original. Cet écart s'explique, entre autres, par les éléments suivants :

- un écart favorable de 48,4 M\$ à l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM), qui s'explique ainsi :
 - une économie de 55,5 M\$ attribuable à la contribution moindre que la Ville a dû verser dans le cadre du programme de la SOFIL, compte tenu des investissements moins élevés réalisés par la STM en 2019;
 - une contribution additionnelle de 7,1 M\$, relativement à l'exercice 2019, qui s'est avérée plus élevée que prévu lors de la confection budgétaire, et facturée par l'ARTM en 2020;
- un écart favorable de 26,1 M\$ relativement aux contributions aux autres organismes, qui s'explique par les principaux éléments suivants :
 - une économie de 63,4 M\$ au Service de l'habitation, à la suite du ralentissement de la construction et de la rénovation (effet COVID-19), provenant de portions non utilisées pour AccèsLogis, Rénovation Québec (PRQ), et en raison de demandes moindres pour le programme Axe 3 et le Programme d'adaptation de domicile;
 - un écart défavorable de 28,0 M\$ au Service du développement économique, lié principalement aux ententes Réflexe Montréal et à l'entente relative au Fonds régions et ruralité (FRR) et au Fonds de développement des territoires (FDT);
 - des contributions supplémentaires de 8,6 M\$ pour l'ensemble des arrondissements qui ont versé des sommes plus importantes que prévu au courant de l'année aux sociétés de développement commercial (SDC) et aux organismes sportifs, de loisirs et communautaires, pour diverses situations liées à la pandémie de COVID-19.

AUTRES OBJETS

Tableau 87 – Autres objets

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget modifié
	2018	2019	2020	2020	2020	2020
Autres objets						
Dépenses contingentes	(17 267,7)	40 434,4	19 806,3	37 327,0	17 520,7	16 151,4
Créances douteuses ou irrécouvrables	23 464,2	12 351,0	26 621,5	20 224,5	(6 397,0)	29 773,4
Autres objets – Autres que dépenses contingentes	91 541,6	(35 905,6)	(7 564,3)	(28 110,9)	(20 546,6)	87 039,2
Total – Autres objets	97 738,1	16 879,8	38 863,5	29 440,6	(9 422,9)	132 964,0

Les charges des autres objets totalisent 38,9 M\$, en hausse de 9,4 M\$ par rapport au budget original. Cet écart est attribuable principalement aux éléments suivants :

- une baisse de 17,5 M\$ dans les dépenses contingentes :
 - une réduction de 14,5 M\$, due au fait que les dépenses sont réalisées dans les unités d'affaires où des budgets ont été transférés à la suite des autorisations des instances, pour la réalisation de projets ponctuels;
 - une baisse de 12,4 M\$ pour les litiges en réclamations contre la Ville réglés pour un montant moindre que prévu;
 - une hausse de 12,4 M\$, attribuable à la révision de la provision pour les causes en justice liées aux poursuites intentées contre la Ville;
 - un écart favorable de 3,0 M\$ dans les arrondissements, relié à des réserves non utilisées;
- un écart défavorable de 6,4 M\$ pour les créances douteuses ou irrécouvrables, attribuable à la radiation de 9,5 M\$ pour un actif lié à la liquidation de la Société en commandite Stationnement Montréal et à un ajustement à la baisse de 3,1 M\$ de la provision pour les constats d'infraction;
- une hausse de 20,5 M\$ pour les autres objets, soit les augmentations suivantes :
 - 18,9 M\$ pour les projets couverts par les réserves des passifs environnementaux du CESM, du PEPSC et des autres sites contaminés, dont 10,0 M\$ sont dus à une utilisation moindre de la subvention du programme Revi-Sols (revenus en déduction des dépenses couvertes par la réserve);
 - 10,0 M\$ au Service de l'eau, en raison d'une économie anticipée au budget sans suppression d'activités, basée sur les excédents historiques;
 - 6,9 M\$ pour cause d'une révision à la hausse en 2020 des provisions pour passifs environnementaux associés au CESM, au PEPSC (essentiellement la mise à jour du taux d'actualisation) et aux sites contaminés;
 - 5,6 M\$ pour le règlement des intérêts sur les sommes dues en matière d'équité salariale;

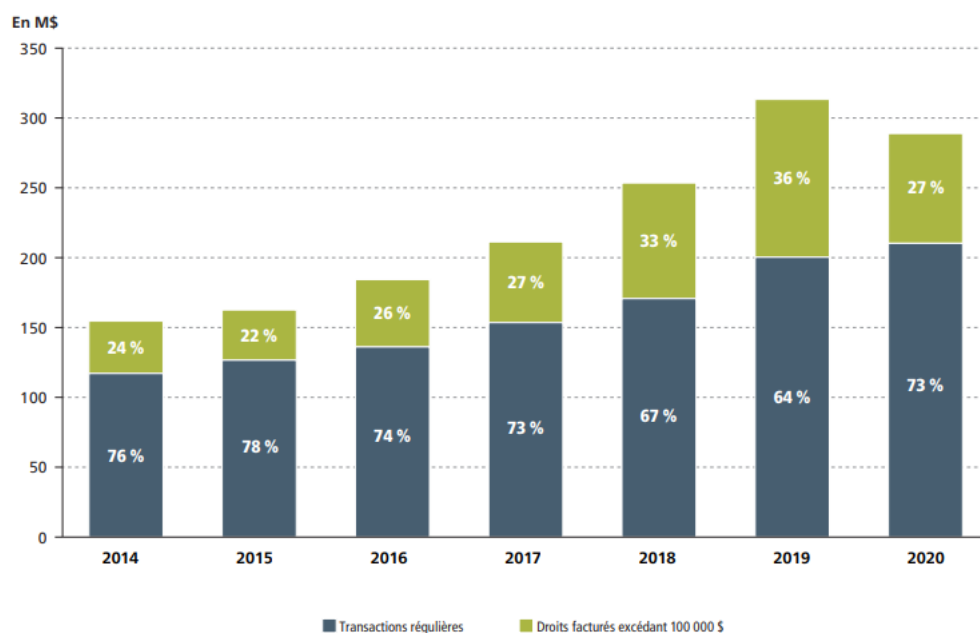
- 4,1 M\$ pour les risques financiers liés aux régimes de retraite;
- des éléments contrebalancés par les diminutions suivantes :
 - 11,9 M\$ pour des budgets non utilisés destinés aux nouveaux dossiers mis en priorité en cours d'exercice par l'Administration municipale;
 - 6,1 M\$ pour l'ajustement à la baisse des charges à payer de l'exercice antérieur;
 - 4,2 M\$ de réserve dans les dépenses générales d'administration des arrondissements;
 - 3,0 M\$ en budget non requis en matière de relations de travail.

ANALYSE DE CERTAINES ACTIVITÉS

DROITS SUR LES MUTATIONS IMMOBILIÈRES

Graphique 3 – Droits sur les mutations immobilières

(en millions de dollars)



Les revenus associés aux droits sur les mutations immobilières n'ont que légèrement diminué en 2020 par rapport à l'année précédente. Malgré la pandémie, les transactions courantes ont rapporté plus que par les années passées, tandis que les grandes transactions générant des factures de plus de 100 000 \$ ont pour leur part subi une baisse.

ENLÈVEMENT DE LA NEIGE

Graphique 4 – Évolution du coût réel de l'enlèvement de la neige en fonction des précipitations, de 2016 à 2020

(en millions de dollars)



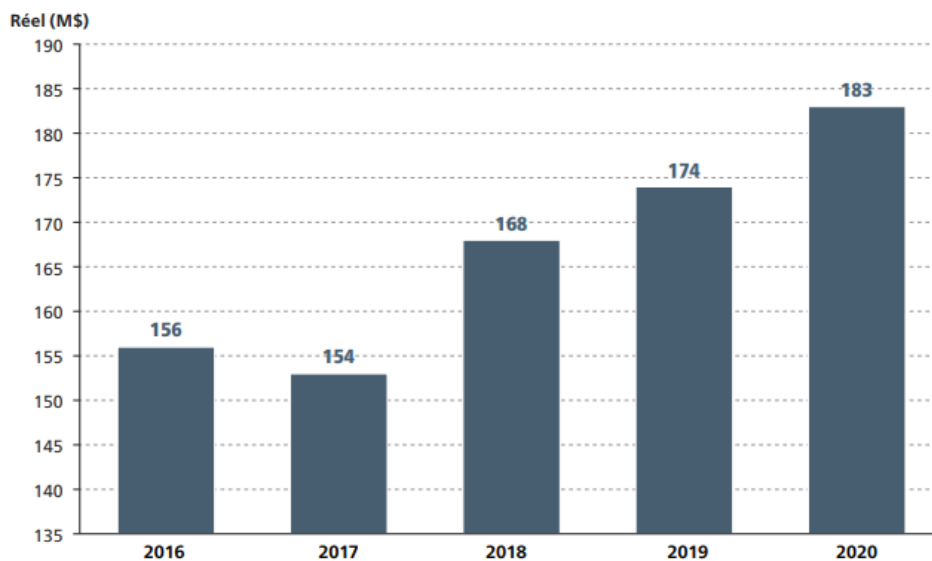
La diminution des coûts de 25 M\$ pour les activités de déneigement de 2020, par rapport à 2019, s'explique par des précipitations de neige moins élevées, entraînant notamment moins de jours de chargement.

Les données relatives aux précipitations proviennent de l'Aéroport international Montréal-Trudeau.

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Graphique 5 – Coût de la gestion des matières résiduelles

(en millions de dollars)



Basé sur les définitions du *Manuel de la présentation de l'information financière municipale*, le coût de la gestion des matières résiduelles regroupe plusieurs dépenses relatives aux activités associées aux matières résiduelles, notamment :

- la collecte, le transport et l'élimination des déchets domestiques et assimilés;
- la collecte, le transport, le tri et le conditionnement des matières recyclables provenant de la collecte sélective;
- la collecte, le transport et le traitement des matières organiques (résidus verts et alimentaires);
- la collecte, le transport et la valorisation des matériaux secs tels que les résidus de construction, de rénovation et de démolition d'immeubles, de ponts, de routes et autres structures;
- la collecte, le transport, l'entreposage et la valorisation des autres matières non énumérées précédemment et destinées à être valorisées comme les pneus, les électroménagers, les meubles, les résidus domestiques dangereux, les résidus technologiques, etc.;
- la réalisation, la modification et la révision d'un plan de gestion des matières résiduelles.

Les dépenses de la Ville reliées aux matières résiduelles s'élèvent à 183,1 M\$ en 2020. Il s'agit d'une hausse de 9,0 M\$ par rapport à 2019, principalement attribuable aux éléments suivants :

- une hausse de 4,2 M\$, principalement attribuable à la hausse du coût de traitement des nouveaux contrats (résidus alimentaires, résidus verts et bois) et du volume des matières collectées (résidus alimentaires et mélangés, bois et résidus verts);
- une hausse de 2,9 M\$, attribuable à l'indexation des contrats actuels et au coût des nouveaux contrats de collecte et de transport des matières résiduelles, qui incluent le déploiement élargi de la collecte des matières organiques (immeubles de 9 logements et plus);
- une augmentation des dépenses des écocentres de 1,2 M\$, liée au coût de location et de transport des conteneurs;
- un écart de 1,1 M\$, lié à une baisse des coûts de traitement des matières recyclables en lien avec la mise en service du centre de tri des matières recyclables de Lachine;
- un ajustement des dépenses liées au matériel roulant en fonction de l'inventaire des véhicules, pour un impact négatif de 0,6 M\$;
- une hausse des coûts associés aux activités de la gestion des matières résiduelles des arrondissements, pour 1,5 M\$.

Sur cette période, les revenus totaux de 44,6 M\$ présentent une augmentation de 2,6 M\$ par rapport à 2019, principalement en raison d'une hausse de la compensation reçue, via le régime de compensation en place, pour les coûts de gestion des matières recyclables (eux-mêmes en hausse).

EXCÉDENTS ACCUMULÉS ET RÉSERVES

Tableau 88 – Sommaire des excédents accumulés et des réserves

(en millions de dollars)

	Compétences de nature locale			Compétences d'agglomération	Total	
	Ville	Arrondissements	Total		2020	2019
Excédents accumulés non affectés ¹	212,6	92,5	305,1	(232,6)	72,5	246,6
Excédents accumulés affectés	427,0	236,4	663,4	6,7	670,1	417,5
Solde au 31 décembre	639,6	328,9	968,5	(225,9)	742,6	664,1
Réserves						
Eau	0,1	-	0,1	10,6	10,7	27,5
Voirie	16,0	-	16,0	3,3	19,3	26,8
Immobilisations	1,8	-	1,8	263,2	265,0	375,5
Autres	0,2	9,4	9,6	0,7	10,3	10,7
	18,1	9,4	27,5	277,8	305,3	440,5
	657,7	338,3	996,0	51,9	1 047,9	1 104,6

1. Après affectation des excédents de gestion aux arrondissements et affectation à l'équilibre budgétaire de l'année suivante.

Les excédents accumulés de la Ville représentent les sommes dont la Ville dispose, en plus de son budget annuel, pour réaliser certains projets spécifiques. Ils sont composés des excédents accumulés non affectés et des excédents accumulés affectés.

EXCÉDENTS ACCUMULÉS NON AFFECTÉS

Ces excédents accumulés représentent les sommes pour lesquelles aucune affectation n'a encore été faite, c'est-à-dire les excédents libres de la Ville. Ces montants sont présentés avant toute autre affectation à différents projets ou réserves.

EXCÉDENTS ACCUMULÉS AFFECTÉS (RÉSERVES DE FONDS)

Ces excédents accumulés représentent l'ensemble des sommes affectées par la Ville ou les arrondissements à divers projets, ainsi que les sommes disponibles pour les excédents des arrondissements.

Activités d'immobilisations – Analyse des résultats

2020

État des activités
d'immobilisations

Portrait des investissements

Analyse des investissements
par catégories d'actifs

Impact des investissements
en immobilisations

Analyse des principales
réalisations



ÉTAT DES ACTIVITÉS D'IMMOBILISATIONS

Le sommaire des résultats contenus dans le tableau suivant présente les activités d'investissement en immobilisations et en prêts de la Ville de Montréal. Ces activités non consolidées couvrent les investissements réalisés sur le territoire de Montréal. Le tableau illustre aussi les revenus et le financement à long terme des activités d'investissement en immobilisations et en prêts ainsi que les affectations utilisées pour le paiement des immobilisations.

Tableau 89 – Excédent (déficit) non consolidé des activités d'investissement en immobilisations et en prêts à des fins fiscales
(en milliers de dollars)

	2018	2019	2020
Revenus			
Transferts	191 429	149 323	65 195
Autres revenus			
Contributions des promoteurs	7 386	9 129	16 963
Effet net des opérations de restructuration	-	5 047	12 423
Autres	7 752	8 573	6 613
Total – Revenus	206 567	172 072	101 194
Dépenses d'immobilisations			
Infrastructures	1 285 381	1 295 629	1 050 114
Bâtiments et améliorations locatives	281 851	331 010	208 346
Véhicules	35 363	47 901	38 279
Ameublement et équipements de bureau	83 687	105 700	82 694
Machinerie, outillage et équipements	23 284	21 303	22 992
Terrains	3 735	18 410	5 157
Autres	8 200	2 821	(681)
Total – Dépenses d'immobilisations	1 721 501	1 822 774	1 406 901
Émission de prêt	-	-	67 114
Déficit de l'exercice	(1 514 934)	(1 650 702)	(1 372 821)
Financement			
Financement à long terme des activités d'investissement	918 781	1 082 587	724 687
Affectations			
Activités de fonctionnement	17 704	10 531	11 436
Excédent des activités de fonctionnement affecté	10 150	15 155	12 696
Réserves financières et fonds réservés	426 443	84 782	810 822
Total – Affectations	454 297	110 468	834 954
Excédent (déficit) des activités d'investissement en immobilisations et en prêts à des fins fiscales de l'exercice	(141 856)	(457 647)	186 820

PORTRAIT DES INVESTISSEMENTS

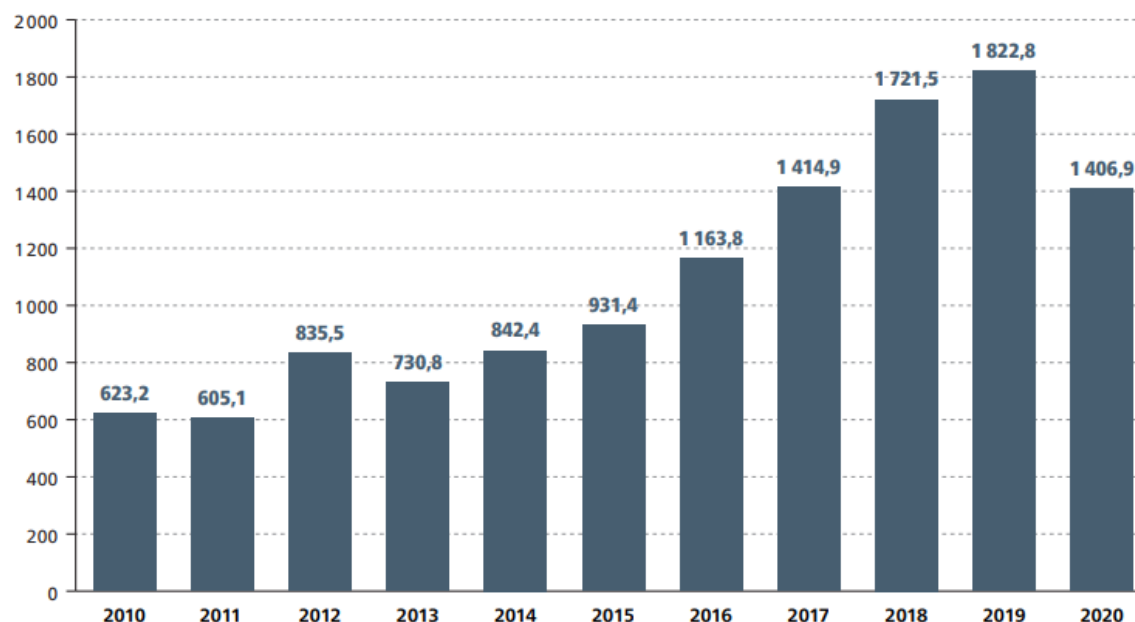
Les dépenses d'immobilisations proviennent d'un ensemble de projets et de programmes d'investissements que la Ville de Montréal réalise sur son territoire pour entretenir ses infrastructures, favoriser le développement économique, culturel et social et améliorer la qualité de vie des citoyens. La valeur de remplacement des éléments des actifs de la Ville est estimée à environ 66 G\$¹.

Les infrastructures de la Ville ont besoin d'entretien et de réparation réguliers afin de parer aux hausses des coûts de fonctionnement et, aussi, d'éviter les coûts substantiels de réparation ou de remplacement complet, à la limite de la durée de vie d'un élément d'actif. Ainsi, les activités d'investissement en immobilisations et en prêts s'imbriquent à plusieurs égards dans le budget de fonctionnement de la Ville pour maximiser l'utilisation des actifs.

¹ Données de 2011, en cours de révision.

Graphique 6 – Réalisations annuelles des activités d'investissement en immobilisations à des fins fiscales

(en millions de dollars)



En 2020, les sommes investies sur l'ensemble du territoire montréalais totalisent 1,4 G\$, soit une baisse de 415,9 M\$ ou 22,8 % par rapport à 2019.

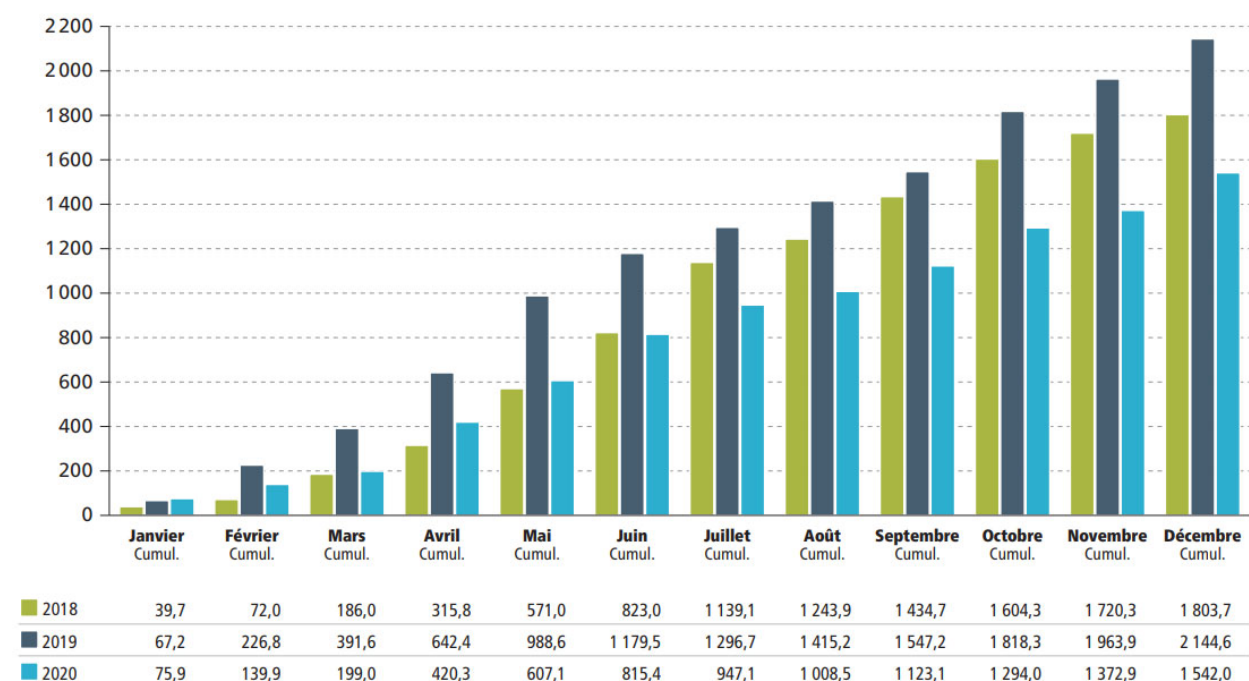
Après une progression constante de la valeur des réalisations en investissements qui a presque doublé de 2015 à 2019, étant passée de 0,9 G\$ à 1,8 G (soit une augmentation de 95,7 %), il est possible d'observer un fort ralentissement des réalisations en 2020, tel que l'illustre le graphique 6. Ce ralentissement s'explique par la pandémie de COVID-19, dont les impacts retardent ou font remettre les chantiers de construction.

Les principales réalisations de 2020 proviennent des investissements dans les éléments d'actifs liés à l'environnement et aux infrastructures souterraines, pour 532,9 M\$, aux infrastructures routières, pour 385,9 M\$, aux bâtiments, pour 208,3 M\$, ainsi qu'aux parcs, aux espaces verts et aux terrains de jeux, pour 131,3 M\$.

Le graphique 7 illustre les engagements annuels cumulés, des années 2018 à 2020. La baisse des engagements annuels cumulatifs de la Ville en 2020 fait suite aux nombreux contrats qui n'ont pu être octroyés par les différents services centraux et arrondissements en période de pandémie. Ces contrats, retardés ou remis, seront octroyés au cours des mois et des années à venir pour poursuivre l'objectif de la Ville de combler les besoins à l'égard de ses infrastructures vieillissantes et d'éliminer, notamment, le déficit d'entretien de ses réseaux d'eau et de voirie.

Graphique 7 – Engagements cumulatifs annuels – Ville de Montréal, de 2018 à 2020

(en milliers de dollars)



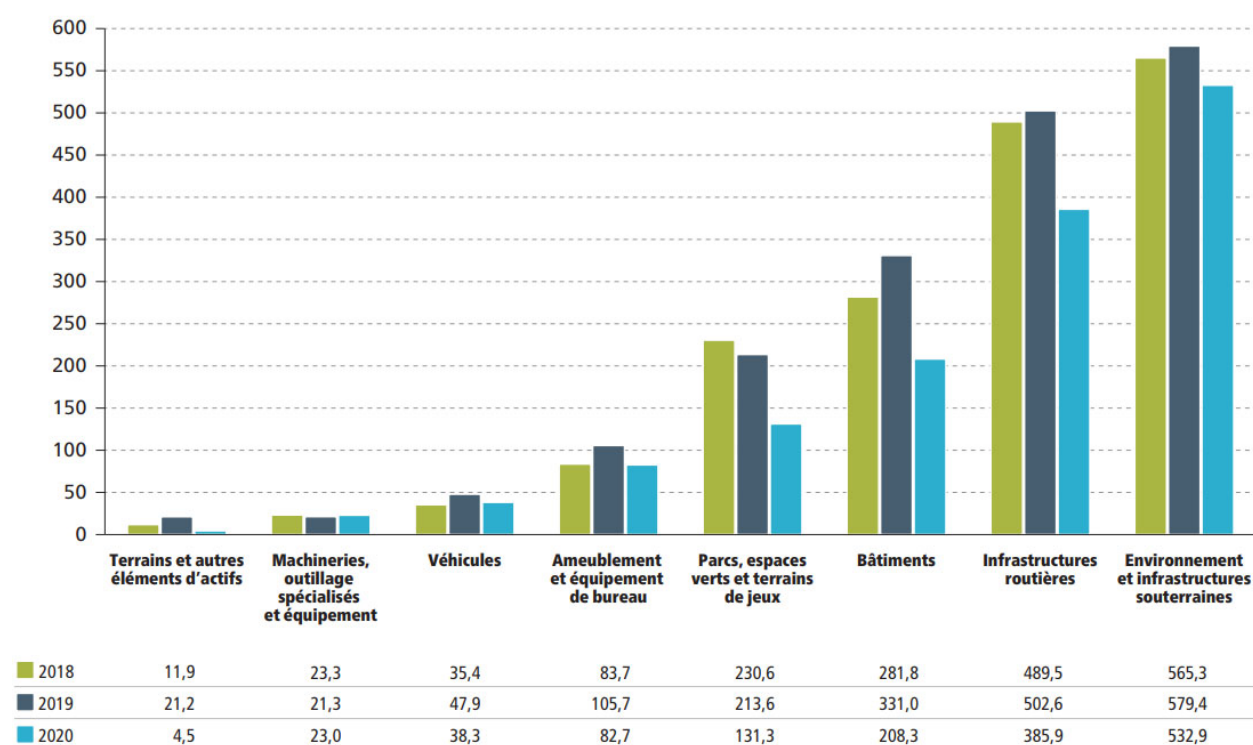
ANALYSE DES INVESTISSEMENTS PAR CATÉGORIES D'ACTIFS

La Ville de Montréal a injecté, en 2020, 1,4 G\$ pour l'entretien, la réhabilitation et le développement d'éléments de ses actifs, répartis sur l'ensemble du territoire montréalais. À ces investissements totaux, ses services centraux ont participé à hauteur de 1,3 G\$ et les arrondissements, à hauteur de 144,9 M\$.

Cette section présente par grandes catégories d'actifs les principaux projets et programmes pour lesquels les sommes ont été investies.

Graphique 8 – Réalisations de 2018 à 2020, par catégories d'actifs

(en millions de dollars)



ENVIRONNEMENT ET INFRASTRUCTURES SOUTERRAINES

Un montant de 532,9 M\$ a été investi en 2020 dans la catégorie d'actifs relative à l'environnement et aux infrastructures souterraines, en baisse de 46,5 M\$ ou 8,0 % par rapport à l'exercice précédent.

La gestion de l'eau est une priorité pour la Ville de Montréal. De nombreux projets sont réalisés sur l'ensemble du territoire pour éliminer le déficit d'entretien des années antérieures et pour entretenir et développer l'ensemble des éléments d'actifs relatifs à l'eau.

Des investissements importants de 253,6 M\$ ont été consacrés au renouvellement de l'ensemble des conduites. De ce montant, 63,9 M\$ ont servi à la réhabilitation et à la reconstruction de 5,1 km de conduites primaires d'aqueduc, tandis que 174,6 M\$ ont été investis dans le renouvellement de 36,7 km du réseau d'aqueduc et de 57,6 km d'égouts secondaires. La technique d'intervention sans tranchée a été utilisée pour 82 % des conduites. Un montant de 15,1 M\$ a également été employé pour le réseau des collecteurs d'égouts.

Un montant de 44,8 M\$ a servi à la modernisation et à l'entretien des éléments d'actifs liés aux usines de production d'eau potable (notamment 14,0 M\$ pour l'usine Atwater et 12,2 M\$ pour l'usine Pierrefonds). Des investissements ont également été réalisés dans d'autres projets, soit 9,5 M\$ pour la modernisation du réservoir McTavish, 7,8 M\$ pour la remise en service du réservoir Rosemont et 2,5 M\$ pour la protection de la source d'alimentation, à l'usine Atwater. Afin d'améliorer et d'optimiser la consommation et la distribution de l'eau potable, 10,3 M\$ ont été investis de manière à sectoriser le réseau, à réguler la pression et à mesurer la distribution.

En ce qui a trait à la gestion des eaux usées et à la protection de l'environnement, un montant de 19,9 M\$ a été investi dans la station d'épuration Jean-R.-Marcotte et son réseau d'intercepteurs afin de maintenir l'actif en bon état. De plus, des investissements de 18,0 M\$ ont été réalisés dans le projet de désinfection à l'ozone des eaux usées.

Concernant les conduites d'aqueduc et d'égouts, des investissements ont également été effectués pour la réalisation de grands projets de réaménagement urbain, notamment 8,7 M\$ pour le projet visant la mise en fonction du système rapide par bus (SRB) sur le boulevard Pie-IX. Des projets de réaménagement d'artères importantes sur l'ensemble du territoire de Montréal ont aussi fait l'objet d'investissements, tel que celui de la rue Sainte-Catherine Ouest, pour 8,7 M\$.

À propos de développement durable, la Ville a investi 23,9 M\$ pour la construction d'un centre de compostage, dans l'arrondissement de Saint-Laurent, afin de traiter les matières organiques. De plus, 14,9 M\$ ont été consacrés au projet de centre de biométhanisation de Montréal-Est.

Par ailleurs, la Commission des services électriques de Montréal a investi 71,6 M\$ dans le programme de construction et de modification de conduits souterrains. Ce programme est autofinancé à 100 %, à même les redevances payées par les utilisateurs, selon la portion de conduits qu'ils utilisent.

INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

Un montant de 385,9 M\$ a été investi en 2020 dans la catégorie d'actifs relative aux infrastructures routières, en baisse de 116,7 M\$ ou 23,2 % par rapport à l'exercice précédent.

Maintenir et améliorer l'état d'un réseau routier vieillissant, comprenant plus de 4 070 km de chaussées et près de 600 structures, constitue un défi majeur et demeure chaque année une grande priorité pour la Ville. En conséquence, la remise à niveau de ce réseau névralgique afin d'éliminer son déficit d'entretien a été établie comme un objectif stratégique.

Globalement, c'est un investissement de 142,3 M\$ qui a été consacré à l'entretien des éléments d'actifs liés à la voirie, ce qui a permis de réhabiliter ou reconstruire 84 km de rues. Ainsi, la Ville de Montréal a investi dans plusieurs programmes destinés aux infrastructures de la voirie :

- 40,0 M\$ dans le programme de réfection des artères;
- 11,6 M\$ dans le programme de réfection du réseau de rues locales;
- 25,4 M\$ dans les programmes d'aménagement des rues;
- 24,2 M\$ dans le programme de réfection des structures routières (ponts et tunnels);
- 29,4 M\$ dans les programmes complémentaires de planage-revêtement (qui consistent à prolonger la durée de vie des chaussées en attente de réhabilitation majeure);
- 11,3 M\$ dans les programmes de réhabilitation de chaussées par planage-revêtement;
- 0,4 M\$ dans le programme de maintien des infrastructures routières.

La Ville a poursuivi la mise en œuvre des mesures de sécurisation en consacrant 5,7 M\$ à l'amélioration de la sécurité aux abords des écoles et aux intersections, en accord avec l'approche Vision Zéro. À cela s'ajoute un montant de 21,9 M\$ dédié aux programmes de mises aux normes, de maintien et d'amélioration des feux de circulation, afin de maintenir une gestion optimale des déplacements en matière tant de sécurité et de mobilité que de développement durable. Un investissement de 9,8 M\$ a également été réalisé dans le programme de réaménagement géométrique du réseau artériel.

Par ailleurs, une somme de 55,5 M\$ a été investie dans plusieurs projets de réaménagement d'artères importantes sur le territoire de Montréal, notamment ceux de la rue Saint-Hubert, pour 28,9 M\$, de la rue Sainte-Catherine Ouest, pour 22,1 M\$, et de la rue Jarry Est, pour 4,5 M\$. De plus, un montant de 12,1 M\$ a été consacré au programme d'acquisition de mobilier d'éclairage et au projet de mise à niveau de l'éclairage de rue.

La réalisation de grands projets d'aménagement urbain et de transport a également nécessité des investissements en infrastructures routières, soit :

- 21,5 M\$ dans la mise en fonction du système rapide par bus (SRB) sur le boulevard Pie-IX;
- 9,7 M\$ dans la réalisation du Campus Outremont et de ses abords;
- 4,8 M\$ dans la revitalisation du Quartier des gares;
- 4,3 M\$ dans la construction du Réseau express métropolitain (REM), réalisée par la Caisse de dépôt et placement du Québec;
- 3,7 M\$ dans le programme particulier d'urbanisme (PPU) du secteur de Griffintown;
- 2,5 M\$ dans la reconstruction du complexe Turcot.

La Ville de Montréal reconnaît le vélo comme l'un des modes de transport privilégiés pour le déplacement actif des personnes grâce à des axes cyclables confortables et sécuritaires. Afin d'augmenter la part modale du vélo, un investissement de 11,7 M\$ a été consacré au programme Réseau express vélo (REV) et au développement du réseau cyclable sur rue. Une somme additionnelle de 1,3 M\$, provenant du programme de maintien du réseau cyclable, a également permis de corriger les déficiences observées à la surface des voies cyclables sur rue.

Enfin, un montant total de 55,0 M\$ a été investi par les 19 arrondissements dans différents programmes de réfection routière afin de maximiser la durée de vie et le confort des réseaux locaux de rues.

BÂTIMENTS

Un montant de 208,3 M\$ a été investi en 2020 dans la catégorie d'actifs relative aux bâtiments, en baisse de 122,7 M\$ ou 37,1 % par rapport à l'exercice précédent. Les principaux investissements sont les suivants :

- 24,9 M\$ dans le programme de mise aux normes des arénas;
- 21,8 M\$ à l'Espace pour la vie, principalement dans les projets *Métamorphose de l'Insectarium* et *Migration du Biodôme* ainsi que dans le programme commun de maintien des actifs;
- 15,4 M\$ dans le projet de réaménagement du secteur de la Place des Arts et de l'esplanade Tranquille, dans le Quartier des spectacles;
- 12,5 M\$ en matière de sécurité publique : programmes d'entretien des bâtiments du Service de police et du Service de sécurité incendie, projet de développement du pôle multifonctionnel du Service de police et projet de captation des gaz dans les casernes;
- 11,2 M\$ dans le réseau des bibliothèques : programme de rénovation, d'agrandissement et de construction de bibliothèques et programme d'aménagement des bibliothèques pour accueillir la technologie RFID;
- 10,9 M\$ dans le projet de rénovation de l'hôtel de ville;

- 10,9 M\$ dans le programme de construction d'équipements aquatiques et sportifs, principalement en lien avec le complexe aquatique de Rosemont;
- 9,8 M\$ dans le programme de mise à niveau des cours de services, dans les arrondissements;
- 8,3 M\$ dans le programme de réfection des bâtiments des grands parcs et dans le programme de protection des bâtiments sportifs;
- 6,8 M\$ au parc Jean-Drapeau, principalement dans la protection de son actif immobilisé;
- 5,2 M\$ dans le programme d'amélioration locative des immeubles administratifs et dans le programme de protection des bâtiments administratifs et commerciaux;
- 3,5 M\$ dans le programme de protection des bâtiments culturels;
- 3,1 M\$ dans le développement du logement social et communautaire;
- 1,1 M\$ dans le programme d'accessibilité universelle (chalets de parc, arénas et piscines).

Enfin, 47,5 M\$ ont été consacrés par les arrondissements à différents programmes de réfection, de protection et d'amélioration des installations et des bâtiments.

PARCS, ESPACES VERTS ET TERRAINS DE JEUX

Un montant de 131,3 M\$ a été investi en 2020 dans la catégorie d'actifs relative aux parcs, aux espaces verts et aux terrains de jeux, en baisse de 82,3 M\$ ou 38,5 % par rapport à l'exercice précédent.

Une somme de 11,1 M\$ a été investie pour l'aménagement de certaines sections du parc Frédérick-Back, situé au cœur du Complexe environnemental de Saint-Michel (CESM). La transformation de ce parc constitue le plus vaste projet de réhabilitation environnementale jamais entrepris en milieu urbain, en Amérique du Nord. De plus, 9,7 M\$ ont été consacrés au réaménagement du réseau des grands parcs ainsi qu'à celui du mont Royal, pour permettre sa protection et sa mise en valeur tout en bonifiant son accessibilité, et un montant de 4,0 M\$ a servi à la protection de l'actif immobilisé du parc Jean-Drapeau.

La réalisation de projets structurants d'aménagement urbain a nécessité des investissements dans les parcs, les espaces verts et les terrains de jeux, soit 10,0 M\$ dans le réaménagement du square Viger, qui s'inscrit dans la requalification du secteur Champ-de-Mars, ainsi que 7,8 M\$ dans le réaménagement du secteur de la Place des Arts et de l'esplanade Tranquille, dans le Quartier des spectacles. Par ailleurs, pour 6,0 M\$, la Ville a fait l'acquisition de plusieurs lots d'un terrain vacant appartenant au YMCA, dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, afin d'en faire un parc.

De manière à favoriser l'utilisation sécuritaire du vélo selon une approche de développement durable, un montant de 10,2 M\$ a été consacré au Réseau express vélo (REV) et au développement du réseau cyclable montréalais dans les parcs.

Soucieuse d'améliorer la qualité de ses espaces verts, la Ville a mis en place, à partir de 2019, un nouveau programme de soutien aux 19 arrondissements afin d'offrir des sites conviviaux et accessibles, favorisant les activités de plein air, et, par conséquent, d'améliorer la qualité de l'offre aux usagers. Ce soutien a permis d'investir 7,7 M\$ en 2020 pour rénover des parcs dans plusieurs arrondissements.

Par ailleurs, le programme des installations sportives extérieures (PISE) a fait l'objet d'un investissement de 7,4 M\$ afin de résorber le déficit d'entretien qui limite actuellement l'utilisation de ces installations. En soutenant financièrement les arrondissements dans la réalisation de leurs projets, le PISE a pour objectif de mettre à niveau les installations sportives existantes et d'offrir des installations de qualité, sécuritaires et pérennes. Grâce à cette mise à niveau, le programme permet de favoriser la pratique sportive et de maintenir le statut de Montréal comme ville sportive par excellence.

Pour leur part, les 19 arrondissements ont investi un total de 37,7 M\$ dans des programmes de réfection et d'aménagement de parcs et d'aires de jeux.

AUTRES CATÉGORIES D'ACTIFS

Un montant de 82,7 M\$ a été investi en 2020 dans la catégorie d'actifs relative à l'ameublement et aux équipements de bureau, en baisse de 23,0 M\$ ou 21,8 % par rapport à l'exercice précédent. Les principaux investissements ont été réalisés dans des projets liés aux technologies de l'information, pour 73,0 M\$, comprenant : 6,7 M\$ pour les plateformes et les infrastructures, 5,2 M\$ pour l'évolution des postes de travail, 2,5 M\$ pour le programme de sécurité et de continuité des opérations, 2,3 M\$ pour le développement de nouveaux contenus et sites web, 1,9 M\$ pour la mise à niveau et la modernisation des systèmes de répartition des interventions d'urgence et 1,5 M\$ pour les services numériques transactionnels destinés aux citoyens et aux entreprises.

Un montant de 38,3 M\$ a été investi dans la catégorie d'actifs relative aux véhicules, en baisse de 9,6 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Plus précisément, un montant de 25,9 M\$ a permis d'acheter et de remplacer des véhicules pour le Service de police et le Service de sécurité incendie. De plus, un montant de 12,0 M\$ a contribué à renouveler la flotte de véhicules, de camionnettes et autres équipements spécialisés pour les services centraux et les arrondissements. Les véhicules sont prioritairement remplacés par des modèles 100 % électriques ou plus écologiques, selon les catégories. Soulignons que la Ville de Montréal possède 254 automobiles compactes 100 % électriques, ce qui la place au premier rang des municipalités canadiennes à ce chapitre.

Un montant de 23,0 M\$ a été investi en 2020 dans la catégorie d'actifs relative à la machinerie, à l'outillage spécialisé et aux équipements, en hausse de 1,7 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Les principaux investissements sont les suivants :

- 6,2 M\$ pour le développement et l'optimisation du système de vélo en libre-service BIXI;

- 2,0 M\$ pour l'acquisition et l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques;
- 1,8 M\$ pour l'ensemble des 19 arrondissements;
- 1,7 M\$ pour la mesure de la consommation d'eau.

Enfin, un montant de 4,5 M\$ a été investi pour la catégorie des terrains et autres éléments d'actifs, en baisse de 16,7 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Les principaux investissements ont concerné le programme d'acquisitions stratégiques dans les secteurs prioritaires de planification.

IMPACT DES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS

Les projets et programmes d'immobilisations influencent le budget de fonctionnement par leurs modes de financement. En effet, différentes sources de financement sont nécessaires, entre autres des emprunts à long terme, afin que la Ville soit en mesure d'effectuer ses investissements. Les emprunts ainsi contractés constituent la dette de la Ville. Une portion de celle-ci est remboursée annuellement et est incorporée dans les charges prévues au budget de fonctionnement : c'est ce que l'on appelle le service de la dette.

Un autre mode de financement influence également le budget de fonctionnement, soit le paiement au comptant d'immobilisations.

Enfin, les frais d'exploitation liés à certains investissements en immobilisations influencent également le budget de fonctionnement. En effet, les charges concernant l'exploitation et l'entretien des infrastructures sont comptabilisées au budget de fonctionnement. Ainsi, toute nouvelle construction ou tout développement d'un nouvel élément des actifs de la Ville doit faire l'objet d'une analyse d'impact sur le budget de fonctionnement à court et long terme pour en mesurer les répercussions sur le cadre financier des prochaines années et établir les besoins de financement qui s'y rattachent.

ANALYSE DES PRINCIPALES RÉALISATIONS

Cette section présente les principales réalisations liées aux investissements effectués par les unités d'affaires de la Ville de Montréal.

Tableau 90 – Dépenses d'immobilisations par unités d'affaires
(en milliers de dollars)

	2018	2019	2020
Services centraux			
Commission des services électriques	51 469,2	69 089,9	76 397,8
Concertation des arrondissements	2 014,9	3 021,1	3 183,5
Culture	19 834,8	31 351,9	39 859,8
Diversité et inclusion sociale	366,9	1 704,6	3 309,5
Eau	478 562,7	435 006,6	379 704,5
Environnement	14 576,2	42 289,9	41 330,0
Espace pour la vie	14 142,6	43 489,2	27 233,1
Gestion et planification immobilière	75 847,2	93 619,0	77 612,8
Grands parcs, mont Royal et sports	95 584,4	187 469,7	88 373,9
Habitation	26 938,5	6 757,7	19 217,8
Infrastructures du réseau routier	6 785,5	34 553,7	37 522,2
Matériel roulant et ateliers	38 803,0	50 098,6	39 773,6
Sécurité incendie	354,0	895,6	162,5
Société du parc Jean-Drapeau	97 310,9	54 162,0	14 126,5
Technologies de l'information	75 824,6	91 998,7	72 979,1
Urbanisme et mobilité	540 862,2	495 054,4	341 781,3
Autres ajustements	8 200,9	2 851,7	(559,7)
Total – Services centraux	1 547 478,5	1 643 414,3	1 262 008,2
Arrondissements			
Ahuntsic-Cartierville	9 540,2	4 765,0	4 792,7
Anjou	5 225,1	7 715,8	4 051,7
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	10 991,1	11 776,8	7 861,8
Lachine	2 584,2	3 018,3	2 548,3
LaSalle	8 704,5	9 769,2	9 671,7
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	1 737,4	1 464,9	5 723,2
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	11 979,2	5 228,3	9 474,1
Montréal-Nord	8 792,6	10 441,9	7 807,5
Outremont	1 605,3	5 483,5	1 881,4
Pierrefonds-Roxboro	9 687,9	11 230,9	2 276,4
Plateau-Mont-Royal	9 596,5	10 596,0	9 203,1
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	18 463,4	15 084,8	15 867,5
Rosemont–La Petite-Patrie	16 697,1	11 494,7	5 988,2
Saint-Laurent	14 129,9	13 537,6	12 497,5
Saint-Léonard	7 656,1	9 830,6	6 055,5
Sud-Ouest	5 298,8	11 085,2	11 147,3
Verdun	7 303,8	15 519,4	6 845,6
Ville-Marie	14 321,5	9 512,4	9 821,6
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	9 708,4	11 804,8	11 377,8
Total – Arrondissements	174 023,0	179 360,1	144 892,9
Total – Dépenses d'immobilisations	1 721 501,5	1 822 774,4	1 406 901,1

Les montants énumérés ci-après peuvent différer de ceux présentés dans la section relative aux investissements par catégories d'actifs. En effet, alors que cette dernière énumère les investissements pour une catégorie d'actifs à la fois, les réalisations retenues dans la prochaine section peuvent couvrir plusieurs catégories d'actifs.

SERVICES CENTRAUX

Les services centraux mettent de l'avant des projets et programmes qui sont destinés à la collectivité montréalaise ou qui nécessitent une expertise particulière. Par ailleurs, ils appuient les arrondissements dans la réalisation de différents projets et programmes tels que les programmes de mise aux normes des arénas et des équipements aquatiques, les programmes de réfection des rues locales, le programme de rénovation, d'agrandissement et de construction de bibliothèques, et d'autres. En 2020, un montant de 1,3 G\$ a été consacré à différentes activités d'investissement en immobilisations, ce qui représente une baisse de 381,4 M\$ ou 23,2 % par rapport à l'exercice précédent.

COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES DE MONTRÉAL : 76,4 M\$

- Intégration des travaux de la CSEM à une vingtaine de projets de la Ville relatifs au réseau de conduits souterrains.
- Enlèvement de poteaux sur 7 km de rues.
- Coordination de réseaux sur 0,8 km de nouveaux ensembles résidentiels.

CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS : 3,2 M\$

- 46^e Avenue : fin du réaménagement complet du site (pavage, éclairage et bassin), pour 1,4 M\$.
- Réalisation de travaux de voirie dans le site du dépôt à neige Verdun, pour 0,9 M\$.
- Renforcement de la sécurisation des sites à neige : réalisation de divers travaux, notamment le réaménagement de clôtures, le renforcement de la signalisation, le réaménagement des aires d'arrêt et d'inspection des camions, pour 0,6 M\$.
- Aménagement du futur site Solutia : étude de conception et travaux sur le terrain pour l'élimination de la neige, pour 0,3 M\$.

CULTURE : 39,9 M\$

- Quartier des spectacles : réaménagement du secteur de la Place des Arts, bonification des aménagements et réalisation de travaux sur l'esplanade Tranquille, pour 26,4 M\$.
- Programme de rénovation, d'agrandissement et de construction de bibliothèques, pour 5,5 M\$:
 - Début des travaux à la bibliothèque Maisonneuve, pour 4,5 M\$.

- Réalisation du concours d'architecture et de développement des collections du centre Sanaaq (anc. Peter-McGill), pour 0,4 M\$.
- Clôture du projet de la bibliothèque de Pierrefonds, pour 0,3 M\$.
- Préparation de plans et devis pour la bibliothèque L'Octogone, pour 0,1 M\$.
- Aménagement des bibliothèques pour accueillir la technologie RFID – programme RAC, pour 5,8 M\$:
 - Fin des travaux pour les bibliothèques suivantes :
 - Bibliothèque de Côte-des-Neiges, pour 1,5 M\$.
 - Bibliothèque de Parc-Extension, pour 1,0 M\$.
 - Bibliothèque Mercier, pour 0,9 M\$.
 - Bibliothèque Frontenac, pour 0,7 M\$.
 - Réalisation de travaux pour les bibliothèques Saint-Henri, de La Petite-Patrie, de Notre-Dame-de-Grâce et Robert-Bourassa, pour 0,7 M\$.
- MEM – Centre des mémoires montréalaises – Concours – Expérience muséale du nouveau Centre d'histoire, pour 0,8 M\$.

DIVERSITÉ ET INCLUSION SOCIALE : 3,3 M\$

- Programme municipalité amie des aînés (MADA) et accessibilité universelle, pour 2,3 M\$: financement de 23 projets afin de rendre les infrastructures municipales universellement accessibles et d'améliorer la qualité de vie des personnes âgées. Projets terminés en 2020 :
 - Corridors d'autonomie de l'arrondissement du Sud-Ouest.
 - Achat de balancelles accessibles dans l'arrondissement de Saint-Léonard.
 - Aménagement d'un espace communautaire au parc Georges-Saint-Pierre de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce.
 - Bonification de collections des bibliothèques.
- Programme d'aménagement urbain pour les enfants, pour 0,7 M\$: début de réalisation de 4 projets de ce programme implanté en 2019, dans LaSalle, Montréal-Nord, Le Plateau-Mont-Royal et Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.
- Programme Quartier intégré RUI, pour 0,3 M\$: réalisation de travaux d'aménagement sur la rue de Dijon, dans le secteur de la RUI de Montréal-Nord (Nord-Est).

EAU : 379,7 M\$

- Rattrapage du déficit d'entretien des actifs afin de préserver leur état fonctionnel et d'assurer un service fiable d'eau potable et d'eaux usées :
 - Modernisation et entretien d'éléments liés aux usines de production d'eau potable, pour 49,0 M\$.
 - Mise à niveau des réservoirs et stations de pompage, notamment les réservoirs Rosemont, Dollard-des-Ormeaux et McTavish, pour 20,1 M\$.
 - Maintien en bon état de la station d'épuration Jean-R.-Marcotte et de son réseau d'intercepteurs, pour 20,9 M\$.
 - Réalisation d'investissements dans le réseau de conduites primaires d'eau potable, pour 65,3 M\$.
 - Réalisation d'investissements dans le réseau des collecteurs d'égouts, pour 15,6 M\$.
 - Renouvellement de conduites secondaires d'eau potable et d'eaux usées, pour 174,7 M\$.
- Protection de l'environnement et respect du cadre réglementaire :
 - Construction d'ouvrages de rétention afin de réduire les surverses d'eaux usées, pour 0,6 M\$.
 - Poursuite du projet visant la désinfection des eaux usées à l'ozone, pour 18,0 M\$.
- Amélioration et optimisation de la consommation et de la distribution de l'eau potable :
 - Installation et mise en service de 1 100 compteurs dans les industries, commerces et institutions, pour 4,3 M\$, pour un total de 20 367 compteurs installés à ce jour.
 - Implantation de 2 secteurs de régulation de pression et de 10 sites de mesures de débit, pour 10,4 M\$.

ENVIRONNEMENT : 41,3 M\$

- Développement de projets majeurs et innovants :
 - Centre de compostage, à Saint-Laurent : fin de la conception des installations et réalisation des travaux de construction (mise en service prévue à l'automne 2021), pour 24,0 M\$.
 - Centre de biométhanisation, à Montréal-Est : conception des installations et réhabilitation environnementale du site (mise en service prévue en 2022), pour 15,1 M\$.
- Acquisition et installation des équipements d'échantillonnage et de mesures environnementales, pour 0,4 M\$.

ESPACE POUR LA VIE : 27,2 M\$

- Investissements dans le programme de maintien des actifs, pour 6,1 M\$:
 - Planétarium Rio Tinto Alcan : renouvellement des équipements techniques des théâtres, pour 3,3 M\$.
 - Biodôme : réfection des zones non touchées par le projet Migration (murs et pochettes de plantation, éclairage et filets des écosystèmes), rénovation des sanitaires, mise aux normes des issues, remplacement des cabinets de chauffage, sécurisation du travail en hauteur et réalisation de travaux sur les infrastructures et les réseaux télécoms, pour 2,0 M\$.
 - Jardin botanique : réfection des fontaines, des bassins et des éléments aquatiques, réaménagement des serres Louis-Dupire, restauration et mise aux normes du bâtiment administratif, réfection des sentiers, des ruisseaux et des jardins et autres travaux (clôture, balustrade, pergolas et murets, etc.), pour 0,8 M\$.
- Investissements dans 3 grands projets, pour 21,1 M\$:
 - Métamorphose de l'Insectarium, pour 15,2 M\$.
 - Migration du Biodôme (terminé), pour 4,1 M\$.
 - Parcours des phytotechnologies, pour 1,8 M\$.

GESTION ET PLANIFICATION IMMOBILIÈRE : 77,6 M\$

- Acquisition de terrains à des fins municipales, notamment l'ensemble des biens (terrains, mobilier et machinerie) cédés par la Société en commandite Stationnement de Montréal et plusieurs lots du terrain vacant appartenant au YMCA, dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, pour 19,0 M\$.
- Restauration patrimoniale et mise aux normes de l'hôtel de ville, pour 10,9 M\$.
- Mise à niveau de la cour de services Dickson et réalisation de travaux au garage des Carrières et à la cour Bercy, pour 9,8 M\$.
- Réalisation de travaux aux arénas Maurice-Richard et Mont-Royal, et réfection de la toiture et de l'unité de ventilation du complexe sportif Marie-Victorin, pour 8,0 M\$.
- Restauration des casernes 26, 30, 31, 42, 61 et 63, pour 6,8 M\$.
- Réalisation de travaux d'améliorations locatives, notamment au 5800, rue Saint-Denis pour le regroupement des équipes de la Direction de la rémunération et des systèmes d'information et de la Division du respect de la personne, pour 4,4 M\$.
- Réalisation de travaux de rénovation dans divers bâtiments culturels, y compris la restauration du Château Dufresne, pour 3,5 M\$.

- Réfection des postes de quartier (PDQ) 9, 21, 39 et 49, et réalisation de diverses autres interventions à ces PDQ, pour 3,4 M\$.
- Agrandissement et rénovation du pôle multifonctionnel du Service de police, pour 1,8 M\$.
- Mise en œuvre du nouveau programme de réfection des chalets de parc, destiné aux arrondissements, pour 1,7 M\$.
- Réalisation de travaux d'accessibilité universelle à l'aréna Saint-Michel, au chalet du parc Jeannotte, au chalet du parc Saint-Georges et au centre Notre-Dame-des-Victoires, pour 1,1 M\$.
- Réalisation de projets de transition écologique : Maison du fermier, 21253, boulevard Gouin Ouest, chalet Louisbourg, maison Pitfield, ainsi que conversion du chauffage et installation de bornes électriques sur plusieurs sites, pour 0,8 M\$.
- Réalisation du projet de captation des gaz à la source, dans les casernes, pour 0,6 M\$.

GRANDS PARCS, MONT ROYAL ET SPORTS : 88,4 M\$

- Projets de développement du réseau des grands parcs :
 - Aménagement d'un nouveau secteur du parc Frédéric-Back, pour 11,1 M\$.
 - Aménagement des îlots du square Viger et des rues adjacentes, pour 10,0 M\$.
- Réaménagement des grands parcs et des espaces riverains :
 - Réhabilitation des parcs urbains, incluant le chantier du théâtre de Verdure du parc La Fontaine et l'entrée Villeray du parc Jarry, pour 4,9 M\$.
 - Réalisation de travaux d'aménagement dans le réseau des grands parcs, incluant l'accès à la « vague à Guy » ainsi que la réfection des belvédères du parc-nature de l'Île-de-la-Visitation et du secteur du Bois-de-l'Île-Bizard du Grand parc de l'Ouest, pour 4,4 M\$.
 - Réalisation de travaux au parc du Mont-Royal, incluant la sécurisation du sentier de l'escarpement et différents réaménagements autour du chalet, pour 2,4 M\$.
- Construction et mise aux normes d'installations sportives :
 - Achèvement de la mise aux normes de 4 arénas (Verdun, Plateau-Mont-Royal, Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension et Anjou), pour 24,9 M\$.
 - Poursuite des travaux au complexe aquatique de Rosemont (dernière phase) et démarrage du projet de centre aquatique et récréatif de Pierrefonds-Roxboro, pour 10,9 M\$.
 - Démarrage du projet du complexe récréatif Gadbois, dans Le Sud-Ouest.
- Soutien aux arrondissements pour l'amélioration des parcs et installations sportives locales :
 - Réfection et verdissement de 40 parcs locaux (19 arrondissements), pour 10,3 M\$.
 - Amélioration de 27 installations sportives extérieures, pour 7,4 M\$.

- Conception du stade de baseball Gary-Carter (Ahuntsic-Cartierville) et finalisation des travaux de mise aux normes de terrains de balles, pour 0,8 M\$.
- Réalisation de travaux de mise aux normes dans les installations aquatiques, pour 0,2 M\$.

HABITATION : 19,2 M\$

- Travaux de réaménagement et d'infrastructures sur le site de Faubourg Contrecoeur, pour 13,8 M\$.
- Poursuite du programme d'infrastructures destinées au développement du logement social et communautaire, pour 3,0 M\$.
- Réalisation d'investissements nécessaires au développement immobilier, principalement attribuables à des travaux d'infrastructures pour un projet de l'OMHM, Habitations Saint-Michel Nord, pour 2,4 M\$.

INFRASTRUCTURES DU RÉSEAU ROUTIER : 37,5 M\$

- SRB Pie-IX : fin de la phase 2 du projet, entre le boulevard Henri-Bourassa et l'avenue Pierre-De Coubertin, pour 30,4 M\$.
- Réseau express métropolitain (REM) : réalisation de plusieurs interventions pour le volet de compensation environnementale, octroi de contrats pour des études préparant la conception du lien de l'ouest (emprise A-440) et acquisition d'un terrain pour le lien Jacques-Bizard (bretelle d'accès à la station Pointe-Claire), pour 4,3 M\$.
- Complexe Turcot : fin de la réception provisoire de l'ensemble des travaux d'infrastructures municipales, réalisés par le MTQ, et de la conception des travaux de parachèvement, de concert avec la Ville de Montréal (pied de la falaise Saint-Jacques, pied du CUSM et autres espaces publics qui seront cédés à la Ville de Montréal), pour 2,4 M\$.

MATÉRIEL ROULANT ET ATELIERS : 39,8 M\$

- Remplacement de 7 autopompes, de 8 camions à échelle ainsi que de 5 camions à échelle avec plateforme élévatrice pour le Service de sécurité incendie de Montréal, pour 22,5 M\$.
- Remplacement de véhicules et d'équipements, incluant 11 souffleuses à neige, 28 épandeurs d'abrasifs sur trottoir, 38 véhicules tout terrain avec bennes basculantes ainsi que 25 véhicules électriques pour le Service de l'eau, pour 12,0 M\$.
- Acquisition de plusieurs véhicules pour le Service de police de la Ville de Montréal, incluant 65 VUS hybrides pour la patrouille, pour 3,3 M\$.
- Acquisition d'équipements mécaniques et spécialisés, incluant des équipements de lavage et de petits outils, pour 1,3 M\$.

SÉCURITÉ INCENDIE : 0,2 M\$

- Remise à neuf des séchoirs à tuyaux dans les casernes, pour 0,2 M\$.

SOCIÉTÉ DU PARC JEAN-DRAPEAU : 14,1 M\$

- Réalisation de divers travaux dans le cadre du programme de protection des actifs immobilisés, pour 12,4 M\$:
 - Circuit Gilles-Villeneuve (amélioration) et « paddocks », pour 4,5 M\$.
 - Espace 67, pour 1,6 M\$.
 - Chalet du Petit Prince, pour 0,9 M\$.
 - Pavillon du Canada, pour 0,9 M\$.
 - Complexe aquatique, pour 0,5 M\$.
 - Musée Stewart, pour 0,4 M\$.
 - Biosphère, pour 0,3 M\$.
 - Bâtiment CJPX, pour 0,2 M\$;
 - Achat d'équipements, pour 0,7 M\$.
- Infrastructures du Grand Prix du Canada, pour 0,9 M\$.
- Legs du 375^e anniversaire de Montréal, pour 0,6 M\$.
- Place des Nations, pour 0,2 M\$.

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION : 73,0 M\$

- Centre d'expertise – Plateformes et infrastructures, pour 6,7 M\$:
 - Mise en place des infrastructures nécessaires au télétravail et permettant l'accès à distance de plus de 12 000 employés.
 - Rehaussement des systèmes de sauvegarde visant à accroître la résilience et la sécurité des données et systèmes de la Ville.
 - Mise en place des fondations de surveillance des services applicatifs et techniques.
- Centre d'expertise – Connectivité, pour 5,6 M\$:
 - Déploiement des infrastructures télécoms (12 salles, 195 antennes, plus de 1 200 prises réseau, plus de 2 500 mètres de fibre) et du premier réseau événementiel (Wi-Fi) de la Ville au Biodôme.
 - Déploiement de 83 sites Wi-Fi.
 - Retrait de 2 000 lignes filaires de téléphonie, dans le cadre de l'optimisation des actifs.
- Centre d'expertise – Intelligence d'affaires, pour 3,6 M\$:

- Mise en production du nouveau portail des données ouvertes.
- Ouverture de 29 jeux de données.
- Mise en place du module analytique de données.
- Solutions d'affaires – Institutionnelles, pour 25,1 M\$:
 - Mise en place de 7 environnements infonuagiques pour les solutions de paie, RH, finances et approvisionnement, et début des travaux afin d'implanter ces solutions infonuagiques.
 - Mise en production d'une solution avec déploiement progressif, jusqu'en juin 2021, afin d'optimiser les processus de traitement des factures des fournisseurs pour l'ensemble des unités d'affaires de la Ville et d'atteindre le délai de paiement de moins de 30 jours. Cette solution permet la saisie, le classement et, à terme, l'élimination des factures papier.
 - Adaptation du système budgétaire aux nouveaux critères du programme décennal d'immobilisations.
 - Remplacement des postes de travail mobiles et des stations d'arrimage dans les auto-patrouilles du SPVM.
 - Mise en production de la solution Points de service manuels (plus de 200), avec déploiement progressif jusqu'en 2021, afin de créer les bordereaux de dépôt et d'automatiser la comptabilisation des recettes et encaissements;
 - Mise en production de la solution relative aux droits de préemption permettant à la Ville d'officialiser et de communiquer ses droits.
 - Déploiement d'une solution de gestion et de diffusion des ordres du jour des instances (comité exécutif et conseil municipal), basée sur la suite bureautique Google.
 - Remplacement de plus de 3 000 ordinateurs devenus désuets.
 - Mise à niveau de plus de 10 000 ordinateurs (Windows 10).
- Solutions d'affaires – Gestion du territoire, pour 11,6 M\$:
 - Déploiement du volet planification du projet AGIR, permettant de consulter la programmation 2020 des chantiers du Service des infrastructures du réseau routier.
 - Livraison de Géo-Trafic, permettant une meilleure gestion de la mobilité urbaine par la saisie en temps réel des entraves sur le réseau routier et par l'intégration des données de l'application Waze, pour le Centre de gestion de la mobilité urbaine et le Service de l'expérience citoyenne et des communications.
- Solutions d'affaires – Sécurité publique et justice, pour 8,7 M\$.

- Déploiement de la nouvelle solution de consoles téléphoniques (la prochaine génération 911) au Centre de communication en sécurité incendie, en conformité à la nouvelle norme du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes.
- Mise en place, pour les juges, d'une application de réservation des salles d'audience de la cour municipale, permettant de réduire le délai des audiences.
- Recours aux premiers témoignages vidéo en vidéocomparution, dans le cadre du projet de cour municipale numérique.
- Déploiement de l'algorithme pour la prédiction des risques d'incendie à des fins d'activités de prévention, en lien direct avec l'optimisation des interventions sur le terrain.
- Solutions d'affaires – Engagement numérique, pour 9,2 M\$:
 - Lancement officiel de **Montreal.ca**.
 - Bonification de l'offre de services numériques par l'ajout de formulaires de permis et de services en ligne.
 - Poursuite de l'évolution du dossier citoyen intégré et du paiement en ligne.
 - Déploiement d'un système de gestion des files d'attente dans les points de service.
 - Amélioration de l'expérience client pour l'ouverture du Biodôme à l'aide d'une application mobile expérientielle et de bornes d'achat interactives.
- Sécurité de l'information, pour 2,5 M\$:
 - Poursuite du déploiement et intégration d'une solution d'authentification unique rehaussée pour toutes les applications.
 - Rehaussement des équipements de sécurité pour l'accès Internet et l'accès à distance.

URBANISME ET MOBILITÉ : 341,8 M\$

- Maintien des actifs de voirie : investissement de 127,9 M\$ pour réhabiliter, reconstruire ou réaménager 77 km de rues artérielles et pour réhabiliter 10 structures routières.
- Poursuite de la réalisation de projets structurants destinés, entre autres, à améliorer la convivialité des lieux ainsi que la sécurité des déplacements, tout en assurant le réaménagement géométrique du réseau artériel, pour 81,6 M\$: les rues Sainte-Catherine Ouest, Saint-Hubert et Jarry Est, l'intersection Laurentien-Lachapelle ainsi que le Quartier des gares.
- Réalisation de grands projets de requalification urbaine, pour 31,4 M\$, notamment : le site du Campus Outremont et ses abords, la place des Montréalaises et les abords de l'autoroute Ville-Marie, le quartier de Griffintown ainsi que le projet Le Triangle.
- Mise aux normes et amélioration de feux de circulation : 270 interventions, comprenant 250 ajouts de feux piétons selon le nouveau guide, pour 22,0 M\$.

- Déploiement du Réseau express vélo (REV) et du réseau cyclable, pour 21,9 M\$: ajout de 18 km de voies cyclables protégées et de 16 km de voies cyclables non protégées, portant la longueur totale du réseau à 1 001 km. Réalisation, notamment, des axes REV Berri–Lajeunesse–Saint-Denis et Bellechasse.
- Acquisition de mobilier d'éclairage et mise à niveau de l'éclairage des rues, pour 12,1 M\$.
- Poursuite du déploiement du système de vélo en libre-service BIXI : acquisition de plus de 1 000 vélos à assistance électrique et mise en service de 5 stations électriques, pour 6,5 M\$.
- Mise en œuvre de l'approche Vision Zéro : financement de 20 projets visant 22 écoles situées dans 10 arrondissements et sécurisation d'une cinquantaine d'intersections, pour 5,5 M\$.
- Réalisation de projets patrimoniaux, notamment la mise en valeur des immeubles patrimoniaux municipaux, l'aménagement de la rue Saint-Paul et l'achèvement du réaménagement du domaine public de la rue Saint-François-Xavier, pour 4,1 M\$.
- Déploiement et maintien de systèmes de transport intelligents ou utilisant les nouvelles technologies, pour 3,7 M\$.
- Acquisition et installation de 70 bornes de recharge, pour 2,3 M\$.

ARRONDISSEMENTS

Les arrondissements, au moyen des budgets qui leur sont réservés, investissent dans les éléments des actifs touchant les services de proximité destinés aux citoyens. Pour 2020, un montant de 144,9 M\$ a été consacré à diverses activités d'investissement en immobilisations, ce qui représente une baisse de 34,5 M\$ ou 19,2 % par rapport à l'exercice précédent.

AHUNTSIC-CARTIERVILLE : 4,8 M\$

- Réalisation de travaux sur les rues Prieur et Sauriol Est dans le cadre du programme complémentaire de planage-revêtement, pour 1,7 M\$.
- Pavage et reconstruction de différents tronçons, comprenant l'aménagement de 40 saillies de trottoirs permettant de sécuriser les intersections, pour 0,9 M\$.
- Mise en œuvre du programme de protection des bâtiments, comprenant l'achèvement des plans et devis du futur centre culturel et communautaire de Cartierville, pour 0,7 M\$.
- Réalisation de travaux pour le remplacement du terrain synthétique, au parc Marcellin-Wilson, et la stabilisation des berges, au parc Nicolas-Viel, et obtention de services professionnels pour le réaménagement de l'étang du parc Ahuntsic, du *skatepark*, du parc Nicolas-Viel et de l'îlot Gouin-De Martigny, pour 0,7 M\$.
- Implantation de mesures de sécurisation aux abords de 3 écoles et installation de feux dynamiques autour de 5 écoles situées sur des artères, pour 0,4 M\$.

ANJOU : 4,1 M\$

- Rénovation de l'édifice des travaux publics, rue Bombardier, pour 0,9 M\$.
- Planage et revêtement de la chaussée des avenues d'Aubigny et Azilda, pour 0,9 M\$.
- Rénovation de divers bâtiments, pour 0,8 M\$.
- Réaménagement de divers parcs, pour 0,8 M\$.
- Fin des travaux de mise aux normes de l'aréna Chénier, pour 0,3 M\$.
- Réfection de rues et trottoirs, pour 0,3 M\$.

CÔTE-DES-NEIGES–NOTRE-DAME-DE-GRÂCE : 7,9 M\$

- Mise en œuvre du programme de réfection routière local, comprenant la réfection de trottoirs, pour 2,9 M\$.
- Fin des travaux de réaménagement des bureaux et de la nouvelle salle de conseil, au 5160, boulevard Décarie, pour 1,4 M\$.

- Réalisation de travaux dans divers bâtiments municipaux, comme le 6767, chemin de la Côte-des-Neiges et l'aréna Bill-Durnan, pour 1,3 M\$.
- Acquisition d'un terrain vacant appartenant au YMCA, afin d'y aménager un nouveau parc, pour 0,8 M\$.
- Réalisation de mesures d'apaisement de la circulation, pour 0,4 M\$.
- Achèvement du réaménagement des jeux d'eau du parc Notre-Dame-de-Grâce, pour 0,2 M\$.
- Réfection du terrain de basketball du parc Mackenzie-King, pour 0,2 M\$.
- Fin des travaux d'installation d'un nouveau toit au-dessus du terrain de bocce du parc Georges-Saint-Pierre, pour 0,2 M\$.
- Début des travaux visant le développement du site de l'ancien hippodrome, pour 0,1 M\$.

LACHINE : 2,5 M\$

- Octroi d'un contrat pour la construction d'une nouvelle piscine publique au parc LaSalle, avec 10 corridors, et la rénovation complète du chalet, pour 0,7 M\$.
- Réfection de rues, de trottoirs et de bordures, pour 0,6 M\$.
- Réfection des toitures du chalet du parc Kirkland et de la Vieille Brasserie, pour 0,3 M\$.
- Réfection des systèmes d'éclairage de la 52^e Avenue et à plusieurs endroits du quartier industriel, pour 0,3 M\$.
- Sécurisation des abords de 2 écoles et de 8 parcs avec l'ajout de dos d'âne et de traverses surélevées, pour 0,2 M\$.
- Construction d'un terrain synthétique (soccer, football et athlétisme) derrière l'école Dalbé-Viau, pour 0,1 M\$.
- Ajout de 5 lampadaires sur la rue de la Verrerie, pour 0,1 M\$.
- Achat de mobilier urbain pour le boulevard Saint-Joseph, pour 0,1 M\$.

LASALLE : 9,7 M\$

- Programme de réfection des parcs et piscine, pour 5,6 M\$:
 - Réaménagement complet du parc Ménard (phase 1) et du parc Père-Marquette.
 - Reconstruction de la piscine et du pavillon des baigneurs, au parc Lefebvre.
 - Réfection des terrains, aménagement paysager et mobilier urbain au centre de tennis Cavelier.
 - Reconstruction du terrain de baseball du stade Éloi-Viau.
 - Installation d'une nouvelle signalisation tout le long du parc riverain.

- Programme de réfection des bâtiments, pour 2,1 M\$:
 - Remplacement de l'ascenseur de la mairie d'arrondissement (accessibilité universelle).
 - Réalisation de travaux de rénovation et d'accessibilité universelle au chalet du parc Riverside.
 - Installation d'un nouvel éclairage pour le stationnement du complexe aquatique Michel-Leduc.
- Programme de réfection routière, pour 1,2 M\$:
 - Reconstruction de la rue Clément (entre l'avenue Lafleur et la rue Trudeau) et prolongement de la rue du Bois-des-Caryers.
 - Réalisation de travaux de pavage et de reconstruction de sections de trottoirs sur 25 tronçons de rues.
- Réalisation de travaux de structure et de décontamination pour le projet *Quartier culturel 13 Strathyre*, pour 0,8 M\$.

L'ÎLE-BIZARD–SAINTE-GENEVIÈVE : 5,7 M\$

- Pavage et reconstruction de différents tronçons de chaussées et de trottoirs permettant d'améliorer l'état du réseau routier local, pour 4,2 M\$.
- Mise en œuvre du programme de réaménagement de parcs, pour 0,8 M\$.
- Mise en œuvre du programme de réfection des bâtiments, pour 0,5 M\$.
- Acquisition d'équipements pour réduire la vitesse et apaiser la circulation, pour 0,1 M\$.

MERCIER–HOCHELAGA-MAISONNEUVE : 9,5 M\$

- Mise en œuvre du programme d'apaisement de la circulation, comprenant la sécurisation aux abords des écoles Philippe-Labarre, Sainte-Louise-de-Marillac, Saint-François-d'Assise et Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, ainsi que l'aménagement de 8 nouvelles ruelles vertes, pour 3,4 M\$.
- Mise en œuvre du programme de réaménagement de parcs, comprenant l'acquisition d'une partie du terrain de la Résidence Sainte-Émilie pour y aménager un parc, l'aménagement d'un jardin communautaire au parc Clément-Jetté Nord, la mise aux normes de la pataugeoire du parc Jean-Amyot, le début de la planification de plusieurs projets (la pataugeoire du parc Saint-Aloysius, le *skatepark* du parc Honoré-Mercier, de même que différents projets de verdissement), l'achat d'éléments d'éclairage, l'achat de mobilier urbain ainsi que l'achat et l'installation d'un abri pour le parc Saint-Donat, pour 2,8 M\$.
- Mise en œuvre du programme de réfection routière, comprenant la conception, la reconstruction et l'aménagement d'avancées de trottoirs, pour 1,2 M\$.
- Mise en œuvre du programme de protection des bâtiments, comprenant la réfection de la palestre du centre Pierre-Charbonneau, le début de la conception pour la réfection des murs et ouvertures

de la maison de la culture Maisonneuve, la poursuite du projet d'accessibilité universelle au centre Notre-Dame-des-Victoires, le début de la planification de divers travaux pour les chalets de plusieurs parcs (Félix-Leclerc, Raymond-Préfontaine, Jean-Amyot et Saint-Aloysius) et un audit technique pour la piscine Pierre-Lorange et la bibliothèque Hochelaga, pour 1,0 M\$.

- Aménagement d'un passage à niveau dans l'axe de la rue Taillon, dans Mercier-Est, pour 0,6 M\$.
- Mise en œuvre du programme d'acquisition d'équipements, comprenant l'achat d'équipements pour la maison de la culture Mercier, d'équipements d'accessibilité universelle pour la piscine Pierre-Lorange, ainsi que d'un système d'étañonnement et de panneaux d'affichage pour différents parcs, pour 0,5 M\$.

MONTREAL-NORD : 7,8 M\$

- Achèvement de plusieurs travaux au parc Henri-Bourassa, notamment ceux relatifs à la construction d'un nouveau pavillon, pour 2,2 M\$.
- Aménagement d'une scène extérieure au parc Aimé-Léonard et rénovation du chalet de parc, pour 1,9 M\$.
- Réfection et mise aux normes de bâtiments administratifs, pour 1,0 M\$.
- Fin des travaux d'aménagement du parc et du chalet de service du parc Sabrevois, pour 0,5 M\$.
- Réfection de 0,6 km de rues et de 2,37 m² de trottoirs, et construction de 345 ml de fosses de plantation et de 40 saillies, pour 0,4 M\$.
- Fin des travaux de réaménagement du bureau Accès Montréal (BAM), pour 0,4 M\$.
- Aménagement d'une place publique au coin du boulevard Langelier et de la rue Villeneuve, pour 0,4 M\$.
- Mise aux normes de piscines et aires de jeux de différents parcs, pour 0,2 M\$.
- Réalisation de travaux d'aménagement extérieur, pour 0,2 M\$.
- Aménagement du parc-école Jules-Verne, pour 0,1 M\$.
- Aménagement de 2 nouvelles ruelles vertes, pour 0,1 M\$.

OUTREMONT : 1,9 M\$

- Programme de réfection routière, pour 0,8 M\$:
 - Réfection de 1,8 km de rues, y compris de multiples aménagements sécuritaires permanents.
 - Réfection de trottoirs.
 - Installation de 30 dos d'âne dans les rues et de 2 en ruelle.
 - Aménagement de 14 nouvelles saillies avec plantation.

- Amélioration des infrastructures, pour 0,5 M\$:
 - Achat de 4 poubelles intelligentes à grande capacité (*Big Belly*).
 - Lancement des travaux de réfection du chalet du parc Pratt et de son pourtour.
 - Lancement des travaux de rénovation du chalet du parc Joyce.
 - Réalisation de 7 projets citoyens de ruelles vertes.
- Développement technologique et ville intelligente, pour 0,2 M\$:
 - Acquisition de nouveaux serveurs.
 - Gestion de la désuétude informatique (mise à niveau pour le télétravail).
- Protection des bâtiments, pour 0,2 M\$:
 - Plan directeur des bâtiments.
 - Réalisation de travaux à la maison des jeunes.

PIERREFONDS-ROXBORO : 2,3 M\$

- Réfection routière, principalement sur le boulevard Gouin, pour 0,6 M\$.
- Réalisation de travaux dans les bâtiments administratifs, pour 0,4 M\$.
- Acquisition d'équipements de parc, pour 0,1 M\$.

PLATEAU-MONT-ROYAL : 9,2 M\$

- Mise en œuvre du programme de réaménagement des infrastructures, comprenant notamment le réaménagement géométrique des rues De Bienville, Saint-Dominique, Saint-André, Sherbrooke, Bagg, Napoléon, Marie-Anne et Cartier, de l'avenue Fairmount et de l'avenue du Mont-Royal, la reconstruction de trottoirs, des bordures et des dos d'âne ainsi que l'aménagement des ruelles vertes et des saillies, pour 6,2 M\$.
- Mise en œuvre du programme de protection des bâtiments, comprenant la poursuite de la mise aux normes de l'aréna Mont-Royal ainsi que la réfection du pavillon des baigneurs Baldwin, de la piscine Laurier et des chalets Baldwin et Saint-Pierre-Claver, pour 1,6 M\$.
- Mise en œuvre du programme de réaménagement des parcs, principalement avec le réaménagement du terrain de balle du parc Sir-Wilfrid-Laurier, la réalisation de l'avant-projet de l'aménagement du parc des Compagnons-de-Saint-Laurent, la poursuite des travaux d'aménagement des parcs Mercure, Champ des Possibles et Devonshire, l'aménagement du *skatepark* et la déminéralisation des terrains vacants, pour 1,0 M\$.
- Mise en œuvre du programme de réfection routière, pour 0,4 M\$.

RIVIÈRE-DES-PRAIRIES–POINTE-AUX-TREMBLES : 15,9 M\$

- Aménagement de la phase 2 de la plage de l'Est, pour 6,6 M\$.
- Réfection routière et réaménagement de rues, pour 3,1 M\$.
- Réaménagement de terrains de soccer, particulièrement le terrain du parc René-Masson, pour 1,6 M\$.
- Réaménagement des terrains de baseball des parcs de la polyvalente Pointe-aux-Trembles, Sainte-Marthe, Daniel-Johnson et Saint-Marcel, pour 1,4 M\$.
- Réalisation de divers travaux d'aménagement dans des parcs, tels que le parc Saint-Joseph avec son aire de jeux inclusive et son bloc sanitaire, et au site de la maison de la culture Pointe-aux-Trembles et début des travaux pour la construction du chalet Armand-Bombardier, pour 1,2 M\$.
- Aménagement de 2 stationnements dans le cadre de la revitalisation du Vieux-Pointe-aux-Trembles, pour 0,8 M\$.
- Réalisation de divers travaux de réfection dans les centres de loisirs et communautaires, notamment pour la mise aux normes du condensateur du complexe St-Jean-Vianney, réfection de la maison Antoine-Beaudry et début des travaux pour la mise aux normes du système de ventilation et de déshumidification du centre aquatique Rivière-des-Prairies, pour 0,4 M\$.
- Acquisition d'enseignes publicitaires et dynamiques, au profit de l'arrondissement, pour 0,3 M\$.
- Mise en valeur de la rivière des Prairies depuis divers parcs, pour 0,1 M\$.
- Fin de l'aménagement de la piscine et du chalet du parc Hans-Selye, pour 0,1 M\$.
- Installation de conteneurs semi-enfouis dans les parcs, pour 0,1 M\$.

ROSEMONT–LA PETITE-PATRIE : 6,0 M\$

- Mise en œuvre du programme de réfection routière et mobilier urbain, pour 1,1 M\$.
- Amélioration du milieu de vie et apaisement de la circulation – Vision vélo, pour 0,9 M\$.
- Transformation d'un vestiaire en locaux pour la maison des jeunes l'Hôte Maison, dans le centre Père-Marquette, et autres travaux, pour 0,9 M\$.
- Réfection des terrains de tennis et éclairage au parc Beaubien, pour 0,6 M\$.
- Aménagement de 5 nouvelles ruelles vertes et d'un jardin de rue, et verdissement de saillies, pour 0,2 M\$.
- Lancement de la mise à niveau de l'intérieur de la bibliothèque de Rosemont, pour 0,1 M\$.

SAINT-LAURENT : 12,5 M\$

- Réalisation de rénovations majeures à l'aréna Raymond-Bourque, pour 3,3 M\$.
- Réfection des composantes électromécaniques et sécurisation de toitures à la mairie d'arrondissement, pour 2,6 M\$.
- Réalisation de travaux d'amélioration et d'aménagement de différents parcs et terrains de jeux (parcs Marcel-Laurin, Chamberland, Crépeau, Montpellier, Toupin, Houde, Noël-Nord, Guillaume-Bruneau, nouveau square du Nordet, etc.), pour 2,3 M\$.
- Mise en œuvre du programme de réfection routière, pour 1,5 M\$.
- Réalisation de rénovations aux ateliers municipaux et dans la cour arrière, comprenant la sécurisation des entrées, la ventilation ainsi que la climatisation, pour 1,2 M\$.
- Application de mesures découlant du Plan de transport, pour 0,7 M\$.
- Remplacement d'éléments de mobilier d'éclairage, pour 0,6 M\$.
- Protection de divers bâtiments sportifs et des centres de loisirs et communautaires, pour 0,3 M\$.

SAINT-LÉONARD : 6,1 M\$

- Réalisation d'investissements locaux dans le programme de réfection de rues et trottoirs, d'éclairage et de construction de saillies pour sécuriser les abords des écoles, pour 3,5 M\$.
- Réalisation d'investissements dans le programme d'amélioration des aires de jeux, pour 1,7 M\$:
 - Réfection des terrains de tennis des parcs Hébert, Pie-XII et Ladauversière, pour 0,7 M\$.
 - Fin des travaux d'aménagement des bassins de rétention du Domaine Chartier, dans le nouveau parc Ermanno-La Riccia, pour 0,3 M\$.
 - Acquisition d'un terrain sur la rue Arthur-Péloquin pour la réalisation de jardins communautaires, pour 0,3 M\$.
 - Réaménagement des terrains de basketball du parc Hébert, pour 0,2 M\$.
- Fin des travaux de réaménagement des locaux administratifs de la mairie d'arrondissement à des fins de mise aux normes et de regroupement d'activités, pour 0,5 M\$.
- Réalisation de travaux de réfection de la tuyauterie et du système de filtration de la piscine du parc Giuseppe-Garibaldi, pour 0,4 M\$.

SUD-OUEST : 11,1 M\$

- Réalisation d'investissements dans la mise aux normes des installations et le développement immobilier, pour 3,6 M\$:

- Mise aux normes des systèmes de réfrigération des arénas du complexe récréatif Gadbois, pour 1,9 M\$.
- Fin de la construction de la piscine Sir-George-Étienne Cartier, pour 1,1 M\$.
- Fin de la construction du Pavillon des aînés de Pointe-Saint-Charles, pour 0,5 M\$.
- Réalisation de plusieurs interventions dans les parcs, pour 2,2 M\$:
 - Début des travaux de développement des parcs Philippe-Lalonde et du Lac-à-la-Loutre (phase 1), pour 0,9 M\$.
 - Achèvement de projets, notamment aux parcs Daisy-Peterson-Sweeney, Campbell-Ouest et Vinet, ainsi qu'à la pataugeoire du parc Saint-Gabriel, pour 0,7 M\$.
 - Fin des travaux de réaménagement du parc de la Traite-des-Fourrures, pour 0,3 M\$.
- Réalisation d'investissements dans les infrastructures urbaines, y compris diverses mesures d'apaisement de la circulation, pour 4,8 M\$:
 - Réfection et construction de trottoirs, de chaussées et de saillies sur plusieurs rues ainsi que réalisation de divers aménagements, pour 3,0 M\$.
 - Mise en valeur du boulevard Monk, pour 1,1 M\$.
 - Création d'îlots de fraîcheur à la suite de travaux d'aménagement paysager dans 6 ruelles vertes, pour 0,4 M\$.

VERDUN : 6,8 M\$

- Achèvement du projet de l'auditorium, pour 2,5 M\$.
- Programme de réfection routière, pour 1,8 M\$:
 - Création d'espaces verts pour la rue Wellington, réfection de ruelles vertes et réalisation d'aménagements pour favoriser les déplacements en transports actifs.
 - Reconstruction de trottoirs.
- Travaux dans les parcs et les places publiques, pour 1,7 M\$:
 - Aménagement paysager de l'auditorium et travaux de réhabilitation au lac Lacoursière.
 - Aménagement et amélioration des parcs Elgar, Poirier, Beurling, du Souvenir, Duquette, des Madelinots, du Cours-du-Fleuve et de la Reine-Élisabeth.
 - Aménagement de nouvelles installations sportives dans les parcs Elgar, Wilson et Woodland, ajout de mobilier au parc riverain ainsi que sur les berges et aménagement de jardins communautaires.
- Protection des bâtiments administratifs, sportifs et communautaires, pour 0,6 M\$.

- Réalisation de travaux de réfection aux chalets des parcs Beurling et de la Reine-Élisabeth et de travaux au pavillon du parc de la Fontaine ainsi qu'aux ateliers municipaux.

VILLE-MARIE : 9,8 M\$

- Programme de réfection routière, pour 5,0 M\$:
 - Construction de saillies de trottoirs, pour 2,2 M\$.
 - Réalisation de travaux de réaménagement sur la rue de Versailles, l'avenue Goulet et les ruelles reliant les parcs Sainte-Marie et Olivier-Robert, pour 1,8 M\$.
- Aménagement de parcs et d'espaces verts, pour 3,2 M\$:
 - Réalisation de travaux aux parcs de l'Espoir, des Joyeux-Vikings, Sainte-Marie, Toussaint-Louverture et à la nouvelle place publique de la rue Ottawa, pour 1,7 M\$.
 - Réaménagement de la place Émilie-Gamelin, pour 0,8 M\$.
 - Rénovation de la vespasienne et installation de toilettes publiques au parc du Pied-du-Courant, pour 0,7 M\$.
- Travaux de mise aux normes inscrits au programme de protection des bâtiments, pour 1,3 M\$:
 - Consolidation du muret et de la cheminée au Carrefour Saint-Eusèbe, pour 0,5 M\$.
 - Remplacement du chauffe-eau à la piscine du Centre Jean-Claude Malépart, pour 0,2 M\$.
 - Achat et installation de bornes de recharge électriques au clos de voirie Bercy, pour 0,2 M\$.

VILLERAY–SAINT-MICHEL–PARC-EXTENSION : 11,4 M\$

- Poursuite du programme de réfection routière permettant d'améliorer l'état du réseau routier local, pour 3,5 M\$.
- Mise aux normes de la pataugeoire du parc Nicolas-Tillemont, pour 1,3 M\$.
- Réaménagement et rénovation du chalet du parc De Normanville, pour 1,3 M\$.
- Mise aux normes des systèmes de réfrigération de l'aréna Saint-Michel, pour 1,1 M\$.
- Poursuite du réaménagement du parc Nicolas-Tillemont et mise à niveau de son chalet, pour 1,0 M\$.
- Réaménagement du parc du Bon-Air, pour 0,8 M\$.
- Acquisition de 2 terrains en vue de les aménager en espace vert, pour 0,6 M\$.
- Réaménagement du parc Birnam, pour 0,5 M\$.
- Réaménagement du parc Julie-Hamelin, pour 0,3 M\$.
- Fin du réaménagement intérieur, du remplacement du système de chauffage et de la réfection de la toiture au Centre Patro Le Prevost, pour 0,3 M\$.

Dette et
financement

2020

Encadrement financier et
stratégies de financement



ENCADREMENT FINANCIER ET STRATÉGIES DE FINANCEMENT

ENCADREMENT FINANCIER

La Ville de Montréal a recours à l'emprunt pour financer une partie de ses investissements. Cela implique que la Ville doit faire des choix parce qu'elle ne peut pas s'endetter outre mesure, bien qu'il n'y ait pas de limite légale à son pouvoir d'emprunt. La Ville a donc élaboré une stratégie financière qui tient compte notamment de son endettement. C'est dans cet esprit qu'elle s'est dotée, depuis 2004, d'une politique de gestion de sa dette.

Rappelons que cette politique a pour but :

- de définir les objectifs de la gestion de la dette;
- de rendre plus systématique le processus de prise de décision;
- d'assurer la cohérence en introduisant discipline et continuité dans le processus de décision en matière d'endettement;
- de doter la Ville d'un encadrement permettant de maintenir, voire d'améliorer sa situation financière.

La politique de gestion de la dette fixe également certaines balises essentielles à de bonnes pratiques de gestion. Ces dernières composent l'encadrement financier et sont résumées dans le tableau suivant.

Tableau 91 – Encadrement financier

Balises	Définitions	Objectifs	Limite
<u>Dette directe et indirecte nette</u> Revenus annuels	Solde de la dette nette par rapport aux revenus annuels	Limiter le niveau de la dette	Limiter le niveau de la dette directe et indirecte nette à 100 % des revenus annuels
<u>Coût annuel net de la dette</u> Dépenses de fonctionnement	Coût net de la dette par rapport à l'ensemble des charges, du financement et des affectations	Limiter le coût net de la dette	Limiter le coût annuel net de la dette à la charge des contribuables à 16 % des dépenses de fonctionnement
Réserves de fonds (Excédents affectés)	Excédents annuels cumulés des revenus sur les dépenses, réservés à des fins particulières	Créer des réserves suffisantes pour faire face à des situations exceptionnelles ou imprévues	Aucune
Réserve financière pour le paiement accéléré de la dette		Prévoir à même les frais financiers une contribution volontaire devant servir à rembourser la dette	5 M\$ + une hausse minimum de 10 % par année et affecter 50 % des économies d'intérêts pour rembourser la dette
<u>Dette nette</u> Potentiel fiscal	Solde des emprunts contractés par la Ville et à la charge de celle-ci par rapport à la capacité qu'a la Ville de générer des revenus	Éviter que la dette augmente plus rapidement que la capacité qu'a la Ville de générer des revenus	Aucune
Dette par habitant	Niveau d'endettement net par habitant	Déterminer le niveau de la dette par habitant	Aucune

STRATÉGIES DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

En 2020, diverses sources de financement autres que l'emprunt ont servi à financer les dépenses de 1,6 G\$ imputées aux différents règlements d'emprunt et autres prêts, tel que le présente le tableau suivant.

Tableau 92 – Sources de financement et répartition des dépenses¹
(en millions de dollars)

	2018	2019	2020
Paiement au comptant d'immobilisations et autres			
Réserve pour le paiement au comptant d'immobilisations	356,5	-	676,0
Réserve Eau	69,6	84,2	76,0
Autres paiements au comptant ²	49,8	51,2	121,8
Sous-total paiement au comptant	475,9	135,4	873,8
Subventions gouvernementales			
Subventions différées	106,3	119,4	32,6
Subventions comptant	91,7	39,2	36,4
Sous-total subventions gouvernementales	198,0	158,6	69,0
Total des autres sources de financement	673,9	294,0	942,8
Dépenses à financer par emprunts	1 105,5	1 631,0	608,8
Total – Montant global imputé à l'activité d'investissement	1 779,4	1 925,0	1 551,6
Répartition des dépenses			
Dépenses d'immobilisations	1 699,4	1 823,9	1 406,9
Emission de prêt	-	-	67,1
Dépenses de fonctionnement ²	67,8	69,7	64,5
Propriétés acquises à des fins de revente	12,2	31,4	13,1
Dépenses totales imputées à l'activité d'investissement	1 779,4	1 925,0	1 551,6

1. Pour l'ensemble des dépenses qui y sont imputées (d'immobilisations, de fonctionnement et autres).

2. Inclut un montant pour des travaux effectués pour des tiers et pour lesquels la Ville se fait rembourser.

STRATÉGIE DE PAIEMENT AU COMPTANT (PCI)

Auparavant, la Ville finançait par emprunts la majorité de ses investissements. Depuis 2014, elle a opté pour une stratégie visant à accroître substantiellement, d'année en année, la portion des investissements qui seront financés au comptant. Au cours de 2020, les emprunts qui ont été évités grâce aux investissements qui ont été payés au comptant s'élèvent à 873,8 M\$. Ces efforts contribuent grandement à limiter la hausse de l'endettement.

SUBVENTIONS DETTES DEVENUES SUBVENTIONS DIFFÉRÉES

Afin de financer une partie des investissements de la Ville, le gouvernement du Québec octroie à celle-ci des subventions. Certaines sont payées au comptant, alors que d'autres sont versées sur plusieurs années, selon les différents programmes et protocoles d'entente. Auparavant, la Ville devait financer par emprunt la part du gouvernement du Québec qui était remboursable sur plusieurs années (subventions dettes). Le coût de l'emprunt était alors remboursé par les différents ministères. Depuis quelques années, de nouvelles clauses ont été ajoutées aux protocoles afin de ne plus obliger la Ville à emprunter, et ce, même si la subvention est remboursée par le gouvernement sur plusieurs années (subventions différées). Dans ce cas, des clauses spécifiques indiquent comment déterminer les dépenses d'intérêts qui seront effectivement remboursées à la Ville par les ministères.

Du point de vue financier, il est nettement préférable pour la Ville de bénéficier de ces nouvelles conditions. Cela diminue le besoin d'emprunts et génère des revenus d'intérêts supérieurs, compte tenu des taux d'intérêt des emprunts, des subventions et des placements actuels.

C'est donc dans ce contexte qu'à la fin de 2015, la Ville a adapté sa stratégie de financement des investissements qui bénéficient de subventions gouvernementales à être versées sur plusieurs années (subventions différées). Cette stratégie sera revue en fonction de l'évolution future des taux d'intérêt des emprunts, des subventions et des placements.

FINANCEMENT PAR EMPRUNT

Une partie des investissements est à la charge de tiers (principalement la CSE) et l'autre, à la charge des contribuables. Dans les deux cas, une portion doit être financée par emprunts. Par conséquent, une partie des emprunts sera à la charge de tiers, et l'autre, à la charge des contribuables.

Plusieurs facteurs doivent être considérés avant la réalisation des emprunts, notamment :

- la capacité de réalisation des investissements au cours des exercices financiers;
- la stratégie de report du financement à long terme des investissements;
- l'utilisation des sommes réservées, en vue de réduire le recours à l'emprunt, notamment les sommes provenant de la politique de gestion de la dette et celles affectées à la réserve d'immobilisations;

- depuis 2011, l'émission par la Ville des emprunts à long terme nécessaires au financement des investissements non subventionnés de la Société de transport de Montréal (STM). La STM en assume tous les frais;
- les emprunts échus au cours de l'exercice et pour lesquels des refinancements sont requis.

Vu l'ensemble de ces paramètres, la Ville a émis en 2020 un volume d'emprunts de 1,01 G\$. Ces emprunts ont été émis pour des termes de 5, 10 et 18 ans, selon les besoins et opportunités des marchés financiers. La Ville a obtenu un taux d'intérêt nominal moyen de 2,19 %. Ces emprunts ont été émis à des fins de refinancement pour 3,8 M\$, pour les besoins de la STM, pour 265,3 M\$ et pour le financement à long terme des dépenses de la Ville (dépenses de fonctionnement, pour 16,2 M\$, et investissements à hauteur de 724,7 M\$).

Compte tenu des dépenses, des autres sources de financement et des emprunts émis en 2020, voici l'évolution du solde des dépenses à financer en fin d'exercice :

Tableau 93 – Évolution du solde à financer

(en millions de dollars)

	2018	2019	2020
Solde des dépenses à financer par emprunt au 1^{er} janvier	258,6	390,4	840,0
Plus : dépenses	1 779,4	1 925,0	1 551,6
Moins : autres sources de financement (voir tableau 92)	673,9	294,0	942,8
Total – Montant à financer par emprunt	1 364,1	2 021,4	1 448,8
Moins : emprunts réalisés	973,7	1 181,4	740,9
Solde des dépenses à financer par emprunt au 31 décembre		840,0	707,9
Moins : Montant réservé en vue du paiement au comptant des immobilisations au 31 décembre	-	375,4	-
	390,4	464,6	707,9

Après la réalisation du programme d'emprunts, au 31 décembre 2020, la dette brute de la Ville, non consolidée, s'élevait à 10,8 G\$, alors que la dette nette atteignait 6,3 G\$. Les coûts bruts et nets de cette dette pour les exercices 2018 à 2020 sont présentés dans le tableau ci-après. En 2020, le coût brut s'élevait à 1,03 G\$ et le coût net, à 759,2 M\$, comparativement à des budgets respectifs de 1,11 G\$ et de 831,6 M\$.

Tableau 94 – Évolution du coût réel de la dette
(en milliers de dollars)

	2018	2019	2020	Budget original 2020	Écart 2020	Budget modifié 2020
Coût brut de la dette						
Intérêts et autres frais	397 165,8	400 970,5	396 695,7	421 159,4	24 463,7	421 159,4
Remboursement de capital et contributions aux fonds d'amortissement	473 755,0	495 960,9	534 848,0	531 192,5	(3 655,5)	531 192,5
	870 920,8	896 931,4	931 543,7	952 351,9	20 808,2	952 351,9
Affectation au remboursement de la dette	32 684,0	46 029,0	3 217,9	61 262,0	58 044,1	61 262,0
Remboursement de capital par subventions ¹	84 845,2	79 615,4	72 462,5	72 307,6	(154,9)	72 307,6
Remboursement de capital de la STM ²	30 125,5	26 254,6	21 139,9	21 139,9	-	21 139,9
	147 654,7	151 899,0	96 820,3	154 709,5	57 889,2	154 709,5
Coût brut de la dette	1 018 575,5	1 048 830,4	1 028 364,0	1 107 061,4	78 697,4	1 107 061,4
Moins :						
Revenus de placement des fonds d'amortissement	68 998,0	68 104,0	66 235,9	61 711,6	4 524,3	61 711,6
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec						
pour la portion des intérêts	30 745,0	25 448,0	22 460,7	23 066,8	(606,1)	23 066,8
pour la portion du capital ¹	84 845,2	79 615,4	72 462,5	72 307,6	154,9	72 307,6
	184 588,2	173 167,4	161 159,1	157 086,0	4 073,1	157 086,0
Moins :						
Recouvrement de la Société de transport de Montréal						
pour la portion des intérêts	27 696,9	36 190,0	43 009,4	49 834,0	(6 824,6)	49 834,0
pour la portion du capital ²	30 125,5	26 254,6	21 139,9	21 139,9	-	21 139,9
Recouvrement sous la forme de redevances du fonds des conduits souterrains	40 171,0	41 423,0	43 827,0	47 379,4	(3 552,4)	47 379,4
	97 993,4	103 867,6	107 976,3	118 353,3	(10 377,0)	118 353,3
Coût net de la dette à la charge des contribuables	735 993,9	771 795,4	759 228,6	831 622,1	72 393,5	831 622,1

1. Cette dépense est annulée en contrepartie des subventions du gouvernement du Québec, portion du capital.

2. Cette dépense est annulée en contrepartie des sommes remboursées par la STM, portion du capital.

ÉVOLUTION DE LA DETTE DIRECTE

Le graphique suivant illustre l'évolution de la dette directe, brute et nette, depuis l'année 2010.

La dette nette comprend l'ensemble des emprunts contractés par la Ville, déduction faite de la portion remboursable par le gouvernement du Québec et d'autres tiers, ainsi que des sommes accumulées au fonds d'amortissement.

La dette nette est en hausse de 2,2 % par rapport à 2019. Elle a atteint 6,3 G\$ en 2020, soit une augmentation de 155,9 M\$.

Graphique 9 – Évolution de la dette directe brute et nette

(en millions de dollars)

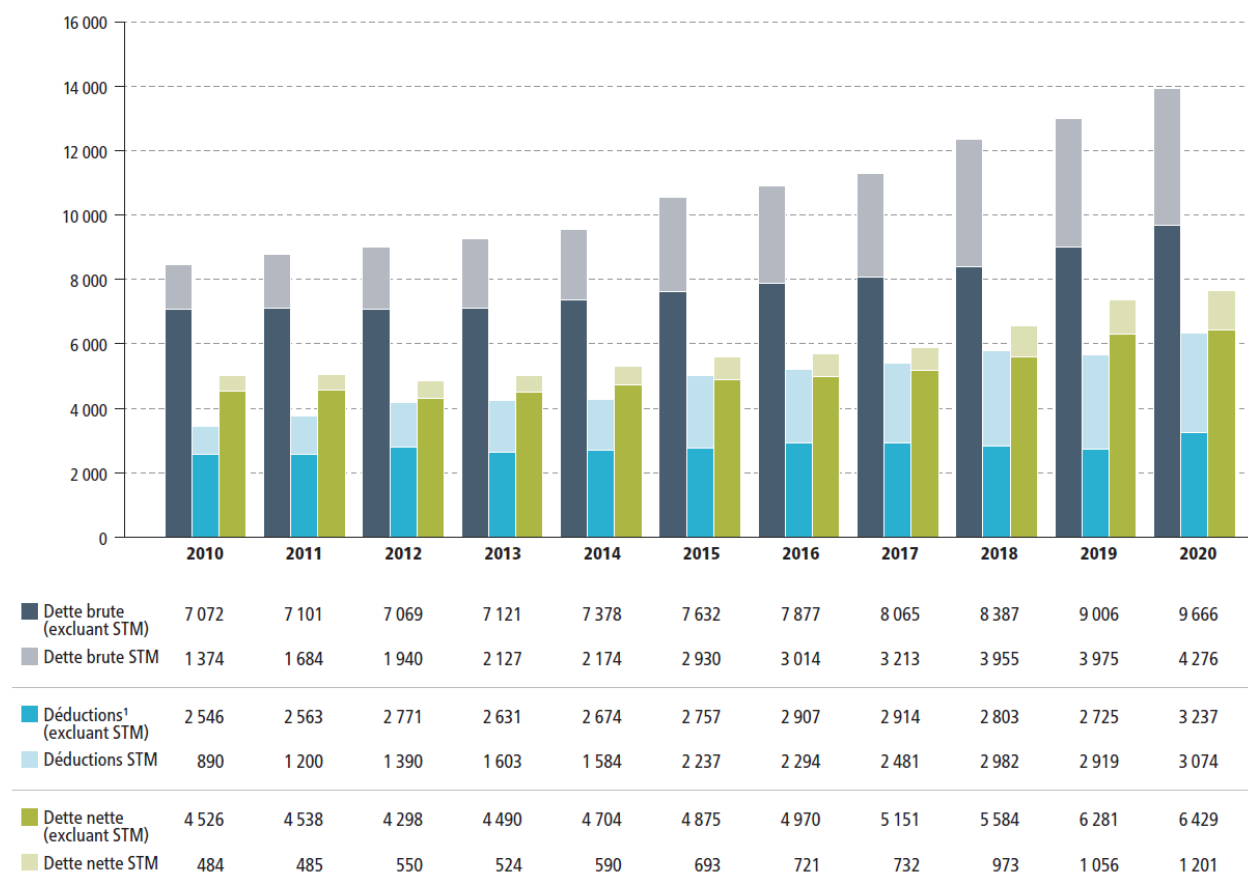


1. Correspond aux sommes à la charge du gouvernement du Québec et des usagers de la CSEM, ainsi qu'aux sommes accumulées au fonds d'amortissement.

ÉVOLUTION DE LA DETTE CONSOLIDÉE DIRECTE ET INDIRECTE

Le graphique suivant illustre l'évolution de la dette consolidée, brute et nette, de la Ville de Montréal, de 2010 à 2020. Celle-ci comprend la dette directe de la Ville et celle de certains organismes faisant partie du périmètre comptable de la Ville, soit la STM, la Société d'habitation et de développement de Montréal et Anjou 80.

Graphique 10 – Évolution de la dette consolidée brute et nette
(en millions de dollars)



1. Correspond aux sommes à la charge du gouvernement du Québec et des usagers de la CSEM, ainsi qu'aux sommes accumulées au fonds d'amortissement.

ÉVOLUTION DES RATIOS ÉNONCÉS DANS LA POLITIQUE DE GESTION DE LA DETTE

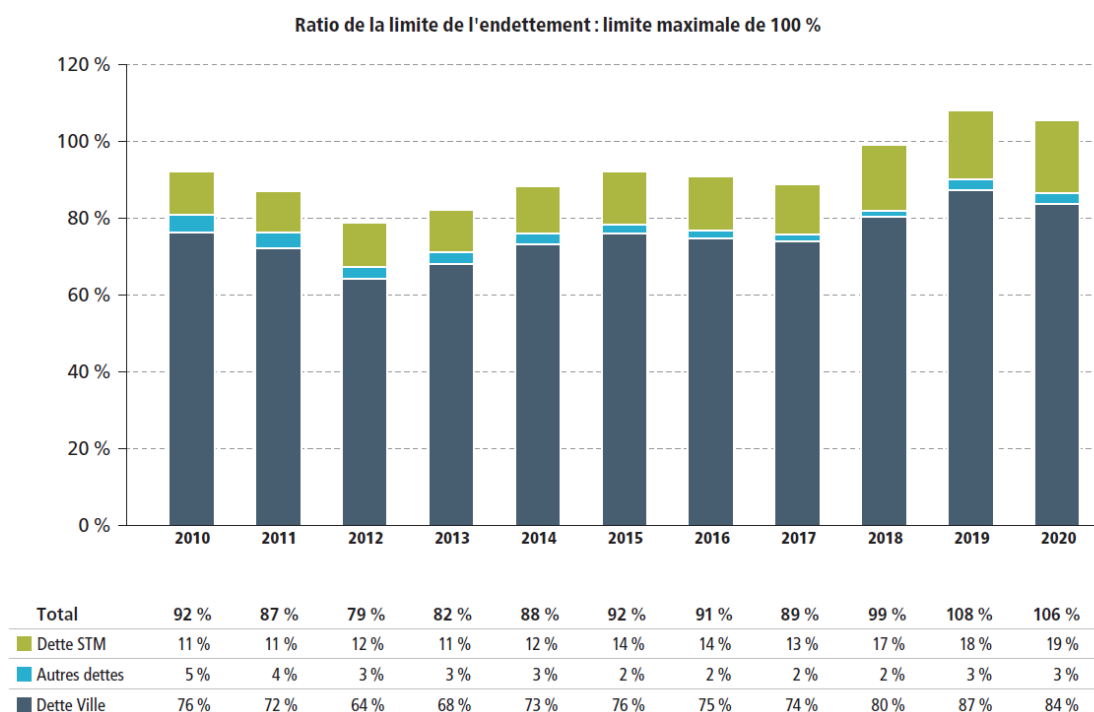
Ratio de la limite d'endettement

La politique de gestion de la dette, en vigueur depuis 2004, établit un certain nombre de paramètres afin de guider les actions de la Ville relativement à la gestion de sa dette. L'un de ces paramètres a pour but de limiter le niveau de la dette consolidée nette, excluant la dette attribuable au refinancement de la dette actuarielle initiale, à un maximum équivalant à 100 % des revenus du budget global de la Ville de Montréal.

L'analyse des données permet de constater que pour 2020, ce ratio atteint 106 %, soit 6 % au-dessus de la limite fixée de 100 % mais 3 % sous le ratio prévu au budget de 2020. Ce résultat est conséquent avec les stratégies retenues par l'administration municipale prévoyant une dérogation à ce paramètre de la politique de gestion de la dette à compter de 2019, et ce, jusqu'en 2026, portant la limite du ratio d'endettement à un maximum de 120 %. Cette orientation vise à permettre un important rattrapage dans le déficit d'entretien des actifs municipaux tout en exerçant un contrôle serré du bilan financier de la Ville.

Graphique 11 – Dette directe et indirecte nette (excluant la dette actuarielle initiale), en pourcentage des revenus de la Ville

(données au 31 décembre de chacune des années)

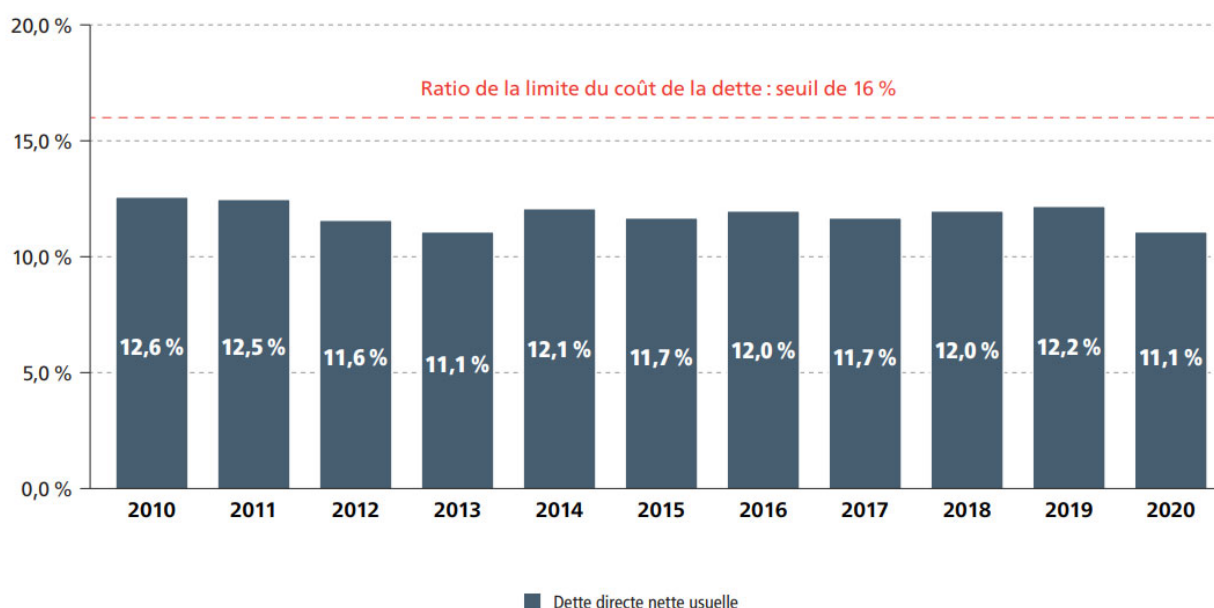


Ratio de la limite du coût de la dette

Le graphique suivant présente le coût net¹ de la dette par rapport à l'ensemble des dépenses². La politique de gestion de la dette limite le coût net de la dette, excluant le coût net de la dette émise aux fins du refinancement de la dette actuarielle initiale, à un maximum de 16 % de l'ensemble des charges et du financement de la Ville.

Depuis 2010, ce ratio est relativement stable, passant de 12,6 % en 2010 à 11,1 % en 2020.

Graphique 12 – Coût net du service de la dette, en pourcentage des charges de fonctionnement



1. Le coût net de la dette exclut celui de la dette émise aux fins du refinancement de la dette actuarielle initiale de 5 des 6 régimes de retraite de l'ancienne Ville de Montréal, qui s'élève à 83,0 M\$.

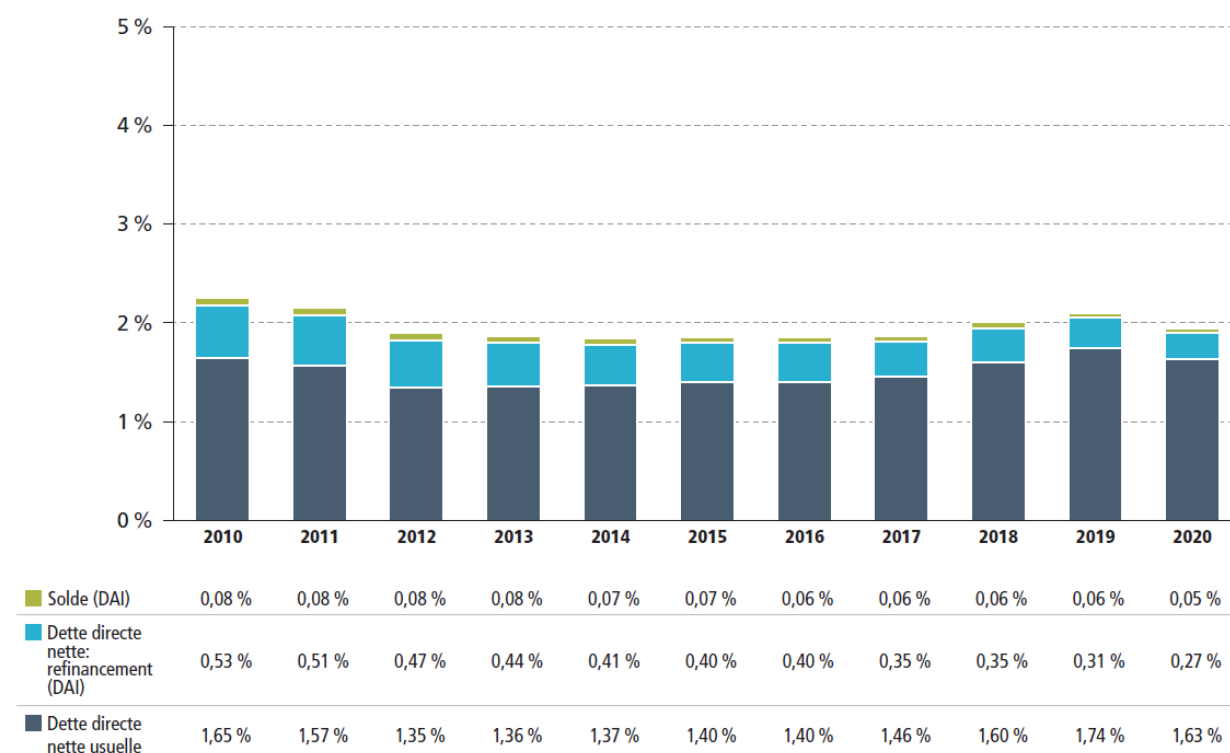
2. Le niveau des dépenses utilisé aux fins de l'établissement de ce ratio est celui présenté au tableau 3 – Excédent non consolidé des activités de fonctionnement par secteurs d'activités.

Ratio du poids de la dette par rapport à la richesse foncière

Le graphique suivant présente la dette directe nette en pourcentage de l'évaluation imposable équivalente uniformisée³. Le poids de la dette directe nette est passé de 1,65 % en 2010 à 1,63 % en 2020. En tenant compte du refinancement de la dette actuarielle initiale (DAI) de certains régimes de retraite, ce ratio atteint 1,9 % en décembre 2020. Cette variation est attribuable à 3 facteurs principaux :

- l'appréciation de la valeur des immeubles sur le territoire de Montréal;
- l'évolution à la hausse de la dette directe nette, excluant le refinancement de la DAI;
- la stratégie de refinancement de la DAI de la Ville de Montréal.

Graphique 13 – Dette directe nette et dette actuarielle initiale, en pourcentage de l'évaluation imposable équivalente uniformisée

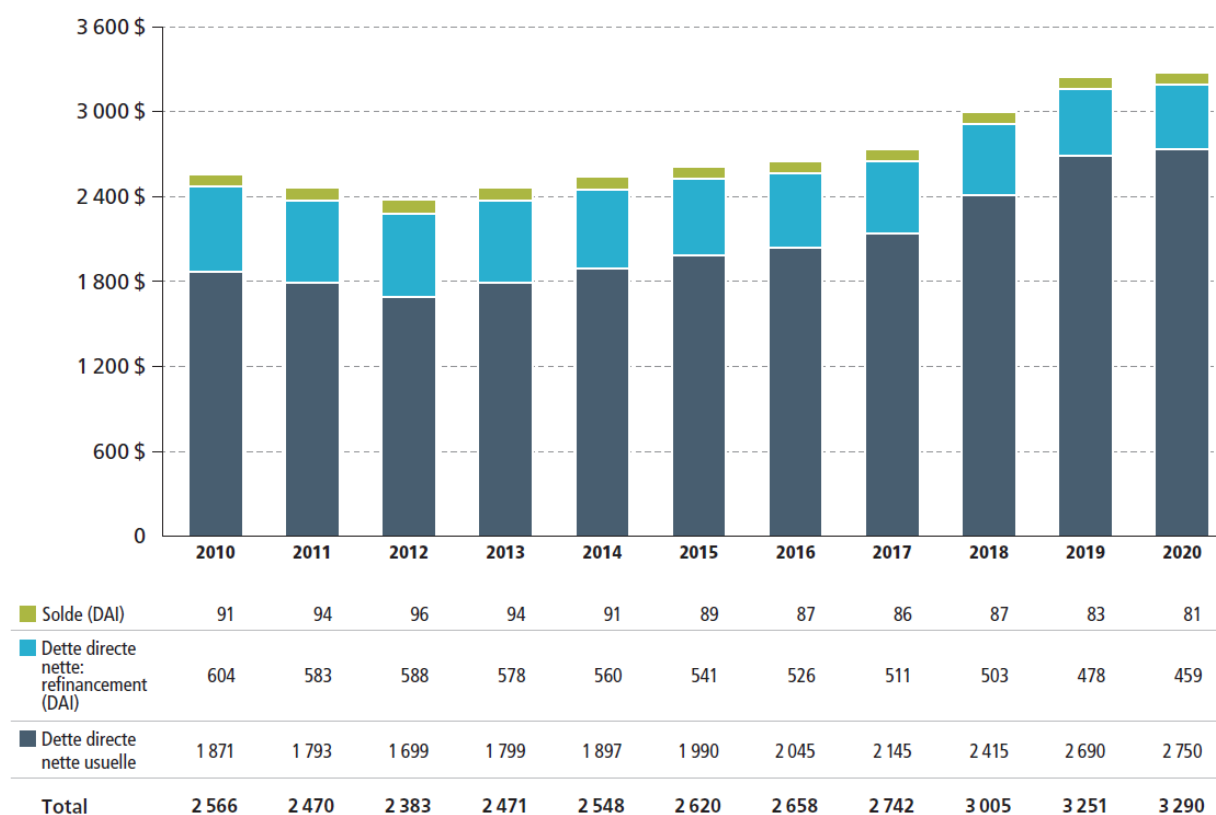


3. La valeur imposable équivalente uniformisée correspond à la valeur imposable plus la valeur ajustée des immeubles non imposables, assujettis à des paiements tenant lieu de taxes. La valeur imposable équivalente est redressée pour tenir compte de l'évolution du marché immobilier depuis le dépôt du rôle foncier et pour refléter les valeurs plus récentes (uniformisées).

Ratio du poids de la dette par citoyen

Le prochain graphique indique que la dette directe nette par citoyen, en incluant le refinancement de la dette actuarielle initiale, a augmenté de 28 % depuis 2010. Elle est passée de 2 566 \$ en 2010 à 3 290 \$ en 2020, soit une augmentation cumulative de 724 \$ par habitant. Comparativement à 2019, la dette par citoyen est passée de 3 251 \$ à 3 290 \$. Cette hausse de 39 \$, ou 1 %, est attribuable à 2 facteurs, soit la hausse de l'endettement de la Ville (79 \$), compensée par la hausse de la population (40 \$).

Graphique 14 – Dette directe nette par citoyen



CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES ÉNONCÉES DANS LA POLITIQUE DE GESTION DE LA DETTE

La politique de gestion de la dette prévoit l'ajout chaque année de contributions volontaires pour réduire le niveau de la dette. Ces contributions, qui se sont élevées en 2020 à 82,0 M\$, ont permis, depuis leur mise en place en 2004, de diminuer l'endettement global net de diverses façons, pour un montant total de 718,4 M\$, notamment pour augmenter des contributions au remboursement accéléré d'un emprunt, pour 9,2 M\$, pour réduire le recours à l'emprunt dans différents règlements d'emprunt, pour 335,7 M\$, ou encore pour éviter des refinancements, pour 288,5 M\$. Un solde de 85,0 M\$ demeure en réserve au 31 décembre 2020. Il sera utilisé ultérieurement pour réduire les emprunts de refinancements ou pour financer au comptant des dépenses imputées aux règlements d'emprunt.

La mise en œuvre de la politique de gestion de la dette aura donc permis d'améliorer le profil financier de la Ville et, ce faisant, de contribuer à bonifier sa cote de crédit⁴.

4. Moody's, depuis 2006 : Aa2; Standard & Poor's, depuis 2015 : AA-.

Annexes

2020

Données historiques
(revenus et charges)

Répartition des
compétences
d'agglomération
et locales

Glossaire

Index des sigles,
des acronymes et
des autres abréviations



DONNÉES HISTORIQUES (REVENUS ET CHARGES)

Tableau 95 – Historique des revenus et des charges de fonctionnement à des fins fiscales

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Revenus										
Transferts	367 108,0	381 637,3	358 327,6	251 799,7	256 024,0	244 535,7	350 701,8	283 068,2	358 667,5	825 161,9
Taxes	2 746 059,4	2 871 471,3	2 973 164,1	3 061 444,5	3 173 700,8	3 262 398,2	3 343 440,9	3 482 078,4	3 554 283,0	3 661 050,5
Services rendus et autres revenus	820 214,4	879 545,1	851 348,8	850 841,6	834 531,3	857 965,8	940 792,0	1 034 462,6	1 078 468,1	941 282,8
Quotes-parts	378 785,9	393 230,3	396 295,7	400 572,5	406 084,3	404 753,5	397 246,2	418 105,5	425 936,3	424 495,6
Compensations tenant lieu de taxes	227 816,4	241 638,1	238 411,8	250 956,6	254 543,3	252 329,6	260 024,1	264 416,6	274 855,2	279 132,6
	4 539 984,1	4 767 522,1	4 817 548,0	4 815 614,9	4 924 883,7	5 021 982,8	5 292 205,0	5 482 131,3	5 692 210,1	6 131 123,4
Charges de fonctionnement et autres activités financières										
Rémunération globale	2 299 338,0	2 436 570,3	2 439 961,9	2 363 751,2	2 369 989,5	2 367 691,3	2 412 358,5	2 365 334,2	2 347 058,6	2 449 339,7
Frais de financement	388 281,8	365 408,2	366 499,5	376 588,0	377 064,7	382 947,0	389 789,0	397 165,8	400 983,0	396 696,3
Contributions à des organismes	618 052,3	610 378,0	650 025,6	631 586,2	698 336,3	769 656,4	854 046,1	792 077,5	943 341,4	1 015 928,4
Biens et services	722 779,6	745 029,2	786 509,0	700 785,9	752 345,2	776 005,5	847 837,0	871 998,6	976 812,5	986 647,7
Autres objets de dépenses	85 895,3	39 113,4	187 816,0	69 548,2	105 373,1	95 833,8	84 159,2	97 738,1	16 879,8	38 863,5
	4 114 347,0	4 196 499,1	4 430 812,0	4 142 259,5	4 303 108,8	4 392 134,0	4 588 189,8	4 524 314,2	4 685 075,3	4 887 475,6
Remboursement de la dette à long terme	(376 004,1)	(379 013,9)	(376 515,8)	(385 304,2)	(387 158,8)	(449 312,5)	(463 853,5)	(473 755,5)	(495 960,9)	(534 848,0)
Affectations	29 596,8	(82 883,2)	(58 162,2)	(74 111,4)	(88 802,8)	(41 416,3)	(100 651,8)	(271 368,0)	(260 314,7)	(461 803,6)
Excédent (déficit) des activités de fonctionnement à des fins fiscales	79 229,8	109 125,9	(47 942,0)	213 939,8	145 813,3	139 120,0	139 509,9	212 693,6	250 859,2	246 996,2

RÉPARTITION DES COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION ET LOCALES

Compétences d'agglomération	Compétences locales
▪ L'évaluation foncière ▪ Les services de police et de sécurité incendie et civile ▪ Les services de premiers répondants, à l'exception de ceux de la Ville de Côte-Saint-Luc ▪ Le centre d'urgence 911 ▪ La mise en œuvre des schémas de couverture de risques en sécurité incendie et en sécurité civile ▪ La cour municipale ▪ Le logement social ▪ L'aide destinée aux sans-abri ▪ La prévention de la toxicomanie et de la prostitution, et la lutte contre celles-ci ▪ L'élimination et la valorisation des matières résiduelles ainsi que tout autre élément de leur gestion, si elles sont dangereuses ▪ L'élaboration et l'adoption du plan de gestion des matières résiduelles ▪ La gestion des cours d'eau municipaux ▪ Les équipements et les infrastructures d'alimentation en eau et d'assainissement des eaux usées, sauf les conduites locales ▪ Le transport collectif des personnes ▪ La détermination de normes minimales de gestion et la planification générale du réseau artériel ainsi que les travaux concernant certaines voies énumérées ▪ L'accueil touristique ▪ Les parcs industriels ▪ Le Conseil des arts de Montréal ▪ Les équipements, les infrastructures et les activités d'intérêt collectif nommés à l'annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (n° 1229-2005 et modifications) ▪ La contribution au financement du déficit de l'Espace pour la vie ▪ Toute autre compétence anciennement accordée à la Communauté urbaine de Montréal, dans le cas où la Ville a succédé à celle-ci	▪ L'adoption du plan d'urbanisme et les modifications qui y sont apportées ▪ La réglementation en matière de construction, de nuisance et de salubrité ▪ L'habitation ▪ La collecte et le transport des matières résiduelles ▪ La gestion des rues locales et artérielles ▪ Les conduites qui, au sein des réseaux d'aqueduc et d'égouts, sont de nature locale ▪ Les équipements locaux de sport et ou de loisir ▪ Les bibliothèques locales ▪ Les parcs locaux ▪ La promotion économique locale, communautaire, culturelle et sociale ▪ Le patrimoine ▪ La Commission des services électriques de Montréal ▪ Les sociétés de développement commercial ▪ Les parcs industriels énumérés au règlement RCG 06-020 ▪ L'organisation des élections

GLOSSAIRE

Acquisition d'immobilisations

Poste qui représente les sommes destinées aux charges d'immobilisations prévues au Programme triennal d'immobilisations.

Affectation

Poste qui renvoie aux montants provenant des excédents accumulés et des réserves financières, ou fonds réservés, et qui permet de financer certaines dépenses de fonctionnement de l'exercice courant. Ce poste renvoie également aux montants affectés au renflouement des réserves financières et des fonds réservés ainsi qu'au financement des acquisitions d'immobilisations prévues au PTI.

Agglomération

L'agglomération de Montréal est le regroupement de l'ensemble des villes de l'île de Montréal. Elle a été créée le 1^{er} janvier 2006. Elle sert à administrer les services municipaux qui ont été nommés dans la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (2004)* comme relevant du regroupement des municipalités, plutôt que de chacune. Les services concernés comprennent la police et les pompiers, l'aqueduc et le traitement des eaux usées, le transport en commun, les grandes voies de circulation, le développement économique et les équipements régionaux.

Amortissement

Remboursement graduel d'une dette suivant un plan d'amortissement prévoyant l'extinction du capital et le paiement des intérêts s'y rapportant.

Année-personne (a-p.)

Unité de mesure correspondant au temps de travail d'une personne ou d'un groupe d'employés converti en temps de travail régulier (c.-à-d. temps plein). Pour calculer des années-personnes, le nombre d'heures totales travaillées est divisé par le nombre d'heures normalement contenues dans une année de travail du groupe d'emplois.

Arrondissement

Division territoriale, administrative et politique. La Ville de Montréal est divisée, pour l'exercice de certaines compétences, en 19 arrondissements, considérés comme des unités d'affaires.

Budget

Le budget de fonctionnement assure la gestion des affaires courantes : il permet de couvrir les frais liés aux services offerts à la population, tels que le déneigement, la sécurité publique, les loisirs et l'alimentation en eau potable. La principale source de financement du budget provient des taxes municipales.

Capital

Somme empruntée, par opposition aux intérêts qui s'y rapportent.

Charge des services courants

Montant déterminé par l'actuaire du régime de retraite pour respecter les obligations de ce régime en fonction des hypothèses actuarielles. Il s'agit de la part de l'employeur.

Charges par objets

Système de classification des charges établi en fonction de la nature économique des biens et des services et défini dans le *Manuel de la présentation de l'information financière municipale*. La classification regroupe les charges selon les objets qui suivent : rémunération; cotisations de l'employeur; transport et communications; services professionnels, techniques et autres; location, entretien et réparation; biens durables; biens non durables; frais de financement; contributions à d'autres organismes; autres objets.

Charte de la Ville de Montréal

Loi québécoise qui contient les dispositions ayant trait à la constitution, à l'organisation, aux compétences et aux pouvoirs de cette municipalité. C'est dans la Charte de la Ville de Montréal que se trouvent les règles régissant l'harmonisation de la fiscalité municipale.

Dépense contingente

Montant prévu au budget de l'exercice en vue de pourvoir à des dépenses imprévues (éventualités).

Dépenses d'investissement – voir aussi « Immobilisations »

Charges comprenant les éléments qui peuvent être achetés, construits, développés ou mis en valeur. De plus, ces éléments de l'actif doivent répondre aux critères suivants :

- ils sont destinés à être utilisés pour la production de biens, la prestation de services ou le fonctionnement de l'administration municipale;
- ils ont été acquis, construits, développés ou mis en valeur en vue d'être utilisés de façon durable;
- ils ne sont pas destinés à être vendus dans le cours normal des activités de l'entité municipale.

Dette

Somme due à un ou plusieurs créanciers.

Dette brute

Ensemble des emprunts contractés par la Ville de Montréal.

Dette nette

Ensemble des emprunts contractés par la Ville de Montréal, déduction faite des sommes accumulées au fonds d'amortissement ainsi que de la portion remboursable par le gouvernement du Québec, de même que par d'autres tiers et organismes.

Droits sur les mutations immobilières

Revenus provenant des droits imposés à l'acquéreur à la suite d'une transaction immobilière.

Efficacité

Mesure du degré d'accomplissement d'objectifs donnés.

Efficiencia

Mesure de l'utilisation des ressources pour atteindre un objectif donné.

Émission

Ensemble de titres d'une catégorie donnée, émis par la Ville de Montréal. Il s'agit d'un contrat d'emprunt.

Financement (mode de)

Véhicule utilisé pour financer une dépense d'immobilisation (emprunt, subvention, paiement comptant, etc.).

Immobilisations

Éléments corporels identifiables de l'actif qui satisfont à tous les critères suivants :

- ils sont destinés à être utilisés pour la prestation de services, à des fins administratives ou pour la production de biens ou encore pour l'entretien, la réparation, le développement, la mise en valeur ou la construction d'autres immobilisations;
- ils ont été acquis, construits, développés ou mis en valeur en vue d'être utilisés de façon durable;
- ils ne sont pas destinés à être vendus dans le cours normal des activités.

Immobilisations (capitalisation)

Charge faite en vue de prolonger la vie utile d'une immobilisation, d'accroître sa capacité de production ou d'en réduire les frais d'exploitation, mais excluant les charges courantes d'entretien et de réparation.

Infrastructures

Installations publiques telles que routes, ponts, rues, conduites d'eau, ports, bâtiments, installations technologiques, etc.

Investissements

Dépenses effectuées par la Ville de Montréal en vue d'acquérir, de construire, de développer, de mettre en valeur ou d'améliorer une immobilisation qui procurera des avantages économiques ou sociaux au cours d'un certain nombre d'exercices.

Maintien des infrastructures, des actifs

Action de maintenir en bon état de fonctionnement de l'équipement, des installations, des locaux, etc. On entend par entretien courant l'ensemble des réparations de faible importance effectuées, à la demande des utilisateurs, sur de l'équipement ou des installations afin qu'ils puissent être utilisés jusqu'à la fin de la période prévue. L'entretien préventif est constitué de l'ensemble des méthodes et techniques mises en œuvre pour éviter un dommage ou une panne.

Méthode 5S

Technique de gestion d'origine japonaise faisant partie de la démarche qualité, qui vise l'amélioration continue des tâches effectuées dans les entreprises par l'optimisation en permanence des conditions et travail et du temps de travail en assurant l'organisation, la propreté et la sécurité d'un plan de travail.

Mutation immobilière

Transfert du droit de propriété d'un immeuble.

Paiement au comptant d'immobilisations (PCI)

Procédé utilisé pour payer comptant des immobilisations à même le budget de fonctionnement, les affectations d'excédents, les réserves financières ou les sommes accumulées au fonds d'amortissement, à la suite des contributions effectuées en vertu de la politique de gestion de la dette. Dans ce dernier cas, les sommes utilisées privilégient le paiement au comptant d'actifs dont la période de financement est la plus courte.

Potentiel fiscal

Capacité, pour la Ville de générer des revenus sur la valeur des immeubles faisant partie du territoire de Montréal. Sont incluses dans ce potentiel fiscal :

- la valeur des immeubles résidentiels (unifamiliaux, bifamiliaux, multifamiliaux);
- la valeur des immeubles non résidentiels (industriels et commerciaux), majorée selon un facteur déterminé pour tenir compte du fait que ces immeubles sont imposés à un taux de taxe supérieur à celui des autres immeubles;
- la valeur pondérée des immeubles à l'égard desquels sont versés des paiements tenant lieu de taxes (gouvernements);
- la valeur des terrains vacants.

Programme triennal d'immobilisations (PTI)

Il regroupe les projets d'investissements que la Ville prévoit effectuer sur son territoire au cours des trois prochaines années pour entretenir ses infrastructures, favoriser le développement économique, culturel et social et améliorer la qualité de vie par un meilleur aménagement urbain. Différentes sources de financement sont requises pour ces investissements, notamment des emprunts à long terme. L'ensemble des emprunts ainsi contractés constitue la dette de la Ville. Une portion de celle-ci est remboursée annuellement et est incorporée dans les charges prévues au budget de fonctionnement. C'est ce que l'on appelle le service de la dette.

Projet non capitalisable

Élément d'actif qui n'appartient pas à la Ville de Montréal ou qui ne répond pas à la définition d'une immobilisation, mais qui est tout de même acquis par emprunt à long terme (ex. : bacs de recyclage, matériel informatique, armes à feu, etc.). Dans la plupart des cas, il s'agit de différents programmes de subventions (ex. : rénovation des façades commerciales, stabilisation des falaises, aménagement des ruelles, aide à la stabilisation des rives) ou d'ententes de contribution à différents projets.

Proximité (compétences par service)

Un conseil municipal local, formé de représentants élus, possède les pouvoirs de décision, de taxation et de tarification pour les services de proximité (urbanisme, enlèvement des matières résiduelles, développement économique local, communautaire et social, culture, loisirs, parcs d'arrondissement et voirie locale).

Refinancement

Lorsque l'emprunt est contracté pour un terme plus court que la période d'amortissement de certaines sommes, un nouvel emprunt sera requis pour poursuivre le financement par emprunt, jusqu'au terme de l'amortissement. Les emprunts qui poursuivent le financement pour le reste de la période d'amortissement sont appelés refinancements.

Régime de retraite à prestations déterminées

Régime de retraite dans lequel est précisé soit le montant des prestations que recevront les participants, soit le mode de calcul du montant de ces prestations; ce calcul est basé sur des facteurs comme l'âge, le salaire et le nombre d'années de service du participant. Dans ce type de régime, la cotisation sert à assurer l'équilibre financier du régime.

Règlement

Acte juridique par lequel le conseil municipal ou le conseil d'agglomération fait état des décisions, donne des directives ou établit des normes, des contraintes et parfois des sanctions.

Règlement d'emprunt

Règlement qui autorise le financement par emprunt de certaines dépenses d'investissement, de fonctionnement ou autres. Généralement, le règlement prévoit le terme maximal de l'emprunt ainsi que la clause de taxation. Lorsqu'un emprunt est émis, les charges fiscales sont imposées aux contribuables (capital et intérêts) et, par conséquent, réparties sur plusieurs exercices financiers, selon le terme le plus court : la période prévue au règlement ou la période d'amortissement de l'actif.

Rôle d'évaluation foncière

Registre préparé par le Service de l'évaluation foncière de la Ville de Montréal et comprenant toutes les données nécessaires à l'élaboration du rôle de taxation.

Service central

Entité administrative ou unité d'affaires qui assure des fonctions de planification et de soutien à l'Administration et aux arrondissements. Un service central peut également cumuler des responsabilités opérationnelles.

Secteur d'activités

Regroupement de services ou unités d'affaires ayant la même activité principale.

Service de la dette

Le service ou coût brut de la dette comprend les charges d'intérêts, les frais d'escompte et d'émission d'emprunts, les remboursements de capital et les contributions au fonds d'amortissement pour l'ensemble des emprunts en circulation. Le coût net est celui qui demeure à la charge des contribuables, déductions faites des revenus de placements du fonds d'amortissement, des sommes à la charge du gouvernement du Québec et d'autres tiers ou organismes, et de l'amortissement des revenus reportés qui sont reliés aux primes à l'émission d'emprunts, selon le cas.

Transferts

Subventions des gouvernements, des autres organismes publics, des entreprises privées et des personnes, sans aucun service en contrepartie. Les revenus de transferts sont regroupés en fonction de leur finalité. Ils peuvent financer les charges de fonctionnement, le service de la dette ou les investissements.

Unité d'affaires

Entité qui désigne un arrondissement ou un service central.

INDEX DES SIGLES, DES ACRONYMES ET DES AUTRES ABRÉVIATIONS

AA -	Cote de crédit « Haute qualité » (High grade) de Standard & Poor's
Aa2	Cote de crédit « Haute qualité » (High grade) de Moody's
ACCES	Action concertée contre l'économie souterraine
AMC	Affaires mondiales Canada
ARTM	Autorité régionale de transport métropolitain
BAM	Bureau Accès Montréal
BIXI	Système de vélos en libre-service de Montréal
CESM	Complexe environnemental de Saint-Michel
CFPM	Commission de la fonction publique
CMM	Communauté métropolitaine de Montréal
CNESST	Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail
CSEM	Commission des services électriques de Montréal
DAI	Dettes actuarielles initiales
DEL	Diode électroluminescente
FCCQ	Fonds Chantiers Canada-Québec
G\$	Milliard de dollars
KM	Kilomètre
LRQ	Lois refondues du Québec
M\$	Million de dollars
MAMH	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
MEI	Ministère de l'Économie et de l'Innovation
MTES	Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
MTQ	Ministère des transports du Québec
PDQ	Poste de quartier
PEPSC	Parc d'entreprises de la Pointe-Saint-Charles
PEXEP	Programme d'excellence en eau potable
PME MTL	Réseau d'experts en soutien aux entrepreneurs et aux entreprises
PPU	Programme particulier d'urbanisme
PRQ	Programme Rénovation Québec
RAC	Programme de rénovation, d'aménagement et de construction de

	bibliothèques
REM	Réseau express métropolitain
RH	Ressources humaines
RLRQ	Recueil des lois et règlements du Québec
SAAQ	Société de l'assurance automobile du Québec
SDC	Société de développement commercial
SGPI	Service de la gestion et planification immobilière
SHQ	Société d'habitation du Québec
SIM	Service de sécurité incendie de Montréal
SPVM	Service de police de la Ville de Montréal
STI	Service des technologies de l'information
STM	Société de transport de Montréal
TECQ	Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec
TI	Technologies de l'information
TVQ	Taxe de vente du Québec
UQAM	Université du Québec à Montréal

Publié par la Ville de Montréal
Service des finances

630, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H3B 1S6
Canada

montreal.ca

Dépôt légal
2^e trimestre 2021
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada

978-2-7647-1762-2
Reddition de comptes financière 2020
Imprimé, Français

978-2-7647-1796-7
Reddition de comptes financière 2020
PDF, Français

Design graphique :
Ville de Montréal
Service de l'expérience citoyenne
et des communications
26416

Imprimé au Canada

Ce document est imprimé
sur du papier recyclé.



Montréal 

montreal.ca